







Programme expérimental

« Qualité et sûreté des espaces urbains »

Projet:

Urbanité, ambiances et écologie de l'ordre public « UrbAmbiancEs »

Mission n° 9:

Etude des conflits d'usage et propositions de réaménagement à Sevran (sites Gare Beaudottes et Montceleux)

Rapport final

Pedro José García Sánchez (Responsable)

Equipe:

Sandra Fiori
Jacques Ghoul-Samson
Nicolas Pellion
Magali Paris
Margot Verdier

avec la participation d'**Halima M'Birik** et des **étudiants** de l'*Atelier de sociologie urbaine* 2010-2011 et 2011-2012 de l'Université Paris Ouest Nanterre – La Défense



Nota Bene:

Ce rapport final de recherche synthétise le travail réalisé par notre équipe depuis le début de notre mission sur Sevran (ilot Gare Sevran-Beaudottes et quartier Montceleux).

Il rend compte:

- du positionnement adopté par rapport aux objectifs et attendus de la consultation, en termes théoriques et méthodologiques ;
- des corpus mobilisés et de l'enquête de terrain réalisée entre fin 2010 et mi 2012
- des résultats d'analyse issus de cette enquête ;
- des pistes d'action proposées lors des différentes rencontres avec les acteurs.

Nous remercions sincèrement le coordinateur du programme « *Qualité et sûreté des espaces urbains* » du PUCA, M. Bertrand Vallet, ainsi que les autres membres de son équipe pour le soutien à cette recherche et leur compréhension face aux problèmes divers que l'on a dû affronter pendant sa réalisation.

Nous remercions également les différents acteurs rencontrés (habitants, usagers, techniciens, élus responsables policiers et associatifs...) sans qui ce travail n'aurait pas pu être réalisé. Leurs témoignages et points de vue, riches en perspectives, ont permis d'assurer l'investissement empirique important qui était l'un des horizons de réalisation de ce travail¹

¹ Si leurs identités sont, par la plupart, listées dans le chapitre 1 (qui est consacré à détailler le projet, la problématique et la boite à outils), il nous a semble prudent de les anonymiser dans tous les autres chapitres. Il faudra donc tenir compte de cet élément dans le cas où une diffusion majeur de ce rapport soit envisagée.

Table des matières

Nota Bene :	3
INTRODUCTION	11
I	11
II	13
III	16
CHAPITRE 1 :	20
SEVRAN A LA LUMIERE DE L'ECOLOGIE URBAINE SENSIBLE PRAGMATISME : DU PROJET A LA « BOITE A OUTILS »	
Appel d'offre du Programme expérimental « Qualité et sûreté des espaces urbains »	
(site Sevran), PUCA	20
ambiances et écologie de l'ordre public », acronyme : « UrbAmbiancl a.1) Du trouble à la sûreté urbaine	
a.1) Du trouble à la sûreté urbaine	22
i) Le trouble ciblé : vigilance, surveillance, contrôle	22
a.2) Approche écologique de l'urbain, de l'urbanisme et de l'ordre public	25
i) Usage(s) de l'espace et conflits d'urbanité	27
ii) Mise en confiance et mise en ambiance : des procédures aux processus	28
b) Méthodes et corpus	29
b.1) L'enquête documentaire :	
mise en contexte, historicité des projets et relevés médiatiques	29
i) Récapitulatif de principaux rapports de recherche travaillés	30
I- Tableau récapitulatif général des principaux études, rapports et projets	
concernant la rénovation urbaine de Sevran-Nord	31
II- Tableau récapitulatif des principaux études, rapports et projets	

Variables : Traitement de l'insécurité/ Temporalités/ Espaces publics	33
ii) Travaux universitaires :	38
iii) Rélévés mediatiques	43
b.2) Témoignages, conversations et observations	47
i) Observations ethnographique et valeur ajoutée de situations d'interactions :	l'ethnographie
coopérative et l'analyse des ambiances urbaines comme ressources	47
ii) Entretiens approfondis et conversations informelles	48
Liste d'entretiens approfondis	48
iii) Visites et parcours commentés	50
b.3) Construction partagée des représentations et perceptions des quartiers	s : 52
les cartes mentales	52
Echantillon des cartes mentales Pôle Gare-Beaudottes et Montceleux	53
c) Hypothèses, terrains et limites de la démarche UrbAmbiancEs à S	Sevran: 53
c.1) Spécificités organisationnelles, gestion de l'usure et interactivité « esp	oaces-ordre-
arènes » publics : des hypothèses – principes pour rendre Sevran-Nord habi	table 54
arènes » publics : des hypothèses – principes pour rendre Sevran-Nord habi c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu	
	ıx : de la
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu	ıx : de la 55
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ı x : de la 55 55
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ı x : de la 55 55
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	55 5556 ues locales et
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ux : de la 55 55 56 ues locales et 60
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ix : de la
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ix : de la
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ix : de la
c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleu complexité territoriale aux difficultés du terrain	ix : de la

a) L'insécurité et	t le trafic : des interprétations variées et variables	71
Tableau « Récap	pitulatif des études sur Sevran concernant le traitement de l'insécurité	» 72
a.1) Du thème (d	diffus) aux motifs (confus) :	
quelles mises en	n commun deviennent possibles ?	77
a.2) Du « tangib	ole » au « sensible » dans les zones qui sèment le trouble	80
i) Pauvreté mult	tiple et concomitante	81
ii) Une historicite	té migratoire gaspillée	82
iii) Le quartier-te	territoire : mémoire friable, affiliation forte, réputation fragile	84
iv) Les territoire	es du deal : l'incivilité et la menace comme remparts	87
v) Imperméabilit	ité à l'intrusion : « espace public privatisé » et domesticité du territoire	88
a.3) L'illicite, l'ille	légal, le « souterrain » et le « parallèle » :	
entre exubérance	ce et invisibilité	89
i) Armes, prostit	tution et trafic à Sevran-Nord: des indices partiels au flou cognitif	90
•	on ne dérange pas » : accommodement environnemental, e et cyclothymie de l'illicite « légitime »	
b) Des dysfonctio	ionnements, usures et conflits locaux	
au problème pul	blic national	96
b.1) Les tirs à la s	sortie de l'école Montaigne : l'incident de plus ?	98
b.2) La menace c	comme régulatrice de la rénovation urbaine	102
et de l'ordre pub	blic	102
b.3) Les dérives o	criminelles des délits et la voyouterie comme culture urbaine	105
i) Les nourrices o	ou le « maillon faible » habitant de l'écosystème du trafic	107
b.4) La police ord	dinaire et ses limites à Sevran	109
i) Du bon empla	acement à l'occasion saisie : pour une occupation avisée du terrain	112
•	ervatoire » à la vidéosurveillance ou l'impossible capitalisation de	
ci ii iii logelles a s	Sevran	114

CHAPITRE 3

DES ESPACES RESIDENTIELS AUX ESPACES PUBLICS :
PLURALITE DES FORMES SOCIO-SPATIALES ET CONFLITS D'USAGE 117
« Récapitulatif des études concernant l'élément « Espaces publics » »
a) La gare Sevran-Beaudottes et la Halle Mandela :
pôle de transport, commerces d'appoint et services sociaux121
a.1) La Halle Nelson Mandela : entre « sas de décompression » et « place du commerce »
i) De la familiarité actuelle à l'étrangéité de ce qui vient
b) Le centre commercial Beau Sevran, le cinéma « Les 39 marches » et la place
François Truffaut où les paradoxes de la contiguïté des extrêmes131
b.1) Beau Sevran d'un bout à l'autre : fonctionnement ordinaire, commercialité
« ethnique » et espaces connotés132
Le « halal » à Beau Sevran : une commercialité « sur-ajustée » au contexte ?
i) Les abords du centre commercial : entre « zones-paliers » et « espaces-ressource » 137
ii) Beau Sevran : « nouveau centre ville » ou ressort des nouvelles centralités ?
iii) Usages et regroupements : entre normes et détournements
iv) Squats et services d'ordre
b.2) Le « 39 marches » et la « place » François Truffaut ou la marginalité et l'abandon au
cœur de l'urbanité sevranaise145
i) « Là, t'es sur ma terrasse! » : de l'appropriation dégradante à la négligence politique 149
c) L'habitabilité à l'épreuve à Montceleux — Pont Blanc153
c.1) Copropriétés, cité-barre (Mazarick) et cité-tour (Belle Aurora) : circuler et habiter
dans le parc habité dégradé154
i) Des copropriétés aux logements sociaux : l'habiter à l'épreuve de l'urgence155
ii) Tentative de familiarisation avec les lieux : Le facteur « insécurité » dans sa quotidienneté 159
iii) Historicisation subjective des lieux par deux habitantes :

petit exercice de biographie d'une perception habitante	162
iv) Des paradoxes aux possibilités : petit exercice pour envisager les fragilités comme ressour	ces
	164
v) Le sentiment d'abandon comme proposition de résolution du paradoxe	167
c.2) Dans le feu de l'action et au creux des interactions : trouver refuge dans la loge c	le
Mazarick1	L69
c.3) Ethnographie des aires de jeux de Montceleux : au risque des espaces publics1	L74
i) Les aires de jeux de Montceleux	175
ii) Inscription des aires des jeux dans leur milieu. Un espace dans l'espace	180
iil) Interactions entre les aires de jeux et d'autres aménagements	181
iv) Un espace de transition : seuils, quartiers et aires de jeux	181
v) L'aire de jeux comme espace - temps des enfants : transitions et activités	182
vi) Les aires de jeux comme lieu d'expérimentation de la vie civile	184
vii) Plusieurs publics, plusieurs utilisations : un espace de détournement d'usages	187
viii) Les aires de jeux à Montceleux : miroirs de l'organisation socio-spatiale du quartier	190
ix) Habitants, jeunes et aménagement : quelles implications ?	195
x) L'organisation spatiale autour de l'aire de jeux de Montaigne : miroir du trafic de drogue 3	198
CHAPITRE 4:	
CADRE DE VIE, INTERACTIVITE ET ACTION PUBLIQUE:	
RENDRE SEVRAN – NORD HABITABLE2	00
a) Sortir du dilemme sécurité-insécurité :2	00
le projet urbain à l'épreuve2 Loi d'orientation et programmation relative a la securite	
Circulaire sur l'E.S.S.P de 2007 à l'intention des Maires.	202
a.1) Restaurer la confiance : une condition sine qua non	203
L'habitant et les relations de confiance	205
a.2) Améliorer le cadre de vie comme ressort d'action concertée2	207

Chronologie habitante de Mme. R. à Montceleux
i) Du trafic comme « agence d'intérim » au laboratoire sécuritaire
ii) Percevoir le quartier Montecleux-Pont Blanc « sécurisé », ou comment l'utopie reste un non-lieu
ou comment l'utopie reste un non-lieu
Tableau "Comparatif des études sur les formes de mises en commun de l'action"
Tableau "Comparatif des études sur les formes de mises en commun de l'action"
b.1) Les habitants : entre doléances, expectatives, réserve et méfiance
A Sevran, trois femmes mènent la fronde contre un bailleur indélicat
b.2) La « gestion urbaine de proximité » (GUP) : du cadrage institutionnel à l'expérience sevranaise
du cadrage institutionnel à l'expérience sevranaise
i) Une utilité rapidement mise en doute
i) Une utilité rapidement mise en doute
 ii) « Plus on s'enfonce dans le parc habité, plus c'est la catastrophe »
 iii) Un décalage entre la réalité et ce qui est verbalisé : des « rodéos » aux compétences 232 iv) Alertes, réactions, savoirs réparateurs et connaissance préventive
iv) Alertes, réactions, savoirs réparateurs et connaissance préventive
V) Détournements, mésusages et dysfonctionnements : une autre intelligibilité est-elle possible ?
possible ?235
vi) De l' « ailleurs meilleur » au futur et ses promesses « Demain il fera beau! »
vii) Vers une légitimation de l'alerte habitant : « tout sauf le silence »
b.3) Aménager les espace-temps intermédiaires :
entre le futur du projet et le quotidien de l'urgence240
c) Ambiancas at interactivitá à Montsoloux — Bont Plans
c) Ambiances et interactivité à Montceleux – Pont Blanc: quelques clés pour une autre requalification urbaine
c.1) Le parc habité en question : des présupposés problématiques au principes
interactifs

c.2) Des scénariis alternatifs pour le parc habité de Montceleux	253
i) Scénarii n° 1: Densifier les usages du quartier par de nouvelles aires de jeu	-
ii) Scénarii n° 2 : Rendre le parc remarquable	25 9
iii) Scénarii n° 3 : Préfigurer l'hypothèse d'une rue traversant le quartier	261
CONCLUSION	266
I	266
II	267
III	273
BIBLIOGRAPHIE	276

Introduction

ı

Notre mission dans le programme expérimental « *Qualité et sûreté des espaces urbains* » du PUCA engage un travail d'enquête socio-urbanistique, d'analyse de l'action publique et de préconisations de réaménagement sur deux sites différents du Nord de la commune de Sevran en Seine Saint Denis: le pôle gare Sevran-Beaudottes (autour de l'une des deux gares du RER B dont dispose la ville et jouxtant le quartier homonyme) et le secteur Montceleux (situé à quelques centaines de mètres au nord du quartier Montceleux — Pont-Blanc). Montceleux est un « parc habité » où sont rassemblés des immeubles de statuts distincts: HLM, copropriétés, foyer-résidence gérontologique, école, collège. Le pôle gare Sevran-Beaudottes n'est pas seulement un pôle intermodal de transport mais un « *lieu-mouvement* » de la ville (Joseph, 1999). Son processus de rénovation en cours vise à redéfinir, notamment, les équipements et les espaces de circulation, la disposition des espaces commerciaux. Entre ces secteurs situés dans le nord de la ville se trouve le centre commercial Beau Sevran.

Les deux sites présentent des problèmes significatifs communs :

- → des dysfonctionnements relativement usuels des espaces urbains soumis à l'usure et à une gestion urbaine parfois incertaine ;
- → une conflictualité des usages concernant les équipements, les services et les espaces publics, résidentiels, commerciaux et de loisirs ;
- → un amalgame entre des délits réguliers, des crimes éventuels, des incivilités fréquentes et des mésusages socio-spatiaux qui engendre un environnement suspect, dissuasif et anxiogène.

Tous les deux sites s'inscrivent dans des quartiers populaires pauvres et dégradés, où un trafic de drogue très organisé à l'échelle de la région parisienne rend les problèmes d'insécurité (et des perceptions et sentiments s'y rapportant) particulièrement prégnants. Alors que le manque de moyens policiers est depuis plusieurs années dénoncé par le maire Stéphane Gatignon (qui est allé jusqu'à évoquer, de manière provocante en 2011, une forme d'état de guerre), les conséquences pèsent quotidiennement sur l'ensemble des habitants de ces quartiers : appropriation et contrôle de certains immeubles (présence de guetteurs, multiplication de "nourrices"...), intimidations, tirs d'armes à feu périodiques entre des bandes rivales dans l'espace public...

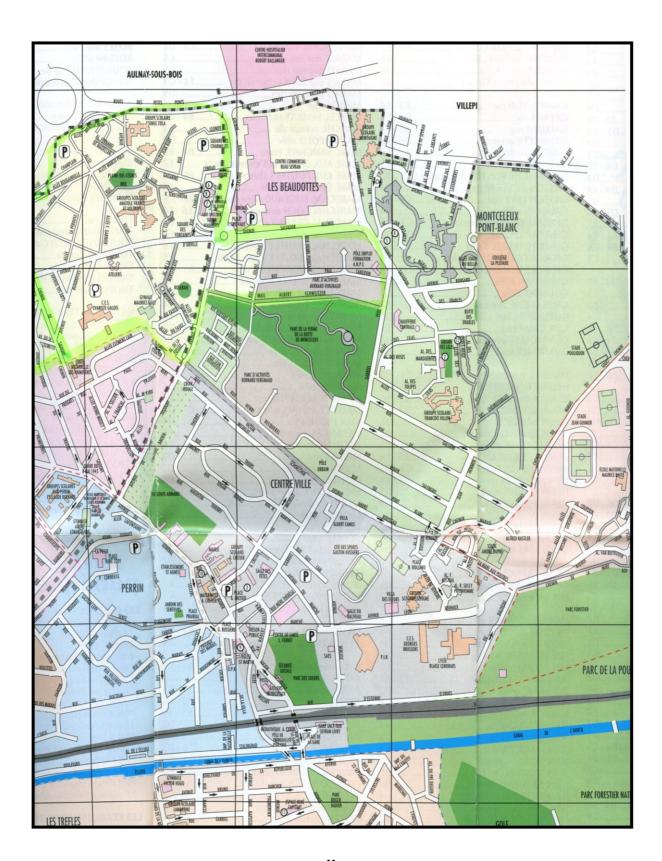
Le quartier **Montceleux** est un grand ensemble qui a été conçu en 1975 comme un parc habité, la végétation constituant un socle unifiant les ensembles de logements. Mais les habitants, malgré ce

paysage urbain varié, vallonné et arboré, subissent les effets d'enclavement de ce parc habité dont le plan, conçu à partir d'une voirie principale ceinturante et de dessertes en impasse, limite la circulation intérieure. Les parkings et équipements scolaires sont eux-mêmes implantés en périphérie et les immeubles de logements, dont les entrées sont différemment orientées, offrent peu d'occasions aux habitants de se croiser et les vis-à-vis tendent à créer un sentiment d'enfermement. La dégradation du site est patente et les phénomènes de délinquance avérés : rodéos de voitures, occupation des halls, tirs, intimidations. Une forte zone de tension est en particulier perceptible aux abords du foyer pour personnes âgées. Le piéton vit dans ce quartier une difficulté à s'orienter spontanément, un manque de repères et de perspectives visuelles, les buttes créant par endroits de véritables effets de frontière. L'accès au lieu se fait alors comme par des "trouées", avec des chemins effacés progressivement au fil des années et des accès pompiers fermés pour éviter les rodéos. Ceci accentue les problèmes d'accessibilité (pour le travail de police tout autant que pour les activités licites pouvant y attirer des usagers), ségrége les usages, segmente les publics et les met en situation de confrontation.

Ce sont, en revanche, les problématiques propres aux gares et aux quartiers de gare des banlieues franciliennes (Capron et García Sánchez, 2002) qui semblent définir une partie importante des enjeux du pôle gare Sevran-Beaudottes. L'îlot gare, noyau central de ce pôle, est un ensemble hétéroclite constitué par la gare SNCF, la halle Nelson Mandela avec ses petits commerces de proximité et ses services publics (une antenne de La Poste, la bibliothèque municipale, la maison de quartier « Marcel Paul », la PMI) et les logements sociaux gérés par le bailleur Toit et Joie. Mais le centre commercial et le cinéma « Les 39 marches » (à l'est), les espaces publics et résidentiels de Sevran-Beaudottes (au nord et à l'ouest), ainsi que la gare routière et le quartier de La Roseraie (côté sud), font également partie de l'aire de rayonnement de ce pôle gare. Des ressorts problématiques ne cessent d'y opérer en termes socio-spatiaux pour :

- (1) Brouiller l'usage, la visibilité, la gestion et les transitions entre les différents types d'espaces (privés, résidentiels, publics, publics « communautarisés » ou « privatisés ») et
- (2) Faire apparaître dans toutes leurs dimensions (détournement d'usages, dégradations délibérées, incivilités, délits, crimes...) les conflits d'urbanité qui s'emparent de ce site.

Le square des Charmilles (au Nord du pôle) occupé massivement pour des « grillades » (en particulier par la communauté malienne de Sevran-Nord), puis fermé par la municipalité suite aux plaintes de riverains, ou la place François Truffaut, occupée par des groupes de jeunes qui boivent, fument, dealent ou trainent, sont des exemples des épreuves auxquelles sont soumis les espaces publics sevranais.



II

La commande faite à notre équipe relevait, en premier lieu, d'attentes « immédiates » rattachées à des contextes très localisés, comme la résolution de conflits d'usages aux abords du foyer de

personnes âgées à Montceleux, ou l'identification précise des problèmes d'insécurité le long des accès à la gare. Progressivement ont aussi été explicités des enjeux plus larges de requalification qui, menés dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, s'insèrent dans des stratégies à plus long terme de recomposition d'une habitabilité et d'une centralité Nord pour la ville de Sevran².

En arrière-plan, une interrogation aussi récurrente que pertinente en matière de politique(s) de la ville a très vite émergé: sans parler de prévention situationnelle, qui présuppose une relation de codétermination entre aménagement et comportements sociaux (position à laquelle nous n'adhérons pas), toute réponse urbanistique circonstancielle n'est-elle pas vouée à n'avoir qu'une portée anecdotique face à la complexité des problèmes urbains qui, à Sevran-Nord, s'imposent comme une donnée structurelle? Que peut, en fait, le projet urbain face aux problèmes économiques, sociaux et culturels propres aux banlieues pauvres qui, dans le cas de Sevran-Beaudottes et de Montceleux, se redoublent par l'ampleur du trafic de drogue et l'intermittence de l'action publique?

C'est ainsi que d'autres questionnements, tout aussi essentiels, sont venus se gripper à notre démarche : de quels leviers dispose-t-on ainsi dans un tel contexte ? Jusqu'où la problématique sécuritaire doit-elle orienter les propositions ? Comment mobiliser et articuler de manière pertinente les registres de l'action sociale et de l'action urbanistique ? De quelles manières inscrire l'enquête entre la gestion de l'urgence dictée par les situations de crise récurrentes et la logique de long terme propre aux projets urbains ? Dans ce terrain, en soi difficile, comment cette recherche-expertise peut-elle outiller autrement les acteurs au regard d'un « passage à l'opérationnel » devenu difficile pour les chefs de projet municipaux et, plus généralement, pour la maitrise d'ouvrage ?

Notre travail met en avant une perspective pragmatique de l'urbanité, des ambiances, de l'écologie urbaine et de l'ordre public. Pragmatique en ce qu'elle *suit l'expérience* dans ses cheminements (parfois improbables), tout en éclaircissant ses supports. Le projet UrbAmbiancEs réunit des compétences en socio-anthropologie et en urbanisme issues de deux laboratoires de recherche du CNRS : « Mosaïques /Lavue » de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (UPOND), spécialisé dans les enjeux socio-spatiaux et le « Cresson » de l'Ecole d'Architecture de Grenoble spécialisé dans les ambiances urbaines.

² « Cela devrait rejoindre un certain nombre de préoccupations qu'on peut avoir dans le cadre des travaux de rénovation urbaine sur les quartiers, c'est à dire à la fois de réponse au problème de la sécurité et aussi des éléments pour réorienter la gestion au quotidien » (Maire adjoint de Sevran).

La fréquentation des sites par une ethnographie coopérative qui misait sur le long terme et la récurrence nous a permis d'observer les usages et les interactions ainsi que d'éprouver les ambiances. Ce travail in situ s'est produit sur un mode, à la fois, formel (visites commentées, réunions de groupes de travail) et informel (rencontres et conversations inopinées). Pour l'accompagner, une quarantaine d'entretiens approfondis ont été réalisés avec différents types d'acteurs (responsables administratifs, techniciens, élus...) impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques de sécurité, d'urbanisme (et de logement) ou d'action sociale, ainsi qu'avec des représentants associatifs et habitants. Un examen des études déjà produites sur les sites (dont on soulignera leur profusion depuis 2003), un suivi de presse et des médias ainsi que des cartes mentales élaborées par des usagers des lieux, font aussi partie du corpus sur lequel se base notre travail. Des dossiers d'enquête issus de l' « Atelier de sociologie urbaine » et un mémoire de master 2 de l'UPO complètent ce corpus (le jeune âge et la qualité « étudiante » de ces enquêteurs sont devenus des véritables ressources pour « ouvrir » davantage ces terrains sensibles et mieux les approcher). Cette démarche a servi à tempérer les troubles inhérentes aux difficultés des terrains et a révélé, également, une diversité de lieux, d'usages et de formes d'urbanité plus fines que ne le laisseraient supposer des incursions sporadiques ou un regard globalisant.

Il est possible de décrire et d'analyser de manière « écologique » les territoires difficiles de Sevran. Comment certaines populations sont chassées quand d'autres prennent place, comment d'autres sont prisonnières, comment se créent des frontières et des limites, des réputations et des formes d'entraide se maintiennent. Les habitants, et en particulier les « jeunes », semblent *sur-affiliés* à ces territoires ou quartiers. C'est aussi pour eux un moyen de se rattacher à une forme d'histoire : car la mémoire de leur ville semble en effet ne fonctionner qu'à court terme. Le projet de rénovation urbaine se calque sur certaines de ces zones. Si, d'un côté, cela se justifie, de l'autre côté, on peut interroger la façon dont ce processus peut aussi renforcer la segmentation de populations et la « ségrégation des usages » (Hannerz, 1982) à Sevran.

On utilise la notion de « *territoire urbain* » telle qu'elle a été étudiée par l'Ecole de Chicago, qui en avait fait l'un de ses principaux objets (Graffmeyer et Joseph, 1979). Ces zones qui se manifestent sous la forme de conflits divers se chevauchant (amour/haine, ruine/succès, ordre/désordre), abritent des populations très diversifiées socialement, culturellement, ethniquement, à l'intérieur de frontières qui ne sont pas marquées nettement. C'est ainsi qu'a vu le jour la notion d' « écologie humaine » (et, par extension citadine, celle d' « écologie urbaine »). Les sociétés humaines apparaissent donc comme des espaces de luttes pour la survie des différents groupes humains distincts et pour acquérir les différentes ressources dont ils ont besoin. C'est depuis cette

perspective que l'on a identifié comment les habitants et usagers de Montceleux et du pôle Gare Sevran-Beaudottes marquent, défendent et délimitent ces territoires et leurs territorialités.

Malgré le passage progressif d'une culture de la planification à une culture du projet (Secchi, 2006), le projet urbain est encore trop souvent appréhendé par ses acteurs comme un processus rationnel censé normaliser l'action. En ce sens, les contingences, les inattendus et les arrangements multiples qui se succèdent dans le cours d'un projet urbain tendent à rester perçus comme des dérèglements ou des accidents de parcours alors même que leur récurrence travaille le projet de manière structurelle. Les expectatives, les accomplissements, déceptions, affrontements, fluctuations et défis par les acteurs concernés font partie d'une approche pragmatique : le projet urbain est considéré dans sa mise à l'épreuve plus que dans la mise en œuvre d'un plan prédéfini. Les oublis et les inattendus que surviennent au cours d'un projet urbain sont pris au sérieux, c'est-àdire dans leur aspect constitutif du projet et non pas comme des simples « accidents de parcours » (García Sanchez, 2012). Ce qui signifie aussi qu'il se construit hors de son cadre (avant, après, à côté), dans les interactions quotidiennes que les différents acteurs entretiennent. D'une part, les interactions modifient les plans, les programmes...; d'autre part, le contexte peut toujours être relativisé par les interactions que les acteurs arrivent à mettre en place avec plus ou moins d'intelligence partagée. Au point que, on ne peut appréhender la trame complexe des interactions qui ont lieu au cours d'un projet urbain sans se poser la question à propos des manières utilisées par les acteurs pour répondre à un impératif de coordination. Et notre enquête nous a fait comprendre l'importance de cette question à Sevran

Ш

Ce rapport est structuré en quatre chapitres.

Dans le premier chapitre (« Sevran à la lumière de l'écologie urbaine sensible et du pragmatisme : du projet à la « boite à outils ») nous recensons les éléments interrogatifs, propositionnels et méthodologiques ayant donné un cadre au travail et orienté notre démarche. La réponse faite à l'appel d'offre du Programme Expérimental « Qualité et sûreté des espaces urbains » définissait certes des objectifs, mais indiquait aussi des positionnements à partir desquels on pouvait dégager les coordonnées de l'enquête que l'équipe « Urbanité, ambiances et écologie de l'ordre public » entendait mener.

Ainsi, du trouble à la sûreté urbaine, il est question d'identification et de ciblage vigilant, tout autant que de mise en confiance et de mise en ambiance, l'enjeu étant alors de rendre plus explicite le passage des procédures aux processus. Alors, par une approche écologique de l'urbain, de

l'urbanisme et de l'ordre public attentive à l'usage(s) de l'espace nous essayons de tirer une intelligibilité des usages sociaux qui s'en dégagent ainsi que de dessiner une pragmatique des conflits d'urbanité. Il s'agit ainsi d'identifier non seulement les enjeux proprement socio-spatiaux que ces conflits actualisent, mais aussi la façon dont ils « mettent la puce à l'oreille » quant aux manières de transformer des faiblesses en forces.

Nous rendons alors compte de méthodes employées : de l'enquête documentaire ayant facilité la mise en contexte du projet de rénovation urbaine actuel à l'historicité analytique des projets auparavant amorcés ou réalisés sur Sevran-Nord ; des travaux universitaires mis en place ayant permis une propédeutique d'enquête dans des contextes d'action « sensibles » (dans leurs difficultés accentuées, tout autant que dans la créativité dont les acteurs font preuve pour s'y adapter) aux relevés médiatiques dont l'intérêt était moins leur véracité que d'identifier la manière dont ils opèrent une montée en généralité des problèmes ; des témoignages produits dans des interviews et conversations plus informelles aux observations ethnographiques qui dénotent la valeur ajoutée des situations d'interactions et connotent l'analyse des ambiances urbaines comme ressource ; des visites et parcours commentés de territoires problématiques à la construction partagée de leurs représentations et perceptions par les cartes mentales.

Nous précisons ensuite les hypothèses, terrains et limites de la démarche UrbAmbiancEs à Sevran. Soulever la place que les spécificités organisationnelles des territoires à problèmes, la gestion de leur usure (qui n'est pas qu'urbanistique) et la concomitance entre espaces publics, ordre public et arènes publiques permet de formuler les hypothèses que ce travail teste en vue d'une autre habitabilité pour Sevran-Nord. La complexité territoriale propre au pôle gare Sevran-Beaudottes et au quartier Montceleux demande une présentation générale des caractéristiques locales ainsi qu'un rappel des objectifs des PRUS à l'œuvre dans ces périmètres. De l'omniprésence de l'insécurité et du soupçon comme une difficulté en soi du terrain, à la focalisation médiatique et l'intermittence de l'action publique comme des difficultés en plus, nous terminons ce chapitre en signalant les limites de notre enquête et de ses résultats.

Dans le deuxième chapitre (« Epreuves et preuves de l'insécurité à Sevran-Beaudottes et Montceleux : du « magma insécuritaire » au problème public ») nous déployons les descriptions et l'analyse qui nous semblent nécessaires pour rendre compte pertinemment de la complexité perceptive, cognitive et opérationnelle liées au trafic de drogues et aux problèmes d'insécurité et d'ordre public à Sevran-Nord. Entre les interprétations variées et variables et les thèmes diffus aux motifs parfois confus, quelles mises en commun deviennent possibles ? Qu'est-ce qui tout en étant « tangible » relève du « sensible » dans ces zones qui sèment le trouble ?

De la pauvreté multiple et concomitante à l'historicité migratoire gaspillée, le quartier-territoire (avec sa mémoire friable, sa demande d'affiliation forte et sa réputation fragile) ne cesse de chevaucher les territoires du deal. Il s'agit ainsi d'une territorialité où l'incivilité et la menace sont dressées comme remparts face à ceux qui peuvent sembler ne pas être « gagnés à la cause » de cette réalité parallèle qui participe d'ordinaire à l'habiter des quartiers nord de Sevran. C'est, en tout cas, entre exubérance et invisibilité que fluctuent les illicites, l'illégalité et les pratiques souterraines qui composent de ce monde parallèle.

Alors, comment ce dernier acquiert une légitimité non seulement « de fait », mais aussi « de raison » ? D'une part, nous pointons l'importance du flou cognitif qui, souvent par le déploiement presque exclusif des indices partiels, entretient couramment l'insécurité et son cortège de récits inquiétants. Qu'il s'agisse des drogues, de la prostitution et des armes, la sémantique et les symboles du trafic se doivent d'être en clair-obscur à Sevran-Nord. La cyclothymie de « l'illicite légitime » s'y déploie entre accommodement environnemental et discrétion interactionnelle.

Nous analysons également comment on a pu passer des dysfonctionnements, usures et conflits locaux à Sevran-Nord au problème public de connotation national à partir de « l'incident de plus » que les tirs à la sortie de l'école Montaigne au printemps et à l'automne 2011 ont représenté. Ce faisant, nous soulignons la place fondamentale occupée par la menace en tant que sentiment social régulateur de la rénovation urbaine et de l'ordre public. Puis, nous consacrons une attention particulière à la compréhension de cette population en sursis permanent qui sont les nourrices. Ce « maillon faible » habitant de l'écosystème du trafic nous permet de pointer la manière dont les dérives criminelles des délits à Sevran font émerger la voyouterie comme une véritable culture urbaine. Nous terminons ce chapitre en décrivant la façon dont la police ordinaire travaille à Sevran, identifiant en particulier l'importance d'une occupation avisée du terrain, ainsi que en laissant à ses représentants la parole pour faire part des limites de leur action.

Dans le chapitre 3 (« Des espaces résidentiels aux espaces publics : pluralité des formes sociospatiales et conflits d'usage »), il s'agit de rendre compte de ce que notre enquête a pu relever
comme spécificité problématique des espaces, des usages et des pratiques habitantes à Sevran-Nord.
Entre « sas de décompression » et « place du commerce » la Halle Nelson Mandela est un lieu
essentiel pour comprendre les conflits d'usage et d'urbanité propres au pôle gare SevranBeaudottes. De la familiarité actuelle à l'étrangéité de ce qui vient (que cela soit en termes de vécu
des populations ou de projet urbain) ce terrain est haut en couleurs pour réaliser ce qui signifie une
mitoyenneté problématique.

Si le centre commercial Beau Sevran fonctionne, sans conteste, comme le « nouveau centre ville », l'enquête amène à interroger les biais par lesquels la rénovation urbaine en cours en fait le ressort

des nouvelles centralités. On parcourt Beau Sevran d'un bout à l'autre (c'est-à-dire, de Montceleux au pôle gare Sevran-Beaudottes, nos deux terrains) en nous intéressant à son fonctionnement ordinaire, à ses espaces connotés et à sa propre commercialité « ethnique ». A bien des égards, cette dernière est différente à celle de la Halle Mandela : l'une semblant « aller de soi » jusqu'à la négligence environnementale, l'autre étant plutôt « sur-ajustée » au contexte. Des normes (avec les services d'ordre) aux détournements (avec les pratiques deviantes), on passe revue aux usages et aux regroupements qui ont lieu dans le centre commercial. Puis, en nous intéressant au cinéma « Les 39 marches » et à la « place François Truffaut » on essaie de rendre visible les paradoxes de la contiguïté des extrêmes et leurs conséquences. De l'appropriation dégradante à la négligence politique. il s'agit de faire voir analytiquement comment la marginalité et l'abandon gisent au cœur de l'urbanité sevranaise.

Ensuite, par une « thick description » [description dense](Geertz, 1973) des contextes et des situations, l'ethnographie coopérative menée à Montceleux -Pont Blanc montre comment l'habitabilité est à l'épreuve à Sevran-Nord. De la cité-barre (Mazarick) à la cité-tour (Belle Aurore), tout en passant par les copropriétés, on peut alors mieux comprendre ce que circuler et habiter dans le parc habité dégradé veut dire. Entre paradoxes et possibilités, nous ne manquons pas de proposer des « petits exercices » pour élaborer la biographie d'une perception habitante, ou encore, pour suivre des pistes permettant d'envisager les fragilités comme ressources. Dans le feu de l'action et au creux des interactions on est contraints à faire de la loge de Mazarick un refuge inopiné. Cette situation va nous permettre de prendre in act la mesure des effets de l'intermittence et de l'illisibilité de l'action publique chez les habitants de Montceleux. Nous terminons pourtant ce chapitre en positif avec le compte-rendu de l'ethnographie des aires de jeux du quartier. Ces lieux de transition et d'expérimentation de la vie civile restent pourtant des lieux de détournement d'usages. Ce travail permet de les mettre en valeur en tant que ressources citadines et préfigure une partie de nos préconisations d'aménagement (développées dans le chapitre quatre). Ces airs de jeux sont des véritables miroirs de l'organisation socio-spatiale du quartier : ainsi, ils représentent une invitation, à peine voilée, à réaliser la place que la pluralité (de publics et d'usages) peut avoir au cœur de ce quartier « pauvre » de Sevran-Nord.

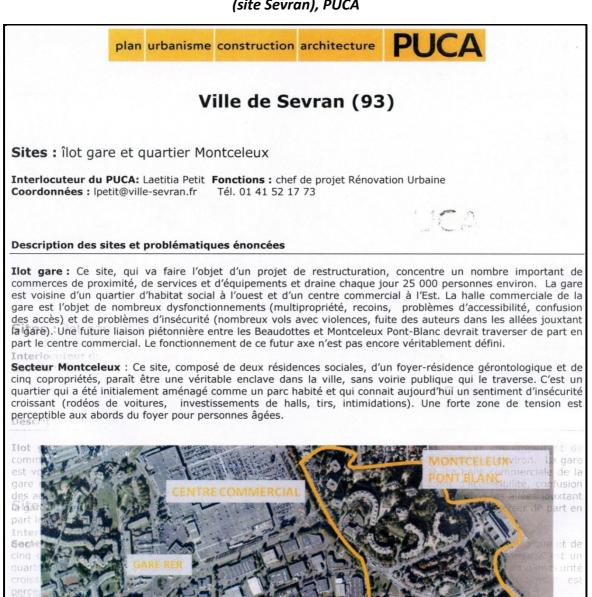
Dans le chapitre quatre (« *Cadre de vie, interactivité et action publique : rendre Sevran-Nord habitable* ») nous mettons l'accent sur les ressorts propositionnels et analytiques qui nous semblent incontournables pour envisager un « *passage à l'opérationnel* » teinté de conséquences. C'est enfin pourquoi nous réservons pour les conclusions les énoncés développés dans ce dernier chapitre.

Chapitre 1:

Sevran à la lumière de l'écologie urbaine sensible et du pragmatisme : du projet à la « boite à outils »

Le point de départ de ce travail pour nous a consisté à faire une proposition à l'appel aux projets lance par le PUCA :

Appel d'offre du Programme expérimental « Qualité et sûreté des espaces urbains » (site Sevran), PUCA



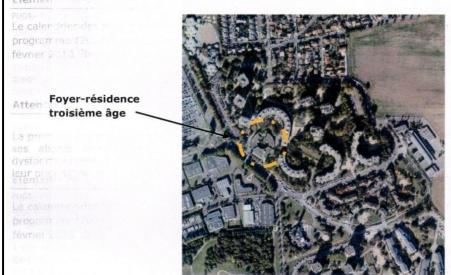
Eléments de calendrier du projet

Le calendrier des projets concernant les deux premiers sites se situe dans un horizon temporel dépassant celui du programme (2012-16). Le calendrier du secteur Montceleux est plus proche (début des études sur l'axe nord en février 2010, démarrage des premiers travaux en 2011).

Attentes vis-à-vis du programme

La première expertise portera sur l'ilôt Montceleux, avec un zoom sur le secteur du foyer-résidence troisième âge, ses abords immédiats et son interface avec les espaces publics alentours. Il s'agira d'analyser les dysfonctionnements, les enjeux de sécurité et de proposer des pistes d'action pour les types d'aménagements, leur priorisation et la manière de qualifier ces espaces en assurant la sécurité des occupants.

étudos sur l'axe nord en



La seconde expertise concerne l'ilôt gare. L'objectif est d'avancer dans la réflexion sur l'extension du centre commercial en traitant les questions d'accès, de fonctionnement et de sécurisation nécessaires pour permettre une ouverture de la liaison piétonne entre les quartiers Nord.

De telles analyses permettront d'identifier les ajustements ou consolidations du projet lui-même, dans le respect des orientations d'aménagement retenues. Ces deux études devront mobiliser des compétences mixtes en aménagement/urbanisme et en sociologie de l'espace public, compréhension des usages et dysfonctionnements d'un secteur.

a) Projet – réponse (positionnement et objectifs) de l'équipe « Urbanité, ambiances et écologie de l'ordre public », acronyme : « UrbAmbiancE »

Notre réponse à cet appel d'offre a proposé de développer une perspective interactionniste et sensible et faisant croiser les chemins de l'urbanisme et de la socio-anthropologie urbaine. L'idée étant d'envisager les rapports « ville – qualité des espaces – sûreté » aussi bien par leurs registres pragmatiques que par une connaissance attentive à l'enchainement de ces registres tant ordinaires qu'extraordinaires. Nous avons voulu mettre en vis-à-vis les épreuves situationnelles et contextuelles

façonnant la perception citadine et les politiques publiques projetées et/ou mises en place pour y faire face. C'est ainsi qu'on s'intéresse au passage du *trouble* (comme catégorie de base permettant d'analyser les questions d'insécurité quelle que soit l'échelle sans qu'il y ait rupture conceptuelle) à la *sûreté urbaine*. Au cours de ce passage, tôt ou tard, il sera question d'une *mise en confiance* et d'une *mise en ambiance* qui, par souci de réalisme et d'efficacité, ne pourront jamais rester imperméables aux conflits d'urbanité dont les troubles sont toujours un symptôme.

a.1) Du trouble à la sûreté urbaine

Par sa capacité à produire de l'insécurité et un éventail de sentiments et de troubles s'y rapportant, la question de la violence se pose aujourd'hui de façon accrue dans les espaces urbains. Violence et insécurité sont indissociablement le produit d'un milieu socio-spatial, des éventuelles inductions institutionnelles et des situations par lesquelles les acteurs vont construire une perception différenciée de ces phénomènes. C'est ainsi que se définissent des régimes d'attention (avec leurs zones de visibilité et d'ombre) et d'action qui vont concerner autant le citadin ordinaire que l'action publique. Les situations de trouble à l'ordre public ont été l'objet d'une transformation sémantique qui les a publicisées successivement en terme "d'insécurité", de "sentiment d'insécurité", puis "d'incivilités" (Body-Gendrot, 1998 ; Moser & Lidvan, 1991 ; Roché, 2002). Ces changements ne sont pas sans lien avec une évolution de la définition des enjeux que les politiques publiques s'estiment en devoir de résoudre (Bordreuil, 2002).

Cependant, à travers ces qualifications c'est la singularité des troubles qui est bien souvent gommée. La sémantique du danger qui se diffuse ainsi, n'est pas non plus exempte du processus cyclique d'inflation et de déflation symbolique auxquelles sont soumises les situations de risque et leurs représentations. Mettre au profit des citadins une *sûreté* relevant de « *la tranquillité et* [du] *partage des espaces collectifs* » (cf. appel d'offre), demande d'interroger le *trouble* comme expression événementielle et interactionnelle des épreuves urbaines (Breviglieri, Garcia Sanchez et alii, 2002; García Sánchez, 2010). Sa gestion ordinaire à travers le recours à l'autorité et son ancrage dans des écologies urbaines dont l'échelle est variable (gares, places publiques, cours d'immeubles, arrêts de bus...) peuvent être interrogées de façon concomitante.

i) Le trouble ciblé : vigilance, surveillance, contrôle

Pour le citadin, le passage de l'incertain au danger dans un espace public urbain procède d'une évaluation in situ des logiques et des dimensions implicites et sensibles par lesquels une menace s'inscrit dans un cours d'action. Lorsque ces espaces sont stigmatisés, les usagers s'observent mutuellement et se prêtent attention avec une acuité renforcée. Dans ces épreuves, la compétence

de vigilance et ses dispositifs sont donc particulièrement sollicités par les citadins ordinaires dans leurs présomptions de victimes potentielles, mais aussi par les délinquants qui se donnent ainsi un moyen de "cibler" les agents ordinaires ou institutionnels de l'ordre public (García Sánchez, 2006a).

Cependant, dans les environnements où le danger est fortement présumé, la vigilance ne suffit pas nécessairement (ou seulement) pour discerner le caractère raisonnable ou déraisonnable de l'alerte (Chateauraynaud, F. & Torny, D., 1999). La vigilance passe alors le plus souvent à sa « vitesse supérieure » : la surveillance. Une phénoménologie de la suspicion apparaît : on repère des gestes inquiétants et des implicites cognitifs, on recense des « modus operandi » et on interroge des apparences et des qualifications fortement marquées par les stéréotypes sociaux. Décrire l'ambivalence et l'adaptabilité de cette compétence nous sert ici à identifier un aspect problématique qu'on aurait tort de négliger : la montée en généralité de la vigilance en tant qu'exigence sociétale, encourage l'entretien d'une sociabilité de surveillance. Cette sociabilité particulière met à l'épreuve l'hospitalité urbaine et conforte en termes moraux le traitement sécuritaire des troubles ordinaires propres à l'usage des espaces publics. Lorsque la sociabilité de surveillance prime comme disposition civile dans l'usage des espaces publics, le sentiment d'être prémuni ou démuni face à l'éventualité d'être une victime devient paradoxalement plus ambigu. Ainsi, l'exemple des ensembles résidentiels sécurisés (comme les gated communities) montre que parallèlement à l'encouragement d'une « sociabilité riveraine », dans l'établissement de rapports avec le « dehors », les voisins restent tiraillés entre la sauvegarde du monde du soi et l'identification d'une étrangéité présumée d'emblée « dangereuse » (Capron et alii, 2006). Il s'agit bien ici de l'un des dilemmes moraux de la vigilance : la compétence de prévention ne peut se révéler utile que par ses effets de répression. C'est ainsi que se justifie et se légitime le glissement pragmatique de la surveillance au contrôle (Garcia Sanchez, 2004).

ii) Territoires et dispositifs

Dès 1995, en France la *Loi d'Orientation et de Programmation relative à la Sécurité* (LOPS), inscrit dans la réglementation l'idée d'une évaluation des espaces aménagés en fonction de leur capacité à être surveillés. En 1997, le Ministère de l'Intérieur crée les Contrats Locaux de Sécurité (CLS), dans le but de donner un cadre clair aux partenariats noués autour de la question sécuritaire. La mise en place "d'instances territorialisées de concertation" comme les Conseils de Prévention de la Délinquance devenus CLS, donne un cadre à l'implication renforcée des maires dans la sécurité locale.

Ce dispositif s'inspire du travail de Jane Jacobs (1961) qui s'appuie sur sa pratique quotidienne d'un downtown new-yorkais pléthorique des usages hétérogènes pour rendre compte de la façon dont la

sûreté peut émerger comme critère de succès pour un quartier urbain. Oscar Newman (1972) modélise ensuite cette approche en prônant le classement de l'espace urbain en unités de voisinage dont le statut repose sur le niveau de surveillance qu'exercent les habitants. O. Newman passe ici d'une approche écologique de l'ordre public, à la production d'un modèle sécuritaire qui se légitime paradoxalement par des appuis écologiques (Boissonade et Ratouis, 2005).

Dans une version affaiblie, l'extension de ce modèle va se traduire en France, par les politiques de résidentialisation. Celles-ci tentent d'introduire de manière systématique une distinction claire entre espace public et privé³. Progressivement appliquée dans les ensembles d'habitat social, apparaît toute une panoplie de signes de segmentation (haies, barrières, portes à codes,...). Elle est souvent présentée comme la seule alternative à la dégradation des quartiers d'habitat social et au sentiment de déréliction de leurs habitants. Partant du constat que c'est sur une micro-écologie précise que les troubles vont s'engendrer, la résidentialisation se veut réparatrice, soucieuse de chaque difficulté. Pourtant, ces opérations frappent d'abord par leur homogénéité. Si les réponses urbaines sont si semblables, c'est que les objectifs poursuivis ont été souvent limités à la question de l'insécurité (Tabet, 1999). Pourtant, les émeutes de 2005 en France ont été particulièrement importantes dans les lieux ayant bénéficié justement des politiques de Rénovation Urbaine, terrain d'expérimentation des pratiques de résidentialisation. (CEVIPOF – CSO, 2006). Les Contrats Locaux de Sécurité font preuve de la même homogénéité que celle constatée pour les pratiques de résidentialisation. Certes, les formes de concertation hiérarchisées des CLS encouragent un certain conformisme administratif. Mais leur caractère générique montre surtout que, là aussi, c'est un certain type d'insécurité qui est traité, plus proche d'une lutte contre les sources symboliques du sentiment d'insécurité, que des causes avérées des violences et des délits (Akrich et alii, 2001).

Les dispositifs de "surveillance communautaire" ou de "surveillance partagée" (diffusion câblée des images des caméras à l'ensemble de la population riveraine) se développent en s'appuyant sur des législations prohibant les rassemblements, notamment dans les halls d'immeuble (Loi pour la sécurité intérieure, 2003) ainsi que sur les travaux menés par des experts en sécurité, tels ceux du Comité Européen de Normalisation (CEN). Celui-ci proscrit potentiellement tout angle de rue, prohibe "l'existence de zones aveugles permettant à des agresseurs de se cacher" (Garnier, Moreau de Saint-Martin, 2001)⁴ et préconise les impasses (autosurveillées par les riverains). Dans la société

³ Un manuel édité par la fédération des sociétés d'HLM et destiné aux bailleurs sociaux, précise les enjeux de ces actions: "l'immeuble posé à l'origine sur des espaces aux fonctions indéterminées, provoquant fréquemment des conflits d'usage et des dysfonctionnements techniques, générant un sentiment d'insécurité, peut devenir [grâce à la résidentialisation] objet d'appropriation de la part de ses habitants ; les habitants savent où commence leur 'chez eux' et qui gère quoi. (...) "Qui fait quoi et où ?" est donc la première question que se posent les gestionnaires une fois clarifié le statut de chaque espace" (Launay, Royer-Vallat, 1992)

⁴ Le CEN dispose d'un comité technique "Prévention de la malveillance par l'urbanisme et la conception des bâtiments".

de contrôle chacun est susceptible de porter atteinte à son équilibre fragile : tandis que "la discipline architecture un espace, (...) la sécurité va essayer d'aménager un milieu" (Foucault 2004).

a.2) Approche écologique de l'urbain, de l'urbanisme et de l'ordre public

Face à la demande de « concilier qualité et sûreté de l'espace urbain afin de ne pas dénaturer les qualités larges de confort et d'usage » formulée dans l'appel d'offres, notre proposition met en avant une perspective écologique de l'urbanité, des ambiances et de l'ordre public. Cette proposition mise sur nos compétences scientifiques, professionnelles et interactionnelles tout autant que sur notre expérience dans la réflexion et l'expertise de terrain. Si « la gouvernance des villes demeure sous la pression de la demande de sûreté "5, l'intelligibilité de la manière dont cette demande se construit et évolue, reste une question centrale pour des raisons non seulement cognitives mais aussi pragmatiques.

Pour y répondre, notre perspective tient compte des épreuves situationnelles et contextuelles qui façonnent la perception citadine, tout autant que des politiques publiques projetées et/ou mises en place pour y faire face. C'est ainsi que le projet UrbAmbiancE, face à appel à la constitution d'un pôle de compétences socio-urbaines et de maîtrise d'œuvre sur le thème de la sûreté urbaine, se construit sur la base d'un double intérêt.

- → D'une part, il s'agit d'actualiser, par la mise à l'épreuve du terrain (le quartier Montceleux et le pôle-Gare Sevran-Beaudottes, les deux sites présélectionnés par le PUCA dans la ville de Sevran) les outils réflexifs et empiriques qui nous ont permis de contribuer au développement d'une perspective sensible et interactionniste au cœur de l'urbanisme et de la socio-anthropologie urbaine.
- → D'autre part, c'est une opportunité pour échanger nos résultats, nos réflexions et nos questionnements avec d'autres collègues du monde de la recherche et des praticiens. Ce qui, dans la perspective d'avancer sur des interrogations communes avec les acteurs de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'univers associatif et du citadin lambda, tous protagonistes de la fabrique de l'urbain, n'est pas la moindre des choses.

Sur le plan méthodologique nous privilégions *l'interdisciplinarité à l'œuvre*, c'est-à-dire à chaque expertise avancée, les compétences d'au moins un sociologue urbain et d'un urbaniste sont sollicitées, de sorte à croiser leurs regards et à (re)considérer leurs impressions (et leurs expressions) dans une perspective dialogique. De même, nous mettrons au profit de ce programme les possibilités auxquels donne accès le statut d'enseignant-chercheur titulaire (maître de conférence dans les

_

⁵ Le programme « Territoires urbains et sûreté » du PUCA partait déjà en 2007 de ce constat.

universités et maître assistant en école d'architecture) en incitant la participation des étudiants du génie de l'aménagement, des masters et de doctorat dans les enquêtes nourrissant nos expertises⁶.

L'ordre public représente une catégorie d'autorité du monde institutionnel, mais constitue également une catégorie d'action propre à l'écologie urbaine. Relevons alors le défi de réfléchir sur l'organisation sociale dans les espaces urbains à travers cette catégorie pour explorer les modes d'articulation entre les institutions et les « cultures de rue ». Il s'agit ainsi de *prendre en compte les procédures d'intéressement mutuels, les formes ordinaires d'interactivité et la fabrication d'ambiances architecturales et urbaines permettant aux citadins d'affirmer les engagements de respect, de composition et de distance minimale qui les rendent fiables (ou non) l'un pour l'autre. Il ne s'agit pas d'un ordre naturel qui devrait s'accomplir dans chaque acte quotidien, quitte à faire appel à un dispositif sécuritaire où les conventions se font valoir uniquement par leur capacité à contraindre⁷. L'ordre public n'est donc pas le terrain d'expérimentation des lois créées pour le réguler, ni la « chasse gardée » des organismes (publics ou privés) de sécurité intérieure. L'ordre public est, avant tout, celui où un usage citadin qui n'est pas exempt de conflits se construit, tendu vers un horizon de coprésence et, autant que faire se peut, de convivialité.*

Il s'agit ainsi bel et bien de l'émergence d'une culture publique qui n'est pas exempte d'un travail d'évaluation des positionnements pris face aux exigences civiques. Une éthique citadine ne peut se généraliser qu'en s'appuyant sur la lisibilité d'espaces composés par des perspectives, des objets, des volumes, des signes et des activités ajustables aux usages urbains ordinaires. Il faut alors non seulement pouvoir compter sur un support normatif et un service efficace de maîtrise des situations conflictuelles, mais aussi et surtout tenir compte des effets de sa publicisation (souvent lente et progressive, autant culturelle que sociale) pour progresser vers un ordre public où la paix civile prime. Le défi consiste alors à mettre en œuvre les compétences nécessaires pour gérer en situation ce qui peut suspendre de manière radicale une paix civile qui est à l'origine de toute initiative de rassemblement. Contrairement aux architectures conceptuelles qui font de l'ordre une question soit de peur-coercition-organisation, soit d'utilité-calcul-action, ou encore d'adhésion-valeur-normes (Padioleau, 1986), l'écologie de l'ordre public tente de repérer les ouvertures et les interstices qui, entre ces trois triades, donnent lieu à une démarche conjointe d'organisation, d'adhésion et d'action, nécessaire pour que les formes élémentaires du lien civil et le vécu assuré des espaces de qualité s'imposent comme grammaire d'usage des espaces publics ouverts.

⁶ Il s'agit du master « Mutations des sociétés contemporaines » dans son volet « sociologie et anthropologie urbaines, environnement » et du Département de sociologie de l'Université de Paris Ouest Nanterre – La Défense.

⁷ « L'existence banale de l'ordre ne veut pas dire qu'il soit en quelque sorte « naturel ». Le problème est d'expliquer son maintien (...) Ce qui est remarquable dans l'ordre social ne réside pas dans son degré de perfection mais dans le simple fait qu'il puisse durer à un niveau raisonnablement tolérable » (Parsons, 1968).

i) Usage(s) de l'espace et conflits d'urbanité

La ville tend aujourd'hui à réorganiser fortement ses espaces publics et privés. Or, les formes de spécialisation de l'espace en classes génériques ne peut se faire qu'en soumettant à rude épreuve la condition citadine, caractéristique du devenir métropolitain. Cela va à l'encontre du côtoiement de populations, d'activités et des rôles hétérogènes par lequel se forge la construction sociale de l'urbanité (Joseph, 1998; Simmel, 1903). De ce fait, la distinction territoriale qui se réalise en termes univoques ou segmentaires néglige la multiplicité des registres (symboliques, sensibles, topologiques, pratiques...) qu'appelle la gestion de la porosité des espaces et des publics.

Dans la lignée des travaux initiés par J. Jacobs, mais en prenant une toute autre direction que O. Newman, L. Lofland (1970, 1988), est l'une des premières à travailler sur les spécificités du « selfsetting » des espaces publics et ses problèmes statutaires. Sa différentiation entre le « public realm » (le domaine public), le « private realm » et le « parochial realm » (le domaine communal/communautaire) sert à distinguer, à l'intérieur dans les espaces aménagés, les qualités de proximité et d'étrangéité qui, autant par l'usage que par la gestion des espaces, vont orienter l'ajustement entre formes sociales et formes spatiales. Le "vivre ensemble", loin d'être un simple problème d'équilibre résidentiel que garantirait la mixité, se révèle être alors un "processus de frottement permanent entre les groupes sociaux, qu'il faut impulser et garantir" (Béhar, 1997). Malgré les injonctions institutionnelles à la mixité, force est de constater que la production des situations "urbaines" se fait moins par le suivi du script réglementaire, civilisateur ou idéal-typique de l'urbanité que par le déploiement échelonné et variablement maîtrisé de ses conflits. Un certain réalisme méthodologique et contextuel inviterait à reconnaître dans les épreuves ordinaires, historiques, gestionnaires et politiques de l'urbanité, les enjeux multiples et complexes qui se dégagent de l'interaction entre lieux et liens.

Appréhender l'urbanité à travers ses formes et ses conflits permet de comprendre la façon dont la dynamique interactionnelle propre à la sociabilité et aux pratiques démocratiques est éprouvée. Par ce biais, des issues autant pacifiques qu'autonomes peuvent ou non être trouvées. Il faut cependant que la grammaire sécuritaire puisse s'accompagner d'autres formes de perception et d'action qui encouragent des compétences de négociation, de coordination et de coopération. C'est dans cet horizon d'action que la ville peut devenir cité. Mais, même lorsqu'il s'agit de la forme citadine de l'urbanité, c'est-à-dire celle que l'on identifie par les usages hétérogènes des espaces publics, comment ne pas interpeller ses évidences ?

ii) Mise en confiance et mise en ambiance : des procédures aux processus

Percevoir la dimension publique des conflits d'urbanité appelle une réponse politique. Les acteurs publics présentent en général leur action de sécurisation des espaces comme une "réponse aux attentes" de leurs administrés. Or, le passage de ces demandes aux réponses à apporter, reste une boîte noire pour les acteurs, parce que ces réponses sont présentées comme seule alternative, donc légitimes. Partant de ce constat, il s'agit de faire fructifier par cette proposition nos réflexions menées de longue date sur ce sujet. Nous esquissons ainsi une méthodologie permettant de réinterroger des processus allant de la perception de troubles jusqu'à leur traitement en termes urbanistiques (en passant par leur formalisation en problèmes d'ordre public).

Devenir compétent face aux formes distinctes d'une sémantique de la peur dans des sociétés soumises aux effets de ce qui de plus en plus apparaît comme une sorte de « magma insécuritaire » suppose, à notre avis, d'essayer d'autres registres de connaissance et de reconnaissance du problème. En effet, il s'agit d'éprouver et d'apprendre à gérer les conflits d'urbanité où le lien civil est fragilisé ou ébranlé, les dispositifs civiques ne pouvant qu'occasionnellement imposer leur régulation (Cefaï & Joseph, 2002). Quelles sont alors les ressources et les épreuves qui participent à la mise en œuvre des politiques de sûreté dans les conditions de vulnérabilité (institutionnelle, sociospatiale, relationnelle) et de porosité propres aux territoires qui ne peuvent pas faire l'économie d'une certaine « appartenance publique »? Face aux troubles à l'ordre public, les réponses régulières apportées par les politiques de la ville et de sécurité oscillent entre un quadrillage administratif sécuritaire et un effacement de la scène publique ordinaire. C'est justement cette oscillation qu'il faut selon nous interroger sur des terrains contrastés, pour voir comment elle se coproduit dans les cours d'action, quelles topologies elle définit, quelles formes de cognition distribuée elle révèle, quelle capitalisation des réserves d'expérience mobilisées elle encourage.

La sûreté qui sert aussi à (re)qualifier les espaces urbains se *construit* en effet à partir des épreuves situationnelles et contextuelles qui façonnent la perception citadine, tout autant que par les politiques publiques censées y répondre. Il s'agirait aussi de saisir les sédimentations (perceptives, cognitives, pratiques, physiques, énergétiques) qui s'effectuent chez les citadins, les acteurs urbains et les espaces aménagés. L'intermédiaire majeur qu'est l'expert en sûreté joue évidemment un rôle crucial dans la qualification de cette demande et des réponses adéquates. Cependant, nous faisons l'hypothèse que cette entreprise de qualification commence dès la perception des troubles par les usagers et se poursuit tout au long de la chaîne qui va conduire cette demande jusqu'à la réalisation de dispositifs spatiaux destinés à répondre à cette demande.

L'approche des ambiances propose une alternative à d'autres approches de l'environnement urbain et se distingue aussi bien des problématiques de la gêne, du fonctionnel, du confort et du paysage. Elle se présente comme une voie originale donnant lieu à des démarches interdisciplinaires (au croisement des formes construites, des formes sensibles et des formes sociales), pluri-sensorielles (impliquant aussi bien le monde lumineux, sonore, thermique, olfactif, kinesthésique, tactile,...) et multi-scalaires (échelles urbaine, architecturale, design, ergonomique). En procédant de la sorte, cette approche fait valoir l'activité du sujet percevant et le rôle des pratiques sociales dans la conception sensible de l'environnement construit et rend possible une attention aux tonalités affectives de la vie urbaine (Augoyard, 1995; Thibaud et Thomas 2004).

b) Méthodes et corpus

Notre approche attentive aux formes plurielles de l'interaction et à la fabrication des ambiances a agit sur plusieurs fronts en termes de méthodes employées et de corpus d'enquête traités. L'inventaire exhaustif de documents permettant de comprendre les enjeux et de retracer l'historique a été accompagné d'un recueil de témoignages, de conversations et des débats aussi riche en donnés que difficile parfois à exploiter tant leurs méandres propositionnels peuvent diverger. L'observation de situations parfois problématiques a pu profiter du recadrage qu'apportent les visites et parcours commentés, ainsi que les comptes-rendus faits au creux des situations. L'élaboration de cartes mentales a aussi permis d'aborder la problématique par des rapprochements cognitifs qui permettent de restituer la construction partagée de représentations et perceptions d'un quartier.

b.1) L'enquête documentaire : mise en contexte, historicité des projets et relevés médiatiques

L'enquête documentaire s'est saisie d'une variété de formats d'information parfois dissemblables : projets municipaux et d'autres administration urbaines, études plus ponctuels, cartographie, photos, croquis, travaux universitaires, brochures, articles de presse, émissions audiovisuelles, etc. Ceci a permis d'avancer dans le travail de mise en contexte de la problématique à plusieurs échelles :

- → Celle du **repérage des « acteurs-ressource »** concernés et du **discernement de leurs cadres d'action** pour asseoir les coordonnées de l'enquête empirique,
- → Celle de la reconstitution de l'historique des projets et des expertises concernant les deux sites, ou encore

→ Celle de l'identification des événements plus ou moins visibles ayant marqué le devenir problématique de Sevran-Nord. Cette enquête documentaire profuse et diversifiée représente le ressort premier d'une approche écologique.

i) Récapitulatif de principaux rapports de recherche travaillés

I- Tableau récapitulatif général des principaux études, rapports et projets concernant la rénovation urbaine de Sevran-Nord

	Thème	Date	Auteurs	Implications dans la recherche
1	Etude socio-urbaine	2003		Observation, évaluation et description des stratégies délinquantes et de leur ancrage spatial. Repérage des zones, rues, barres d'immeubles les plus sensibles, notamment au regard de leur accessibilité à la population non-criminelle. Cartographie de l'insécurité.Caractérisation des délits et crimes, de leur fréquence, nature et déroulement (visible, discret). Propositions d'actions pour une réappropriation positive des espaces.
2	Etude commerciale SCET	2005 et 2011	SCET	Problèmes de sécurité incendie de la Halle Mandela. Question de la présence humaine pour la sureté des équipements. Constat d'une image d'insécurité du quartier qui perdure depuis les années 1990.
	Etudes du CSTB sur les anciennes Beaudottes (4 documents)			Espaces publics sources de plaisir pour les habitants qui regrettent néanmoins le manque de qualification de ces lieux et leur appropriation négative par les jeunes. Question de la sécurisation qui entraine des problèmes d'usage. Nécessité de co-production de l'espace public pour éviter sa dévalorisation. Problèmes de définition des espaces privés (résidentiels) et publics).
4	Projet de Rénovation Urbaine (Convention+Compil plan+Cahier de recommandation+Etude videosurveillance (2))		Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint- Denis Service de prévention et de	Le diagnostique se consacre entièrement à la question de la sécurité relativement aux rénovations engagées ou projetées par la municipalité. Conception des espaces et des équipements urbains : circulation et intervention des forces de l'ordre et des secours ; problème de l'éclairage public et de la lisibilité urbaine. Gestion urbaine de proximité : vidéosurveillance ; procédures d'enlèvement rapide des véhicules en voie d'épavisation ; propreté et salubrité des voies publiques ; question des matériaux susceptibles d'être utilisés par les délinquants comme projectiles ou comme armes. Mise en question des conditions de réalisation de la résidentialisation et de la requalification urbaine. Critique, notamment, de la mise en place de système défensifs sur les voies d'accès quand la délinquance est surtout due à des problèmes économiques et sociaux. Terme principal qualifiant les actes délictueux : « malveillance ».

5	Lecture de sûreté du projet pôle gare	Juillet 2006		Le diagnostique se consacre entièrement à la question de la sécurité. Evaluation des trafics et pratiques délinquantes bien encrées et des enjeux de territoires engendrés par la rénovation urbaine. Projet de l'équipe Dubus Richez comme ressource de pacification. Evaluation des détournements d'usages possibles et des modalités de gestion de ce territoire. Problème de la mise en place et du stockage des vidéos de surveillance qui, centralisées, sont trop vulnérables. Franges du projet qui devront faire l'objet d'étude.
	Projet AMAR (prise en compte de la sécurité au sein du PRU			Importance du travail sur les ambiances urbaines « pour ne pas faire de la sécurité le seul moteur du changement ». Subordination de la question sécuritaire à l'ambiance du quartier fondée par : des équipements urbains, l'animation et la programmation à l'échelle du quartier, la gestion urbaine et les développement social du quartier et de la communication urbaine. Analyse de la situation sécuritaire par rapport à : la prise en compte de la sécurité dans le projet de rénovation de 2006, la criminalité effective, l'approche de la question sécuritaire par les acteurs locaux.
7	Projet pôle gare	2007	Plaine de France	Entrée Sud de la Halle et aménagement de la place de la gare des bus.
	Démolition de la halle Mandela	2008		Estimation du coût et diagnostique de la démolition (277 000 € HT). Pas de traitement de la question de la sécurité. Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu.
9	Projet extension du CC	2010		Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. Problème des recoins comme cachettes. Eclairage de la gallerie et vidéosurveillance reliée directement au PC sécurité du centre. Trinôme pour la coordination de la sécurité : ville-SNCF-Centre commercial. Problèmes de sécurité incendies. Propositions de requalification des espaces.
10	Projet pôle image	2010		Evocation de la 'mauvaise image' de la ville qui dessert le dynamisme culturel. Nécessité de protéger l'image du nouveau pôle.
	Dossier d'étude de résidentialisation de Toit et Joie Pôle gare/ APS	2011		Redéfinition de l'entrée Ouest rue Conrad : Remettre sur rue la médiathèque+mur végétalisé et autre parement résidentialisateur+ clôture à l'angle nord-ouest.

II- Tableau récapitulatif des principaux études, rapports et projets concernant la rénovation urbaine de Sevran-Nord

Variables : Traitement de l'insécurité/ Temporalités/ Espaces publics.

	Traitement de la question de la (l') (in)sécurité	Temporalités	Espaces publics		
			Formes	Usages	
1. Etude socio-urbaine Landauer, CDCités et ACTIS 2003 Ville de Sevran- GPV Aulnay sous bois /Sevran (103 pages)	Observation, évaluation et description des stratégies délinquantes et de leur ancrage spatial. Repérage des zones, rues, barres d'immeubles les plus sensibles, notamment au regard de leur accessibilité à la population non-criminelle. Cartographie de l'insécurité. Caractérisation des délits et crimes, de leur fréquence, nature et déroulement (visible, discret). Propositions d'actions pour une réappropriation positive des espaces.	lieux des études, projets et dispositifs de concertation mis en place. 2. Diagnostique socio-spatial. 3. Scénarios d'intervention. Présentation du diagnostique 3 juillet et 7 septembre 2003.	proportion d'espaces publics.	Les limites entre privé et public étant mal définies, les usages et volontés d'usages des individus divergent. Appropriation négative de ces lieux due à ce vide de définition. Demandes de privatisation.	
2. Etude commerciale SCET 2005 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (63 pages modèle PowerPoint)	Problèmes de sécurité incendie de la Halle Mandela. Question de la présence humaine pour la sureté des équipements. Constat d'une image d'insécurité du quartier qui perdure depuis les années 1990.	programmation pour construire les		Usages des équipements, animation des espaces publics et commerce.	
	Comparaison entre la situation au 7 décembre 2005 et en juillet 2006. Constats d'améliorations liées à la rénovation urbaine engagée et insuffisances. Enquête sur le 'sentiment' des habitants en rapport avec la criminalité effective et à l'action des autorités. Evaluation de changements.	décembre 2005. Second diagnostique en marchant juillet	Beaudottes.	Espaces publics sources de plaisir pour les habitants qui regrettent néanmoins le manque de qualification de ces lieux et leur appropriation négative par les jeunes. Question de la sécurisation qui entraine	

				des problèmes d'usage. Nécessité de co- production de l'espace public pour éviter sa dévalorisation. Problèmes de définition des espaces privés (résidentiels) et publics).
4. Lecture de sûreté du projet pôle gare Icade Suretis Juillet 2006 Mission de sûreté urbaine Etude AVant Projet du projet Dubus Richez (19 pages)	Le diagnostique se consacre entièrement à la question de la sécurité. Evaluation des trafics et pratiques délinquantes bien encrées et des enjeux de territoires engendrés par la rénovation urbaine. Projet de l'équipe Dubus Richez comme ressource de pacification. Evaluation des détournements d'usages possibles et des modalités de gestion de ce territoire. Problème de la mise en place et du stockage des vidéos de surveillance qui, centralisées, sont trop vulnérables. Franges du projet qui devront faire l'objet d'étude.	juillet 2006.	Pôle gare.	Confusion entre les espaces publics et privés. Absence d'autorité régulatrice sur le site. Nécessité de contrôler les flux piétons pour éviter les 'traversées sauvages'. Nécessité d'une signalétique claire pour montrer au piéton que son arrivée a été 'préparée'- renforce les volontés d'appropriation positive de l'espace.
	Importance du travail sur les ambiances urbaines « pour ne pas faire de la sécurité le seul moteur du changement ». Subordination de la question sécuritaire à l'ambiance du quartier fondée par : des équipements urbains, l'animation et la programmation à l'échelle du quartier, la gestion urbaine et les développement social du quartier et de la communication urbaine. Analyse de la situation sécuritaire par rapport à : la prise en compte de la sécurité dans le projet de rénovation de 2006, la criminalité effective, l'approche de la question sécuritaire par les acteurs locaux.	Beaudottes (étude CSTB) qui permet de mieux connaître les perceptions, les attentes, les ressources locales et les écueils à éviter à l'échelle du projet d'ensemble. Juillet 2006- Lecture de sûreté du pôle gare (étude Icade Suretis), qui manque d'information sur la		

		technique de l'ANRU qui constate les faiblesses du projet de Rénovation urbaine de Sevran dans le champ de la sécurité. Rapport de l'atelier AMAR 31 juillet 2007.		publics. Question des éléments matériels délimitant ces espaces (l'exemple des dalles).
6. Conception et aménagement du pôle gare de Sevran Beaudottes Dubus Richez et Berim 14 septembre 2007 (28 pages)	Présentation visuelle des aménagements à réaliser. Pas de traitement discursif de la sécurité.	14 septembre 2007- rendu de rapport, propositions d'aménagements comparatives (s'appui sur des réalisations d'autres villes).	Pôle gare.	Espaces piétons, voies de circulation, place centrale du pôle gare. Adaptation des équipements urbain aux usages.
Urbaine Sevran- Cahier de recommandations pour les espaces publics des quartiers Rougemont, Montceleux, Pont- Blanc, Beaudottes Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis	laireulation at intervention des forces de l'ordre et des	par courrier pour procéder à une lecture de sûreté du projet de Rénovation urbaine de Sevran. Octobre 2007- Rendu du rapport.	publics des	Redynamiser les espaces publics pour assurer une forte pression sociale. Diverses propositions d'aménagements. Concertations avec les habitants nécessaire pour valider les modifications d'usages liées au Renouvellement urbain. Nécessité de définir clairement les limites des espaces privés et publics.
	Halle Mandela: problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. Problème des recoins comme cachettes.	Pas de dates précisées.	Centre commercial Beau-	Consommation, divertissement, commerce.

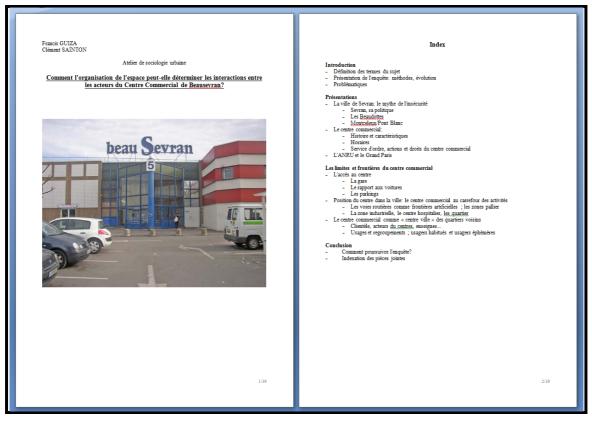
faisabilité Les architectes CVZ et Ségécé 2008 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (9 pages)	Eclairage de la gallerie et vidéosurveillance reliée directement au PC sécurité du centre. Trinôme pour la coordination de la sécurité : ville-SNCF-Centre commercial. Problèmes de sécurité incendies. Propositions de requalification des espaces.			Nécessité de dynamiser l'activité économique du secteur. Nécessité de canaliser le trafic piétonnier et de marquer la séparation entre l'espace public et l'espace commercial.
9. Projet de démolition de la Halle Mandela losis Conseil 19 mars 2008 Société d'Aménagement Economique et Social (7 pages)	Estimation du coût et diagnostique de la démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. Seule suggestion: la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu.	démolition : diagnostique amiante ;		Circulation, commerces, habitations et structures scolaires et sociales mitoyennes.
10. Projet n°514 de rénovation urbaine Sevran- Montceleux Pont Blanc 13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche)	Risques de sécurité et de vandalisme sur les chantiers prévus pour la rénovation. Programme de résidentialisation et de désenclavement comme réponse à l'insécurité.	décembre 2008.		Projet de convention qui prévoit un programme d'aménagement des espaces publics de tous les secteurs que recouvre le quartier.
11. Synthèse d'un avant projet pôle image et signes UDH 2010 (5 pages scannées)	Evocation de la 'mauvaise image' de la ville qui dessert le dynamisme culturel. Nécessité de protéger l'image du nouveau pôle.	Synthèse d'avant-projet- 2010.	et signes.	Construire une structure culturelle permettant, dans le cadre du Grand Paris, de désenclaver la ville de Sevran.

				Renouer avec le passé industriel de la ville notamment par la photographie (Cf. Usines Kodak). Faire participer la population et valoriser ainsi la ville, en faire un symbole de fierté. Réunir les différentes génération notamment autour des problématique de l'histoire et de la mémoire de la ville. Dynamique interculturelle. Lieu de détente, de plaisir.
12. Etude commerciale SCET 2011 (12 pages)	Prend appui sur le diagnostique Landauer. Insécurités qualifiées en termes de dysfonctionnements gênant l'activité économique de la Halle. Propositions d'actions visant notamment à contrer l'introversion des commerces et à améliorer la visibilité des recoins, angles morts etc. (importance de l'éclairage). Evaluation des recours possibles aux forces de l'ordre. Question de la sécurité incendie.	·	Centre commercial Beau- Sevran.	Consommation, divertissement, commerce. Nécessité de dynamiser l'activité économique du secteur.
13. Dossier d'étude Projet de résidentialisation Toit et Joie A&B architectes Mars 2011 (11 pages modèle PowerPoint)	Dossier de plans pour l'amélioration des façades extérieures. Pas de traitement de la question de la sécurité.	Mars 2010.	Beaudottes groupe de 132 logements.	Non renseigné.

ii) Travaux universitaires :

Pendant l'année scolaire 2010-2011 l'Atelier d'études en sociologie urbaine correspondant à la dernière année de licence (L3) de l'Université Paris Ouest Nanterre – La Défense a été consacré au travail sur des thèmes concernant le projet UrbAmbiancEs à Sevran. Plusieurs dossiers d'enquête sont issus de cette expérience, à l'origine pédagogique, mais dont une partie de démarches et de résultats a servi parfois à nourrir les descriptions, les illustrations et analyses du projet UrbAmbiancEs sur Sevran-Nord:

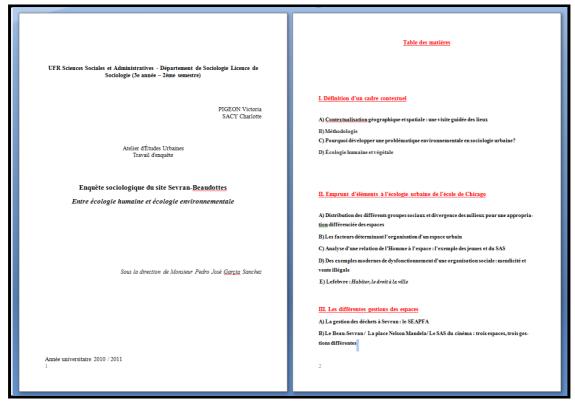
(1) Comment l'organisation de l'espace peut-elle déterminer les interactions entre les acteurs du Centre Commercial de Beausevran? Francis Guiza et Clément Sainton(41p.)



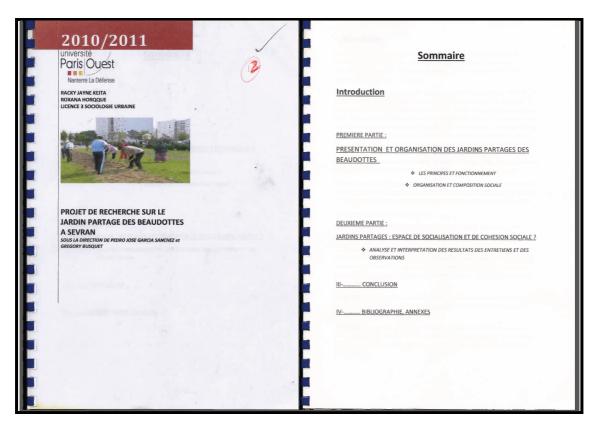
(2) Les aires de jeux dans un quartier défavorisé : le cas du quartier Montceleux, Sevran, par Typhaine Blondeau et Aurélie Lecomte (62p.).

Jyphaine BLONDEAU Aurélie LECOMTE	SOMMAIRE Introduction
LE JEU DANS L'ESPACE URBAIN	1) Situation actuelle
<u>Les aires de jeux dans un quartier défavorisé</u> Le cas du quartier <u>Montceleux,</u> Sevran	II. Une ethnographie des aires de jeux
1	III. Vivre l'aire de jeux : L'aire de jeux, comme espace de yie

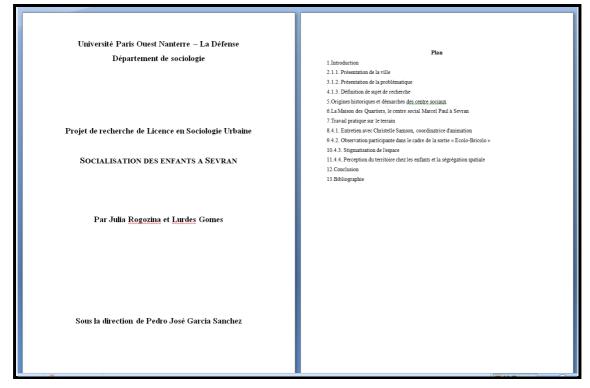
(3) Entre écologie humaine et écologie environnementale : enquête sociologique du site Sevran-Beaudottes, par Victoria Pigeon et Charlotte Sacy (39p.).



(4) Sur le jardin partagé de Sevran-Beaudottes par Racky Keita et Roxana Horqque (32p.)

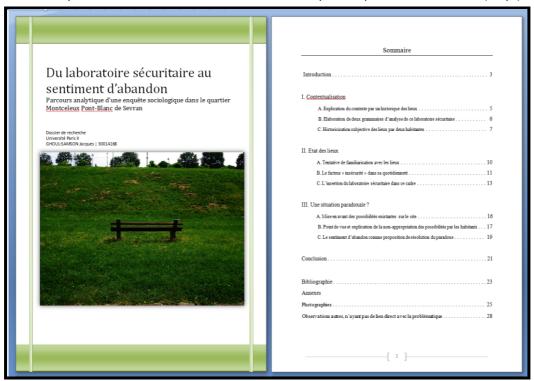


(5) Socialisation des enfants à Sevran par les activités du centre Social Marcel Paul par Julia Rogozina et Lurdes Gomez (27p.)

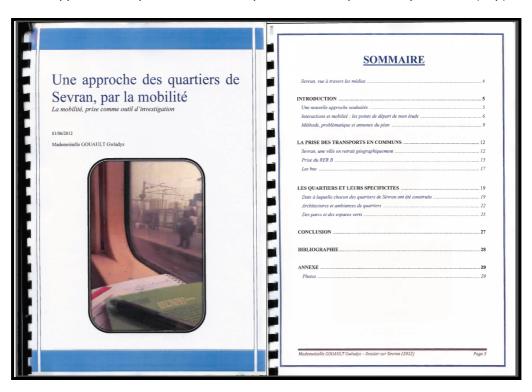


Deux travaux de l'Atelier d'études en sociologie urbaine correspondant à l'année 2011-2012 ont également été faits dans le cadre de l'enquête UrbAmbiancEs :

(6) Du laboratoire sécuritaire au sentiment d'abandon. Parcours analytique d'une enquête sociologique dans le quartier Montceleux Pont-Blanc de Sevran par Jacques-Ghoul-Samson (28 p.).

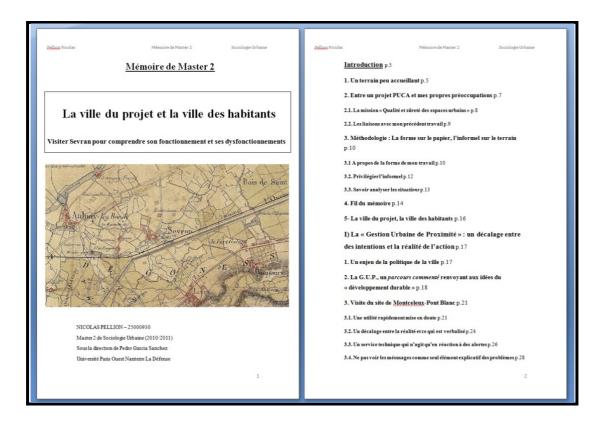


Une approche des quartiers de Sevran par la mobilité, par Gwladys Gouault (33p)



Un mémoire de Master 2 « Mutations des sociétés contemporaines » a été aussi réalisé :

La ville du projet et la ville des habitants : visiter Sevran pour comprendre son fonctionnement et ses dysfonctionnements, par Nicolas Pellion (73p.)



En outre, M. Hervé Teboule, directeur du Centre social Marcel Paul de Sevran-Beaudottes, M. Prieto, directeur du Club de prévention « Arrimages » et M. Chirani, Délégué du Préfet à l'égalité des chances du 93, trois des principaux acteurs institutionnels rencontrés à Sevran dans le cadre de l'enquête, ont accepté de participer comme invités au séminaire « *Démocraties urbaines : politiques, projets et conflits d'urbanité* ». Leur participation dans ce séminaire qui a lieu au sein du Master 2 professionnel « Action publique, action sociale » (APAS) et du Master 2 recherches « Mutations des sociétés contemporaine » de l'UFR « Sciences sociales et Administratives » (SSA) s'est fait dans des séances différentes des années 2010-2011 et 2011-2012. Leurs interventions ont donné lieu à des riches débats avec les étudiants, ainsi qu'à un enregistrement – transcription des séances et des débats qui ont également nourri notre enquête en nous permettant de revenir sur des aspects peu ou pas abordés lors des entretiens approfondis réalisés avec chacun d'entre eux.

iii) Rélévés mediatiques

Saint-Denis », France Biladi

25 mars 2011:

d'une perquisition », Le Parisien

« 15 kilos de cannabis découverts lors

« Je me serais cru dans Robocop »,

Un grand nombre de dossiers et de reportages médiatiques sur Sevran ont été compilés entre octobre 2010 et juin 2013. Ci-dessous un tableau indicatif de ceux qui ont en particulier retenu notre attention dans la période allant du 16/10/2010 au 15/07/2011, classés en trois thématiques : « Trafic et insécurité », « Politique et Action publique » et « Modes de vie » :

Thématique Focus sur un article 17 articles « Trafic et insécurité » Les trafiquants se disputent Sevran 30 novembre 2011: « Les fouilles d'immeubles par la police seraient illégales » Le Parisien 20 mars 2011: « Tirs en plein jour à Sevran », Le vmnase M. Baquet Parisien 21 mars 2011: « Tirs de kalachnikov dans une cité de Sevran », Le Parisien « Tirs de kalachnikov à Sevran (93) », Le Figaro « Tirs de kalachnikov à Sevran », 20 minutes 22 mars 2011: « Les trafiquants disputent de Sevran », L'Express 23 mars 2011: Une vaste opération policière a eu lieu ce lundi après des échanges « Nouvel épisode de violences à de tirs à Sevran sur fond de règlements de compte liés au trafic de Sevran, point névralgique du trafic de drogue. drogue », 20 Minutes 24 mars 2011: 22/03/2011 « Vaste opération policière à Sevran », L'Express « Sevran : Des jeunes tirent à balles au beau milieu de la cité », Mondial Infos « Un CRS tire sur un automobiliste », Le Parisien « Fait-Divers : Coups de feu en Seine-

L'Express

3 avril 2011:

« Sevran, à l'ombre des trafics », Le JDD

28 juin 2011:

« Plusieurs interpellations à Sevran après une nouvelle fusillade », Le Monde

13 Août 2011:

« 12 interpellations après une fusillade à Sevran », Le Figaro

24 novembre 2011:

« Sevran/ Hold-up: 6 et 8 mois de prison », Le Figaro

16 articles « Politique et Action public »

17 mars 2011:

« A Sevran, l'affront fait au Front de Gauche », L'Humanité

3 avril 2011:

« Le maire de Sevran, plaque tournante du cannabis, pour la légalisation », Le Point

« Le maire de Sevran pour la fin de la prohibition », L'Humanité

4 avril 2011:

« La pénalisation n'a pas empêché la consommation de masse », Le Parisien 5 avril 2011

« Légalisation du cannabis : que disent les partis ? » Europe 1

« Un maire plaise pour la légalisation », France 2

« Il faut légaliser le cannabis pour en finir avec les dealers », TF1

7 avril 2011

« N. Hulot se déclarent candidat mercredi à Sevran », Le Figaro

« Hulot se lance le 13 avril », Le

Cannabis: un maire plaide pour légalisation



Le maire de Sevran, Stéphane Gatignon, plaide pour la dépénalisatio de lutter contre les trafics

05/04/2011

Parisien

« Boorlo quitte l'UMP », Charente Libre

« N. Hulot se lance » Europe 1

« Dépénalisation du cannabis : une vraie mauvaise idée », L'Humanité

20 avril 2011:

« Le bilan peu stupéfiant du Préfet Lambert », L'Humanité

27 mai 2011

« Sevran, une ville de banlieue dont les caisses sont vides », Rue89

2 juin 2011:

« Le maire de Sevran réclame les casques bleus », Le Figaro

4 juin 2011:

« A Sevran, Claude Guéant assure que la police républicaine rétablira l'ordre », Le Monde

5 articles « Modes de vie »

16 novembre 2010:

« Transports, Sevran écœuré par Huchon », Le Figaro

21 novembre 2010:

« Seine-Saint-Denis : les bus des Courriers d'Île de France restent au dépôt », Le Parisien

24 avril 2011:

« Des travaux perturberont l'accès RER », Déplacements Pros

3 mai 2011:

« Sevran : Expulsion locative mouvementée », Le Figaro

25 mai 2011

« Révolte contre les charges à Sevran », Le Parisien

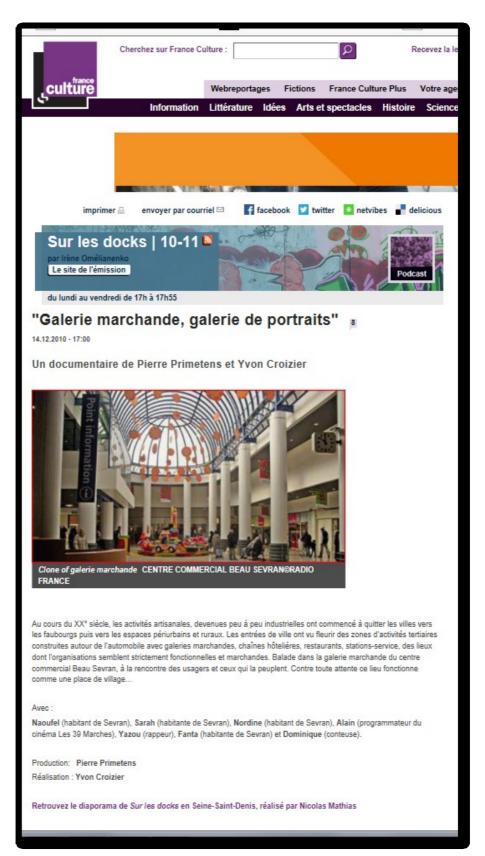
Révolte contre les charges à Sevran

La régularisation des charges passe très mai dans le quartier Montceleux-Pont-Blanc, q de 3000 logements à Sevran. Des locataires contestent les sommes réclamées au titre ou 2008, selon les secteurs.



25/05/2011

Parmi les émissions de radio où il a été question de Sevran – Nord pendant la période de l'enquête de terrain, celle consacrée au Centre Commercial Beau Sevran dans le programme « Sur les docks » de France Culture en décembre 2010 nous semble doit être soulignée/



b.2) Témoignages, conversations et observations

i) Observations ethnographique et valeur ajoutée de situations d'interactions : l'ethnographie coopérative et l'analyse des ambiances urbaines comme ressources

S'immerger dans le milieu d'enquête constitue l'un des piliers de la méthode ethnographique. Lorsque cette immersion tente d'articuler le faire au savoir de façon à ce qu'une interactivité cognitive issue singulière se mette en place, l'ethnographie devient *coopérative*⁸ Dans le contexte sevranais, il s'agissait pour nous de mettre à l'œuvre la valorisation et l'observation de l'expérience ordinaire, de la perception sensible et des situations d'interaction. Plus qu'une familiarisation ou une connaissance préalable du terrain, cette immersion permet à l'enquêteur - qui demeure somme toute un "étranger", le plus souvent de passage, de ne pas en rester à une position de surplomb mais d'éprouver en particulier les ambiances des lieux, de se confronter à leurs usages concrets, en un mot de pratiquer lui-même, *in-situ*, ces lieux, selon un principe de récurrence.

En ce sens, notre pratique des terrains sevranais, entre novembre 2010 et juin 2012, et toujours à plusieurs au sein de l'équipe, s'est faite dans différents contextes et situations dépendamment la plupart du temps du recueil des témoignages dont nous venons de faire état : traversées "en passant" pour se rendre à des rendez-vous ou réunions, visites commentées accompagnées par des acteurs locaux, arpentage attentif et expert des enquêteurs au cours de « dérives commentées »... Ces dérives commentées ont été réalisées à 2 ou 3 enquêteurs. Au cours d'une dérive, les enquêteurs découvrent et décrivent les lieux de manière à la fois spatiale et sensible afin de mettre en évidence leurs caractéristiques lumineuses, sonores, visuelles et thermo-aérauliques.

Cette fréquentation récurrente des lieux, en tant qu'enquêteurs mais aussi comme usagers du RER, clients du centre commercial ou simples passants, nous a notamment permis de percevoir progressivement la diversité des lieux et des ambiances qui composent les quartiers de Sevran, de ressentir l'insécurité diffuse liée au caractère désert de certains espaces ou à l'activité de traffic de drogue, mais aussi d'apprécier, par contraste, l'animation très localisée créée par les commerces et les transports aux abords de la gare.

Les « situations » observées lors de la pratique des terrains sevranais et du recueil des témoignages ont été consignées à l'aide d'un enregistreur numérique d'une part et sur le mode du carnet de bord d'autre part à travers la rédaction de comptes rendus de journée. Ces derniers permettent de relever

⁸ Ulf Hannerz (op. cit.) proposait d'« explorer la ville » par ce procédé permettant de redynamiser l'anthropologie urbaine par cette activation autre de l'observation participante tel que les ethnographes de l'Ecole de Chicago l'avaient pratiqué. Isaac Joseph avait également plaidé par ce recentrage pragmatiste d'une méthodologie qui permet ainsi de « repenser l'articulation entre gouvernement, expertise et gestionnaire, d'un côté et des publics qu'ils consultent et éclairent en retour » (Jolé, Tonnelat & Kornblum, 2007).

« à chaud » les observations réalisées alors que les enregistrements audio permettent d'analyser avec plus de recul les situations vécues. Ces enregistrements, à travers leur retranscription intégrale, permettent également de traduire le plus fidèlement possible la parole des enquêtés. Ces différents modes de consignation ont également été le support d'échanges de point de vue entre les différents membres de l'équipe.

*i*i) Entretiens approfondis et conversations informelles

Des entretiens approfondis, d'une durée variant entre une et trois heures, menés selon un mode non directif, ont été réalisés avec des acteurs clefs des sites Beaudottes et Montceleux. Ces entretiens ont été conduits, dans la mesure du possible par au moins deux enquêteurs. Une attention particulière a été portée à l'élaboration d'une relation de confiance entre enquêtés et enquêteurs permettant à ces derniers de suivre par l'intermédiaire des premiers « l'actualité sevranaise »et d'accéder à des ressources importantes.

Voici une liste, plus ou moins exhaustive, des entretiens approfondis faits auprès d'une diversité d'acteurs (élus, administratifs, techniciens, commissaires, représentants d'associations et habitants) sur les thématiques des politiques de sécurité, urbanisme et logement, gestion urbaine, action sociale et espaces publics.

Liste d'entretiens approfondis

Personne(s) interviewée(s)	Statut(s)
Marion AUBIN et Laetitia PETIT 1ère rencontre	Chefs du projet urbain de Montceleux et de Beaudottes
Marion AUBIN et Laetitia PETIT 2ème rencontre	Idem
Mr. KAMIRI	Directeur du pôle tranquillité publique
Mme. MARANO	Coordinatrice GUP
Lucie DENEZE	Développeur social Beaudottes
Mr. ANDREANI	Directeur Habitat
Mme. YOUNESI	Directrice Glycine
Mme. VULLIEZ	Directrice du développement économique
Mr. ROCHE	Gestionnaire SEMIPFA (Halle Mandela)
Mr. FRANCHITTO	directeur adjoint CS Montceleux

Mr. BLANCHET	Elu, 1èr adjoint, rénovation urbaine		
Mr. TEBOUL	Directeur Centre Social Beaudottes		
Mr. LAIN	Chargé sécurité médiateur		
Mr. ROQUES	Elu adjoint à la sécurité		
Mr. CHIRANI	Délégué au préfet		
Mr. BOSCHI	Service environnement au sein des services techniques/référent GUP Montceleux		
Mr. BICHLER et Mme. BONBON	Directeur et adjointe de la politique de la ville		
Mme. PETIT-CHARLES	Directrice du Centre Social de Pont-Blanc		
Mme. CHATELAIS	Représentante à Sevran du bailleur Batigère		
Mr. BLATTER	Président de l'amicale de locataires de la tour Belle Aurore		
Mr. SALOMON	directeur de l'école primaire montaigne		
Mr. OUIN, Mr. MARCHEBOUT, Mr. HAUWELLE	Service Parcs et Jardins		
Mr. GENOUCHE	Association Aurore		
Mr. PRIETO	Association Arrimages		
Gardien et Gardienne Mazarik	Bailleur Logirep		
Laetitia PETIT (3) et Lucie DENEZE	Développeuses urbaine et social - Sevran		
Marion AUBAIN 3	Développeuse urbaine à Montceleux		
Mr. LESHARP	Agent d'accueil du Cinéma		
Mr. MAALEM et M. Alain	Gérant et programmateur du Cinéma		
Mr. ZAPPINNI	Directeur des affaires culturelles		
Mr. CAZAU	Unité de prévention et de sécurité urbaine de la Direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine Saint Denis		
Mr. F.	Pharmacien à la Halle Mandela		
Mme. DERDAR	Amicale de locataire de Pont-Blanc		
Mme. RACADOT	Amicale de locataire de Montceleux		
Chris K.	Habitant des Beaudottes		
Atman F.	Ancien habitant de Montceleux		

Mr. FEDOUACH	Habitant du centre ville	
Mr. DESPLAN	Habitant de la Roseraie	
Mlle. K	Habitant des Beaudottes	

Soulignons également que les situations d'entretien constituent des ressources qui dépassent l'entretien lui-même. Le fait de rencontrer les acteurs sur les lieux où ils vivent ou travaillent permet de mettre en les acteurs en situation d'usage, de voir comment ils s'organisent spatialement ou, encore, de capter des formes précises d'interaction dans leur vie quotidienne. Lorsqu'un témoignage prend forme lors d'une situation d'échange conversationnel, la liberté de parole jouera le plus souvent en bénéfice de l'éclaircissement des propos et de la compréhension de situations auxquelles on a plus difficilement accès lorsque l échange ne permet pas de dépasser la forme entretien.

iii) Visites et parcours commentés

Toujours dans l'optique d'observer les acteurs en situation, nous avons réalisé des visites commentées du pôle gare et du quartier Montceleux avec certains d'entre eux. La visite commentée est une technique adaptée du « parcours commenté » (technique développée au sein du laboratoire Cresson) dont le but est de mettre dans une tension productive en termes de connaissance la perception, le mouvement et la verbalisation⁹.



Photographie prise lors d'une visite commentée réalisée à Montceleux, Hiver 2011

⁹ « La méthode des parcours commentés a pour objectif d'obtenir des comptes-rendus de perception en mouvement. Trois activités sont sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire » Thibaud, Jean-Paul (2001). La méthode des parcours commentés. In Jean-Paul Thibaud et Michèle Grosjean. L'espace urbain en méthodes. Editions Parenthèses, p. 82

A ce propos, on ne remerciera jamais assez les collègues du CRESSON et la mise au point méthodologique effectuée par Jean-Paul Thibaud. Cette technique d'enquête féconde par la mise en contexte des situations a réussi ainsi à s'introduire dans la « boite à outils » dont aujourd'hui se servent non seulement les chercheurs en sciences sociales travaillant sur l'espace, mais aussi les collectivités territoriales, la « gestion urbaine de proximité » (GUP) et d'autres dispositifs de travail socio-spatial.

Dans la plupart de ces visites, une consigne de départ a été de demander à l'enquêté de nous présenter les lieux en mettant en avant ses qualités et ses dysfonctionnement et ce en réalisant le parcours de son choix.

Au-delà de ces rencontres planifiées, les rencontres fortuites et les observations *in situ* ont été l'occasion d'accéder aux niveaux moins formels et notamment de pouvoir ainsi appréhender la continuité entre les régimes de l'ordinaire et de l'événement. Faire émerger ces autres facettes qui apparaissent comme autant de « failles » permettant d'engager une discussion est devenu une tactique d'enquête : passer par une question d'humeur, être là le jour où l'individu est disposé à répondre ; discuter à propos de leur usage du cinéma de Sevran ou des restaurants.... « Jouer sur les situations » (Boissonade, 2006) est apparu comme un outil méthodologique nous permettant d'ouvrir certaines portes, en particulier celles laissées fermées par les dealers abordés. « Faire sauter » ce premier verrou dans les interactions avec les « dealers », permettait plus facilement d'aborder des groupes dont ils font parti: le fait d'arriver à « prendre langue » avec au moins un d'entre eux permettait que nos visages ne soit plus forcement guettés surtout comme étant suspects. On était alors « *détronchés* », pour reprendre une expression utilisée par le Délégué du Préfet pour évoquer cette méthode qu'il semblait aussi avoir utilisé.

Visites commentées	Dates	Lieux
Développeuses urbaines et sociales	9/11/2010,	Beaudottes+Montceleux
	07/02/2011	
Elu rénovation urbaine	23/02/11	Beaudottes+Montceleux
Référent GUP Montceleux	01/03/11	Montceleux
Directrice Centre Social Montceleux	01/03/11	Montceleux
Responsable coordination des entreprises externes (parcs et jardins)	22/03/11	Montceleux
Dérives commentées	Dates	Lieux
Dérive Sandra, Pedro et Magali	23/02/11	Halle Mandela

Dérive Sandra, Pedro et Magali	28/02/11	Halle Mandela	
Dérive Sandra, Pedro et Magali	21/03/11	Montceleux	
Dérive Pedro et Magali	23/03/11	Halle Mandela	
Dérive Pedro et Sandra	16/04/11	Beaudottes+Montceleux	
Dérive Pedro, Nicolas et Jacques	19/11/11	Beaudottes+Montceleux	
Dérive Pedro, Nicolas et Jacques	06/02/12	Montceleux	
Dérive Nicolas et Margot	09/03/12	Beaudottes+Montceleux	
Dérive Pedro et Margot	15/04/12	Beaudottes + Pôle Gare	
Dérive Pedro et Gwladys	20/05/12	Pôle Gare -Beaudottes	

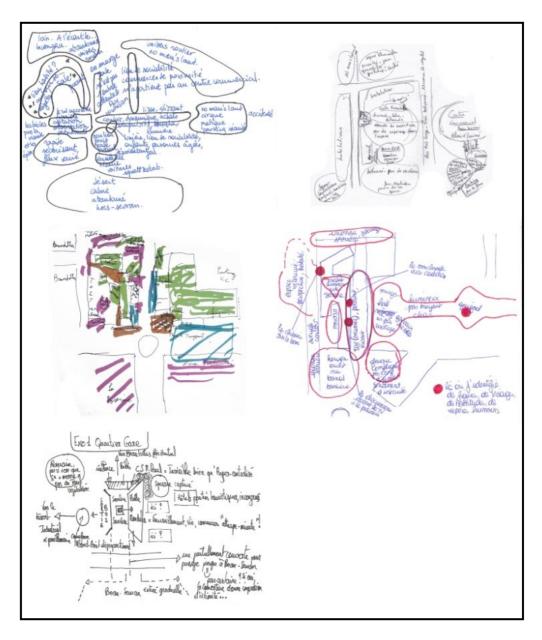
b.3) Construction partagée des représentations et perceptions des quartiers : les cartes mentales

Afin de capitaliser les différentes visites de terrain réalisées et de croiser les perceptions et représentations des différents enquêteurs, nous avons réalisé, de manière individuelle, sur le quartier Montceleux comme sur l'îlot gare des Beaudottes des cartes mentales (cf. Lynch, 1960 [969]). Ces cartes mentales sont basées sur la mémoire et les impressions ressenties sur ces lieux. Elles doivent être réalisées sous condition d'intuition et de rapidité. Dans un premier temps, il s'agissait de dessiner sur papier blanc, sous forme schématique ces deux quartiers en distinguant les différentes « unités d'ambiance » qui les composent et en les qualifiant à partir de mots, d'adjectifs et de verbes.. Une unité d'ambiance se distingue d'une autre par ses caractéristiques morphologiques, sonores, lumineuses, végétales ou usagères. Dans un second temps, il était question de reporter ces unités d'ambiance sur une carte en vue de pouvoir superposer les différentes cartes mentales réalisées. De plus, sachant qu'il nous a été demandé, au préalable, par la mairie de Sevran, sur l'îlot gare, de réfléchir à une requalification des entrées de la Halle Mandela, toujours individuellement, nous avons également qualifié à partir de mots, d'adjectifs et de verbes chacune des quatre entrées de la Halle. Les perceptions et représentations des quatre entrées de la Halle Mandela ainsi que celles des unités d'ambiances qui composent le quartier Montceleux et celui de l'îlot gare des Beaudottes ont été mises en commun par superposition sur des cartes

En plus de permettre de qualifier les quartiers étudiés à partir de leurs ambiances, ces cartes mentales sont à nouveau le support d'échanges de point de vue entre les différents membres de l'équipe et elles permettent de faire émerger des éléments de diagnostic. Afin de valider ces éléments de diagnostic internes à l'équipe mais aussi afin de révéler de nouveaux éléments et d'en décadrer d'autres, nous avons proposé aux développeuses sociales et urbaines, ainsi qu'à certains

habitants de réaliser l'exercice sur le quartier dont elles avaient la charge. Ainsi seize cartes mentales ont été faites sur le Pôle Gare-Beaudottes et sur Montceleux, dont voici un échantillon illustratif :

Echantillon des cartes mentales Pôle Gare-Beaudottes et Montceleux



c) Hypothèses, terrains et limites de la démarche UrbAmbiancEs à Sevran:

Pour finir ce chapitre descriptif à propos du projet, de son objet et de la « boite à outils » que nous utilisons, formulons les hypothèses qui ont orienté le travail, recensons les données de base

permettant d'identifier les terrains et énonçons les limites que nous avons rencontré pour mener cette enquête sur Sevran.

c.1) Spécificités organisationnelles, gestion de l'usure et interactivité « espaces-ordre-arènes » publics : des hypothèses – principes pour rendre Sevran-Nord habitable

Voici les hypothèses qui orientent le cheminement d'enquête et d'analyse de notre démarche :

<u>1ère</u> hypothèse: Le fait d'identifier et de (re)connaître les spécificités socio-spatiales, sociopolitiques et sensibles propres au pôle Gare-Beaudottes et à Montceleux permettrait d'envisager avec plus de réalisme l'organisation environnementale et sociétale promue par les projets de rénovation urbaine qui s'y mettent en place. Rien ne permet certes de présupposer que, du « réalisme » à l'efficacité, il y ait un passage direct. Néanmoins, adopter cette perspective face aux situations d'épreuve augmente les probabilités d'une action publique qui puisse porter à conséquence.

Le travail d'identification de singularités et de rapprochements cognitifs est aussi important que la reconnaissance de valeurs et de légitimités qui s'en dégagent. On gagne à, d'abord, les distinguer pour, ensuite, disposer des codes permettant de mieux les relier.

<u>2ème</u> hypothèse: Pouvoir considérer l'usure urbanistique et sa gestion comme des éléments concomitants au processus d'urbanisation des territoires permettrait non seulement de comprendre son rôle structurant dans la fabrication de la ville et de son habitat, mais aussi d'en tirer des conséquences incitatives permettant de mieux orienter son traitement. Cette usure reste, semble-t-il, l'un des impensés des quartiers pauvres à Sevran.

L'accoutumance à un environnement rendu autre par son usage ne devrait pas se substituer à la capacité régénérative que les acteurs engagés dans des dynamiques communes peuvent être en mesure d'y insuffler.

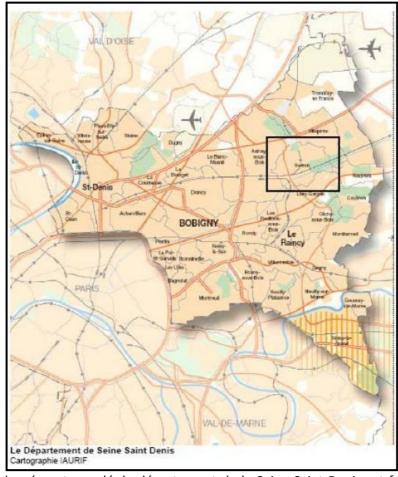
<u>3ème</u> hypothèse: Envisager en parallèle le travail sur les espaces publics, l'ordre public et les arènes publiques permettrait de préfigurer et d'entreprendre le cadre interactionnel nécessaire pour offrir des réponses intégrales aux conflits de l'urbain et de l'urbanité qui ont lieu au pôle Gare-Beaudottes et à Montceleux, Par ce biais, des mécanismes de coordination et l'apprentissage à propos du devenir citoyen du citadin pourront être, successivement, encouragés, organisés et structurés.

Les qualités socio-spatiales des lieux émergent souvent comme le résultat d'un processus d'ajustement organisationnel où le politique et l'urbanistique participent. Ces derniers ne déterminent pas entièrement le cours des interactions qui y ont lieu certes mais ils peuvent contribuer à stabiliser l'apprentissage et la gradualité de cet ajustement.

c.2) Sevran, son pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleux : de la complexité territoriale aux difficultés du terrain

i) Présentation à l'échelle régionale et départementale¹⁰

Sevran est une commune française située au Nord Est de la Seine Saint Denis, en région Ile de France (à une vingtaine de kilomètres de Paris). La Seine-Saint-Denis, dont le chef lieu est Bobigny, a une population totale (INSEE 2008) de 1 506 466 habitants pour une superficie de 236 km², ce qui représente une densité de population de l'ordre de 6 383 hab. /km². Elle appartient aux départements de la Petite Couronne qui contourne la capitale et se situe dans la portion du Bassin parisien, traversée par le canal de l'Ourcq, qui correspond en partie au pays historique d'Ile-de-France.



Très urbanisé et densément peuplé, le département de la Seine-Saint-Denis est fortement marqué par l'industrialisation, tant dans le type d'habitat qui domine (habitat vertical) que dans les activités,

_

¹⁰ L'essentiel de cette présentation est issue des Conventions Partenariales – Programme de Rénovation Urbaine de la Ville de Sevran / Beaudottes et Montceleux-Pont Blanc, Mai 2010, ainsi que de la Synthèse de l'Etude de prospective appliquée aux quartiers Nord de Sevran, 2012.

qui sont très diversifiées. Le parc des Expositions de Villepinte est l'un des principaux pôles d'activités (bureaux, sièges sociaux), mais de vastes zones industrielles ont été créées aux portes de Paris, à La Courneuve ou encore à Aulnay-sous-Bois. L'aéroport du Bourget et une partie de celui de Roissy-Charles-de-Gaulle sont établis sur le département. Les réseaux de transport y sont denses : voies ferrées, autoroutes A 1 et A 3.

ii) Sevran : fiche territoriale et statistique

La ville de Sevran est de taille relativement importante, elle s'étend sur 7,3 km² et compte 51 090 habitants (INSEE 2008) Limitrophe de d'Aulnay-sous-Bois à l'ouest, de Livry-Gargan au sud et de Villepinte au nord, Vaujours à l'Est, elle a un profile socio-économique quelque peu différent de ces villes voisines. Elle est bordée par des grands axes routiers qui ne pénètrent jamais dans la ville ce qui contribue à rendre difficile son développement économique. En effet, les entreprises, choisissent plus facilement, les villes alentours, beaucoup mieux desservies, pour s'implanter. Comme Aulnay directement reliée à Paris par l'A3 et l'A1 ou Villepinte proche de l'aéroport international de Roissy Charles-de-Gaulle et traversée par l'A104. Sevran n'est qu'indirectement reliée aux pôles d'emplois régionaux et à Paris par la RD115. Quant aux principales entreprises qui avaient choisi de s'implanter sur Sevran (Kodak, Westinghouse), elles ont rencontré d'importantes difficultés économiques dans les années 1990 les conduisants à abandonner leur implantation sevranaise. La présence de peux d'entreprises explique en partie pourquoi Sevran est principalement composée de résidences. Le tissu urbain a longtemps été composé d'importants quartiers pavillonnaires. Au cours des années 60 et 70 la périphérie de la ville, a subie un développement extrêmement rapide de grands ensembles (Beaudottes, Montceleux/ Pont-Blanc et Rougemont issus de la ZUP créée en 1960), puis la construction d'un important parc privé tant collectif qu'individuel. La commune compte ainsi aujourd'hui 42,3% de logements sociaux.

La ville est composée de dix quartiers :

- Sevran- Beaudottes, qui recouvre quatre secteurs d'habitation, Savigny (créé entre 1957 et 1960), les Vieilles Beaudottes (1972 1973), le secteur du Collège Galois (1982 1992) et le secteur des Nouvelles Beaudottes (construit aussi entre 1982 et 1992). La population des Beaudottes connaît une forte densité, à savoir 9.200 habitants / km², pour 10.600 habitants. Qualifié de « grands ensembles », le quartier des Beaudottes détient 74% de résidences HLM, ce qui laisse deviner une population à bas revenus économiques.
- Montceleux/Pont-Blanc : quartier qui regroupe quatre secteurs : Montceleux, les Érables,
 Pont-Blanc et Pont-Blanc (cité basse). Comptant sur 3000 logements, la zone est classée en

secteur « Grand Projet de Ville », puis en « Opération de Renouvellement Urbain » et ensuite fait l'objet d'un financement de l'ANRU. Le quartier Montceleux se situe à l'Est des Beaudottes, et est séparé du centre commercial Beausevran par une route. Sa population est relativement âgée et détient une part importante de retraités. Ce quartier est composé de 7529 habitants.

- Rougemont : il s'agit de l'autre « quartier sensible » de la ville. Son nom vient de l'ancienne ferme qui occupait autrefois le site. Entre 1960 et 1974, 2000 logements furent construits ainsi que des équipements comme l'hôpital René-Muret. Le quartier compte 7071 habitants. Le collège Paul-Painlevé borde le quartier Rougemont.
- Centre-ville: le quartier est le noyau de Sevran. Il se caractérise par son bâti ancien et quelques équipements publics: poste, Trésor Public, la mairie et le marché. Des opérations immobilières ont permis d'accueillir de nouveaux habitants dont le nombre aujourd'hui s'élève à 2836.

Puis, les autres quartiers sont essentiellement pavillonnaires :

- Les Sablons: le quartier, essentiellement pavillonnaire, est situé au nord du parc de la Poudrerie. Il s'est développé au début des années 1980 et compte aujourd'hui 3407 habitants.
- Freinville: ce quartier pavillonnaire, situé au sud-ouest de la commune, a connu dès la fin du xix^e siècle une urbanisation rapide grâce à l'installation de la compagnie de freins Westinghouse en 1891. Le quartier compte aujourd'hui 2217 habitants.
- Les Trèfles: le quartier est situé au sud de la ville, il constitue le premier secteur pavillonnaire de Sevran construit au xix^e siècle et au début du xx^e siècle. Il s'est développé grâce à la ligne de chemin de fer Paris-Soissons et à l'installation de la société Kodak en 1925. 5410 habitants vivent aux Trèfles.
- Primevères/Savigny: le quartier, pavillonnaire, est situé au nord-ouest de la ville et regroupe
 4347 habitants. Son développement commence dans les années 1930 et se poursuit après la Seconde Guerre mondiale.

• Perrin: ce quartier borde le canal. Il mélange d'anciens pavillons datant du début du xx^e siècle et des copropriétés qui sont visibles du centre-ville. Le quartier compte aujourd'hui 3718 habitants.

Sevran (93071 - Commune) Zone de comparaison : Seine-Saint-Denis (93 - Département) SEE Chiffres clés Résumé statistique		octobre 2
Population	Territoire	Zon
Population en 2006	51 106	1 491
Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2006	7 020,1	63
Superficie (en km²)	7,3	2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	1,2	
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	1,3	
dont variation due au solde migratoire : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	-0,1	
Nombre de ménages en 2006	17 043	569
Sources : Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales.		
Logement	Territoire	Zor
Nombre total de logements en 2006	17 702	604
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2006, en %	0,2	
Source : Insee, RP2006 exploitation principale.		
Revenus	Territoire	Zor
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2006, en euros (1)	17 633	18
Foyers fiscaux imposés en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2006 (1)	48,7	
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2007, en euros (2)	13 653	14
Sources : (1) DGI, Impôt sur le revenu des personnes physiques. (2) Insee-DGI, Revenus fiscaux localisés des ménages.		
Emploi - Chômage	Territoire	Zor
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2006 (1)	8 174	522
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2006, en %	89,9	
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en % (1)	1,0	
Nombre de demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite) au 31 décembre 2008 (2)	2 430	68
Sources : (1) Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales. (2) Dares, Statistiques du marché du travail.		
Établissements	Territoire	Zor
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2007	1 412	81
Part de l'industrie, en %	4,2	
de la construction, en %	12,3	
du commerce et des réparations, en %	27,2	
des services, en %	56,4	
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	34,6	
de 10 salariés ou plus, en %	7,6	

10,0

-10000 La population légale de 2012, validée par décret 2011-1994 le 27 décembre 2011, décrit donc une population estimée 10000 15000 20000 -5000 2000 Les chiffres de population légale sont calculés par l'INSEE en moyenne mobile sur cinq ans. Pour l'année 2012, la campagne de collecte du "recensement rénové" s'est étalée entre 2007 et 2011. Chaque année, la moyenne mobile évolue par abandon de la collecte la plus ancienne, et la prise en compte de la collecte de l'année écoulée: pour 93071 ■ Sevran ☐ Seine-Saint-Denis source : INSEE - Population légale 2012 et Chiffres-clés 2008 1968-1975 1975-1982 1982-1990 1990-1999 1999-2009 structure par âge quinquennal 2008 8,0 au 1er janvier 2009. Quelques indicateurs de structure font référence aux dernières caractéristiques de 6,0 total Seine-Saint-Denis 4,0 évolutions annuelles 1968-2009 population, publiées en juillet, correspondant à la population au 1er janvier 2008. 2,0 40-44 30-34 20-24 90-94 80-84 70-74 10-14 0-4 60-64 50-54 -200 2500 2000 1500 1000 200 Sevran 694 1600000 1400000 1300000 1200000 1100000 1500000 1000000 900000 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2008 2012, ajout des données 2011 et retrait de celles de 2006. taille moyenne des ménages 729 1999 2009 1990 1999 solde naturel évolutions de population totale 1968-2009 3,00 2,80 2,60 2,40 2,20 2,00 1990 total Seine-Sa 1982 733 solde migratoire 1975 2003 composantes de l'évolution □ Décès 8961 2001 2002 1999solde naturel 00009 50000 40000 30000 20000 1999 □ Naissances 2000 0,64 -0,33 1,99 3,17 9,85 dont 391 "comptés à part" en 548 1999 évolution de population 1999-Observatoire Départemental 1998 par an 299 -161 834 1084 1995 2,00 1,50 1,00 0,50 -0,50 -1,00 -1,50 Population légale 2012 - Fiche de l'Observatoire Départemental 00'0 200 1200 000 800 900 400 POPULATION LEGALE au 1er janvier 2012 722 733 548 solde 1975-1982 solde naturel 688 654 697 641 580 -0,78 3,03 évolutions 1999-2009 1990-1999 1982-1990 1968-1975 671 migratoire 2008 50412 48478 41809 20253 décès 240 279 47029 34221 1999 population 50021 259 225 258 221 265 264 251 solde naturel 2,91 évolutions démographiques 936 933 958 955 906 844 799 évolution de 1990 naissances 892 population -0,33 981 Seine Saint Denis population totale estimée population des ménages 1982 population des ménages 1975 population des ménages 1999 population des ménages 1990 population des ménages 1968 au 1er janvier 2009 population municipale 2009 taille moyenne des 1999-2009 1990-1999 ménages 2002 2007 2006 2004 2003 2002 2001 2000 1999 2008

iii) Le pôle gare Sevran-Beaudottes et le quartier Montceleux : caractéristiques locales et objectifs des PRUS

Les quartiers Beaudottes et Monceleux-Pont-Blanc sont desservis par des infrastructures routières (RN2, RN370, RD115) mais restent encore à l'écart des infrastructures autoroutières (A1 et A104). La RN2, la RD115 sont deux axes pour se rendre à Paris. La RN370 permet de gagner les communes de l'est parisien. Ces liaisons seront renforcées par le barreau de l'A104 aujourd'hui en projet.

La présence de la gare RER au sein de ces quartiers permet de rejoindre Paris et l'aéroport Charles de Gaule en quelques minutes. Des projets de tramway, de transport en site propre et le métro du Grand Paris sont à l'étude. Ces quartiers assurent aussi l'interface avec les communes limitrophes : Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France.

Le quartier des Beaudottes est inscrit en Zone Urbaine Sensible (ZUS) dont il est d'ailleurs l'archétype : classée en priorité 1 par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, il compte 10 000 habitants dont le 38% ont moins de 20 ans, 33% des ménages comptent sur un chef de famille étranger, 22,7 % de la population active est au chômage, 1/3 des RMIstes de la Ville, 25 % des ménages locataires sont en dessous du plafond de ressources et 80% de la population âgée de plus de 15 ans (et non scolarisée) disposent d'un niveau de formation inférieur au bac.

Dans ce quartier complexe où 45 nationalités sont recensées (avec un taux important de primoarrivants non francophones hébergés dans les familles), il y a 8 bailleurs sociaux, 8 copropriétés, un pôle d'échange en transports en commun, un centre commercial, une dizaine d'équipements sociaux, éducatifs et culturels. Dès sa conception, ce quartier a été projeté par phases successives sans véritable souci de cohérence spatiale et fonctionnelle. Il fait aujourd'hui figure de patchwork urbain, d'ailleurs non terminé puisqu'un vaste espace au Nord de la gare n'a jamais été construit. Il en résulte de véritables dysfonctionnements : fermeture physique du quartier, enclavement relatif, existence de sous-quartiers, circulations internes peu lisibles, sentiment d'insécurité et insécurité réelle, développement du prosélytisme religieux.... Les sous-quartiers sont l'objet de prises de contrôle par des bandes et/ou des groupes et la gestion municipale témoigne des oppositions entre les habitants des copropriétés et des logements sociaux existent. D'ailleurs, une forme de ségrégation interne s'opère au sein du quartier entre les « Beaudottes » (patrimoine I3F), les « Chalands » (Nouvelles Beaudottes) et la Roseraie.

A la fin des années 70 et dans les années 80, l'urbanisation du nord de la commune vient intégrer le **Centre Commercial Beau Sevran** dans le tissu urbain. Si le centre commercial est un équipement commercial d'envergure régionale, il est fréquenté aujourd'hui principalement par les habitants des Beaudottes et Montceleux Pont Blanc qui utilisent la galerie marchande comme une liaison piétonne

entre les deux quartiers. Sa proximité de la gare RER et de la gare routière en fait un centre commercial régional de centre ville et lui permet d'apparaître comme le ressort central de la rénovation urbaine projetée pour la zone.

Dans le cadre des projets de réaménagement et de rénovation urbaine de Sevran, les objectifs pour le pôle gare Sevran-Beaudottes seraient de :

- 1- Renforcer la sécurité des habitants et des usagers du quartier par la résidentialisation, la sécurisation des parkings et la création de nouvelles voies pour permettre les liaisons entre les différentes parties du quartier et garantir ainsi le mieux vivre ensemble
- **2-** Restructurer l'ensemble des espaces publics en qualifiant les lieux indéterminés (terrains vagues, espaces résiduels) et en requalifiant les espaces dégradés (rue, squares),
- **3-** Améliorer les conditions de logement et les façons d'habiter les immeubles pour créer un cadre de vie attractif.
- **4-** Améliorer l'inter-modalité des transports en commun en le reliant davantage au développement (social, économique, culturel, urbanistique ...) du quartier.
- **5-** Favoriser la mixité sociale grâce à l'intervention sur les copropriétés par l'engagement de travaux pérennes sans fragiliser financièrement les copropriétaires.

Le quartier Montceleux se situe à l'extrémité Ouest de la ville, encadré par des quartiers avec lesquels il n'a que très peu de lien. Bien qu'il soit à proximité de transport en commun, le quartier reste enclavé. La seule ouverture à l'Ouest est le raccord de l'avenue Ronsard à l'avenue Salvador Allende. Mais cette avenue est une boucle en impasse. Au Sud et au Nord, la zone pavillonnaire ne permet pas la pénétration automobile. A l'Est, la réserve foncière de 35 Hectares renforce l'isolement du quartier, notamment par rapport au quartier des Sablons. Ainsi, à l'Est, au Nord et au Sud, les espaces limitrophes ne communiquent pas avec le quartier ce qui créer une rupture des liaisons entre les communes. Cette situation géographique de « fin de ville » et la barrière formée par la zone d'activité et le centre commercial en font un quartier relativement enclavé, non traversé et peu connecté aux autres quartiers de la ville. Cependant, l'accès aux réseaux de transports en commun départementaux et régionaux, permet de contrebalancer cette situation d'exclusion. L'axe Gabriel-Péri – Martin-Luther-King, qui longe le quartier sur le côté ouest, est desservi par trois lignes de bus: le 147, le 634, le 607. Ces lignes offrent des liaisons vers Roissypole, La Courneuve, Pantin, et Aulnay-sous-bois. Les stations de RER B Sevran-Beaudottes, permettant de rallier Paris ou Roissy et Sevran-Livry sont également accessible à pieds.

La construction historique des groupes de résidences a marqué profondément le quartier et détermine encore son fonctionnement actuel. Le secteur Pont-Blanc, au sud, connait ses premières constructions en 1970. Six barres ont été bâties pour accueillir la population des bidonvilles de Stains : la Cité Basse (417 logements), avait initialement une vocation de cité de transit, temporaire. La Cité haute, elle, construite quelques années après, a longtemps bénéficié d'une image attractive avec ses 8 tours accueillant 503 logements de meilleure qualité. Au Nord, le secteur Montceleux a été construit en bordure de Villepinte dans les années 1975. Les deux barres incurvées « Les Peupliers » (288 logements), allée Jan Masaryk, et les trois tours « La Belle Aurore » sont des logements sociaux intermédiaires qui sont à proximité de quatre copropriétés (deux barres incurvées et trois tours représentant 621 logements, représentant un tiers des habitants du quartier). Entre ces deux entités, Les Érables, un ensemble de 17 petits collectifs de faible hauteur, édifié plus tardivement, en 1987, accueille 190 logements. La création de ce nouveau secteur n'a pas permis de relier les deux quartiers historiques de Montceleux et Pont-Blanc très distincts. Les aires de jeux et terrains de foot/basket sembleraient avoir été pensé en même temps que les habitations. Exception faite pour l'aire de jeux et le terrain proche de l'école Montaigne qui ont été, quant à eux, mis en place en 2009.

Les objectifs du PRUS pour le quartier Montceleux/Pont Blanc sont ainsi énoncés:

- 1 Ouvrir le quartier au reste de la ville et relier les secteurs du quartier en créant une continuité urbaine
- 2 Redécouvrir l'espace public, redéfinir les espaces privatifs et rationaliser le stationnement
- **3** Réinvestir les patrimoines et offrir de nouvelles formes urbaines pour maintenir l'attractivité du quartier
- **4** Favoriser le développement, le dynamisme et l'autonomie des habitants par un projet social appuyé sur les équipements du quartier
- **5** Créer une centralité urbaine sur la partie nord-est de la ville en tissant le maillage urbain Beaudottes/Montceleux/35hectares
- 6 Intervenir sur le processus de déqualification du parc privé

iv) Omniprésence de l'insécurité et du soupçon, focalisation médiatique et intermittence de l'action publique : de la difficulté en soi à celles en plus

On disposait de peu d'informations sur Sevran et ses «zones sensibles » lorsqu'on avait envisagé la possibilité de faire cette recherche. Ces informations étaient liées à l'emplacement proche à l'aéroport Charles de Gaulle (car on y passe quand on va en RER), au passage du canal de l'Ourcq et au bruit médiatique que des faits divers avaient pu produire. Dès que l'engagement pour effectuer cette recherche s'est confirmé fin 2010 et nous avons essayé de nous renseigner davantage sur le

lieu où nous allions concentrer notre attention investigatrice, les contenus recueillis ont avivé notre curiosité tout en n'étant guère rassurants : « C'est le Far West là-bas », « Sevran est du hard »... « C'est le paradis du trafic », En ceci, l'enquête nous a permis de réaliser la proximité de notre expérience initiale à celle du Commissaire de la Police Nationale à Sevran : « Comme d'autres villes du département, Sevran est une ville difficile, avec des gens qui sont empoissonnés par une minorité de voyous. On a, malgré tout, depuis 2008, régulièrement, des types qui se font tuer. On le savait au travers des médias, mais j'ai appris à le découvrir ici ».

Un terrain peu accueillant

Le terrain de cette enquête se trouve en Seine-Saint-Denis, à 18 kilomètres au nord-est de Paris. Je viens d'une ville, Achères, située à distance égale de la capitale, mais à l'ouest. Une quarantaine de kilomètres de distance, et un voyage qui n'a jamais été facilité par la manière dont les transports en commun sont agencés entre les banlieues parisiennes. Un bus, puis un premier RER, puis un second. Entrecoupé de déplacements à pied et de temps d'attente, ce trajet pouvait aisément me prendre plus de 2 heures. Me rendre à Sevran s'est parfois révélé être un véritable périple.



Pourtant, en reprenant les notes, je remarque que ce qui m'avait le plus marqué lors de de ma première venue à Sevran, c'est la vingtaine de *marches qu'il faut monter en sortant du RER, dernière étape avant d'entrer véritablement dans* la ville. En sortant de la rame de RER, il y a un couloir qui mène à la surface. Sur la gauche, l'escalator était alors en panne, ce qui m'a amené à emprunter les marches à droites. Dire que celles-ci étaient dégradées est presque un euphémisme. Une sur trois était simplement manquante pendant que les autres étaient au mieux fissurées, quand elles n'étaient pas remplacées par un morceau de planche en bois ou un mélange de terre et de sable.

Ces marches sont le premier contact qu'un étranger a avec Sevran en arrivant par la gare des Beaudottes. Plutôt que d'accueillir le visiteur, leur état de délabrement leur confère le statut d'ultime épreuve avant l'arrivée, et surtout aide à réveiller les appréhensions. En effet il est facile d'avoir un à priori négatif sur Sevran, tant sa réputation d'allégorie des problèmes accolés aux banlieues est grande. Il suffit d'une rapide recherche internet pour se rendre compte de la très mauvaise presse dont bénéficie Sevran. Il n'est presque question de cette que pour évoquer des problèmes. L'omniprésence du trafic de stupéfiant, la pauvreté des habitants, les caisses de la ville vides et toujours d'une manière spectaculaire : « Je pronostic un tir au bazooka ». Voilà le genre de citation que l'on peut trouver en titre d'article sur la ville. Celle ci est d'autant plus marquante qu'elle est prêtée au Maire de Sevran.

De prime abord, cette ville ne présentait donc vraiment rien d'attirant, et je me demande encore aujourd'hui si l'envie de m'y rendre m'aurait pris si on ne m'avait pas proposé ce terrain. Il est très probable que non.

Nicolas Pellion (2011)

Mais c'est pendant la réalisation de la recherche, et en particulier dans la période printemps 2011 - été 2012, que Sevran allait occuper davantage les esprits de l'opinion publique nationale à cause des faits divers liés au trafic de drogues. Ceux-ci ont eu lieu précisément, en plus, dans les territoires sur lesquels on menait l'enquête. Sevran est alors devenue l'un des symboles des banlieues éprouvées par la criminalité, tout en alimentant le mythe de l'insécurité, de par la couverture médiatique et les interventions policières et politiques, tantôt drastiques, tantôt spectaculaires.

C'est ainsi qu'un pan entier des expériences structurant notre objet de recherche s'est vu affecté par une conjoncture qui finirait par rajouter des difficultés sur un contexte d'investigation complexe. Une actualité davantage chargée par la focalisation médiatico-politique se rajoutait ainsi à la relative autonomisation des logiques délinquantes et criminelles qui s'étaient emparés de Montceleux et de Sevran-Beaudottes.

Voici un petit échantillon de cette focalisation dont la diversité des supports journalistiques et les échelles de grandeurs des publics est à souligner :





ex: françois hollan OK actualité t'as v vidêos minutes .fr SUPERDISCOUNT 3. DIE ANTWOORD. JAKE FLUME . AIRBOURNE . WARPAINT ... Accuell Paris Paris La cité des Beaudottes à Sevran reste encore otage des dealers Publié le 14 octobre 2010. 0 contributions ¥ Tweeter 2+1 A Sevran (Seine-Saint-Denis), maigré les descentes régulières de policiers, le point de deal de l'allée La Pérouse subsiste. Hier, en pielne journée, deux individus sur leurs gardes filtralent l'entrée d'un des halls d'Immeuble. « Icl, les clients déflient tous les Jours de 15 h Jusqu'à 3 ou 4 h du matin », lâche une habitante.

Un commissariat aux Beaudottes

liée La Pérouse aux

A Plus gros | Plus petit

BREAKING NEWS

Recevez nos alertes

info en temps réel

Je m'abonne

NEW SLETTER

Pourtant, à la mi-juillet, une opération de police d'envergure avait mobilisé 150 policiers de 6 h 30 à 9 h 30. Objectif ? Démanteier le réseau de trafliquants qui opère depuis de nombreuses années dans la ville. Bilan : un fusil de calibre 12 saist, un kilo de cannabis, des munitions et une arme de poing. Autant dire pas grand chose, au regard de la réputation de piaque tournante de la drogue que s'est taillée cette cité. « Les policiers sont davantage présents, on les voit plus à tourner en début de soirée dans le quartier. Mais je n'ai pas l'impression que ça a changé quelque chose. J'ai toujours aussi peur quand je sors la nuit », expliquait hier Roselyne, 60 ans. Cette habitante montre du doigt les lampadaires : « Ils ont tout cassé, il n'y a plus de lumière le soir », poursuit-eile. Monique, 62 ans, propose d'installer un commissarit au cœur des Beaudottes. « C'est certain, ça génerait les trafliquants », pense-t-eile tout en reconnaissant que seule une dizaine de jeunes sont « mouillés dans les traffics ».

Plusieurs réglements de compte

En août 2009, un immeuble des Beaudottes était parti en fumée et avait causé la mort de cinq personnes, dont trois enfants. Des sources policières avaient alors évoqué un incendie d'origine criminelle provoqué par des trafiquants de drogue. « Depuis, plusieurs règlements de compte ont éciaté entre les jeunes de la Pérouse et des points de vente aux Chalands et à Cité Basse », commente une élue de gauche de Sevran. Coups de feu puis courses-poursuites dans le quartier font désormais partie du quoticien. « Les policiers viennent beaucoup pour rien. Ceux de Sevran, on les connaît, ça se passe généralement blen. Mais quand on nous envoie les flics de Bobligny, ça met le feu aux poudres car les jeunes jouent au chat et à la souris avec eux », analyse un employé de la boulangerie du quartier. « Mais quand ça devient n'importe quoi, les grands du quartier leur parient. Et la plupart du temps, lis écoutent », confie-t-ILW. M.

Lis taxos professationnalis, relearment maturalista à Nichelato interaccommunal, n'il persola jugois de manque à gargarer deguis 1995 se le départ de grossas bobies comme Nodais, les mectans de Servanisons endésignes sur ce plan. Le enseigné le 1,5 million dissures versale par l'Exe pour companser Phisance de Chrispa concilidés aux entremprésas l'existé de des le les seus de l'existence de la ville interfat en zone franche unbaine les des entre flagrant le produit de saxos professationnales aut de 66 autres par an et par habitante à Servani, comme 453 euros pour les communes de la meine caségoris (50 000 s. 1400 de babbance). Nathala Markehal, directrica des masacurese financières à la ville, précise que Servani depose de recetta e inférieures de plus de 51%, sob prêsa de 20 million d'ésture , sur recettem moyennes des villes de sa caségoris. Concrétement, ce a dignifié, à l'heure accusie, un tiens de paracennal municipales moltes illes aus al une aporte au gestionie ; difficie na raillos pas les enricites, l'éposable d'éposage les prochaines déparase, comme la ville en a connu en 2000; lorsque au facture de gaz a fait un bond de 20%.

Depuis pusasura anneas, Javona na nordanava a rice en program entre des authernotines avcapptionnelles et des natalitàs budgetarinas quiribitasiam office de matrine d'une annéa sur l'autre. Natoriale l'Bandchal, autr'immena de la matrin depuis 2004, juge que ce n'étate » pas a sainde vivre au rice néasevan ». Cir pour cause « l'excédent eart d'ordinaire a absorber des dépansas imploviuses en cours d'évancies.

I manque 1 402 737 euros dans les calsses

Aujourd'hul, Sevran a franchi un paller aupplémentaire pulaqu'il n'y a plus

A la difficulté en soi de l'omniprésence de l'insécurité pour, par exemple, avoir un accés serain aux terrains et aux témoignages des acteurs, s'est additionné le surinvestissement symbolique, sémantique et pratique que cette focalisation a produit. Un certain nombre d'acteurs qui étaient déjà pas très enclins à collaborer avec les demandes d'une enquête socio-urbanistique, se sont davantage crispés et devenus reticents (et parfois même imperméables) à la collaboration.

Cette situation a également coïncidé avec l'affichage de positions non conventionnelles de la part de certains acteurs centraux. La publication de l'ouvrage *Pour en finir avec les dealers*, coécrit par le Maire de Sevran, Stéphane Gatignon et Serge Supersac, un ancien commissaire de police, où les auteurs argumentent et plaident pour une légalisation de la vente de cannabis, est apparue comme la manifestation plus explicite de ce type de positionnements. Si ceci a pu être perçu à l'époque comme un élément polémique, soulignons qu'il a permis également d'ouvrir d'une façon plus légitime un débat qui semble désormais incontournable.

Pour en finir avec les dealers* : une lecture sociologique



Serge Supersac et Stéphane Gatignon ne sont pas sociologues ni urbanistes. Le premier est un ancien agent de police et a dirigé des compagnies de CRS en Seine-Saint-Denis ; le second est depuis 2001 le Maire de Sevran dans le 93. Aussi, la formule péremptoire qui sert de titre au livre, *Pour en finir avec les dealers*, ou même la citation du général Von Hammerstein en prélude, qui amène un curieux parallèle entre la France d'aujourd'hui et l'Allemagne des années 30, donnent un ton qui vient d'emblée confirmer qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage « scientifique » mais bien d'un essai politique destiné au grand public.

Les deux auteurs y défendent l'idée que « pour en finir avec les dealers », il faut d'abord sortir de la prohibition. Légaliser les drogues permettrait de réguler leur marché et d'en faire un enjeu de santé publique encadré par l'état, sur les modèles de l'alcool et du tabac. C'est en tout cas sur cette question que le livre se présente en quatrième de couverture, et qu'il en a été largement question dans les médias au moment de sa sortie en librairie. Cependant, il s'avérera à la lecture que c'est sur d'autres aspects que le livre devient intéressant, en particulier, pour un sociologue.

A propos du marché de la drogue et de ses conséquences, les auteurs légitiment leur savoir par leur pratique du terrain. En effet, ils n'auront de cesse de le rappeler, de par leurs positions, Maire

ou policier, ils ont une emprise directe sur le terrain. De ces questions de positions, nous allons voir qu'il est possible de tirer un intérêt sociologique à l'ouvrage.

La façon dont chacun des deux auteurs va chercher à se construire une légitimité au fil de l'ouvrage, jusqu'à délivrer leur thèse dans les derniers chapitres, va venir dessiner leur position dans leur champ respectif. Ainsi, ils feront apparaître deux points de vue qui viendront se renforcer l'un l'autre de par leur complémentarité.

Pour une sociologie historique des relations entre drogues et société.

Si la solution pour éradiquer le trafic est de sortir de la prohibition de la drogue, il s'agit donc d'une solution légale. Serge Supersac, « ancien flic de terrain » comme il se définit lui-même, joue alors le rôle de spécialiste du droit. Dans la première partie du livre, c'est donc à lui que revient de faire une histoire de la prohibition des drogues. Son dessein est alors de démontrer que la prohibition d'une drogue est en réalité une construction sociale et, à travers une chronologie des évolutions législatives liées à ces substances, il souhaite se donner la possibilité de la déconstruire.

Ainsi, chaque loi prohibitive a été votée en réaction à un fait divers ou culturel, et elles n'ont jamais cherché à cerner la question dans son ensemble. C'est alors une « dictature de l'émotion » qu'il dénonce et qui fonctionne depuis le début du XX^{ème} siècle. Il prend pour exemple des lois comme celle du 31 décembre 1970, rédigée en réaction à la première mort officiellement reconnue par « overdose », et qui vient faire des consommateurs des délinquants et des malades.

En suivant sa chronologie on peut également voir le parcours de certaines substances qui ont pu, à un moment ou un autre, entrer et sortir du champ des drogues autorisées. Ce sont alors des facteurs à la fois commerciaux et culturels qui viennent marquer les drogues. L'exemple de l'absinthe étant l'un des plus intéressants : celle-ci serait passée de substance autorisée à prohibée parce qu'elle menaçait l'image des buveurs, et donc du marché du vin. L'absinthe était essentiellement consommée par des « artistes maudits et des travailleurs forçats » qui s'y oubliaient jusqu'à se rendre fous.

Construire une position à occuper dans le champ politique.

Stéphane Gatignon, en parallèle de son propos sur les drogues, va dépeindre plus largement la situation dans les banlieues. Il revient, à partir des années 80, sur tout ce qui, selon lui, a amené une partie de la classe politique à « abandonner » complètement les banlieues aujourd'hui. Dès lors, le Maire de Sevran va se positionner sur de nombreuses questions clés dans les débats politiques français : la montée de l'individualisme et la chute des idéologies (en faisant référence au Parti Communiste en particulier), la fuite des classes moyennes des « quartiers » vers les centres villes et les banlieues plus chics, la montée des prix du foncier, les politiques française en matière d'immigration, de service public et, évidemment, de sécurité.

En faisant l'inventaire de ces questions, et en les accompagnant de son point de vue, Stéphane Gatignon dessine sa position dans le champ politique, prenant toujours soin de montrer en quoi son point de vue s'oppose à celui de la droite ou de certains courants de la gauche. Alors, une fois positionné par rapport à ces forces déjà présentes dans le champ, son avis sur la question des stupéfiants, à contre courant de l'ensemble de la classe politique, peut apparaître comme étant une façon de se forger sa propre place dans le monde politique. Nous nous garderons de parler de simple stratégie politique quant à cette prise de position, mais cela pourrait être une voie permettant de comprendre ce choix dans son parcours d'homme politique.

La connaissance du terrain Sevranais que nous apporte l'approche UrbAmbiancE, peut permettre de mieux comprendre cela. En effet, la ville de Sevran, connue pour être une « plaque tournante » du trafic de stupéfiants de l'ouest parisien, semble pouvoir jouer le rôle de tremplin dans certaines carrières, notamment dans le service public. La ville fait par exemple face à un important turn-over de ses fonctionnaires, qui peuvent faire valoriser leur expérience à Sevran pour obtenir des postes ailleurs. Dans le même ordre d'idée, récemment des candidats à la présidentielle de 2012 se sont déclarés à Sevran, comme Nicolas Hulot, d'autres y passent pour faire des discours de campagne, comme François Hollande ou Ségolène Royale. Ses évènements et sa situation font de Sevran une figure métonymique de ce qu'on englobe généralement sous le terme de « banlieue ». Connaitre Sevran, y avoir une expérience de terrain, c'est peut être gagner en légitimité sur ces questions. C'est en tout cas ce que semble faire Stéphane Gatignon en multipliant les récits et les anecdotes

de terrain. C'est ainsi qu'il se donne une légitimité pour conclure, dans les derniers chapitres de l'ouvrage, sur l'idée d'une sortie de la prohibition pour « *en finir avec les dealers* ».

Au final, la proposition des auteurs, et contrairement au ton proposé par le titre du livre, ne sera pas présentée comme une solution miracle mais comme un moyen d'ouvrir les débats sur ces questions. C'est, en ce sens, un plaidoyer pour ne pas se laisser enfermer dans une forme de dépit et une politique de la peur.

*Auteurs: Stéphane Gatignon et Serge Supersac, 2011, Paris, Grasset.

« Pour en finir avec les dealers »

(des échantillons de la revue de presse)

Pour en finir avec les dealers : le titre du livre de Stéphane Gatignon, maire EELV de Sevran, en Seine-Saint-Denis, et de Serge Supersac, policier à la retraite, interpelle. Quelle est leur solution miracle ? Légaliser le cannabis.

« Légalisation du cannabis : que disent les partis ? » Europe 1 (05/04/11)

« Le cercle vicieux ne prendra pas fin avec une intensification des interventions de police », écrit Serge Supersac, qui défend l'urgence de changer la loi. En premier lieu « parce qu'on ne peut pas faire de prévention efficace dans un cadre de prohibition ». Stéphane Gatignon va plus loin : « Il faut en finir avec la prohibition des drogues dites douces, car sinon la banlieue et ma ville en particulier passeront bientôt sous la coupe du crime organisé. »

« La pénalisation n'a pas empêché la consommation de masse », Le Parisien (04/04/11)

Avec le policier Serge Supersac, coauteur du livre, le maire veut "ouvrir le débat bloqué" de la dépénalisation. Sa ville est "victime d'un système hypocrite", dit-il

"Les politiques y sont opposés parce qu'ils sont persuadés que 95% des gens sont contre, mais il faut parler des choses complexes, sinon, on n'aurait jamais mis fin à la peine de mort", estime l'élu écologiste.

"Dans les 10 ans, si on ne fait rien, ce sont eux qui décideront qui sera maire", dit-il.

« Le maire de Sevran, plaque tournante du cannabis, pour la légalisation », Le Point (03/04/11)

Contre-point de vue

"Dans ce cas, il faut aussi légaliser les kalachnikovs et autres armes de guerre", assène-t-il. Au sujet du cannabis, Bruno Beschizza ne préconise qu'une seule solution, "la répression pénale".

« Légalisation du cannabis : que disent les partis ? » Europe 1 (05/04/11)

Pour ALLIANCE Police Nationale, la dépénalisation du cannabis n'est pas la panacée pour annihiler les trafics de drogues et pour rétablir la sécurité et la paix publiques dans des quartiers sous la coupe des dealers. L'Espagne et les Pays-Bas, après avoir dépénalisé le cannabis il y a quelques années, ne sont-ils pas revenus sur cette dépénalisation parce qu'elle n'avait en rien jugulé les trafics de drogues et la criminalité inhérente ?

ALLIANCE Police Nationale pense pour sa part que « Pour en finir avec les dealers » il faut des sanctions judiciaires fermes et réellement exécutées par ces délinquants qui pourrissent et terrorisent la vie de milliers d'honnêtes gens.

Enfin, pour ALLIANCE Police Nationale ce n'est pas « le manque de perspectives qui pousse vers le trafic de shit » mais bien plus l'argent facile, qui s'ajoute au climat de terreur entretenu par les dealers, que la volonté de gagner honnêtement sa vie.

« Dépénalisation du cannabis : une vraie mauvaise idée », L'Humanité (07/04/11)

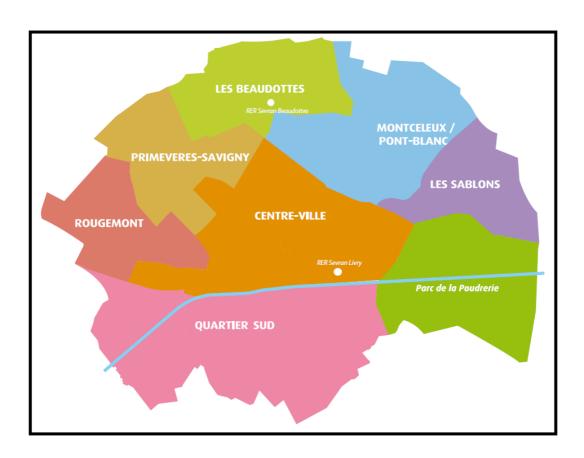
Cette réalité ambiante a également rendu plus complexes les observations et la pratique ordinaire de l'ethnographie coopérative que l'on avait projeté comme élément central de notre politique de recherche. Nous avons ainsi eu à gérer sans cesse (et pas seulement au début de l'enquête comme il est habituel) la réserve, la méfiance et/ou le soupçon exacerbés de bon nombre d'acteurs (y compris même certains qui étaient censés accompagner la démarche).

A ce sujet, il nous semble que plusieurs facteurs ont pu jouer en défaveur de l'enquête « UrbAmbiancEs » :

- 1) Dans un environnement teinté d'insécurité et soumis au jeu d'ombres propre aux pratiques illicites du trafic qui est soudain l'objet d'un surinvestissement communicationnel, rien de plus normal qu'il réagisse par la fermeture. En réaffirmant ainsi les filtres qui multiplient les restrictions d'information, l'ouverture et la confiance s'amenuisent (or ces dernières sont essentielles pour mener à bon port une enquête socio-urbanistique.
- 2) Un défaut de confiance était déjà installé sur les terrains à l'égard des dynamiques investigatrices et des sollicitations perçues comme venant de la part de dispositifs de l'action publique. Ainsi, notre enquête a du naviguer entre (a) les multiples sollicitations dont les habitants et d'autres acteurs avaient le sentiment d'avoir été contraints à réceptionner, (b) la fatigue produite par leur répétition à longueur des années et (c) le scepticisme produit par ce qui est perçu comme de « l'inconséquence de l'action publique ». Le maire adjoint en était d'ailleurs conscient de cette difficulté en plus : « Je pense qu'il y a une lassitude des habitants de rencontrer des sociologues ou des urbanismes pour la « énième étude ». Vous savez, par exemple, on avait lancé la GUP sur les 3 quartiers après 2008, il

fallait donc faire des diagnostics ». On nous a envoyé un cabinet, puis un autre... ». On a donc vécu les effets du syndrome « trop d'enquêtes, érode l'enquête ».

3) Un timing différencié (voire dissemblable) entre les calendriers des certains partenaires opérationnels et celui des enquêteurs, s'est additionné à une certaine incompréhension à propos des approches et des méthodes des uns et des autres. Au fil du processus d'enquête, non seulement ces divergences n'ont pas pu se résoudre, mais ont aussi rendu difficilement praticable la coopération investigatrice. L'expression « mariage forcé » entre des équipes, utilisée comme métaphore par les coordinateurs du programme PUCA lors du premier atelier à Aubervilliers a trouvé, dans ce cas, une représentation explicite. Avoir eu à intégrer continuellement les effets de la discontinuité et/ou l'intermittence de l'action publique n'a pas non plus facilité la démarche. C'est dans ce double sens que l'apport complémentaire de cette recherche à l'assistance de maitrise d'ouvrage n'a pas pu se concrétiser dans les conditions programmatiques qui avaient été projetées et que, somme toute, on aurait voulu. Il est pourtant de notre plus grand souhait que la modeste production de cette enquête sur les quartiers Nord de Sevran puisse encore être utile aux acteurs de terrain en termes d'une meilleure connaissance du contexte d'action, de ses situations problématiques et de certaines issues envisageables.



Chapitre 2:

Epreuves et preuves de l'insécurité à Sevran-Beaudottes et Montceleux : du « magma insécuritaire » au problème public

Dans ce chapitre, il s'agit de scruter la réalité « insécuritaire » sevranaise pour la mettre en perspective. Si l'insécurité et le trafic mettent à l'épreuve la ville de Sevran, ses institutions et ses citadins, le fait de comprendre la façon dont ces phénomènes se nouent quotidiennement jusqu'à constituer un problème public devient un enjeu premier et majeur.

Sevran est un contexte d'actions et de représentations qui peut facilement être utilisé de manière sensationnelle. D'aucuns ont capté une audience jouant sur les ressorts émotionnels et les stéréotypes à voir les titres des journaux et la plupart de recensions médiatiques à propos de cette ville. Seulement, il ne s'agit pas ici d'un travail de journaliste ou d'expertise « express » de cabinet d'étude. Pour contourner ces derniers biais, nous restons au plus près de ce que les acteurs font valoir comme preuves de ce qui les éprouve (souvent quotidiennement et parfois de façon extraordinaire). Nous rendons alors compte ici des interprétations variées et variables de l'insécurité et du trafic à Sevran, ainsi que des dysfonctionnements et conflits qui leur sont apparentés. Les mettre en vis-à-vis permet également de comprendre les mises en commun qui, au milieu de diverses interprétations, impressions et motifs, demeurent possibles. Ce chapitre offre donc des outils analytiques pour comprendre le passage d'un micmac sémantique autour de l'insécurité et du trafic vers l'échelonnement pragmatique d'un problème public.

a) L'insécurité et le trafic : des interprétations variées et variables

L'un des constats de notre enquête a été de réaliser à quel point les interprétations du phénomène sont variées. Si l'on regarde attentivement les études précédentes fournies par nos interlocutrices municipales, on observe la diversité des angles privilégiés. Le panorama qui émerge va ainsi :

- → de la cartographie détaillée de l'insécurité dessinée en 2003 aux démarches comparatives évaluant les changements opérés en 2006,
- → des préconisations de vidéosurveillance à la mise en avant des ambiances urbaines ou encore

→ des analyses concernant l'ancrage du trafic au diagnostique visant à contrer l'introversion anxiogène de certains immeubles.

Tableau « Récapitulatif des études sur Sevran concernant le traitement de l'insécurité »

	Traitement de la question de la (l')		
	(in)sécurité		
1. Etude socio-urbaine Landauer, CDCités et ACTIS 2003 Ville de Sevran- GPV Aulnay sous bois /Sevran (103 pages)	 ♣ Observation, évaluation et description des stratégies délinquantes et de leur ancrage spatial. Repérage des zones, rues, barres d'immeubles les plus sensibles, notamment au regard de leur accessibilité à la population non-criminelle. Cartographie de l'insécurité. ♣ Caractérisation des délits et crimes, de leur fréquence, nature et déroulement (visible, discret). ♣ Propositions d'actions pour une réappropriation positive des espaces. 		
2. Etude commerciale SCET 2005 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (63 pages modèle PowerPoint)	 ▲ Problèmes de sécurité incendie de la Halle Mandela. ▲ Question de la présence humaine pour la sûreté des équipements. ▲ Constat d'une image d'insécurité du quartier qui perdure depuis les années 1990. 		
3. Etude sociologie urbaine générative CSTB juillet 2006 Groupe immobilier 3F (122 pages)	 ♣ Prend appui sur le diagnostique Landauer. ♣ Insécurités qualifiées en termes de dysfonctionnements gênant l'activité économique de la Halle. ♣ Propositions d'actions visant notamment à contrer l'introversion des commerces et à améliorer la visibilité des recoins, angles morts etc. (importance de l'éclairage). ♣ Evaluation des recours possibles aux forces de l'ordre. ♣ Question de la sécurité incendie. 		
4. Lecture de sûreté du projet pôle gare Icade Suretis Juillet 2006 Mission de sûreté urbaine	 Comparaison entre la situation au 7 décembre 2005 et en juillet 2006. Constats d'améliorations liées à la rénovation urbaine engagée et insuffisances. Enquête sur le "sentiment" des habitants en rapport avec la criminalité effective et à l'action des autorités. ► Evaluation de changements. 		

Etude AVant Projet du projet Dubus Richez (19 pages) 5. Etude de cohérence approfondissement du projet prise compte de la sécurité Atelier AMAR 31 juillet 2007 Ville de Sevran (16 pages) 6. Conception et aménagement du pôle Le diagnostique se consacre entièrement à la

- et A Risques de sécurité et de vandalisme sur les chantiers prévus pour la rénovation.
 - △ Programme de résidentialisation et désenclavement comme réponse l'insécurité.

gare de Sevran Beaudottes

Dubus Richez et Berim 14 septembre 2007 (28 pages)

- question de la sécurité relativement aux rénovations engagées ou projetées par la municipalité.
- ▲ Conception des espaces et des équipements urbains: circulation et intervention des forces de l'ordre et des secours; problème de l'éclairage public et de la lisibilité urbaine.
- ▲ Gestion urbaine de proximité: vidéosurveillance; procédures d'enlèvement rapide des véhicules en voie d'épavisation; propreté et salubrité des voies publiques; question des matériaux susceptibles d'être utilisés par les délinquants comme projectiles ou comme armes.
- [▲]Mise en question des conditions de réalisation de la résidentialisation et de la requalification urbaine. Critique, notamment, de la mise en place de système défensifs sur les voies d'accès quand la délinquance est surtout due à des problèmes économiques et sociaux.
- [▲] Terme principal qualifiant les actes délictueux : « malveillance ».

7. Projet de Rénovation Urbaine Sevran-Cahier de recommandations pour les espaces publics des quartiers Rougemont, Montceleux, Pont-Blanc, Beaudottes

Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis

Service de prévention et de sécurité urbaine (SPSU)

Octobre 2007

- [▲]Le diagnostique se consacre entièrement à la question de la sécurité.
- ▲ Evaluation des trafics et pratiques délinquantes bien ancrées et des enjeux de territoires engendrés par la rénovation urbaine.
- △Projet de l'équipe Dubus Richez comme ressource de pacification.
- ▲ Evaluation des détournements d'usages possibles et des modalités de gestion de ce territoire.
- △ Problème de la mise en place et du stockage des vidéos de surveillance qui, centralisées, sont trop vulnérables.
- ▲ Franges du projet qui devront faire l'objet d'étude.

Ville de Sevran	
(25 pages)	
8. Projet d'extension du centre commercial-	Importance du travail sur les ambiances urbaines « pour ne pas faire de la sécurité le seul moteur du changement ». Subordination de la question sécuritaire à l'ambiance du quartier fondée par : des équipements
étude de faisabilité	
Les architectes CVZ et Ségécé	
2008	urbains, l'animation et la programmation à l'échelle du quartier, la gestion urbaine et les
Groupement des MO pour le renouvellement	développement social du quartier et de la communication urbaine.
urbain de Sevran	Analyse de la situation sécuritaire par rapport
(9 pages)	à : la prise en compte de la sécurité dans le projet de rénovation de 2006, la criminalité effective, l'approche de la question sécuritaire par les acteurs locaux.
9. Projet de démolition de la Halle Mandela	♣ Présentation visuelle des aménagements à réaliser. Pas de traitement discursif de la
Iosis Conseil	sécurité.
19 mars 2008	
Société d'Aménagement Economique et	
Social	
(7 pages)	
10. Projet n°514 de rénovation urbaine	∠Estimation du coût et diagnostique de la
Sevran- Montceleux Pont Blanc	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité.
Sevran- Montceleux Pont Blanc 13 mai 2009	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ▲ Seule suggestion : la mise en place d'un
	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité.
13 mai 2009	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ▲ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ▲ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ▲ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. ▲ Halle Mandela : problème de convivialité,
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche)	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ▲ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. ▲ Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. ▲ Problème des recoins comme cachettes.
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche) 11. Synthèse d'un avant projet pôle image	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ♣ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. ♣ Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. ♣ Problème des recoins comme cachettes. ♣ Eclairage de la galerie et vidéosurveillance reliée directement au PC sécurité du centre.
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche) 11. Synthèse d'un avant projet pôle image et signes	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. △ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. △ Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. △ Problème des recoins comme cachettes. △ Eclairage de la galerie et vidéosurveillance
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche) 11. Synthèse d'un avant projet pôle image et signes UDH	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. △ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. △ Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. △ Problème des recoins comme cachettes. △ Eclairage de la galerie et vidéosurveillance reliée directement au PC sécurité du centre. △ Trinôme pour la coordination de la sécurité :
13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche) 11. Synthèse d'un avant projet pôle image et signes UDH 2010	démolition. Pas de traitement de la question de la sécurité. ♣ Seule suggestion : la mise en place d'un gardiennage lors des travaux en raison de la sensibilité du lieu. ♣ Halle Mandela : problème de convivialité, accessibilité, lisibilité et sécurité. ♣ Problème des recoins comme cachettes. ♣ Eclairage de la galerie et vidéosurveillance reliée directement au PC sécurité du centre. ♣ Trinôme pour la coordination de la sécurité : ville-SNCF-Centre commercial. ♣ Problèmes de sécurité incendies.

2011		
(12 pages)		
13. Dossier d'étude	Projet de	
résidentialisation Toit et Joie		façades extérieures. Pas de traitement de la question de la sécurité.
A&B architectes		
Mars 2011		
(10 pages modèle PowerPoint)		

Si toute une diversité de perspectives s'ouvre ainsi, on peut se demander ce que ces divers diagnostiques et préconisations ont pu inciter comme actions depuis plus d'une décennie. Car il devrait être également question de la façon dont les divers « commanditaires » (municipalité, bailleurs sociaux, maîtres d'ouvre, AMO, etc.) articulent les résultats de leurs propres investissements experts. Si dans les études reliés au PRU (2007, 2009) la dimension projective d'une mise en cohérence semble avancée, la définition segmentaire de périmètres d'intervention (reliée aux échéances économiques de l'ANRU) rend encore plus complexe l'intelligibilité d'une dynamique d'ensemble pour le Nord de la ville. Nous soulignons par ailleurs que les enjeux d'une approche accordant au travail sur les ambiances le rôle de vecteur d'urbanité était déjà mise à l'avant dans l'étude de faisabilité à propos de l'extension du centre commercial.

Au cours de notre enquête, chaque acteur concerné a privilégié le point de vue émergeant de ses propres convictions. Bien évidemment, ce point de vue se rapprochera de son accès au « terrain », en fonction de son lieu d'observation. Ainsi, par exemple, concernant les adolescents qui rentrent dans une trajectoire délinquante par le trafic de drogues à Sevran, un cadre directif de l'administration urbaine municipale met en avant son propre vécu pour assurer qu'il n'y aurait pas de possibilité de redresser leur chemin: « Ce public je le côtoie depuis toujours, j'ai vu comment ils vivent, j'ai vécu moi-même dans ces quartiers. Alors je ne béatifie pas : partout il y a des gens qui font le choix de s'inscrire dans le mauvais chemin, je n'en doute pas. Un jeune qui a dit oui une fois, il n'a plus le choix, il ne fait plus marche arrière. Il a une sœur, un frère, des parents... il est trop jeune pour faire machine arrière ». La jeunesse amènerait ici à une sorte de vulnérabilité invulnérable qui bloquerait les issues envisageables. Dans une optique préventive, il est cependant essentiel que l'expérience délinquante chez les jeunes à risque devienne réversible. Une partie importante du travail social se baserait alors sur les synergies à créer pour consolider la possibilité que les ados décrochent du trafic : « Beaucoup se sentent déjà condamnés, ne pensent pas réussir par le travail et retardent un maximum l'échéance de l'entrée dans la vie active. Du coup ce serait la vie délinquante

qui devient une parenthèse. Avec toujours l'idée qu'on s'arrêtera à temps et qu'on fera assez d'argent pour faire son insertion avec ce qu'on a mis de côté. Pour certains ça dure 1 an, 2 ans, pour d'autres c'est 10 ans. Y'en a qui n'y mettront qu'un pied, d'autre les deux. Ce sont d'ailleurs surtout les premiers qui m'intéressent. » (Directeur du club de prévention).

Mais les interprétations peuvent devenir aussi variables et cette variabilité peut avoir lieu au sein d'une même institution et d'une même personne. C'est, par exemple, le cas d'une responsable d'amicale de locataires d'un logement social à Montceleux à propos de la façon dont elle est concernée par l'activité des trafiquants et ses dérives mafieuses et les solutions pouvant y être apportées :

Lors de l'une série de coups de feu qui a eu lieu en mars 2011, cette responsable associative nous signale :

« Nous ce qu'on veut c'est qu'ils (des policiers) sortent les dealers d'ici. Qu'ils soient là tous les matins, nuits et jours, pendant 6 mois. Voilà ce qu'on veut. C'est ça la solution ! ».

Un extrait d'interview de mai 2012 montre les variations un an après :

- Comment vivez-vous la situation aujourd'hui?
- Ca fait un an qu'on a les CRS. Et depuis 3 semaines c'est mélangé CRS/Police... On le vit bien !
- Je me rappelle de votre expression à l'époque « on veut la police 24h sur 24, tous les jours pendant au moins 6 mois... » Aujourd'hui vous les avez même depuis plus d'un an, alors que vous n'y croyiez pas...
- Je n'y croyais pas, en effet, parce qu'avec les rapports du Maire avec Mr. Gueant et le Préfet Mr. Lambert... Il a fallu plusieurs réunions pour accéder à ce genre de truc. C'est grâce à Mr. Guéant, et évidemment Mr. Le Maire qui a tapé du poing sur la table.
- Il n'y a plus de problème alors ?
- Ils savent bien qu'ils ont reculé (sic) le problème, mais qu'ils ne l'ont pas réglé. On le sait bien. Et il ne le sera jamais. On ne peut pas régler un tel problème. Ou peut-être oui, mais a condition qu'on leur donne des magasins pour qu'ils puissent s'en servir, mais en dehors de la ville. Et puis, je m'en fiche de ce qu'ils font.
- Vous êtes donc d'accord avec la solution prônée par le maire ?
- Non parce que le maire lui veut légaliser. Moi je ne veux pas. Légaliser ça, c'est légaliser tout le reste. Et là on tombe dans la mafia.
- Mais est-ce que ce qu'il a été vécu ici ce n'était pas déjà de ce registre ?
- ...C'est un début. »

Aujourd'hui, nous pouvons légitimement nous demander : comment ces diverses interprétations, formes de thématisassions et points de vues aussi bien experts que profanes ont-ils pu être capitalisés ? Par qui ? De quelle façon ? Les variations d'interprétation ont-elles signifié une évolution dans l'appréhension de la problématique ou plutôt des ré-ajustements plus ou moins

opportuns et opportunistes opérés en fonction des vagues programmatiques, des modes idéologiques et des niches dégagées par le financement de l'action publique ?

Cette variabilité rend davantage complexes la mise en commun des ressources diverses devant être échafaudées pour donner une consistance à sa mise sur agenda en tant que problème public. Toujours est-il que la « grandeur » de la question « insécuritaire » et de ses liens avec le trafic continue à se poser à Sevran. Les clés de lecture qui prennent souvent le dessus ne sont pas, malheureusement, les plus précises et l'intelligibilité du phénomène reste coincée entre une diffusion symbolique exacerbée et une confusion tantôt sémantique, tantôt pragmatique.

a.1) Du thème (diffus) aux motifs (confus) : quelles mises en commun deviennent possibles ?

A Sevran, l'insécurité est si omniprésente et son ancrage tellement diffus, que sa signification finit par confondre et rendre confu ce qu'elle connote et désigne. Nous avons à faire certes à l'insécurité et au trafic, tant ils reviennent comme « thèmes » ou comme « motifs » dans les diverses problématiques que rencontre la ville de Sevran. Il nous semble cependant important de questionner et de comprendre ce que ces termes et leurs déclinaisons qualifient, plutôt que de les prendre comme principes explicatifs (ce que bon nombre des acteurs concernés continuent à faire). Tout en restant sur-représentée, la réalité « insécuritaire » de Sevran liée au trafic semble pourtant continuer à échapper à l'analyse et aux ressorts de l'action publique : serait-elle alors aussi sur-interprétée¹¹ ?

Entre « *le volcan qui peut dégénérer à tous moments sans que l'on sache bien pourquoi* » évoqué par le Commissaire de police de Sevran et l'évitement systématique de la place François Truffaut pratiqué par la plupart de fonctionnaires municipaux (interviewés) qui traversent les abords de l'îlot gare en direction du centre commercial, peut-on en dégager des contenus communs ? Certainement :

- → Une sorte d'imminence du danger qui s'assoit sur l'incertitude, le silence et une certaine invisibilité.
- → Un sens commun orienté par un sentiment de peur et par la rationalisation et l'action subséquents.
- → Puis, comme le signale le directeur du club de prévention, « plus on vous dit que vous vivez dans une zone de non-droit, plus vous développez un côté anxiogène ».

Omniprésente, diffuse et confuse est donc l'insécurité à Sevran. C'est une sorte de bruit qui s'empare de tout, sans que l'on arrive toujours à déceler de quoi il s'agit. Par exemple, le fait de ne pas pouvoir

¹¹ Voir à ce propos revue Enquête n°3 1996 consacrée au thème « Interpréter, sur-interpréter »

mieux comprendre aujourd'hui qu'en 2009 les tenants de l'incendie de l'appartement à Beaudottes ne peut que conforter la confusion. Cet incendie, a-t-il été le fait d'un avertissement qui a mal tourné, d'un règlement des comptes « explicite » ou d'un simple accident ? Que les expertises policières et judiciaires menées ne permettent pas d'y voir plus clair conforte la rumeur. Or, cette rumeur puise dans l'incertitude une partie de sa puissance : le traitement politique ou médiatique n'aide pas non plus à traverser la brume dont cette tragédie s'est entourée..

Devenue une « légende urbaine », l'incendie de l'appartement à Beaudottes traîne sa plus-value symbolique jusqu'à écraser ce que les démarches en quête de justesse et de justice ont fait pour y voir plus clair et en tirer des enseignements en matière de sûreté, d'urbanité et de citoyenneté. A la place, une sorte de « magma insécuritaire » s'installe. Par cette expression on pointe le fait que des phénomènes ponctuels et différenciés (délits, crimes, rumeurs, conseils, statistiques, etc.) finissent par constituer des séries ou des ensembles plus ou moins diffus. Ainsi se confondent les représentations et les évocations, les énonciations et les qualifications, les expériences propres et celles des autres. Cette accumulation d'indices s'impose et « institue » l'insécurité sans qu'un lien d'équivalence autre que la crainte soulevée, puisse être clairement établi (García Sánchez, 2006). Ce « magma insécuritaire » s'impose à la perception et brouille les repères pertinents pour agir autrement que dans l'urgence et par intermittence. En affirmant que, par ce biais, l'insécurité s'institue, signifie que c'est par l'ensemble de la dynamique qui vient d'être décrite que ses effets s'établissent d'une manière durable.

D'autres contenus communs peuvent encore être repérés. L'un des plus courants est celui qui fait la renommée de Sevran comme « plaque tournante du trafic ». Les avis pourtant sont divergents quant à son rayonnement. Selon le Commissaire de police de Sevran : « Ca vient de toute la France s'approvisionner sur Sevran. On a eu plusieurs affaires, avec des gens interpellés avec beaucoup d'argent. Y'a une telle quantité absorbée ici qu'il est plus aisé de vendre en demi-gros, pour alimenter des trafics locaux, mais aussi des secteurs entiers sur toute la France ». Pour le sous-délégué du Préfet à l'égalité des chances, Sevran serait la « capitale du shit » pour la Région Ile-de-France, tandis que pour le directeur du club de prévention le trafic couvrirait plutôt l'Est parisien avec ses banlieues et, éventuellement, la Normandie et le Nord pour des quantités importantes.

La « violence ordinaire à Sevran-Nord »

(des échantillons de la revue de presse)

Armés d'une Kalachnikov, les deux inconnus ont tiré à cinq reprises, en direction d'une butte de terre, sous les yeux médusés de plusieurs badauds qui se trouvaient allée Jan-Palach. Aucun blessé n'est à déplorer.

« Tirs de kalachnikov dans une cité de Sevran », Le Parisien (21/03/11)

79

Vendredi 18 mars, une personne a été prise pour cible par un individu armé sans être touchée par les tirs.

« Les trafiquants de disputent Sevran », L'Express (22/03/11)

«Un CRS a voulu contrôler le conducteur d'une voiture, précise Stéphane Pelliccia, secrétaire régional adjoint pour le syndicat de police Unsa. L'automobiliste s'est arrêté avant de redémarrer brusquement, entraînant dans sa fuite le CRS. Le fonctionnaire a été traîné sur une cinquantaine de mètres». Un de ses collègues a alors tiré en direction de la voiture du fuyard. Sans faire de blessé.

« Un CRS tire sur un automobiliste », Le Parisien (24/03/11)

Lors d'une descente en règle jeudi matin, les policiers ont retrouvé dans un appartement de l'allée Jan-Palach, quinze kilos d'herbe de cannabis, deux armes de poing et quatre grenades. Le trafiquant présumé n'est pas inconnu des services de police puisqu'il s'agit d'un homme de cinquante ans, déjà interpellé en début de semaine lors d'une opération de sécurisation qui a eu lieu dans cette même ville après que des coups de feu ont été tirés dans une cité.

Il conduisait le véhicule qui avait renversé un CRS en prenant la fuite alors qu'il devait être contrôlé.

« 15 kilos de cannabis découverts lors d'une perquisition », Le Parisien (24/03/11)

Pas de trêve à Sevran, même au cœur du mois d'août. Avant-hier, douze personnes ont été interpellées à la suite d'une bagarre où plusieurs coups de feu ont été tirés.

[...]

Cet épisode de violence prend des allures de scène de la vie ordinaire dans la cité du « 9-3 »

« 12 interpellations après une fusillade à Sevran », Le Figaro (13/08/11)

Un troisième ordre de contenus communs se dessine autour de l'ordinaire – extraordinaire lié au trafic. Le vécu dramatique de situations (en principe) exceptionnelles qui pourtant se normalisent, prend souvent le dessus chez les habitants. Pour les services d'urbanisme et de gestion urbaine, l'impossibilité de concevoir des projets « classiques » amène sans cesse à s'adapter : des fonctionnaires qui limitent au matin le temps de leurs expertise sur le terrain parce que « après c'est risqué », des administrations qui pour élaguer des arbres demandent au bailleur de négocier à l'avance avec les bandes sur place la présence de l'entreprise sous-traitée.

Les interprétations variées et variables des acteurs, avec leurs thèmes diffus et leurs motifs confus, se rejoignent enfin dans **le contenu commun d'une** *perception toujours parasitée*. Celle-ci est souvent assujettie aux distorsions liées au lot d'incertitudes locales qui accompagnent les contenus stéréotypés servant à identifier la montée en généralité de l'insécurité et du trafic.

a.2) Du « tangible » au « sensible » dans les zones qui sèment le trouble

Situons l'îlot Gare-Beaudottes et le quartier Montceleux dans l'échelle départementale. La Seine Saint Denis n'est pas un département comme les autres. Sa population recensée est estimée à environ 1 million et demi d'habitants. Dans son périmètre se concentrent des difficultés sociospatiales non négligeables car on y trouve 64 territoires en projet de rénovation urbaine. L'une des spécificités historiques de ce département, qui a été créé seulement en 1968, est d'avoir été obligé d'intégrer (trop) rapidement des grandes transformations au cours du dernier quart de siècle : « Toutes les difficultés y sont généralement en puissance 2. Peut être par anticipation, on a été amené a y tester un certain nombre de sites pilotes, souvent en terme d'équipements mais plus encore dans les relations entre acteurs. Ca fait pourtant un quart de siècle que je vis en Seine Saint Denis et que je vois la situation s'empirer » (Monsieur C., de l'Unité de prévention et de sécurité urbaine de la Seine Saint Denis, Police Nationale). La Seine Saint Denis est donc confrontée à un nombre important d'enjeux spécifiques liés à l'hypersensibilité économique, sociale et culturelle des périmètres « zonés » par la politique de la ville.

Ce n'est donc pas étonnant que la Seine Saint Denis soit le département qui concentre le plus de délégués et de sous-délégués du préfet à l'égalité des chances nommés par l'Etat dans les territoires caractérisés par l'abondance des zones urbaines sensibles : 1/10ème des 300 répartis sur l'ensemble de la France¹². Ceci peut cependant être perçu non seulement comme un problème mais aussi comme un cadre permettant d'envisager autrement l'avenir : « Ce département est un laboratoire. On a une mixité qui n'est peut être pas sociale, mais ethnique, très riche et intéressante. Aujourd'hui que l'on parle souvent de commerce international et de mondialisation, il y a des enjeux forts dans un département où, à peu près, 80 nationalités coexistent, avec une jeunesse qui peut parler des langues étrangères. La clé reste la scolarisation, parce que, à ce sujet, la jeunesse du 93 a des problèmes d'accès : il faudrait qu'on puisse étudier en Seine Saint-Denis et que ces jeunes puissent aussi étudier ailleurs » (Monsieur P., directeur du club de prévention « Arrimages »).

_

¹² Ces délégations et sous-délégations du Préfet à l'égalité des chances cristallisent une mission gouvernementale mise en place en 2005, sous le gouvernement de Dominique de Villepin (qui avait nommé cinq délégués du préfet à l'égalité des chances à Marseille, Lyon, la Seine Saint Denis, Lille, et le Val d'Oise). Elle fut ensuite ratifiée et renforcée par le gouvernement de François Fillon, représentant ainsi l'une des mesures phare du plan banlieue de Fadela Amara. Cette politique missionnait pendant trois ans des agents de l'état à temps plein sur les quartiers en difficulté de façon à qu'ils deviennent des interlocuteurs privilégiés sur le terrain pour faciliter les actions de la puissance publique. Par une mission transversale aux services, ces agents aux profils variés (fonctionnaires, contractuels, associatifs) et venant d'horizons différents (éducation nationale, policiers, agents territoriaux, etc.) identifient, interpellent, coordonnent et tentent d'encourager des synergies entre les acteurs et dispositifs divers de l'Etat et des collectivités territoriales et les habitants.

Le tangible et le sensible dans les zones qui sèment le trouble de l'ordre public en France peuvent alors représenter des sources de faiblesse. Mais ces registres représentent également des puissantes alternatives offrant de repères pour renverser la tendance. L'incertitude apparentée à un espace peut ne pas entraîner « naturellement » un devenir dramatique ou précaire, de même que les conséquences peuvent ne pas être dangereuses, ni tragiques. Il faut cependant s'accorder sur les moyens permettant de reconnaître dans sa juste mesure la réalité problématique diffuse que cette incertitude confuse fonde. Et cette reconnaissance passe nécessairement par un travail d'identification de la portée des variables qui préfigurent le problème. A Sevran, les assises diverses de la pauvreté, l'ethos structurant les logiques territoriales et le pathos sensible confortant le deal émergent comme des composantes essentielles de l'insécurité et de ses épreuves.

i) Pauvreté multiple et concomitante

« C'est l'une des villes les plus pauvres de France » est un des lieux communs que l'on a entendu sans cesse tout au long de l'enquête. En particulier lorsqu'il a été question de parler des conditions économiques de Sevran. Cette ville apparaît comme un exemple-type en région parisienne des effets déstructurants du processus de désindustrialisation ayant frappé de plein fouet un nombre significatif de zones urbaines dans le 93 (Kokoreff et al., 2007). La fermeture de Kodak en 1995 et de Westinghouse en 1997 (après y avoir siégé depuis 1925 et 1891 respectivement) restent dans les esprits comme les épisodes définitifs de l'entrée de cette ville dans le dépit sociétal et dans le spiral (jusqu'alors) sans fin de la déchéance économique. Des territoires avec 50% de chômage chez les jeunes et de 25% chez les adultes constituent les quartiers Nord de Sevran. Que ce soit Pont Blanc, Beaudottes, Rougemont ou Montceleux, la majorité des familles subissent une pauvreté économique certaine qui le plus souvent s'accompagne d'une précarité de ressources capacitaires et pratiques. Puis, le clivage entre les cités et les quartiers pavillonnaires (où habitent la plupart de ceux qui paient des impôts et vont voter) est aussi très important : « On compare des villes comme Sevran et Aulnay mais c'est le jour et la nuit. On n'imagine pas qu'Aulnay puisse être une ville riche, mais dans le 93 elle l'est à côté de Sevran ou de Clichy. Puis, ça a beau être des municipalités de gauche, un maire c'est un maire, la fonction est au delà des idéologies. Il faut aussi garder les moins pauvres pour ne pas avoir a faire qu'avec des pauvres » (Monsieur P., directeur du club de prévention).

Si la perte des emplois a rendu plus vulnérables les populations habitantes, la disparition d'une dynamique économique visible et normale parce que, entre autres, légale, a rendue plus vulnérable la ville. L'irrigation subséquente de précarités diverses et variées ne tardera pas à avoir pour la vie sociale des quartiers des conséquences fragilisantes. Il ne sera donc plus seulement question de perte de pouvoir d'achat, d'involution économique et de déclassement, mais aussi de ralentissement (voire souvent d'un pur et simple arrêt) de la mobilité urbaine ou résidentielle, ou

encore du manque de perspectives pour imaginer, projeter ou construire un horizon d'études ou professionnel: « En quatre ans de travail sur place, je ne peux pas dire que je connaisse un universitaire. Ce diagnostic est triste mais il faut pouvoir dire que ça n'existe pas. Pour un gamin de $6^{\grave{e}^{me}}$, la probabilité d'aller au bac est de l'ordre de 6 à 7 % et il aura seulement 50% de chance de le réussir. C'est alors très compliqué après d'envisager faire 3 ans d'une licence et de rêver d'un métier. Puis, c'est aussi une déception pour les parents qui investissent quand même dans l'école et y délèguent le soin d'instruire et d'éduquer leurs enfants pour avoir un boulot. Ces familles-là ont des bas niveaux de formation, des revenus à temps partiel et, le plus souvent, vivent avec quelques centaines d'euros » (Monsieur P., directeur du club de prévention).

Mais la pauvreté n'est pas qu'un état des faits, un cadeau empoisonné des dieux ou un héritage incontournable. Les sociétés ont leur part de responsabilité dans le choix de ressorts concomitants et de temporalités cycliques qui rendent habituelles, coutumières et, finalement, culturelles, certaines difficultés et leurs problèmes afférents. Lorsqu'on évalue le poids de la désindustrialisation dans les maux actuels des populations franciliennes, ne faudrait-il pas alors tirer vraiment les conséquences d'un modèle sociétal qui ne sait pas quoi faire de l'historicité migratoire ayant nourri le développement de ses territoires et la construction sociale de leur urbanité ?

ii) Une historicité migratoire gaspillée

A l'échelle urbaine de ses quartiers sensibles, l'expérience sevranaise ne pourrait-elle servir pour comprendre définitivement la nécessité d'exorciser la cité de ses démons identitaires et de trouver un sens citoyen, ancré localement, dans les origines diverses ? N'oublions pas que si ces derniers qui ? se sont certes succédés, les chevauchements et les interférences n'ont pour autant pas eu raison de leur mitoyenneté et de leur coexistence.

Comment les quartiers de Sevran se sont-ils structurés pendant une trentaine d'années ? Voici une question dont la réponse devrait non seulement pouvoir servir à éclaircir l'histoire urbaine locale mais aussi à éclairer les choix urbanistiques actuels :

« Il y a quelques années, ces entreprises qui n'existent plus ont fait venir des polonais, des tchèques, des italiens et des portugais. Mais bon nombre de ceux-ci ont pu partir de ces territoires, réussissant à accéder à la propriété quand la pierre coûtait moins cher. Ils se sont, en plus, retrouvés en solidarité communautaire en construisant les maisons des uns et des autres. Ensuite sont venues d'autres nationalités, notamment maghrébines, qui n'ont pas forcement réussi à accéder à la propriété (les prix ayant beaucoup monté et la construction des logements sociaux s'étant accélérée) (...) D'autres populations, qu'on dit de l'Afrique subsaharienne, sont ensuite arrivées et aujourd'hui c'est le cas de beaucoup d'indiens, de chinois, de cambodgiens, de tamouls... Le problème est que, malgré tout, ces villes du 93 sont accueillantes tandis que d'autres départements le sont moins. On comprend alors pourquoi, à part le bassin d'emploi, ces personnes viennent en Seine Saint Denis et pas en Corrèze : pour rejoindre leur communauté ou ceux qui leur sont plus semblables culturellement. On a donc une

mixité culturelle mais pas de mixité sociale. On se retrouve alors avec des disparités fortes, en particulier lorsqu'il n'y a pas une volonté politique pour faire autrement et on laisse les choses se gérer par elles-mêmes. A Sevran on ne sait pas penser l'accueil des populations étrangères : c'est un tabou très important, on n'en parle pas et très vite les problèmes arrivent. Pour donner une idée, on voit bien la frilosité des bailleurs et des politiques dans leur démarche d'attribution des logements et leur réticence à créer une mixité. Tout doucement, au bout de 30 ans, un bailleur va distribuer les maghrébins d'un côté, les asiatiques de l'autre, puis les africains subsahariens... On misera sur cela au nom de la tranquillité publique et au détriment de ce qui aurait pu être une politique d'accueil soucieuse de mixité pour éviter les phénomènes de ghettoïsation et de communautarisme (...) On ne sait pas parler d'immigration sans en faire un problème... sans qu'il y ait une guerre. Et comme il y a une élection tous les cinq ans, cela se complique davantage. Alors qu'on pourrait très bien prendre la réalité telle qu'elle est et reconnaître que le modèle français est à revoir » (Monsieur P., directeur du club de prévention).

On comprend donc le rôle fondamental joué par certains biais administratifs propres aux dispositifs de gestion des populations dans l'aggravation d'un contexte qui est déjà miné par les regroupements communautaristes et les dispositifs ségrégatifs. Les principes de précaution et de distanciation à l'œuvre s'avèrent alors inopérants devant l'application de formules distributives dont l'efficacité, non seulement urbaine mais aussi sociétale, reste encore et toujours à prouver. L'identification des réseaux et des activités liés aux rapprochements culturels vont alors renforcer les logiques territoriales.

Mais une certaine précaution sociologique nous amène aussi à relativiser certaines affirmations de l'interlocuteur d'exception qui est Monsieur P. La co-présence de communautés et/ou de cultures diverses sur un même bassin de vie conduit certes à présupposer un certain degré de coexistence de populations, de valeurs et de pratiques. Mais cela ne permet guère d'identifier ou de conjecturer une mixité culturelle. Cette dernière ferait vivre les ouvertures pratiques, les partages territoriaux et la diversité de mœurs comme autant de preuves ordinaires d'urbanité (et pas seulement lors des occasions extraordinaires comme les fêtes de quartier) plutôt que comme épreuves. De même qu'elle contribuerait à la coproduction des ambiances urbaines où la gestion des anicroches dues à une pluralité d'usages des espaces ne se fasse au prix de leur publicité ou de leur hospitalité à l'égard du tout venant.

En tout cas, que ce soit en termes de quartier ou des zones d'activité (y compris de *deal*), une forte segmentation marque la ville de Sevran. La caractérisation des registres tangibles, routiniers, mémoriels et sensibles permet de comprendre comment certaines expériences ségrégatives, à l'origine plutôt évènementielles, peuvent finir par devenir chroniques. Comprendre cette dynamique est un ressort de départ pour se repérer et agir dans ces *zones où le doute est ancré, ces zones qui sèment le trouble*.

iii) Le quartier-territoire : mémoire friable, affiliation forte, réputation fragile

Comme il arrive dans certains contextes latino-américains où le qualificatif « barrio » connote directement les quartiers pauvres¹³, un nombre important d'acteurs rencontrés pendant l'enquête parlent volontiers des « quartiers » pour se référer aux quartiers en difficulté. Mais, dans cette synthèse qualificative n'y aurait-il pas implicitement une signification surtout territoriale du « quartier » ? Cette synthèse qualificative ne mettrait pas en équivalence « ce qui fait quartier » et « ce qui fait territoire » au point de fondre la (re)connaissance de l'un dans celle de l'autre ? Qu'il s'agisse d'une métaphore ou d'un dessin précis d'écologie urbaine, le quartier-territoire privilégiera un droit de cité fondé sur l'appartenance et le contrôle plutôt que sur l'usage et la visite.

Puiser dans la mémoire (policière, habitante) locale, récupérer les infos sur le groupes pour comprendre qui tient le trafic, qui est arrêté, etc., permet de se forger une connaissance territoriale de la commune et des populations (que celles-ci soient susceptibles ou pas d'avoir à faire à la justice). L'usage sociologique de la notion de mémoire, différemment à celui de l'histoire, insiste sur le caractère subjectif. Si l'histoire cherche à écrire ce qui s'est passé, le travail de mémoire invite à se souvenir d'un évènement passé. Par conséquent, celui à qui l'on demande de faire un travail de mémoire s'implique plus personnellement. Il faut surtout qu'il/elle se souvienne. La mémoire peut donc jouer sur les affects et devenir alors l'outil d'une forme de travail émotionnel dont les buts seraient divers : (re)trouver une unité nationale, revendiquer des droits ou un statut légitimé par le passé, forcer l'oubli de certains évènements ou imposer le souvenir d'autres, apaiser des tensions, etc. Ceci peut être utile pour mieux comprendre l'attachement aux territoires ou l'appartenance (ou pas) à une « population sevranaise ».

L'enquête UrbAmbiancEs a révélé la difficulté des habitants interviewés pour raconter leurs souvenirs de Sevran¹⁴. Ceux-ci ont eu du mal à revenir, en particulier, sur des évènements qui dépassaient un passé proche, voir très proche. Nous avons ainsi pu comprendre que, pour ces habitants, il n'existait guère de mémoire forte et unificatrice sauf lorsqu'elle est familiale ou communautaire et rattachée aux lieux d'origine. On pourrait pourtant imaginer que ce type de mémoire pourrait se déployer autour de l'insécurité et du trafic. Mais la diversité de points de vue recueillis selon ce que chacun (individu, acteur, « groupe »...) va entendre comme signifiant de l'insécurité où comme relevant du trafic, relativise la force d'un regroupement de sens qui dépasse

La traduction littérale en français du terme hispanique « barrio », serait « quartier ». Mais dans certains contextes latinoaméricains (comme c'est le cas, par exemple, au Venezuela), ce terme sert à identifier exclusivement les quartiers pauvres, que cela soit parce qu'il connote la dimension « populaire » du quartier en question ou parce qu'il connote l'aspect de précarité extrême pour lequel, en français, est couramment utilisé le terme « bidonville ». Cf aussi les travaux de P. Bourgois sur l'économie de la rue dans le « barrio » Portoricain de East Harlem à New York (2001 [1995]).

¹⁴ Lorsqu'ils le font, comme dans un film fait par le Centre Social de Montceleux-Pont Blanc sur l'histoire du quartier, rien n'est fait pour que le spectateur distingue les témoins.

occasionnellement les stades thématiques, discursif et/ou symbolique. Même dans le cas de certains habitants dont on attendrait une mobilisation mémorielle significative du fait de leur ancienneté sur place et de leur exercice de responsabilités associatives, la difficulté pour rapporter des faits allant au-delà du court terme, de la récurrence expérientielle et du cliché « ready-made » est considérable. Les lieux peuvent alors ne pas compter sur une « mémoire forte » au sens où l'entend le philosophe Enzo Traverso (2005), c'est à dire une histoire unie qui perdure et marque les lieux. Si, par conséquent, la mémoire des lieux est « faible », une histoire peut facilement venir et en chasser une autre :

« Il y a encore pas si longtemps j'allais sans problème aux Beaudottes. Je ne me posais même pas la question de ma sécurité. J'y allais quasiment tous les soirs, par exemple, pour réviser mon bac car il y avait une association d'aide scolaire. Mais depuis environ un an que Beaudottes est sans arrêt dans les journaux pour des histoires de trafic, je n'ose plus y aller. Ca fait très longtemps que je n'y suis pas allé. Ca n'a peut être pas changé, parce qu'il y'avait déjà beaucoup de trafic avant. Mais aujourd'hui j'ai peur » (Jules, habitant de Montceleux).

Alors, Beaudottes pour un jeune sevranais des quartiers nord peut passer en quelques mois de lieu normalement fréquenté au statut de lieu infréquentable. Les évènements relatés dans les médias en 2010 - 2011 ont contribué à façonner l'histoire de ces quartiers. Même dans le cas de ceux qui y habitent et dont on pourrait penser que, pour pratiquer leur ville, ne sont pas assujettis au récit des médias. Que ces quartiers (Montceleux, Pont-Blanc, Beaudottes) soient constitués majoritairement de grands ensembles est une particularité qui joue un rôle dans cette sorte de *mémoire friable*. Dans ces lieux d'habitation investis massivement par une population issue de l'immigration, la mémoire peut alors avoir du mal à s'ancrer du fait que sa population n'est là que depuis peu et qu'elle garde ses attaches mémorielles à l'extérieur de son quartier (ancienne ville, logement, pays, etc.). Ce qui fait d'ailleurs sens dans des quartiers comme Montceleux ou les Beaudottes où, d'après les administrations urbaines concernées consultées, le *turnover* habitant n'est pas négligeable. **Tantôt** *fragmentaire* et *désengagée*, tantôt *poussiéreuse* et *faible*, cette mémoire « friable » rappelle à quel point les supports ségrégatifs du quartier-territoire peuvent eux-mêmes être vulnérables.

Néanmoins, est-ce que ce processus se traduit par un désintérêt des habitants pour leur territoire ? Si la mémoire « forte » décrite par Enzo Traverso permet d'unifier une population autour d'un territoire, voit-on à Sevran-Beaudottes et à Montceleux le phénomène inverse ? A l'instar de la mémoire martelée par les médias intervient dans la fabrication de l'histoire des quartiers, peut-on penser que la mémoire friable des Sevranais contribue à modifier leur rapport au territoire ?

Le changement de perception de Jules sur Beaudottes fait comprendre que la réputation d'un quartier peut être motif à changer même rapidement l'usage territorial. En même temps, l'absence d'une histoire ou d'une mémoire forte bâtie à l'échelle de la ville de Sevran, amène les habitants et,

en particulier les jeunes, à *se sur-affilier à leur quartier*. Ils se sentent alors « habitants des Beaudottes » ou « habitant de Montceleux » avant d'être « Sevranais » : « *Moi, c'est Beaudottes, j'ai rien à voir avec Sevran-Livry. Même avec Rougemont ou autre, pas d'affaire avec eux.* » nous signale Salim, habitant des Beaudottes. Le travailleur social sevranais habitué à ces positionnements confirme : « *Ce serait pareil si c'était une autre ville* ».

Bien que cette sur-affiliation territoriale ait été maintes fois identifiée, dénoncée et même documentée par bon nombre des études consacrées aux quartiers sensibles, a-t-elle pour autant été suffisamment réfléchie et pertinemment analysée, en particulier, au regard d'une mise en perspective de l'action publique ? Qu'est-ce que le fait d'entendre qu'« *ici ce n'est pas là-bas* » peut limiter ou, au contraire, encourager d'entreprendre avec l' « autre territoire » ? Quels conséquences urbanistiques peut-on tirer du fait que l'attachement du jeune sur-affilié à son territoire devienne inversement proportionnel à son détachement des autres zones ? Dans ce contexte paradoxale de citadinité, quelles équations de proximité – distance (spatiale et sociale) devront alors orienter les coordonnées de la rénovation urbaine ? Ceci, en particulier, lorsqu'on pense aux limites avérées de la résidentialisation une décennie après le lieu privilégié qu'une certaine gouvernance urbaine lui avait accordé comme mécanisme de gestion socio-spatial de troubles à l'ordre public.

Les jeunes sur-affiliés à leur quartier sont souvent prêts, en tout cas, à redoubler d'efforts pour protéger une réputation qui est fragile. Les mécanismes sont d'autant plus forts ou violents, que cette réputation peut être ébranlée facilement. Prenons l'exemple d'une discussion se déroulant sur la place François Truffaut devant le cinéma « Les 39 Marches » à laquelle l'un d'entre nous a pu assister. Quatre jeunes revendeurs de drogue discutent d'un reportage passé à la télévision la veille, à propos d'un jeune habitant une cité d'Aulnay-Sous-Bois qui parlait de son homosexualité. Etre homosexuel est jugé dans ce groupe comme quelque chose qui nuirait visiblement à la réputation des Beaudottes et imposerait des « solutions radicales » : « Si y'a un mec des Beaudottes qui fait ça, il ne pourra plus parler après, je te le dis. On le retrouve attaché à un arbre dans la forêt et on le fait taire. Y'a pas moyen qu'après on dise à Rougemont qu'aux Beaudottes c'est des pédés. Toute façon y'en a pas chez nous. » La réputation fragile des quartiers est ainsi vouée à être défendue coûte que coûte car un enjeu identitaire se surimpose. D'une cité à l'autre, un ensemble de pratiques, de valeurs et de significations doivent être respectées pour préserver la « bonne réputation » des quartiers et de leurs habitants. Une histoire peut donc en chasser une autre et cette vulnérabilité mémorielle participe à la sur-affiliation de ces habitants à leur territoire ainsi qu'au développement de systèmes « radicaux » de défense et de « mise en réserve » tantôt symboliques, tantôt empiriques. Cette sur-affiliation territoriale et identitaire est aussi une conséquence des contraintes socio-spatiales, à la fois sensibles et pratiques, qui ont pour origine *le continuum* expérientiel d'une ségrégation accentuée et d'une perception citadine limitée.

iv) Les territoires du deal : l'incivilité et la menace comme remparts

A part « le quartier », un autre découpage territorial est important à Sevran, celui des territoires de deal. Activité extrêmement présente à Sevran, le deal est au cœur des débats autour de la ville. La majorité des articles de presse à propos de Sevran traitent du trafic très implanté dans les quartiers, de son impact considérable sur le quotidien des habitants, de son rôle dans le développement des économies souterraines et du sentiment d'insécurité qui règne dans la ville. Si l'on a déjà vu comment cette « plaque tournante du trafic de drogue » aurait des échelles de rayonnement divers, ce qualificatif reste un « beau fixe » partagé entre des acteurs politiques de bords différents : l'élu à la sécurité, le délégué du sous-préfet ou encore le maire de la ville. Les zones de deals sont donc importantes. Il s'agit des territoires qui valent chers et peuvent rapporter de l'argent (bien que les véritables bénéfices faits par les dealers semblent impossible à connaître avec précision). Les autorités ont listé fin 2010 les halls HLM de Sevran (ceux des copropriétés seraient moins touchées), en distinguant trois types différents : (1) ceux qui n'ont pas de squat, (2) ceux qui ont des squats moyens ou occasionnels (dits aussi « festifs ») et (3) ceux qui sont tenus par les dealers et présupposent une organisation intégrale avec des guetteurs et des nourrices. 11% des squats (soit 22 halls HLM sur Sevran) correspondent au type 3 et sont donc squattés par les dealers. 8% pour le type 2.

Il est important pour « les bénéficiaires » de défendre ces territoires contre les intrus, c'est-à-dire ces individus qui ne sont pas identifiés comme des éventuels clients ou qui pourraient nuire ou concurrencer le bon déroulement du commerce (journalistes, personnel de la mairie, enquêteurs, etc.). Tel qu'on a pu l'observer à plusieurs reprises pendant l'enquête, face aux intrus, une stratégie basée sur une forme d'incivilité s'applique. Nous en avons d'ailleurs fait l'expérience dès nos premières démarches empiriques. Pendant une visite de reconnaissance à Montceleux avec la développeuse urbaine assignée à ce quartier, nous sommes arrivés au pied de la butte située entre le foyer des Glycines et la barre d'immeubles Mazaryk (surnommée « la banane » par les habitants). Il y a ici l'un des territoires de *deal* le plus visible et connoté de Sevran. Visible parce que les acteurs de ce trafic s'affichent ouvertement dans la rue, cachent leurs visages mais pas la nature de leurs activités. Il s'agit sans doute d'une façon de marquer leur territoire en imposant leur pratique aux yeux de tous. Par ailleurs, ils n'ont pas à cacher leur activité sur ce territoire précis; elle est connue de tous notamment parce que ce lieu est au cœur d'évènements qui ont fait les premières pages de journaux nationaux en 2011.

A notre arrivée, nous avons été immédiatement identifiés comme des intrus, des potentiels gêneurs de leurs activités, si bien qu'aussitôt après avoir été « repérés », certains acteurs de ce trafic se sont déplacés de hall d'immeuble en hall d'immeuble pour pouvoir nous observer. Certains se sont rapprochés d'avantage poussant leur jeu de déplacement jusqu'à frôler notre groupe à plusieurs reprises, pendant qu'un autre assis à seulement quelques mètres de nous, nous fixait avec insistance. Tous ces déplacements et postures ne visaient qu'à nous signifier une chose : nous avions mis les pieds dans un territoire qui n'était pas le notre, nous n'y étions pas les bienvenus et nos faits et gestes n'étaient pas seulement observés mais contrôlés. En ce qui nous concerne, le résultat fut sans appel : touchés progressivement par la crainte d'un danger potentiel, nous sommes partis.

Nous sommes bien ici dans une forme d' « incivilité » telle que le décrit Richard Sennett (1974), celle qui correspond au « fait de peser sur les autres de tout le poids de sa personnalité ». Il s'agit ainsi de faire comprendre à « l'intrus » qu'il n'a pas une liberté d'action et que, en plus, celle-ci est sous la coupe d'une menace. Ceci fait partie de pratiques permettant de faire valoir la primauté d'une territorialité domestique sur le « droit de regard » et le « droit de visite » censé structurer l'hospitalité urbaine dans des espaces publics¹⁵. Le répertoire de désagréments délibérés que l'on englobe sous le terme d'« incivilités » et sa déclinaison en termes d'ambiance menaçante s'érigent comme des remparts permettant de mettre en propre une place pour le deal et de la maintenir dégagée des intrus.

v) Imperméabilité à l'intrusion : « espace public privatisé » et domesticité du territoire

Dans la dynamique auparavant décrite on voit un système de défense qui retire aux territoires des éléments permettant d'affirmer leur publicité, notamment en les rendant « imperméables » à l'intrusion. Dans un travail de 2006 sur la Plaza Caracas (espace métropolitain où siègent des activités illicites), on a pu montrer que l'ouverture propre aux espaces publics les soumet, par leur usage, à une « épreuve de perméabilité » (Garcia Sanchez, 2006). Celle-ci permet l'exercice de certaines activités alors que l'espace n'avait pas été pensé pour les accueillir. A Montceleux et dans certains espaces du pôle Gare-Beaudottes les stratagèmes de défense du territoire rendent la perméabilité socio-spatiale improbable ou impossible, donnant à ces espaces qui sèment le doute le statut hybride d'espaces publics privatisés.

Il y a tout de même une limite que les défenseurs de ces territoires chercheront à ne pas franchir : faire en sorte que le danger qui fait peser la menace et augure l'incivilité ne reste que potentiel. La transgression de cette limite peut non seulement rendre inefficace la stratégie mais contribuer à

¹⁵ A propos des valeurs propres à un « monde domestique » cf. Boltanski & Thévenot, 1989. En ce qui concerne cette conception de l'hospitalité des espaces publics urbains cf. Joseph, 1988.

réaménager le contexte d'action au point de transformer sa « productivité ». Lorsque l'incivilité abandonne les sentiers battus de la provocation pour s'aventurer dans les terres de l'agression, la menace perd ses pouvoirs persuasifs et dissuasifs et cède sa place virtuelle mais agissante. Ceci fait la force de la menace comme sentiment social. Mais, ne serait-il cela aussi son talon d'Achille ? La « cessation d'activité » de la menace traduite dans un danger potentiel qui devient réalité peut signifier aussi le début d'installation d'un trouble au cœur du deal. Attirer la présence policière, médiatique et/ou politique, parce que le danger monte d'un cran et se rend autrement expressif, ce n'est jamais bon pour ces affaires qui se ressourcent dans la domesticité d'un territoire plutôt que dans son cosmopolitisme. Tout peut être aussi donc une question de dosage, d'organisation, de « maintien de l'ordre » et d'équilibre à propos donc de ces zones qui sèment le trouble de par leur rattachement aux activités louches et illicites comme le deal. Sadri, qui a habité plusieurs années à Montceleux avant de déménager vers le centre-ville de Sevran, racontait :

« Un soir un jeune a voulu racketter un mec qui passait dans le quartier. Ca a mal terminé parce qu'il a fini par lui mettre un coup de couteau... Et du coup le lendemain ça a ramené la police dans la cité... Pendant toute la journée, ils n'ont pas pu dealer... Je peux te dire que celui qui a mis le coup de couteau, il a passé un très sale quart d'heure... »

Le quartier de Rougemont, qui compléterait la triade de zones sensibles de Sevran, est signalé aujourd'hui comme un exemple de la réussite de ce « maintien de l'ordre » paradoxale et ironique : « Il y a un business, mais ils essaient de la jouer petit, plus humble. Ils font plus village ». L'absence d'événements plus ou moins violents qui entraîne, par conséquent, une actualité à maintes égards silencieuse, caractérisent l'inattention médiatique et policière dont ce quartier profite : « Le quartier Rougemont, personne n'en parle. C'est le quartier le mieux tenu en terme de trafic de drogue à Sevran. Y'a jamais un problème. Et pourtant y'a des très très gros trafic à Rougemont » (Elu municipal chargé de la sécurité).

a.3) L'illicite, l'illégal, le « souterrain » et le « parallèle » : entre exubérance et invisibilité

L'une des épreuves majeures auxquelles les administrations urbaines et les institutions républicaines doivent se confronter lorsqu'il est question de trafic est celle qui se résume dans la difficulté (parfois insurmontable) de connaître son ampleur et ses qualités et de reconnaître leur déploiement actif dans le corps social. De par son caractère illicite, le trafic va tendre à situer ses activités économiques ainsi que et ses phénomènes apparentés de violence et d'insécurité dans des franges territoriales, commerciales et interactionnelles incertaines. Les emprises institutionnelles ont du mal à se positionner face à elles. On ne peut pas pour autant dire que ces franges soient des lieux hors

normes ou de zones de non-droit car toute une organisation économique, sociale, culturelle et spatiale s'y met en place avec ses règles, ses devoirs et ses interdits. Cette organisation définit ainsi ses propres régimes de légitimité, de publicité et de familiarité (Thévenot, 2006) et tente de les faire tenir en coexistant avec la sûreté urbaine, le système économique, la politique de la ville et la République. *Oscillant entre invisibilité et exubérance*, les réseaux souterrains, les activités illégales et les mondes parallèles liés au trafic aménagent le territoire autrement et entendent continuer à le faire autant que faire se peut.

i) Armes, prostitution et trafic à Sevran-Nord: des indices partiels au flou cognitif

La mise en lumière intermittente qui produit les stades visibles de cette oscillation permet de distinguer, par exemple, quelles drogues font l'objet du trafic, l'existence des armes et des rivalités, l'occupation délinquante des halls et des escaliers des immeubles, l'exercice de la prostitution, la façon dont le racket est pratiqué, ou encore le rôle joué par les « nourrices »... L'ensemble de ces activités prennent pied dans l'illicite¹⁶. Sur chacune de ces activités il y a des signes, des symboles, des rumeurs, des non-dits et des interdits. De ce fait, une partie importante de leur « succès » se jouera dans la façon dont ces activités feront corps avec le jeu d'ombres qui se met en place autour d'elles. C'est ainsi que ces activités peuvent rester dans le flou propre au fractionnement cognitif qui, accompagnant l'illicite, structure une forme d'incertitude. Cette dernière ne devra jamais être totale car l'intérêt est qu'un minimum d'information circule. Sous la forme de rumeurs, de commentaires tendancieux, de jeu de pistes et de « secrets » a sotto voce mais plus ou moins partagés, cette incertitude partielle pourra alors se déployer et participer activement à la production d'insécurité.

Le cas des armes à feu est un bon exemple. Les tirs d'intensité variable (du coup de feu solitaire aux rafales) plus ou moins sporadiques ou à répétition qui ont eu lieu ces dernières années à Sevran mettent certes la puce à l'oreille. Puisqu'en dehors des feux d'artifice accompagnant les célébrations festives et/ou civiques, ces détonations deviennent les marqueurs d'un seuil perceptif et moral dépassé et, de ce fait, le sceaux sonore d'un territoire qui deviendra désormais « sensible ». Mais, est-ce la pointe d'un iceberg qui dans les eaux profondes supposerait une circulation importante, voire un marché d'armes ? Ou ce seraient plutôt des événements ponctuels dont la causalité varie (avertissements, règlement des comptes, dissuasions...) et qui ne seraient reliés que par les troubles que les détonations infligent à l'ordre public ?

Dans la perception des travailleurs sociaux « des armes il y en a, pas beaucoup, mais suffisamment pour créer des tensions ». Ce sont pourtant ces tensions liées à l'usage des armes à feu qui, le plus

¹⁶A propos de la place prise par les pratiques illicites dans toute une diversité de domaines dans les sociétés contemporaines cf Naim, 2005 [2007])

souvent, ont été à la base des mobilisations des sevranais face à « l'insécurité ». Bien avant le climat d'angoisse entraîné par les tirs à la sortie de l'école Montaigne en mars 2011, on trouve des précédents qui montrent à quel point l'insécurité découlant du trafic de drogues est ressentie et redoutée par les habitants lorsque les détonations font leur apparition.

« C'est vrai que moi je ne me rendais pas compte, parce que finalement quand vous n'aimez pas l'endroit où vous vivez vous faite attention a rien. Vous rentrez chez vous, et puis voila. J'avais pas vu que c'était aussi grave et ce jusqu'à des tirs qui sont partis depuis le bas de ma fenêtre. Et ca ça été en direction de l'école, et ça je peux vous dire que le bruit je l'ai encore... c'est..., c'est impressionnant. Alors moi je me suis dis euh... alors les amis ils ne viennent plus, hein parce qu'ils ont peur. La famille : on préfère vous recevoir, donc c'est clair. Et voila... donc c'est... ça vous coupe de tout, et tout le monde » (habitante de Pont Blanc et co-responsable d'une amicale de locataires).

En 2007 un échange de tirs laisse des traces dans l'école située à Pont Blanc : les balles ont traversé les classes et la bibliothèque que les enfants venaient de quitter. Une partie importante des habitants qui se sont exprimés dans les débats ayant suivi cette fusillade a affirmé que « le trafic de droque ne les dérangeait pas », mais qu'ils voulaient « que la police intervienne pour les problèmes d'armes ». L'intelligence policière vous dira : « c'est relié, difficile donc de s'attaquer à l'un faisant abstraction de l'autre ». Mais les habitants, en particulier ceux qui osent prendre la parole publiquement, savent que si la logique habitante sur ce site peut accepter des initiatives visant à amoindrir le risque des blessures par balles sur un résidant, le fait de s'immiscer dans le « fond de commerce local » qui est en jeu, par contre, entraînerait malheureusement d'autres risques. Ceci est pourtant déterminant car ces risques devront être gérés au quotidien et en profondeur, c'est-à-dire sur deux échelles de « concernement » par rapport auxquelles l'action publique local n'a que rarement et difficilement fait ses preuves. Un cadre municipal nous fait cette confidence : « Ce débat a eu lieu parce que ça a tiré sur la quartier. Il y a eu une rencontre organisée avec des responsables pour entendre ce que les habitants avaient à dire, mais derrière y'a rien eu de concret. Ca s'est organisé, mais après est-ce que c'est la ville, l'Etat, la préfecture...? Ce sont des trucs récurrents. Dans toutes ces réunions, le problème des armes revient, parce qu'on n'est pas sur du long terme, mais sur ce qui s'est passé hier et ce qui risque de se passer demain... ». L'oscillation amène ainsi à passer de l'évidence aveuglante et terrifiante des détonations qui prennent d'assaut la tranquillité publique et privée à la puissance tantôt discrète et tantôt bruyante (mais toujours astucieuse et immaitrisable) d'armes à feu disséminées dans les guartiers.

Il en va de même avec la prostitution et les abus sexuels. Selon l'escalier, le concierge de l'un des immeubles de Montceleux doit composer avec les dealers ou avec des prostituées lors de ses rondes d'entretien journalier. De même, le responsable de la prévention spécialisée signale : « Il y a des squats. C'est souvent des mecs qui sont là et de temps en temps, y'a des filles... on ne sait pas ce qui

se passe, mais on peut bien imaginer..., ce qu'on appelle des tournantes... Il y a aussi la prostitution, mais on n'a pas d'éléments qui nous permettent de percevoir clairement le problème. On a juste des indices ». La place occupée par les hôtels situés dans la proximité nord de l'îlot Gare Beaudottes dans les pratiques souterraines en lien avec la sexualité fait partie des interrogations sur lesquelles tout le monde fait allusion mais personne ne s'aventure à donner des précisions. Mais, pour quelles raisons ?

- → Parce que celles-ci ne sont pas vraiment connues (ou le sont mal),
- → Parce que l'on sait plus ou moins de quoi il en retourne mais le choix est de « faire l'idiot », ou encore,
- → Parce qu'on choisit tout simplement de ne pas savoir.

Mais, est-ce que concernant le trafic de drogues même, c'est-à-dire l'activité principale autour de laquelle tournent la plupart des faits et des méfaits qui structurent l'insécurité à Sevran, on ne compte pas également *que* sur des indices et des allusions ? Lorsque les acteurs avisés parlent de « gros », « demi-gros », « détail », etc., quel est l'ordre de grandeur permettant de s'orienter?

En termes numériques, d'après les estimations du Commissaire de Police le trafic génère 35 000 € de chiffre d'affaire par jour à Sevran en avril 2011, dont 11 000 pour le secteur Palach à Montceleux. Le directeur du club de prévention le situait autour de 200 000 €, en signalant que ce chiffre d'affaire avait considérablement baissé grâce, en particulier à (1) l'action policière et (2) aux « vases communicants » permettant d'opérer un déplacement du trafic sur des villes voisines comme Tremblay, Villepinte...

Dans cette économie souterraine qui représenterait, pour le moins, entre 15% et 20% des revenus familiaux, les clivages socio-économiques et les fortes inégalités distributives existent : au bas de l'échelle on obtiendrait seulement 80€ pour 10H de travail. Ceci s'expliquerait par une organisation du travail hyper-hiérarchisée qui, loin du lieu commun dépeignant cette économie souterraine qui « arrose partout », comme étant plus solidaire, s'appuierait sur des formes diverses d'exploitation et n'hésiterai pas à tirer parti du profit en faisant jouer un capitalisme sauvage pur et dur (cf. Kokoreff & Duprez 2000).

Des chiffres

(des échantillons de la revue de presse)

Ce mercredi soir, <u>plusieurs opérations policières</u> ont permis de trouver un fusil à pompe chargé, une voiture, un pistolet automatique, 1700 euros en espèces et une plaquette de shit.

Le lendemain matin, un homme a été interpellé à son domicile où se trouvaient 2 armes de poing, 4 grenades et 15 kg d'herbe de cannabis.

« Je me serais cru dans Robocop », L'Express (25/03/11)

Résultat [des saisies] : 108 kg de résine de cannabis saisis ces onze derniers mois, 17 kg d'herbe, 3,1 kg de cocaïne, 1,2 kg de crack, 1,5 kg d'héroïne, 55.000 euros... Les interpellations liées aux stupéfiants ont augmenté: 790 en 2010 (748 en 2009).

« Sevran, à l'ombre des trafics », Le JDD (03/04/11)

916 policiers ont été blessés en 2010 en Seine-Saint-Denis, a annoncé ce mardi le préfet Christian Lambert. Soit "pratiquement un fonctionnaire sur cinq", a-t-il déploré. La délinquance en générale a, elle, baissé de 0,57% dans ce département.

« Les trafiquants de disputent Sevran », L'Express (22/03/11)

C'est pourquoi, encore une fois, il nous semble essentiel d'accompagner cette recherche-expertise des précautions propres à une sociologie cognitive qui s'attaque à la reconnaissance des variables essentielles configurant le problème, autant qu'à la connaissance précise des ouvertures et des limites auxquels on est contraint par les termes et les outils qu'on utilise. A ce propos, le témoignage suivant nous semble d'un intérêt heuristique :

« Que le trafic soit très important, ostensible et nuisible est une chose, mais il fait l'objet d'un fantasme énorme... Je me méfie pas mal de certaines choses : autant des récits des éducateurs qui ont tendance à exagérer les sommes et le niveau d'implication des jeunes que des chiffres de la police. La manière dont cette dernière enquête ne reflète pas toujours la réalité. Elle fonctionne en disant « aujourd'hui y'a eu tant de client, donc ça fera tant dans le mois... » Ce n'est pas vrai! Ca fait des fourchettes trop hautes. Puis, que vous ayez tant de personnes au bas de l'échelle ne signifie pas qu'ils soient tous rémunérés ; y'en a qui sont juste copains et qui traînent avec... Quand on fait du détail, c'est qu'on ne fait pas du gros, ça dépend des halles d'immeubles... C'est plus que de l'artisanat certes, mais on n'est pas non plus à une échelle industrielle. Concernant l'argent, même si l'on en trouve lors de saisies, ce n'est pas forcement l'argent du jour... Et si l'on trouve des grandes sommes, c'est aussi parce qu'ils n'arrivent pas à faire sortir leur argent facilement pour le blanchir... Et ça c'est plutôt rassurant. Nous faisons les chantiers et j'y vois beaucoup de candidat, on fait gagner 250€. Si l'on était si éloigné de ce qu'ils gagnent, on aurait beaucoup moins de candidats. Puis, le nombre de clients a considérablement diminué depuis 2 ans grâce au travail de police, aux aller - retours en prison et à la diminution des recettes. Et moins y'a d'argent, plus on est tenté d'escroquer le client. Celui-ci n'a pas enfin envie de cela, ni de recevoir une balle mais d'être sécurisé » (Monsieur P., directeur du club de prévention).

Parmi tous les acteurs qui ont témoigné tout au long de l'enquête, celui-ci a été le seul à adopter un positionnement davantage interrogatif et précautionneux. Pour ce faire, Il renvoi dos-à-dos les méthodes cognitives des policiers et les idées reçues des éducateurs de rue (parmi lesquels on compte ses propres employés). Compte tenue de sa situation à Sevran, il essaie d'approcher la

mesure la plus juste de la situation de trafic. Son cheminement empirique d'abord et, ensuite, analytique, lui permet de transformer la « faiblesse » propre aux allusions et à la partialité des indices dans une « force » cognitive et pragmatique. Rassembler les sources diverses d'information, tout en les mettant à l'épreuve du contexte, permettent à cet acteur de se forger une perception avisée de la réalité locale. Cette perception avisée renseigne par ailleurs pertinemment, et dans un plan plus général, à propos de ce type de pratiques.

ii) « Tant qu'on ne dérange pas... » : accommodement environnemental, discrétion interactionnelle et cyclothymie de l'illicite « légitime »

S'intéresser à la dynamique oscillatoire qui rythme les problèmes d'insécurité liés au trafic à Sevran amène à considérer non seulement ce qui anime cette dynamique mais aussi les stades qui la scandent, lui permettant ainsi également de la stabiliser. Comment alors l'accommodement environnemental et la discrétion interactionnelle jouent-ils un rôle important en tant que ressources de l'illicite ? De quelle façon l'entretien de ces ressources façonne une sorte d'illicite légitime?

« Mais quand on écoute les gens, y'en a beaucoup qui ne se sentent pas forcément en insécurité. Tant qu'on ne dérange pas, on vit très bien dans le quartier... C'est faire avec ou ne pas s'en occuper. Il y aura des problèmes de sécurité à partir du moment que quelque chose va déranger l'économie souterraine. Mais, ça n'empêche pas d'ouvrir la porte aux gens et leur dire bonjour. Simplement chacun fait son truc et, pour eux, savoir que personne ne s'en occupe. Ca commence à être gênant quand c'est un citadin lambda ou, par exemple, le gardien qui reçoit des gens. Il y a alors une tension qui se crée et on ne sait pas s'il faut fermer les yeux. Puis, dès qu'on va toucher à une structure du quartier, les gens sont pris à parti. A Tremblay, il y'a une dizaine d'années, un photographe s'est fait agresser parce que les jeunes étaient persuadés que c'était un flic, alors qu'il était là pour un cabinet de renouvellement urbain. » (Monsieur B., directeur municipal de la politique de la ville).

Que ce soit sur un plan individuel ou institutionnel, la question du « faire avec (l'illicite) ou pas » se pose comme dilemme moral et pratique. Mais le fait d'avoir à se poser la question présuppose l'existence d'un contexte d'ores et déjà investit (plus ou moins lourdement) par les arrangements, les connivences, les renonciations, les oublis plus ou moins sélectifs ou, encore, les attitudes de résignation. C'est alors qu'une façon de prendre position peut émerger : faire comme si de rien n'était et, tout simplement, ne rien remarquer, ne pas s'en occuper :

« Si vous y allez et vous n'êtes pas du quartier, ils le remarquent et ils vont vous épier. Vous n'allez donc pas les regarder dans les yeux, vous n'allez pas regarder leurs activités, vous passez sans les voir. C'est presque un côté fantomatique de la réalité. Eux, leur rêve c'est de devenir invisible et vous, vous jouez le jeu, vous ne les voyez pas » (Monsieur R., élu municipal chargé de la sécurité).

« Avoir la paix » est un bien précieux que l'on n'est pas enclin à perdre même si pour y parvenir on doit faire ce qu'on n'imaginait que très difficilement on arriverait à faire : « faire l'idiot », être sur place et agir comme si on n'était pas là, ou, encore, apprendre à se fondre dans le décor. Il s'agit d'une compétence presque « guepardienne » qui, selon l'épreuve, déploie ses exploits entre l'ajustement à la situation, l'accommodement au contexte, l'opportunisme et le camouflage. Mais contrairement à ce que signale le cadre municipal cité précédemment, l'enquête nous a révélée que cette compétence ne concerne pas davantage le citadin lambda, mais elle est devenue un « bien » pas mal distribué parmi les habitants, les usagers et les visiteurs de Sevran : du voisin du pallier à l'employé municipal, du travailleur social à l'éboueur, du concierge au chauffeur du bus, du représentant du bailleur au vendeur du centre commercial... Il suffit de faire le choix de rester discret, tout en faisant savoir que l'on privilégie cette discrétion comme ultime instance de l'interaction.

En somme, « eux » deviennent invisibles et « nous » faisons le nécessaire, aussi bien en termes sensibles que rationnels, pour ne pas les voir. Or, le propre d'un espace public urbain est d'être un champ de visibilité mutuelle (Queré et Bretzger, 1993) où, pour ne pas se heurter indûment, on ne cesse d'échanger des gestes d'inattention civile (Goffman, 2013). Par la mise en confiance qu'elle opère, cette inattention civile vise à renforcer la coprésence des inconnus dans l'espace public. Alors que l'excès de zèle dans l'accommodement environnemental et dans la discrétion interactionnelle, tel qu'il arrive à Sevran-Nord, est un gage de méfiance qui fait imploser la relation fiduciaire. L'une des conséquences, et pas la moindre, est d'engager dans une relation de complicité tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés.

Mais, même si globalement c'est ce que les sevranais font, le choix de fermer les yeux trouve tôt ou tard ses limites. Le trafic de drogue finit par déranger même si ce n'est que par le cortège d'activités plus ou moins indésirables, délictueuses ou criminelles dont il s'entoure : c'est alors le moment de l'exubérance, du bruit assourdissant et/ou apeurant des coups de feu, du changement de registre dans la cyclothymie de l'illicite.

« C'est très problématique mais c'est notre seule chance. Problématique parce que personne ne veux venir s'installer. Les gens qui viennent y sont contraints. Et on a une mauvaise image de sa ville, donc une mauvaise image de soi, parce qu'on est un peu à l'image de sa ville, de son quartier, de son immeuble. En même temps, vu les problèmes réels, le fait qu'on en parle, c'est la façon pour faire que les pouvoirs publics, qui ont mille autres chats à fouetter, maintiennent les dispositifs policiers qui sont indispensables pour que la ville s'en sorte (...) Maintenant les

¹⁷ On fait référence ici au trait de caractère extrêmement adaptatif si bien dépeint dans le Guépard de G. T. Di Lampedusa, (dont est aussi connue l'adaptation cinématographique *Il Gatopardo*, faite par Luchino Visconti en 1963, avec B. Lancaster dans le rôle principal) et qui a produit, dans d'autres langues latines, le qualificatif « gatopardiano » (« guepardien »).

habitants ont des interlocuteurs qu'ils n'hésitent plus à solliciter et, du coup, on peut faire remonter des infos qui pendant un certain temps ont été absentes des sources de la police. Il y a donc des gens qui appellent pour dire que le trafic de drogue est au 3^{ème}, qu'il y a une grille par ci et des caves occupées par là, etc.» (Monsieur R., élu municipal chargé de la sécurité).

Une frange des Sevranais omniscients sortent alors de leur mutisme et, à leur tour, « rendent la monnaie du dérangement » aux trafiquants. Face à l'exubérance des coups de feu qui ne ménage plus la mise à risque du « public », ce dernier dénonce et rend davantage repérable ce qui avant, pourtant, n'était pas forcement invisible. Au regard de l'action publique, cette attitude sert à mieux orienter le travail de la police et à renforcer la mise en commun des objectifs et des moyens visant à conforter la tranquillité publique¹⁸.

Il y aurait alors un enjeu qui s'éclaircirait davantage : *la question est moins de rendre visible ce qui ne l'est pas que de mieux se positionner face à la cyclothymie de l'illicite et au jeu qui participe activement ou par omission au « souterrain »*. Peut-être l'action publique n'a pas encore tiré toutes les conséquences du fait qu'il ne s'agit pas d'un jeu de dupes mais d'initiés. Pourrait-on alors entendre que, du côté des institutions, l'accommodement environnemental peut se traduire par une meilleure compréhension des interdépendances sensibles et par une meilleure utilisation de ressources socio-spatiales ?

b) Des dysfonctionnements, usures et conflits locaux au problème public national.

Comment peut-on comprendre que l'insécurité liée au trafic de drogues à Sevran ait pu devenir dans le printemps - été 2011 un « problème public »¹⁹ national ? En quoi les dysfonctionnements locaux enracinés dans la « voyouterie » et les conflits d'urbanité ambiants se sont distingués des cas comparables d'autres zones sensibles des banlieues françaises au point que le gouvernement décide d'y mettre en place une occupation sans précédents du terrain pendant plus d'un an ? Comment ce changement d'échelle concernant l'attention publique portée sur les quartiers Nord de cette ville a pu se mettre en place ?

L'événement

(des échantillons de la revue de presse)

Les habitants de Sevran ont connu plusieurs épisodes de violences ces trois derniers jours. Dernier en date: hier, vers 14 heures, deux hommes encagoulés, juchés sur un puissant

_

¹⁸ A propos des liens entre citoyenneté et délation cf. Brodeur & Jobard (2005).

¹⁹ A propos de la « culture des problèmes publics » cf. Gusfield (1981 [2009]).

scooter, ont fait usage de pistolets semi-automatiques en direction de plusieurs façades d'immeubles dans le quartier de la cité Basse. Personne n'a été blessé mais au moins une balle tirée par les malfrats a traversé la fenêtre de la cuisine d'un appartement alors que plusieurs locataires s'y trouvaient. Dix-huit douilles de calibre 9 mm ont été récupérées au pied des immeubles pris pour cible.

Le préfet de Seine-Saint-Denis, Christian Lambert, a aussitôt fait déployer d'importants moyens policiers pour sécuriser les lieux. Un hélicoptère a notamment été mobilisé pour survoler la cité.

« Tirs en plein jour à Sevran », Le Parisien (20/03/11)

Une cinquantaine de policiers ont participé, ce lundi en début de soirée, à une opération de contrôle des halls d'immeuble dans la cité des Beaudottes à Sevran, en Seine-Saint-Denis, Des policiers à pied et des motards, mais aussi un hélicoptère et des chiens anti-drogue ont été mobilisés. Le préfet Christian Lambert s'est rendu sur place.

« Tirs de kalachnikov dans une cité de Sevran », Le Parisien (21/03/11)

L'affirmation « Sevran c'est du hard » est revenue souvent dans les discours et récits des acteurs consultés tout au long de l'enquête. Toute une série de raisons sont avancées pour justifier cette affirmation. Tout d'abord il y a l'ampleur du trafic de stupéfiants : si l'on calcule le cannabis majoritaire (parfois même à 90%) on y trouve aussi de l'héroïne, de l'ecstasy, de la cocaïne : « y'a tout ce qu'il faut ». Il est avancé, ensuite, le volume d'affaire important que ce trafic génère et qui nourrit l'activité économique du quartier : « La pauvreté est telle que le trafic permet a un nombre important de familles de payer le frigo, l'école, la cantine... On n'est donc pas seulement dans une économie parallèle mais souterraine ». Puis, il y a l'organisation bien tenue qui les sous-tend : « le trafic est très structuré, on n'est pas sur des petits deal de hall, mais des organisations mafieuses avec des ramifications nationales et internationales qui se servent de Sevran comme d'une plaque tournante. Ils ont des moyens aussi sophistiqués que ceux de la police et ils fonctionnent comme une entreprise ». C'est aussi enfin « du hard » à cause des rivalités entre quartiers et des luttes pour contrôler le marché du trafic qui donnent lieu aux agressions à répétition, avec leurs résultats en termes de morts, de blessés et d'une population apeurée qui peut toujours faire partie des « dommages collatéraux » des affrontements.

On comprend ainsi comment on a pu passer des dysfonctionnements locaux au problème public qui sera connoté à une autre échelle. Et, pourtant c'est un autre fait divers qui a été à l'origine de ce basculement



b.1) Les tirs à la sortie de l'école Montaigne : l'incident de plus ?

L'été n'est pas encore été déclaré officiellement mais, peu importe, car on est déjà en juin et le soleil pointe son nez désormais chaleureux dans le parc habité de Montceleux et ses environs. L'hiver que, dans la région parisienne tend souvent à se prolonger, n'est plus qu'un souvenir et les couleurs et les humeurs qui ont « droit de cité », dans cette « zone » aussi, ressortent enfin. Les enfants de l'école Montaigne peuvent aller dehors pour profiter des airs de jeux, par exemple, lors de la récréation, sans devoir forcement s'affronter aux hostilités naturelles de l'environnement. Cependant, cet été

naissant de 2011 allait se traduire, pour ces écoliers, par une pratique inattendue de confinement en plein jour :

« A trois reprises au moins, la récré a sauté. « La première fois, une élève a cru que c'était à cause de la radioactivité de Fukushima... » témoigne une institutrice. Ses camarades l'ont vite ramenée à la réalité : des tirs à balles réelles empoisonnent le quotidien des habitants du quartier Montceleux. Hier, les coups de feu ont claqué un peu avant 14 heures, selon un scénario désormais classique : cinq détonations, deux hommes sur un scooter. Cette fois, l'engin a fini sa course dans une voiture, et dans la collision, l'un des deux hommes a été blessé à une jambe (...) Lundi, la récréation avait sauté par mesure de précaution, deux individus cagoulés ayant été vus pas très loin. Si le groupe scolaire n'est jamais visé, les coups de feu, en revanche, sont bien audibles des salles de classe comme de la cour. Ces jours-là, il n'y a pas que la récré qui saute. Les sorties aussi. « On savait qu'on n'était pas dans un quartier lambda, mais là ça devient concret », note un enseignant qui ajoute que son entourage ne le croit pas quand il raconte ce qui se passe (...) Il n'y a que le matin qu'il n'y a pas de détonations, sinon ça tire n'importe quand. Le 16 mai, des coups de feu ont retenti à 13h15, cinq minutes avant la rentrée des classes ». (Le Parisien, 02/06/2011).

Le 1^{er} juin 2011 n'était donc pas la première fois que « *le bruit de la poudre* » (Calzadilla, 1993) prenait d'assaut les lieux, mais la récurrence dans le lapse de quatre mois finit par produire une hantise : celle de l'insécurité et de ses sbires. Que celle-ci soit réelle (en termes d'être atteint par une quelconque agression) ou pas, il suffit que ses vecteurs soient tangibles et/ou rapportables pour que les alertes soient activés, que la vigilance soit davantage être sollicitée comme compétence et que la peur devienne une monnaie symbolique d'échange. Depuis qu' il y a eu une tentative d'homicide sur un trafiquant, au mois de mars, devant les immeubles Jan Palach et Belle Aurore (la cité-tour à proximité de l'école), l'intermittence des hostilités entre les bandes se fait sentir. Ces hostilités acquièrent une expressivité publique notoire par des tirs qui sèment le trouble dans le quartier : « *On a vu un scooter, il était accompagné d'un autre derrière, ils se sont arrêtés devant l'immeuble, ils ont tiré, il y a eu quatre coups qui sont partis » signale un habitant de la cité-tour. « Le samedi précédent, par exemple, alors que se tenait la fête de quartier vers 13h30, cinq coups de feu ont été tirés pas très loin…», complète, à son tour, un parent.*

C'est bien l'un des effets sonores des coups de feu tirés dans des environnements où l'on n'en attend pas, que de se propager sans que l'on arrive à cerner précisément d'où ils viennent. Ce type de bruit est identifié comme pouvant entraîner de blessures graves ou définitives à ceux qui se trouvent à proximité sans que pour autant cette dernière puisse être clairement identifiable. Les réactions sensibles à ceci dans le quartier sont souvent craintives, oscillatoires et radicales : intensification et débordement (par rapport aux émotions), cris incontrôlés ou « silence de mort » (par rapport au sons), rétrécissement, confinement et/ou fuite (par rapport à l'espace). Malgré le climat qui invitait à les ouvrir, la fermeture de fenêtres à l'école Montaigne est devenue l'été 2011 un principe « acoustique ». « C'est pour limiter le bruit », dit une enseignante qui ne semble

pourtant pas dupe de l'inefficacité du principe. L'école a également réhabilité une sortie autre que la principale qui amène droit à la cité-tour, tout en conseillant aux élèves de rentrer vite. L'un d'entre eux ne peut éviter de répondre : « *Oui, mais mes petits frères en maternelle, ils ne courent pas vite...* ». Certes, l'Education Nationale avait tenté de rassurer les parents (et l'opinion publique en général) précisant que les tirs avaient eu lieu à 150 mètres de l'école Montaigne et que cette dernière n'était pas visée. Au journaliste de *Libération* de rajouter « *ou juste par ricochet* ». Pour reprendre un intitulé de chapitre dans le livre *Pour en finir avec les dealers* de S. Gatignon et S. Supersac : « *La querre civile n'aura pas lieu, mais il y aura des balles perdues* ».

D'une part, en termes de sociologie urbaine, on voit comment la *peur panique* se déclenche par des rapprochements cognitifs de perceptions qui, à leur tour, peuvent être difficilement localisables. D'autre part, en termes d'ambiances urbaines, on réalise que la *spatialité* construite à partir d'un repère sensible craintif ne peut que se faire à partir d'une tension entre rapprochement et éloignement qui, forcement, la rend également incertaine. Puis, même si ce n'est pas une guerre, les armes arborées et utilisées par les trafiquants sont parfois des mitrailleuses (UZI ou Kalichnikov) : « *il y a eu des tirs en rafale sur une façade d'immeuble en mars, des gens ont reçu des balles chez eux, à travers leur baie vitrée* ».

Il y a donc plus qu'un « décor planté » pour que les commentaires de ceux qui sont concernés fusent pour qualifier la situation: « *C'est devenu Chicago ici!* » déclare une mère d'élève à un média de couverture nationale²⁰, c'est « *le Baltimore de « The Wire* » » déduit le blog d'un hebdomadaire « jeunes » réputé²¹, « *c'est comme la favela du film brésilien La cité de Dieu* » signale un collaborateur de Stéphan Gatignon au journaliste du site d'information Rue 89²².

C'est alors que le Maire de Sevran saisit l'occasion pour faire la déclaration qui a rendu possible qu'un fait divers de plus dans une cité francilienne ait accès à la cour de problèmes publics à rayonnement national : « la seule solution est une présence policière 24 heures sur 24 (...) Il faudrait que s'installent dans la ville des forces d'interposition, des casques bleus, comme ceux qu'on envoie à l'étranger pour empêcher les belligérants de s'entre-tuer ».

Les casques bleus contre l'Etat républicain

(des échantillons de la revue de presse)

Las de la violence dans sa commune, le maire Europe-Ecologie Les Verts de Sevran (Seine-Saint-Denis), Stéphane Gatignon, a réclamé jeudi dans la presse une force d'intervention permanente copiée sur les «casques bleus» de l'ONU

²¹ Cf. http://blogs.lesinrocks.com/droguesnews/2011/04/12/the-wire-sevran-la-depenalisation-et-la-decentralisation/

²⁰ Cf. http://www.europe1.fr/France/Sevran-prives-de-recre-a-cause-de-tirs-569787/

²² Cf. http://rue89.nouvelobs.com/2011/06/02/a-sevran-des-casques-bleus-pour-enrayer-la-guerre-des-gangs-207523

« Le maire de Sevran réclame les casques bleus », Le Figaro (03/04/11)

"Dans un Etat démocratique, c'est à la police républicaine, sous le contrôle de la <u>justice</u>, de rétablir la sécurité", a-t-il dit devant les caméras, une façon de répondre à la demande de M. Gatignon, qui demandait le déploiement de "casques bleus" si "s'il n'y a pas assez d'effectifs pour <u>installer</u> des agents 24h/24h".

"Dans un Etat républicain, ce n'est pas la <u>population</u> qui doit être punie, ce sont les voyous. Je peux <u>vous assurer</u> qu'entre la justice et la police, nous allons vraiment <u>unir</u> nos efforts pour que les voyous payent, (leur) place est en prison (...) la lutte sera impitoyable contre les voyous", a insisté Claude Guéant

« A Sevran, Claude Guéant assure que la police républicaine rétablira l'ordre », Le Monde (04/06/11)

"Nous allons *mener* la guerre aux trafiquants", a martelé M. Guéant.

« Plusieurs interpellations à Sevran après une nouvelle fusillade », Le Monde (28/06/11)

Il n'y a certes pas d'équivalence entre, d'une part, l'environnement anxiogène crée par le règlement de comptes entre des bandes de narcotrafiquants à proximité de l'école Montaigne et, d'autre part, l'appel au secours adressé à une armée internationale qui intervient dans des pays frôlant (ou déjà enfoncés dans) des catastrophes humanitaires. Il y a eu, en plus, une utilisation stratégique d'un faisceau d'incidents locaux transformé en hyperbole pour frapper symboliquement les porteurs officiels d'un esprit républicain qui n'est pas délié de l'ethnocentrisme propre aux pays développés. Dans ce sens, une mise hors contexte nuisible pour l'appréhension locale, ainsi qu'un usage utilitaire des canaux de l'opinion publique n'est pas à exclure dans l'analyse. Cependant, on peut adopter une optique plus compréhensive dans une époque où l'action publique urbaine peut difficilement prendre place en dehors de l'usage de dispositifs médiatiques. Il en va de même avec les dynamiques et les effets que ces dispositifs, de gré ou de force, finissent par imposer. D'autant plus que, par le passé, et d'après l'expérience rapportée par ce même Maire de Sevran, la stérilité avait scellée cette action publique par cause d'isolement :

« En août 2009, pour la première et seule fois, j'ai failli tout arrêter. Un incendie dans le quartier des Beaudottes a provoqué la mort de cinq personnes, dont trois enfants. Les victimes n'ont pu s'échapper... Dans la ville, l'émotion était intense et surtout, tout le monde était là, un 10 août! Ce drame, nous l'avons vécu seuls, ni président, ni ministre ou secrétaire d'Etat ne sont venus... Inacceptable. Comme si certaines victimes valaient tellement moins que les autres! » (Gatignon et Supersac, op. cit.)

Entre les rafales sporadiques de mitrailleuses, l'appel officiel aux casques bleus et l'installation étonnamment « durable » des CRS qui, malgré toutes les attentes, s'en est suivi, on remarque à quel

point, une certaine « grammaire de la guerre »²³ a fait son chemin parallèlement au « magma insécuritaire » qui déploie ainsi toute sa puissance à Montceleux.

b.2) La menace comme régulatrice de la rénovation urbaine et de l'ordre public.

Dès le début de l'enquête, la manière dont la menace était devenue le véritable régulateur de la rénovation urbaine et l'ordre public à Sevran-Nord est apparue comme une évidence. Les acteurs ont certes souvent du mal à la représenter explicitement par des mots. Cette « forme de 'vulnérabilisation' du lien civil » (García Sánchez, 2006) qui, dans nos sociétés tiraillées entre l'incertitude et le reflexe sécuritaire, occupe une place prépondérante. Mais, n'est-ce pas le propre de la menace que d'agir comme une force dont l'une des intelligences est de mettre à mal l'expressivité ? Dans la réunion de présentation des enjeux et des problématiques du projet, la développeuse urbaine, notre interlocutrice municipale principale sur Montceleux, nous fait savoir que l'atelier organisé avec les habitants autour du projet urbain s'était transformé en « un groupe de parole »: « Tout le monde avait une histoire à raconter: petits chantages, menaces directes, agressions... Ceux qui n'étaient pas déjà rentrés dans la phase de résignation, étaient dans la fatalité ou dans la dépression ». Monopolisée par l'expression des craintes diverses, des récits malheureux et des intimidations à répétition subies par les habitants, l'atelier n'a pas eu de suite mais a permis à la fonctionnaire municipale de mieux apercevoir les limites de sa mission face à l'ampleur du problème « La réponse n'était pas de l'ordre du projet urbain. Je ne sais pas qui a un levier d'action suffisant pour répondre aux questions formulées. Mais la sécurité est la principale préoccupation de 100% des habitants de ces quartiers ».

Des expériences semblables sont vécues par les prestataires de services dans leurs occupations ordinaires : un gardien d'immeuble en démarrant son activité à Montceleux aperçoit des activités illicites qu'il s'empresse de dénoncer au commissariat de police, le soir même on lui rend visite pour l'avertir et quelques jours après sa voiture est brûlée. Ou encore, des réaménagements urbanistiques extraordinaires sont mis en place pour répondre aux menaces ordinaires : c'est le cas du foyer Glycines pour les personnes âgées, entouré en urgence fin 2010 par une jardinière avec grille dans son vis-à-vis avec l'immeuble Mazarick suite aux « visites » régulières aux balcons et fenêtres :

²³ Nous employons cette idée de « grammaire de la guerre », utilisée originellement dans nos analyses sur les problèmes d'insécurité à Caracas (Garcia Sanchez, 2007b), pour connoter la façon dont l'intelligibilité de certains contextes suraffectés par des problèmes de violence et des insécurités s'y reportant est dominée par un cogito et un vocabulaire propre aux contextes de guerre, sans que pour autant cette dernière apparaisse comme une réalité concordante.

« On a mis ces clôtures quand la violence était in crescendo: des voitures se garant sur la pelouse derrière, des feux allumés devant les fenêtres, des « visites » pas pour voler mais pour embêter et intimider parce qu'ils étaient dans leur trafic. Au début, les jeunes s'appuyaient dessus mais à partir du moment où il y a eu des plantations, ils ont fini par respecter un peu plus cet espace. C'est l'espace le plus stratégique dans le quartier, ils sont alors toujours là et c'est souvent « tu rentres la vieille ! » » (Madame Y., directrice du foyer de Glycines).

La menace, plus ou moins implicite ou explicite, apparaît alors comme point de départ de nombreuses actions et activités, des projets et des projections, des interactions et des immobilismes des habitants de Sevran – Nord et des administrations urbaines qui y sont concernées. La menace n'est plus ainsi seulement un sentiment social occupant une place importante, virtuelle mais agissante (tel qu'on l'a vu précédemment²⁴), elle devient l'essence qui détermine si, comment et à quel moment les acteurs vont se mobiliser.

« A partir du moment où on est obligé, quand on mène un projet, de le reculer parce qu'il faut d'abord penser à sécuriser le chantier, alors qu'il y a 20 ans on n'y pensait pas à cela, ça veut dire qu'il y a un vrai problème (...) Si l'on s'arrête à « il faut faire avec », le bâtiment prévu à la démolition on ne le démolit pas parce que c'est là que le trafic se passe... On agit en sachant que ça va poser des problèmes, pas en complaisance. C'est clair qu'on ne changera pas tout. Ce n'est pas parce qu'on va développer une activité, qu'on va déloger les dealers. On va envoyer la balle à ceux dont la mission est de le faire. Mais ça peut se faire au détriment de l'action. Il y a vraiment un enjeu de territoire sur ces quartiers. A Rougemont, la rénovation urbaine est sur une phase importante depuis 2005. Il y a eu une période où les choses se sont un petit peu calé, y'a eu des déplacements, mais là ça revient ailleurs, les choses se sont réorganisées d'autres manières... De toutes façons, ils ont toujours un temps d'avance » (Monsieur B., directeur municipal de la politique de la ville).

A-t-on tiré les conséquences analytiques du fait que l'organisation socio-spatiale de Sevran-Nord soit régulée par les rythmes, les cadences, les limites, les scénarios et les ambiances imposées par la menace ? Le « temps d'avance » auquel fait référence Monsieur B. dont les malfaiteurs disposent, ne s'enracine-t-il pas à cette sorte de cession fatale d'initiative suscitée par l'intimidation ? Dès lors qu'on laisse cette dernière préfigurer l'organisation de la vie sociale jusqu'à la régir, même dans ses choix urbanistiques, comment ne pas circonscrire sa propre position dans le perpétuel rattrapage auquel confine la réaction ? Comment peut-on revigorer une action publique qui, dès son envol, part déjà avec ce plomb dans l'aile ? Ce dernier, ne rend-il encore plus difficile le rétablissement de l'environnement fiduciaire nécessaire pour que la sécurité s'exprime autrement que comme un manque ?

Le manque de coordination des administrations urbaines entre elles et avec celles concernées par la sécurité publique conforte les dérives d'une centralité cédée à la menace comme régisseur des

-

²⁴ Cf. 3.a.2.ii.

interactions et de la rénovation urbaine. Ce problème que notre enquête a mis à jour prend, en plus, une tournure davantage critique lorsque ces services font partie de la même institution :

« Je propose aux techniciens de dire « on fait des réunions avec Mr. R. ». Comme ça les gens vont pouvoir vider leur sac. Parce que toutes nos réunions sont pourries par ça. Le service habitat a organisé des réunions avec toutes les copropriétés et l'on parle spécifiquement de ça. La peur elle est colossale, parce que les habitants pensent que si on vient les voir, ils vont se faire menacer. Et ils ont raison parce que ceci est très courant. Ils ne veulent pas parler à la police... Le commissariat de Sevran est réputé être surveillé par les dealers. Bon, après y'a plein de gens à qui il n'arrive rien, il faut relativiser... ». (Monsieur R., élu municipal chargé de la sécurité).

Cela n'empêche que, pour « relativiser » le poids de la menace, il faut *être en mesure de pouvoir le faire*. Ce qui implique, à la fois, une disposition sensible, une disponibilité émotionnelle, un certain savoir rationnel et une articulation de ces éléments qui n'est pas donnée à tout le monde. Ceci, en particulier, lorsqu'on évolue dans un milieu imprégné par une menace dont la puissance effrayante est renforcée par un pouvoir régulateur et subreptice exercé sur la vie sociale et économique du quartier. Puis, « *qu'il y ait plein des gens à qui il n'arrive rien* » ne peut aucunement servir aux habitants pour atténuer le poids de la menace. Celui-ci est certes virtuel et, on l'a déjà vu, puisse l'essentiel de sa force dans son imminence et sa potentialité. Mais cela n'entame en rien sa fatalité ni sa force de contrainte. La réalité de la menace, qu'elle soit explicite, parallèle ou souterraine, peut, sans trop de difficultés, devenir imperméable à la réalité des faits. La menace se nourrit de preuves... ou de leur absence. Il suffit que la résonance d'une rumeur se maintienne, pour que la menace continue à exercer son pouvoir préfigurateur de projections et régulateur de conduites²⁵ : par exemple, celle qui concerne l'insécurité supplémentaire à laquelle on s'expose si l'on fait une dénonciation dans le commissariat de police de Sevran.

Mais, est-ce simplement une rumeur ? Encore une fois, nous posons la question moins dans le but de discerner le vrai ou le faux que de pointer la façon dont un probable dysfonctionnement du dispositif de sécurité publique suffira pour ébranler davantage le rapport de confiance avec l'institution. Ainsi, l'imminence d'une menace, dont on ne connaît pas son niveau de réalité ni ce qu'elle représente, suffira pour affaiblir le socle fiduciaire de l'action publique, d'autant plus que celle-ci concerne un problème de sécurité.

D'ailleurs, Monsieur R. n'ignore pas « les biais pragmatiques de la menace » : « Je n'ai jamais eu de problème parce qu'ils considèrent que je ne les menace pas. Le jour où ils identifieront que je puisse être une menace, j'aurais des problèmes. Et je pense que je suis parfaitement identifié par les habitants et les dealers eux-mêmes. Je prends mes précautions, je me gare plus loin, je regarde si je ne suis pas suivi, je ne vais pas seul partout. En trois ans ça s'est bien passé».

Cela dit, nous avons interrogé à ce propos le responsable du commissariat de police de Sevran. Celuici nous fait part alors des formes de vulnérabilité proprement institutionnelles et socio-spatiales que les malfaiteurs Sevranais ont pu mettre au profit de la dissuasion des témoins. Ce faisant, on finit par entendre une hypothèse consistante nous permettant de comprendre « le pourquoi du comment » :

« Les représailles, les manœuvres de pression, etc., c'est le mode de fonctionnement des voyous. Ici on a des mecs qui tournent et viennent voir ce qui s'y passe. Des gens qui sortent des gardes à vues... L'agencement des lieux ne peut pas garantir une totale discrétion et ne nous permet pas de convoquer des gens sans que les voyous ne puissent le voir. Et d'ailleurs en droit, on doit avoir connaissance de son accusateur, donc ça ne facilite pas notre travail. Ca peux finir par donner, en effet, le sentiment d'avoir été trahis » (Monsieur X., directeur du commissariat de Police de Sevran).

On comprend alors mieux la façon dont (1) la régulation sociale fatale effectuée par le libre cours laissé à la menace et (2) le carrefour où les logiques policière et judiciaire rentrent en contradiction, finissent par conforter les dérives criminelles des troubles et des délits. Mais, de plus, est-ce que cette évolution n'invite pas également à constater la place émergeante de la voyouterie comme culture urbaine ?

b.3) Les dérives criminelles des délits et la voyouterie comme culture urbaine.

Depuis le Chicago d'Al Capone où, tout en radiographiant les enjeux socio-spatiaux, l'écologie urbaine commençait à s'immiscer dans les questions d'ordre public, il y a eu peu de changements : « l'argent », cet élément qui concerne autant les motifs que la matérialisation, est à l'origine des dérives criminelles des troubles et des délits. L'argent et la « lutte des places » (Lussault, 2009) que sa convoitise engendre jouent un rôle central dans l'émergence et l'affirmation de la voyouterie comme culture urbaine.

A Sevran, la soi-disant « capitale du shit » de l'Ile-de-France, l'argent ne coule pas à flot, mais il s'agit encore d'une « ressource renouvelable » :

« Il y a de l'argent qui est réinvesti pour racheter la matière première et pour les salaires. Il y en a certains qui pourtant n'y arrivent pas. Je me rappelle d'une émission où la police arrêtait des jeunes avec 1 million d'euros qu'ils gardaient chez eux... Parce que ce n'est pas évident de savoir ce qu'on peut faire avec tout cet argent. Quand je dis c'est la lutte des places c'est parce que le pactole est divisé entre peu de personnes et les convoitises surgissent. Même entre eux, ils ne se laissent pas des places comme ça. Les jeunes de 17 ans ne laissent pas les petits de 12 ans de prendre leur place pour 80€... » (Monsieur P., directeur d'un club de prévention)

Cette « ressource » est, en effet, « renouvelable » parce qu'elle ne cesse pas de circuler. Cette circulation ne garantit pas cependant une distribution plus ou moins équitable des gains, ni des solidarités mécaniques. Cela n'empêche qu'elle fonctionne suffisamment pour apparaître comme une source de richesse et, par conséquent, de convoitise. Comprendre la *physiologie de l'argent issu du trafic* à Sevran suppose d'être prêt à identifier les situations et les moments dans lesquels la circulation monétaire-financière s'arrête et les zones d'ombre se font davantage jour. C'est peut-

être alors que l'on s'aperçoit qu'à travers la métaphore entrepreneuriale l'on arrive mieux à cerner la façon dont l'organisation du trafic structure autrement les ressources du quartier.

« Il faut imaginer une agence d'intérim : pas de CDD ni de CDI mais on travaille au jour le jour et on ne sait pas si l'on y parviendra demain. Une précarité très importante se conjugue alors avec l'idée de contrôler un territoire, de faire travailler un maximum de personnes et de les contrôler. Mais aujourd'hui Il y a surtout une acceptation plus large du trafic, plus des gens sont touchés et de relations intrafamiliales corrompues. Un gamin qui va gagner un peu d'argent apportera de la monnaie à la maison pour faire les courses. Les parents peuvent, du coup, être piégés parce qu'ils acceptent cet argent dont ils ne veulent pas connaître la provenance (...) Pour les familles qui habitaient sur un immeuble à Beaudottes qui servait de boutique (avec agent de sécurité, physionomiste, agents d'accueil avec un bureau et une file d'attente), il y a 4 ans c'était presque impossible de faire autrement. Ils gèrent comme une entreprise, avec sa comptabilité, ses stocks... Sauf que c'est extrêmement violent. Celui qui tape sur la caisse, s'il est découvert, il faut voir le type de punition... : un petit rendez vous, il sera alors jugé, puis une sanction, ça peut être un baston générale et ils n'y vont pas de main morte » (Monsieur P., directeur d'un club de prévention).

Que ce soit quelqu'un d'extérieur ou un membre du groupe, il n'y aura pas de quartier ni de pitié avec ceux qui s'interposent d'une quelconque manière à la poursuite du « business » et risquent de troubler le cours d'action de l'enrichissement illicite. Des pratiques criminelles dont l'efficacité est (le plus souvent) structurée autour de la violence brutale et spectaculaire, évolueront en parallèle aux stratégies délinquantes propres à l'activité du trafic : changer les guetteurs tous les 6 mois, les faire venir d'autres villes, changer les puces des téléphones, ne pas faire venir les mêmes véhicules, arracher des luminaires, faire poser ses propres portes avec des serrures dont on détient les clés, essayer de leurrer la police... « Il y a une telle somme d'argent qu'ils ne se font pas de cadeau et cela amplifie les rancœurs. On s'est même dit que des tirs ont parfois été faits pour attirer la police sur un territoire visant donc à y stopper le trafic et de permettre ainsi a un autre point de deal de fonctionner a plein régime. Nous aussi luttons contre le risque d'être instrumentalisés » (Monsieur X, chef du commissariat de police de Sevran).

L'intimidation, la tromperie, la prédation et les représailles prennent la place du maintien du lien civil et du respect à la personne humaine. En tant que registres conditionnant les (inter)actions qui forgent une culture urbaine, ces derniers semblent éventuellement s'effacer devant les premiers. Les interactions sont alors soumises à une tension presque permanente qui conduit les acteurs à être aux aguets et dans la veille permanente. La concomitance entre des logiques de territorialisation, des stratégies délinquantes et des dérives criminelles à Sevran les conforte et les renforce :

« Autrefois j'avais la vision de Sevran comme ville difficile, à l'image de beaucoup d'autres villes du département. Je la connaissais depuis 18 ans pour y être intervenu lors des troubles s'y déroulant les 31 décembre et les 14 juillet à Beaudottes et à Montceleux. Pour mieux connaître les secteurs, la première chose que j'ai fait quand j'ai pris mes fonctions c'était des tours de la ville. Si je connaissais les points de fixations, je ne pensais pas qu'un jour il y allait y avoir autant de règlements de compte entre bandes rivales, qui sont des types qui ont grandi

ensemble.... Mais comme le trafic ramène beaucoup d'argent, le reste n'a plus de prix. Les règlements de comptes en ce moment c'est Jan Palach contre Mazarik, parce qu'il y a eu des alliances avec d'autres quartiers. Et puis il y a les hostilités entre Beaudottes et cité basse. Les gens sont alors empoissonnés par une minorité de voyous et on a, malgré tout depuis 2008, régulièrement, des types qui se font tuer. On le savait au travers des médias, mais j'ai appris à le découvrir ici, en analysant les antagonismes liés aux territoires et à l'argent, que ce soit sur les Beaudottes, ou sur cité haute, cité basse (Montceleux-Pontblanc) (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

La culture urbaine à Sevran-Nord amène donc à composer avec ces registres d'action où la poursuite de l'argent légitime tout et la contrainte par la menace et la force devient ordinaire. Ces modalités de fonctionnement social où prime le darwinisme urbain contribuent à normaliser une représentation où dealers et caïds, qu'ils soient dans le devant de la scène ou dans les coulisses, sont les protagonistes. Des identités se fabriquent ainsi et des formes de reconnaissance locale prennent place pour faire en sorte que la voyouterie devienne un cadre d'expériences « digne » d'être cultivé et valorisé comme tel pour une partie de la population habitante, en particulier les « djeunes ».

En plus, les « coulisses » aujourd'hui peuvent être situées non seulement dans les lieux peu identifiables et secrets des quartiers sensibles - ou d'ailleurs -où se projette l'activité délinquante ou criminelle. Ce derrière de la scène qui sert pourtant à la préparer, à la soutenir et à la rendre consistante peut, comble du paradoxe, exister aussi là où les délits et les crimes sont censés être punis, c'est-à-dire en prison :

« Il faut de vraies peines, et encore je ne suis pas sûr que ce soit une solution parce que pour certains voyous, le passage par la case prison est un passage qui les glorifie sur leur CV. Et leur avenir économique est assuré derrière. Ils connaissant bien le système français. En prison ils continuent a travailler et a générer l'argent. Ils ont tout de suite leur avocat, leur médecin... Alors que les victimes, elles, n'ont que leurs yeux pour pleurer » (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

Ce constat impressionne pour le réalisme et la justesse avec lesquels est considéré le paradoxe d'un enfermement pénal impuissant du point de vue punitif. Cependant, il n'y a pas que les victimes qui en souffrent. Justement, prises en tenaille par le fonctionnement souterrain de l'économie du trafic, ses dérives criminelles et l'incontournable devenir de la voyouterie comme culture urbaine, les nourrices à Sevran-Nord illustrent cette amalgame entre illicite mafieux et vulnérabilité tragique.

i) Les nourrices ou le « maillon faible » habitant de l'écosystème du trafic

La figure et le rôle attribué aux « nourrices » fait comprendre l'importance de l'architecture écologique et mafieuse du trafic. Dans l' « acte de naissance » d'une nourrice il y a, fondamentalement, la mise à disposition des dealers par un habitant de l'immeuble d'un lieu pour stocker la marchandise et, selon le cas, également y abriter les activités périphériques au deal,

pouvant ainsi être utilisé, par exemple, comme cachette éventuelle lors des descentes de police. Ceux et celles qui, pour une raison quelconque (souvent d'origine économique), se prêtent à endosser le rôle, doivent faire preuve, le plus souvent, d'une connivence et d'une fidélité sans faille. Autrement, la proximité aux dealers et la participation, même secondaire, à la chaîne distributrice du trafic peuvent finir par se retourner contre eux/elles. C'est d'ailleurs souvent lors des tentatives de prise de distance et/ou d'abandon de l'activité que les instances officielles auront les indices approximatifs de l'identité des nourrices :

« J'ai eu connaissance de deux nourrices qui se sont manifestées auprès de nous lorsque leur vie était devenue compliquée après qu'elles ont souhaité arrêter. Un monsieur à Belle Aurore, qui vit tout seul dit avoir proposé à quelqu'un qui dormait dehors avec un sac de venir chez lui. Il l'héberge 1 nuit, 2 jours, 15 jours, 3 mois... Et y'a toujours ce sac. Puis un jour la police fait une descente à 6H du matin, et effectivement dans ce sac y'avait du shit. Le monsieur dit qu'il ne savait pas', qu'il a voulu rendre service, qu'il n'a pas été méfiant. Il n'a jamais été curieux de savoir ce qu'il y avait dans ce sac (dit sur le ton de l'ironie). Il se retrouve alors avec un contrôle judiciaire, un bracelet électronique... Puis il se fait agresser par des jeunes en bas des chez lui. Il vient voir le bailleur pour une solution de relogement ailleurs. Et avec toute ma plus grande naïveté ce n'est pas crédible (...) Aujourd'hui la seule chose que je peux comprendre c'est que c'est compliqué pour lui. L'autre nourrice, en notifiant son congé, a donné ses clés aux jeunes qui ont occupé son logement. Mais l'état des lieux n'avait pas été fait. Du coup elle était toujours redevable du loyer et responsable du logement. Elle est partie habiter dans le sud. Maintenant, elle fait appeler un directeur de cabinet de je ne sais plus quelle mairie pour que moi, le bailleur, lui trouve une solution de relogement parce qu'elle a du quitter son logement sous pression » (Mme. J, représentante du bailleur social).

Les bailleurs sociaux savent qu'ils hébergent des nourrices et qu'il y a des loyers payés par le trafic de stupéfiants. Mais, faisant suite à ce savoir souvent approximatif et profane, c'est plutôt la logique administrative qui va primer chez le bailleur. Lorsque la nourrice, prise au piège d'un quotidien en sursis, lève le voile pour trouver de l'aide, elle aura pourtant à prendre la mesure de sa pratique et des limites induites par ses fréquentations et ses investissements : « Je sais que c'est difficile quand ils comprennent et qu'ils veulent s'en sortir, qu'il n'y ait finalement plus personne pour les aider. Mais, , de toutes façons dans ces cas-là je ne suis jamais très tendre » signale Mme. J.

Contrairement au stéréotype publicisé par les médias dépeignant des jeunes mères sans soutien conjugale ou familiale et en difficultés économiques, l'enquête sur Montceleux a montré qu'il n'y a pas véritablement des profils balisés : le rôle de nourrice peut être joué par un homme seul, par une famille, une femme célibataire...

« Quand elle est parti de Rougemont, elle a été contacté par je ne sais plus quelle journaliste de Marianne, à propos de son statut de nourrice... Elle vit des heures difficiles car elle en use et elle en abuse : elle a témoigné à visage découvert. Maintenant elle est dans la tour Belle Aurore. Mais vous savez, Rougemont et Montceleux ne sont pas à 500 km de distance et elle craint qu'elle va finir par être retrouvée »

Toujours est-il que, quelle que soit leur identité, les nourrices pourront difficilement échapper à leur qualité de maillon faible dans une écologie des activités qui va peser de tout son poids en termes d'interdépendance lorsque, pour une raison quelconque, elles ne voudront plus continuer à y prendre place.

En somme, la dynamique trouble et délinquante permet d'entretenir une diversité de microprocessus informationnels qui, se déployant en parallèle, vont permettre à l'écologie du trafic à Sevran-Nord d'investir avec succès la place. C'est, en somme, un travail systématique de structuration pragmatique qui essaie ainsi d'entretenir:

- (1) la perméabilité nécessaire pour intégrer des nouveaux clients au « business »,
- (2) le *mystère* autour de ses acteurs principaux (que l'on présuppose être ceux qui sont derrière le jeu d'ombres) qui ouvre la porte à une fascination certaine et à l'apparition des « initiés »,
- (3) l'intrigue qui imprègne le caractère illicite à l'activité et
- (4) la renommée de dangerosité qui permettra aux uns de « se repérer » et aux autres « d'être dissuadés ». Leur inscription dans une logique mafieuse dépend de la manière dont ces activités arriveront à faire système et seront plus ou moins affrontés ou confortés par les acteurs concernés qui ne trouvent pas leur compte dans un tel fonctionnement.

« Des nourrices y'en a eu une chez nous, mais elle ne le fait plus. Y'avait 7 glacières de cannabis chez elle, mais on l'aurait pas dit. La police a d'ailleurs fait un bon boulot de renseignement. C'est des boulots qui sont fait sous la contrainte » (Monsieur B, habitant d Montceleux).

Mais, si les agents institutionnels de la sécurité et de l'ordre public à Sevran doivent ainsi agir d'ordinaire, encombrés des contraintes et des limites, comment ces derniers se déclinent-ils ?

b.4) La police ordinaire et ses limites à Sevran

Qu'est-ce qu'une police ordinaire à Sevran et quelles sont ses limites ? Voici encore des questions à première vue « simples », dont les réponses nous font comprendre des formes d'élaboration complexes. Car l'événementialité délinquante (et, parfois, criminelle), médiatique et politique devenue récurrente ces dernières années, modifie les repères de ce qui peut être considéré comme étant ordinaire ou extraordinaire à Sevran-Nord.

Le Commissariat de la Police Nationale de Sevran compte 117 effectifs y compris un capitaine, des lieutenants, des agents, etc. Chacun accompli son travail en fonction des responsabilités qui lui sont confiées : certains sont formés dans l'identification des indices, d'autres dans la signalisation des individus, etc. Ces responsabilités se distribuent en fonction de plaintes et de demandes des habitants. « Il n'y a donc pas une culture de l'objectif » dans l'orientation du travail, selon le

commissaire. Ce qui guide le travail policier ordinaire à Sevran c'est plutôt la réaction face à la réception quotidienne de dénonciations de personnes, en particulier par des appels sur le n° 17. C'est une logique d'urgence. Ainsi, c'est le poste de commandement à Bobigny qui les reçoit et, selon le cas, les bascule à Sevran. En termes de temps et de relais, cette police prête un service de 24H sur 24 : jusqu'à 19H c'est la hiérarchie en place dans le commissariat qui prend les activités en charge et après, de 19h à 6H, c'est la brigade anti-criminalité de la Seine Saint Denis qui prend en main le service. Ce commissariat est mobilisé quotidiennement pour différentes affaires qui vont des nuisances, des problèmes de circulation et des accidents de la route, jusqu'au trafic de stupéfiantset règlements de compte.

Côté municipal, il y a le « Pôle de Tranquillité Publique » (PTP). Lors de sa création au début des années 2000 ce pôle regroupait l'ensemble de services concernés par le champ de la sécurité : gardes urbains, animateurs, médiateur sport, point d'accès au droit, etc. L'idée à l'époque était que le public et les partenaires extérieurs arrivent à bien identifier dans ce pôle un interlocuteur visible agissant et réagissant sur la tranquillité, tout en le distinguant des compétences propres à la police nationale :

« J'ai été recruté en 2001 comme chargé de mission prévention- sécurité. Tout ça avait du sens jusqu'à la fin de la police de proximité. Par exemple, lors des émeutes de 2005, cette police n'existait plus, tout le travail de proximité entre police, gardien, associations de locataires, etc..., n'avait plus de sens : il n'y avait plus de travail ensemble » (Monsieur B, adjoint au Maire).

Même si aujourd'hui le PTP regroupe des statuts professionnels très hétérogènes, il semblerait avoir une perception dominante qui l'identifie avec une seule composante : les gardes urbains. Ces derniers se trouvent par ailleurs dans une situation de revendication de statut pour devenir des policiers municipaux. Cette revendication ne parvient pas pourtant à trouver un soutien majoritaire chez les législateurs, la crainte des amalgames d'échelle et des objectifs à propos de la gestion de la sécurité et de l'ordre public restant l'une des principales causes :

« On ment aux gens si on leur dit qu'une police municipale règlerait ces problèmes (liés au trafic de drogue). Cette police appliquerait les arrêtés du maire, ferait la police du marché en centre-ville, verbaliserait les véhicules, ferait la sécurité passage piéton, mais elle n'irait pas dans les halles d'immeubles pour mener les enquêtes, pour se faire caillaser, ni pour faire le boulot que la police nationale ne veut plus faire... On a, là, un désengagement de l'Etat, qui peut même être « normal », si l'on pense qu'ils ne sont pas là que pour ça. Je pense de toutes façons que, avec la création de la Police Municipale, ce serait beaucoup plus clair pour tout le monde : je suis pour mais je suis minoritaire dans la majorité municipale.» (Monsieur B, adjoint au Maire).

La connaissance du terrain ainsi que celle des évènements antérieurs est fondamentale. Celles-ci permettent de recueillir des indices à propos de qui peut y prendre part, des risques en termes de représailles, ou encore des coordonnées dont il faut partir pour rajuster le travail lorsque

l'intervention pour un phénomène amène à d'autres découvertes. Avoir une vision locale sert à s'imprégner des problématiques territoriales, de même qu'une attention portée sur l'historique permet de mettre dans un contexte rétrospectif-prospectif les incidents. Pour le commissaire de Sevran cet investissement représente la clé de voûte permettant d'envisager des rapports d'implication conséquents entre les questions d'ordre publique et le travail judiciaire :

« Avoir un traitement judiciaire des affaires d'ordre publique amène à matérialiser les incidents de façon à pouvoir confronter les auteurs à la justice. Par exemple, si un mariage dégénère, il faut le matérialiser sur le procès verbal pour ensuite prétendre enclencher un traitement judiciaire. Ce qui est particulièrement important sur cette commune parce qu'une minorité de voyous ennuient une majorité de braves gens » » (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

Mais pour qu'il y ait en effet une implication mutuelle et conséquente entre le travail policier et le travail judiciaire il faut une distinction claire de tâches et des compétences afférentes à chacun de ces domaines. Ceci devient particulièrement nécessaire dans des contextes perceptifs-cognitifs où, il n'est pas aisé de suivre (ou de comprendre) l'importance de distinguer et d'articuler des échelles de compétence institutionnelle. Or, l'attribution de responsabilités et l'expectative d'une action publique efficace le plus souvent en dépendent. C'est aussi dans ce partage qui est à la base d'une action conjointe, que l'une des limites de la police apparaît (même si la « mémoire friable » des publics concernés a tendance à l'oublier) :

« Monsieur Gatignon aujourd'hui propose un débat sur la légalisation ou, en tout cas, sur la dépénalisation. Moi, policier, je suis bête et méchant : si vous prenez de l'alcool et vous êtes à moins de 0,30, je vous laisse tranquille. Il y a une limite, je ne m'occupe que de ça. De la même façon, si demain on me propose de ne plus contrôler les fumeurs, ok, je ne le ferais plus. Il ne vous aura pas échappé que, à de très rares exceptions, je ne dispose pas de la sanction pénale. Quelqu'un qui vole à Carrefour, est-ce que c'est un policier qui va lui donner sa peine ? Non, c'est un magistrat qui se prononcera. Est-ce un délinquant ou est-ce un malade ? Ce n'est pas un policier qui va trancher (Major C., Police Nationale).

Mais, comme dans bon nombre de dynamiques où l'efficacité de l'action publique dépend de la coordination entre des acteurs différents (dont le fonctionnement n'est pas souvent convergent), la façon d'entreprendre les limites et le partage de l'action est problématique :

« On passe du temps a démanteler les réseaux..., mais, a un moment donné, notre travail s'arrête. Les juges d'instruction et les avocats prennent la relève. Alors, une action judiciaire est essentielle. Nous, notre travail est fait. Dans l'intérêt de la société des peines seront prononcées, mais ça on ne le maîtrise pas. Il faudrait davantage de moyens de lutter judiciairement (...) On n'a pas aujourd'hui le dispositif pour envoyer ces types 3 ans en prison. Aujourd'hui ils sont remis dehors pour « vice de procédure » ou pour autorisation de port d'arme... Alors, que voulez vous faire contre, par exemple, des représailles ? » (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

Dans tous les cas, c'est par un travail d'occupation avisée du terrain que la visibilité des forces publiques peut être mise en avant.

i) Du bon emplacement à l'occasion saisie : pour une occupation avisée du terrain

La connaissance des réseaux passe par des indices, par des renseignements et, au bout des comptes, par la construction d'une *mémoire policière*. Cette dernière servira souvent de guide pour pouvoir « faire la part des choses » : par exemple, pouvoir identifier, à juste titre, les limites de l'action lorsque les bandes de dealers font délibérément diversion en faisant des appels fantaisistes pour que d'autres faits illicites puissent avoir lieu hors du champ de visibilité de la police.

Ainsi, si l'on prend littéralement l'expression « occuper le terrain » les variables « emplacement » et « saisir l'occasion » sont fondamentales. D'une part, demeurer à la portée du besoin est une dimension essentielle dans les contextes problématiques où, de surcroît, l'extraordinaire des urgences devient de plus en plus ordinaire. Au-delà de son utilisation comme drapeau politique, la proximité reste une valeur à surligner dans une écologie des activités.

« Au delà de la police de proximité, le problème d'insécurité n'est pas simplement qu'il y en ait plus, c'est le fait qu'il y ait moins de structures, avec des actions et des repères structurant le quartier. Si le service municipal est en centre ville, le commissariat aussi, le théâtre, etc., que peut-on espérer? Ces services avec leurs actions structurantes, soit sont partis, soit n'ont jamais existé en dehors du centre-ville. On laisse donc le terrain et l'insécurité se développe » (Monsieur B., responsable du service de la politique de la ville).

D'autre part, l'importance de l'emplacement n'est pas que géographique : elle est également symbolique, situationnelle et structurante. L'emplacement d'une antenne de police dans un quartier excentré ne serait pas ainsi seulement un signe de plus de la redoutable qualité « sensible » de ce territoire mais aussi, tout simplement, synonyme d'équipement disponible pour faire face aux éventualités incertaines. Ceci aura une incidence sur le fait d'accroître (ou de diminuer) la possibilité d'être opportun face aux imprévus liés à la tranquillité et l'ordre public. L'exemple de la cité Mazaric où à l'emplacement même d'un local squatté par les trafiquants dans le rez-de-chaussée il y avait, dans les années 80, une antenne de la gendarmerie, puis le siège d'un club de prévention, apporte un constat dont on ne peut que regretter « l'ironie du sort ».

Mais pour « occuper le terrain », il faut également une disponibilité des effectifs en termes de temps. Aussi bien les besoins que les demandes et les coûts à ce propos ne sont guère comparables lorsque la police est dans une logique d'affrontement de faits divers ou d'encadrement des incivilités que lorsqu'elle est appelée à quadriller un territoire. Et à Sevran-Nord, entre 2008 et 2012, ces différents cas de figure ont eu lieu :

« Ce sont des limites de temps. Les policiers n'ont pas vocation à être des vigiles, en statique de façon permanente... Y'a des secteurs qui ne voient plus la police, parce qu'on est en statique dans les quartiers où il y a les coups de feu. Faudrait-il alors des coups de feu partout pour qu'il y ait de la présence partout ? » (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

Les antennes policières non seulement peuvent mais se doivent donc d'être mobiles pour être en mesure d'assurer une visibilité et/ou de rassurer par leur présence les habitants du quartier. Mais, est-ce pour autant que ce dernier deviendrait alors « sécurisé » ? On serait alors au cœur du paradoxe d'une ville qui, devant les problèmes de civilité, de confiance, de pauvreté et de vivre-ensemble, fait le choix raccourci de la sécurité : à Sevran, ville – laboratoire livrée au deal s'est substituée Sevran, ville – laboratoire sécuritaire qui, après un an d'occupation, laisse, à son tour et à nouveau, sa place à Sevran ville-laboratoire d'un « social » qui se précipite dans la métaphore de la « jungle urbaine » :

« Certainement on peut faire avec. Mais, après le problème c'est qu'il faut poser des limites. Quand on arrive à se dire « on est sur le quartier, on a une activité certes, mais barricadés et on n'ouvre a personne » ça n'a plus de sens, la limite est là. On ne se replie pas complètement mais on prend des risques. Les difficultés, entre autres, sur Beaudottes, où il y'a eu des visites de copros à partir de 4 ou 5 pm, et qui ont décidés de ne plus venir à cette heure-là mais seulement le matin et ne jamais le faire seul.... Après, y'a certains endroits du quartier où ça se passe très bien, il ne faut pas être sur le mauvais hall quoi » (Monsieur B., responsable du service de la politique de la ville).

Alors, face à la « sélectivité imposée » des plages horaires matinales pour les visites municipales de terrain, les impossibles excursions individuelles et la redoutable renommée médiatique acquise par Sevran, la réponse institutionnelle se veut impressionnante même si elle n'est pas tout à fait nouvelle :

« La présence policière ne date pas depuis 3 mois. J'ai toujours connu Sevran renforcé par des CRS. Elle a été amplifiée depuis 3 mois pour prévenir les affrontements entre bandes armés, et surtout l'incident d'une balle perdue. Et même si je ne cautionne pas, je peux comprendre l'appel au secours du maire... Mais ceci est un autre débat ».

Mais, s'agit-il vraiment d'un « autre débat »?

La plupart des habitants interviewés restaient sceptiques quant à la durée de la présence policière en continu sur les quartiers sensibles de Sevran-Nord tout en attribuant cette dernière à des motifs purement électoraux :

« Là, ce sont les élections, ça fait un mois qu'il y a une descente 4 ou 5 fois par semaine. Je vous propose de vous revoir après les élections, et on verra combien de fois ils vont revenir » (un habitant de l'immeuble Belle Aurore)

« Là y'a la police qui passe, mais c'est purement électoral. Mais ce n'est pas pour nous. Le maire l'a dit d'ailleurs : « les policiers font les coqs ». Mais ils ne sont pas non plus les grands justiciers qu'ils pensent. Ils se prennent pour des Dieux. Ca ne sert à rien. Mais je suis ni pour ni contre, parce qu'il faut bien faire quelque chose » (un habitant de Jan Pallach).

Pourtant, comme on l'a déjà signalé, les policiers sont venus et sont restés bien au-delà des élections régionales de 2011. Mais, encore une fois, quels enseignements ont pu être tirés à Sevran de la mise en place de cette succession de « laboratoires »? Dans la durée, quels acteurs ont pu capitaliser un savoir dégagé de « modèles » de société qui viennent avec les explorations, les expérimentations et les expériences ordinaires et/ou extraordinaires que ces laboratoires ont pu mettre en place ?

ii) De l'« observatoire » à la vidéosurveillance ou l'impossible capitalisation des savoirs criminogènes à Sevran

L'idée d'un « Observatoire de la Délinquance » à Sevran avait occupé les esprits et avait fait débattre au sein de la municipalité ces dernières années. Mais le cheminement entre un besoin identifié, l'idée germinatrice d'un dispositif pour matérialiser une réponse, sa mise en projet et en visibilité permettant d'engendrer un certain consensus à son égard et sa sanction en termes institutionnels est très long et rempli d'obstacles :

« L'observatoire de la délinquance est un projet (ou, en tout cas, un besoin) signalé au moment de l'évaluation entre les services municipaux (en particulier, les plus en lien avec les actions de prévention). Mais c'est une volonté municipale aussi. Au niveau de la politique de la ville on a mis en avant que l'observatoire local est nécessaire. Après, ce qui est compliqué c'est que ça demande des moyens qu'on n'a pas aujourd'hui. Puis, il y a une autre dimension importante, surtout aujourd'hui : à quelle échelle ? Est qu'on le projette pour la ville ou plutôt dans un cadre intercommunal ? Ce serait plus intéressant un observatoire à cette échelle-là, car à Aulnay, à Villepinte ou à Tremblay. Certes il y a des tensions entre Villepinte et Tremblay mais, en même temps, il y a vraiment des liens entre ces villes. Il me semble qu'on peut plus facilement mobiliser des fonds à cette échelle-là, car y'a également une vraie logique de trafic local-régionale (Monsieur B., responsable du service de la politique de la ville).

Les avis recueillis fin 2012 après l'occupation long-durée des halls d'immeuble à Montceleux par les CRS et la Police Nationale ordonnée par le Ministre de l'intérieur Claude Géant ont indiqué, en effet, qu'une partie importante du trafic s'était déplacé aux communes voisines de Villepinte et de Tremblay. Ce qui confirmerait l'hypothèse intercommunale comme échelle de pertinence pour la mise en place d'une politique vouée à capitaliser des savoirs et des savoirs faire à l'égard des épreuves délinquantes et criminogènes liées au trafic de drogue et, de ce fait, réinterpréter les limites de la police, tout en les positivant.

« L'opportunité de la vidéosurveillance » (tel que cela nous l'a été présenté au cours de notre enquête) est une autre hypothèse valorisée par certains acteurs à Sevran pour redéfinir les limites de la police. Une étude avait d'ailleurs été commandée au cabinet Althing par la Ville de Sevran en 2009 dont les résultats intermédiaires ont été présentés en 2010 sous l'intitulé Etude d'opportunité / faisabilité en vue de la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo-protection urbaine — Commune de

Sevran. Dans cette étude de 71 pages + annexes, le cabinet missionné fait le point à propos du cadre juridique, du coût, du recensement des besoins selon les territoires sevranais, des possibilités techniques à considérer, ainsi que des objectifs qui peuvent (plus ou moins) être visés par la mise en place de ces dispositifs (dissuasion, intervention en flagrant délit, intervention *a posteriori* sur relecture d'enregistrement). Les résultats de l'étude ont permis à la municipalité de réaliser que la mise en place de ce type d'instruments, à part le coût considérable en termes proprement techniques, suppose de l'insérer dans une structure devant disposer avec suffisamment de personnel pour en assurer le suivi. Or pour reprendre les mots de l'élu chargé à la sécurité :

« On a tellement peu de personnel déjà sur le terrain qu'on n'a pas envie d'en laisser derrière des écrans. On a fini par ne pas être très chauds à ce propos-là. Celui-ci est valable pour une commune qui dispose de forces d'intervention que nous n'avons pas. Mais ça nous a permis de voir que le pôle gare devait être équipé de caméras » (Monsieur R., élu délégué à la Sécurité, Ville de Sevran).

La police, de son côté, valorise hautement la vidéosurveillance en tant qu' « aide technique »: « *Ce n'est pas de la démagogie j'ai vu l'efficacité des caméra de vidéo* » nous confie le Commissaire de Sevran qui donne ensuite comme exemple la façon dont la vidéo a permis de démanteler un réseau de trafic, d'interpeller des incendiaires de véhicule, des braqueurs à la cite des 4000. « *C'est le Loft Story* ». Et puisqu'on est « *très porté sur l'image aujourd'hui, il y a un impact important* ».

Entre l'hypothèse qui mise sur une meilleure connaissance et celle vouée à systématiser l'observabilité de contrôle sur les espaces publics, la police ordinaire à Sevran cherche à renforcer ses instruments d'action, tout en repoussant ses limites. Peut-être que l'on ne valorise pas toujours dans sa juste mesure ce travail consistant à mieux connaître les moyens dont on dispose pour mieux cerner leurs objectifs. Il s'agirait ainsi d'exposer les éléments nécessaires pour que de fausses expectatives continuent à être nourries et que personne n'en soit dupe :

« Moi je n'ai pas la solution, je suis un petit policier (...) On n'est pas là pour régler les problèmes, mais pour que ce soit vivable. Il n'y a pas une démocratie au monde qui puisse se vanter d'avoir réglé les problèmes de trafic de drogues. Ou alors ce n'est pas une démocratie, on appelle cela la Chine ou l'Iran, ou l'on pend encore des gens pour trafic de drogue » (Commissaire de la Police Nationale à Sevran).

C'est, peut-être, en faisant preuve de réalisme, que les acteurs institutionnels concernés par les épreuves et les preuves de l'insécurité à Sevran (Beaudottes et Montceleux) pourront assumer autrement leur rôle d'orientation (ou d'encadrement). Ceci, en particulier, face à des populations qui ne peuvent pas toujours comprendre le jeu souvent inégal entre ressources et obstacles à partir desquels se met en place l'action publique.

Chapitre 3

Des espaces résidentiels aux espaces publics : pluralité des formes socio-spatiales et conflits d'usage

Une spécificité propre aux deux périmètres analysés par cette étude est de nous mettre à travailler sur des territoires qui font état d'une grande pluralité des formes socio-spatiales. Entre l'îlot Gare-Beaudottes, le parc habité de Montceleux et leurs entourages respectifs nous avons, d'abord, à faire aussi bien à des espaces publics (et semi-publics) qu'à des espaces résidentiels (et privés). Ensuite, leur physionomie, leur fonctionnalité et leur qualité, varient grandement en fonction de leur usage et leur entretien. Gares (ferroviaire et routière), halle multifonctions (services publics locaux et commerces de proximité), cinéma, parkings (publics et privés, *indoors* et en plein air), centre commercial, supermarchés, barres et tours d'habitat social, copropriétés, école, foyer de personnes âgées, jardin partagé, terrains vagues, parc d'activités, aires de jeux et squares, avenues, rues et chemins..., constituent cette pluralité d'espaces aménagés qui, d'une façon ou d'une autre, occupent une place dans l'écologie urbaine des sites étudiés. Et chacun de ces espaces fait état (ou participe) des problèmes d'usage et de gestion qui sont au cœur des conflits d'urbanité à Sevran – Nord.

Ce chapitre rend compte de cette pluralité socio-spatiale problématique permettant ainsi de mieux comprendre la spatialité, l'habitabilité et l'accessibilité de ces territoires.

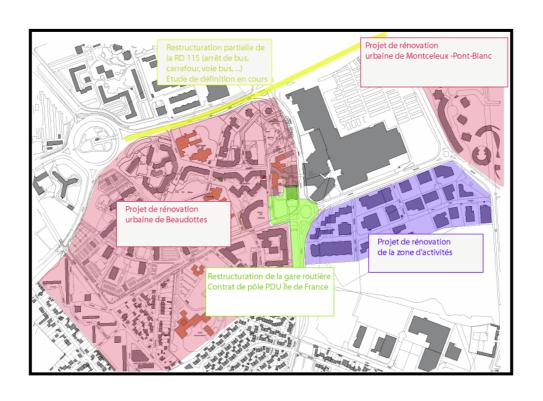
Tableau « Récapitulatif des études concernant l'élément « Espaces publics » »

	Espaces publics		
	Formes L	Jsages	
1. Etude socio-urbaineLandauer, CDCités et ACTIS2003Ville de Sevran- GPV Aulnay sous bois/Sevran	ZAC à forte proportion d'espaces publics.	 ▲ Les limites entre privé et public étant mal définies, les usages et volontés d'usages des individus divergent. ▲ Appropriation négative de ces lieux due à ce vide de définition. ▲ Demandes de privatisation. 	
(103 pages)			
2. Etude commerciale SCET 2005	Pôle gare.	▲ Usages des équipements, animation des espaces publics et commerce.	

Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (63 pages modèle PowerPoint)		
3. Etude sociologie urbaine générative CSTB juillet 2006 Groupe immobilier 3F (122 pages)	Quartier des Beaudottes.	 ▲ Espaces publics sources de plaisir pour les habitants qui regrettent néanmoins le manque de qualification de ces lieux et leur appropriation négative par les jeunes. ▲ Question de la sécurisation qui entraine des problèmes d'usage. Nécessité de co-production de l'espace public pour éviter sa dévalorisation. ▲ Problèmes de définition des espaces privés (résidentiels) et publics).
4. Lecture de sûreté du projet pôle gare	Pôle gare.	△ Confusion entre les espaces
Icade Suretis		publics et privés. ▲ Absence d'autorité régulatrice
Juillet 2006		sur le site. ▲ Nécessité de contrôler les flux
Mission de sûreté urbaine		piétons pour éviter les 'traversées sauvages'.
Etude AVant Projet du projet Dubus		▲ Nécessité d'une signalétique claire pour montrer au piéton
Richez		que son arrivée a été 'préparée'-
(19 pages)		renforce les volontés d'appropriation positive de l'espace.
5. Etude de cohérence et	Quartier des	▲ Nécessité de recouvrer l'autorité
approfondissement du projet prise en	Beaudottes.	dans les espaces publics. A Faiblesses des interventions
compte de la sécurité		policières et de la municipalité, y compris pour les ramassage des
Atelier AMAR		ordures et des encombrants. A Problème de définition des
31 juillet 2007		espaces privés et publics. A Question des éléments matériels
Ville de Sevran		délimitant ces espaces
(16 pages)		(l'exemple des dalles).
6. Conception et aménagement du pôle	Pôle gare.	▲ Espaces piétons, voies de
gare de Sevran Beaudottes		circulation, place centrale du pôle gare.
Dubus Richez et Berim		Adaptation des équipements urbain aux usages.
14 septembre 2007		٠
(28 pages)		

7. Projet de Rénovation Urbaine Sevran- Cahier de recommandations pour les espaces publics des quartiers Rougemont, Montceleux, Pont- Blanc, Beaudottes Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis Service de prévention et de sécurité urbaine (SPSU) Octobre 2007 Ville de Sevran (25 pages)	Espaces publics des quartiers Rougemont, Montceleux Pont-Blanc, Beaudottes.	 Redynamiser les espaces publics pour assurer une forte pression sociale. Diverses propositions d'aménagements. Concertations avec les habitants nécessaire pour valider les modifications d'usages liées au Renouvellement urbain. Nécessité de définir clairement les limites des espaces privés et publics.
8. Projet d'extension du centre commercial- étude de faisabilité Les architectes CVZ et Ségécé 2008 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (9 pages)	Centre commercial Beau-Sevran.	 Consommation, divertissement, commerce. Nécessité de dynamiser l'activité économique du secteur. Nécessité de canaliser le trafic piétonnier et de marquer la séparation entre l'espace public et l'espace commercial.
9. Projet de démolition de la Halle Mandela Iosis Conseil 19 mars 2008 Société d'Aménagement Economique et Social (7 pages)	Pôle gare.	A Circulation, commerces, habitations et structures scolaires et sociales mitoyennes.
10. Projet n°514 de rénovation urbaine Sevran- Montceleux Pont Blanc 13 mai 2009 Direction départementale de	Quartier de Montceleux.	♣ Projet de convention qui prévoit un programme d'aménagement des espaces publics de tous les secteurs que recouvre le quartier.

l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche)		
11. Synthèse d'un avant projet pôle image et signes UDH 2010 (5 pages scannées)	Pôle image et signes.	 Construire une structure culturelle permettant, dans le cadre du Grand Paris, de désenclaver la ville de Sevran. Renouer avec le passé industriel de la ville notamment par la photographie (Cf. Usines Kodak). Faire participer la population et valoriser ainsi la ville, en faire un symbole de fierté. Réunir les différentes génération notamment autour des problématique de l'histoire et de la mémoire de la ville. Dynamique interculturelle. Lieu de détente, de plaisir.
12. Etude commerciale SCET, 2011 (12 pages)	Centre commercial Beau-Sevran.	 Consommation, divertissement, commerce. Nécessité de dynamiser l'activité économique du secteur.
13. Dossier d'étude Projet de résidentialisation Toit et Joie A&B architectes, Mars 2011	Beaudottes groupe de 132 logements.	▲ Non renseigné.



a) La gare Sevran-Beaudottes et la Halle Mandela : pôle de transport, commerces d'appoint et services sociaux.

Le pôle gare Sevran-Beaudottes offre aux habitants des alentours des formes d'approvisionnement et de services qui font du site un lieu de ressources urbaines important : commerces, transports, panneaux de communication, espaces culturels (cinéma et bibliothèque), poubelles à disposition... Ce n'est pas un processus d'uniformisation des populations qui est percevable lorsqu'on débarque à Sevran par la gare RER de Sevran-Beaudottes, mais une véritable Polaroïd de la mosaïque urbaine en termes de groupes sociaux et ethniques, de couleurs, d'odeurs, et d'activités diverses.

On y observe une distribution des différents traits observés en milieu urbain (et) qui, combinés à des facteurs ethniques, culturels, économiques ou de ségrégation, aboutissent en effet à des types particuliers observables: le commerçant ambulant qui matérialise cette mixité débrouillarde entre mobilité et hétérogénéité, le mendiant immigré qui, doué encore de locomotion, transite et s'installe là où la densité de passage devrait pouvoir multiplier l'aumône, la jeune maman avec son bébé dans la poussette et ses autres petits autour, traversant la Halle Mandela en faisant ses courses à Beau Sevran avant d'aller à la PMI. Voici donc une variété de formes de présence et de sociabilité propres à la mentalité de la ville, qui sont observables dans le site de Sevran-Beaudottes. De par ses populations différenciées, ce point névralgique de Sevran-Nord intègre des espaces et d'activités



clairement spécifiques et relativement hétérogènes.

Gare de Sevran Beaudottes

L'hétérogénéité des milieux dans le quartier de Sevran-Beaudottes et l'attribution de(s) zones précises aux différents groupes sociaux nous permettent de tester l'hypothèse (« classique » des territoires cosmopolites) des milieux qui « s'ignorent entre eux ». Cet argument est à concevoir au sens ou les groupes ont chacun leurs espaces attitrés et n'empiètent pas sur ceux des autres. Qu'elles soient éphémères, temporaires ou pérennes, individuelles ou collectives, de multiples formes d'appropriation de l'espace urbain sont visibles et chaque groupe social dispose de ses espaces.



Quai de la Gare Sevran Beaudottes

De par le passé historique de Sevran, les origines des individus semblent larges et variés, sans qu'il y en ait une en particulier qui se démarque par le nombre. Chaque espace dispose d'une population et d'une dynamique particulière. Sevran-Beaudottes fait apparaître ce principe même de la vie urbaine : une concentration de la vie sociale complexifiée et différenciée. Ce sont des phénomènes dont témoignent la divergence et l'agencement des groupes sociaux dans les lieux. La diversité des populations engendre des appropriations différenciées des lieux permettant le développement d'une multiplicité de formes d'économies légales ou illégales. À chaque zone est à relier une codification particulière qui détermine le comportement des usagers et, à terme, l'état des lieux : il est plus facile de jeter ses déchets dans des endroits déjà souillés et délaissés des institutions (on pense à la place Nelson Mandela et le prolongement du pôle vers la sortie Beaudottes dont les institutions ayant l'espace à la charge négligent l'entretien) que dans des lieux entretenus comportant un règlement intérieur précis (le centre commercial Beau Sevran).

Nous pouvons observer le même phénomène concernant l'entretien, au niveau de la sortie RER de Sevran-Beaudottes : les services d'hygiène de la RATP en sont responsables, le sol y est propre, et la venue quotidienne d'agents de nettoyage est visible, car La RATP a (elle aussi) une image à préserver. A l'inverse, la place Nelson Mandela, qui pourtant se trouve dans la continuité de la gare RER, est dans un tout autre état : ordures et saletés jonchent le sol, le carrelage n'est pas uniforme et est globalement détérioré. Ainsi, l'état des sols délimite deux zones bien distinctes du point de vue de leur gestion. D'un côté la gare RER gérée par la RATP, de l'autre la place Nelson Mandela gérée par la mairie, dont la propreté laisse à désirer.



Ou encore, il y a le cas de la bibliothèque « Marguerite Yourcenar » située dans le même périmètre et dont l'illisibilité de la devanture et la saleté de l'espace environnant dissuadent, tout au moins au citadin lambda ou au visiteur, de l'utiliser (ce qui est, par ailleurs, l'une des premières contradictions évidentes à l'opportunité cosmopolite du lieu.

a.1) La Halle Nelson Mandela : entre « sas de décompression » et « place du commerce »

Séparée du centre commercial par la rue Raoul Dautry (vouée à disparaître dans le PRUS du Pôle Gare-Beaudottes), la Halle Mandela fonctionne comme un regroupement de commerces et de services réunis dans un prolongement de la gare RER. Parmi les commerces on trouve notamment une boucherie hallal, une épicerie antillaise, un magasin de produits africains (alimentation et produit de beauté), une pharmacie, une pizzeria ou une boulangerie, tandis que le bureau de poste, la bibliothèque municipale, la PMI et le Centre Social Marcel Paul sont les services sociaux et publics qui y sont regroupés.

Quand on arrive à Sevran par la gare, plusieurs éléments architecturaux comme l'escalier délabré, évoquent l'ambiance pesante qui donne sa réputation à Sevran-Beaudottes. Les espaces mal entretenus de la Gare n'aident pas à se sentir à l'aise et concourent au sentiment d'une atmosphère menaçante. Or, en remontant à la surface et passant les tourniquets, l'atmosphère évolue d'un coup si l'on s'avance à gauche en direction de cette Halle Mandela.

Malgré l'effet souvent déroutant lié à la découverte d'un lieu inconnu et à la réputation de Sevran, l'entrée dans cet espace public commercial est plutôt rassurant : une terrasse intérieure est accessible par des escaliers centraux et la profondeur de champ créée par un très haut plafond et une place située au bout du passage donnent une impression assez agréable. L'expression de Sandra Fiori lors de notre première visite de Sevran semblait juste : « cela fait vraiment sas de décompression ». On a une perception visuelle, sonore et sociale qui rend l'endroit « vivant » et même sécurisant, par le flux quasi continu des passagers du RER , la présence de commerçants, des vendeurs « à la sauvette » installés à même le sol, et celle de leurs « clients ».

Pour comprendre ce paradoxe, les propos de Jane Jacobs dans son ouvrage devenu « classique » The Death and Life of Great American Cities (1961)²⁶ concernant les « conditions d'accueil » d'un espace urbain, nous permettent de comprendre le confort d'usage malgré les désagréments spatiaux et sociaux d'un espace. La première condition consiste à insister sur la nécessité d'un partage clair entre le domaine public et le domaine privé, tout en sachant qu'une certaine porosité peut gouverner leurs rapports. Il est vrai que l'on peut observer les commerces tentant de conquérir l'espace public en étalant davantage leur marchandise ou leurs encombrants. Ainsi, la boucherie halal se sert d'une partie de la halle comme de coulisses pour entreposer ses cartons et cageots, la boutique de prêt à porter expose ses articles dans le passage occupé, de façon intermittente, par les vendeurs à la sauvette. (Mais) C'est précisément cette porosité des usages, plus difficilement envisageable dans les allées et les espaces de repos de Beau Sevran, que l'on peut mieux distinguer entre le public et le privé. De cela découle une seconde conséquence pour Jane Jacobs : les commerçants vont être plus enclins à défendre ce qui est devenu ('est) leur territoire. Ce qui instaure la possibilité d'un contrôle démultiplié, une co-veillance et une auto-discipline qui aident à assurer la sécurité de l'espace : « Les commerçants sont de bons agents ordinaires de l'ordre public, des gardiens du trottoir hors pair ».

Pour les membres de l'équipe UrbAmbiancEs, la halle Mandela est apparue dès le début de l'enquête comme un lieu clé pour comprendre les enjeux socio-spatiaux liés aux conflits d'usage à Sevran-Nord. Au cours des discussions, on était plutôt d'accord sur le fait qu'il s'agissait de l'un des rares lieux de Sevran où la vie sociale semblait suivre librement son cours, en faisant jouer des rapports d'ajustement intéressants avec un environnement à priori peu amène. Et l'idée que les commerces s'y trouvant correspondaient davantage à la population que ceux de Beau Sevran, a fait également son apparition : « La halle Mandela, sociologiquement, il n'y a qu'ici que l'on trouve des magasins « ethniques », c'est à dire en rapport avec les cultures des gens d'ici ». C'était le directeur du centre social Marcel Paul, situé dans l'extrême ouest de la halle Mandela qui s'exprimait ainsi. La plupart des commerces de la Halle sont des magasins dit « ethniques » ²⁷. Selon cette hypothèse, les habitants de Sevran, dont un nombre important est issu des vagues successives d'immigration, s'y adonnent à une forme de consommation qui ne serait pas seulement économique, mais aussi « culturelle ». La disponibilité de certains produits, l'environnement commercial lui-même, et les formes de sociabilité que ce dernier entraine, correspond à des pratiques associées aux cultures d'origine.

²⁶ Il existe une édition peu connue de cet ouvrage en français par Mardaga publiée sous le titre *Déclin et survie des grandes villes américaines (1991).*

²⁷ Si l'on reprend le terme dans sa forme adjective, à la manière d'Anne Raulin dans son livre *L'ethnique est quotidien* (2000)

Un intérêt commercial ou lucratif serait un point commun entre la plupart des divers groupes sociaux qui font vie dans le site. L'alimentation générale est gérée par des commerçants maghrébins et *La maison de l'Afrique* est tenue par des asiatiques. Ces deux enseignes rivalisent avec les vendeurs à la sauvette installés juste en face des commerces, et qui commercialisent leurs produits dans des conditions informelles et illégales. La compétition n'est cependant pas tout à fait commerciale puisque les vendeurs à la sauvette ne proposent pas les mêmes produits que les boutiques. Nous pouvons d'ailleurs nous appuyer sur la théorie écologique décrite par le sociologue italien A. Pizzorno (1962) selon laquelle lorsqu'une population se concentre, la compétition devient aiguë. C'est afin d'échapper à ses conséquences, que les individus sont portés à se spécialiser et à s'assurer un champ d'activité moins exposé à la compétition. Sur la place Nelson Mandela, les vendeurs à la sauvette proposent des horloges, des jouets pour enfants ou des DVD, (produits) ce que ne proposent pas les commerces aux alentours.



Commerces ethniques à la Halle Mandela

Dans un article devenu un classique de l'écologie urbaine, Robert Park (1925) soulignait déjà que les problèmes de pauvreté, de mendicité et d'hygiène constituent pour le sociologue des situations exemplaires pour l'étude des « dysfonctionnements d'une organisation sociale ». Ces situations ne

manquent pas à Sevran, et cette économie clandestine entraîne inéluctablement une invasion de l'espace public par les groupes qui en font « leur territoire ». Les individus interagissent sous diverses formes d'échanges marchands légaux mais aussi illégaux : on vend de la nourriture, des DVD piratés, des drogues, de la pitié. S'appropriant les espaces, chaque groupe en fait usage comme il l'entend, notamment en termes d'hygiène, définissant ainsi la propreté d'un territoire à partir de sa territorialité d'usage. A ce propos, impossible de ne pas remarquer en termes d'ambiance la boucherie halal située à côté de La Poste, aussi bien par les odeurs caractéristiques d'un tel commerce, que par les rituels de nettoyage (parfois spectaculaires) pratiqués régulièrement en fin de journée. Par ailleurs, les vendeurs à la sauvette participent au délabrement de la place Nelson Mandela. Lors de nos observations sur le terrain, nous surprenons un des vendeurs jetant ses déchets dans une bouche à incendie. De même, nous assistons au « remballage » d'un des vendeurs ; il est environ 17h et celui-ci rassemble ses affaires avant de partir. Il laissera derrière lui des déchets alimentaires : des emballages de gâteaux en aluminium et des gobelets en plastique.

Le regroupement des mendiants a des conséquences visibles sur l'entretien des lieux. Le contraste est flagrant à plusieurs échelles : entre le centre commercial le Beau-Sevran et la Halle Mandela certes, mais aussi entre cette dernière et la gare RER. Bien que non séparées, on a déjà signalé à quel point les deux parties ne bénéficient pas du même entretien. Au sein de la Halle Mandela, à part les passants donc l'espace est envahi par les vendeurs à la sauvette et les mendiants. Les individus qui quémandent à Sevran sont presque exclusivement d'origine immigrée(Roms et Tamouls pour la plupart). Ceux-ci sont le plus souvent accompagnés d'enfants, qui quémandent avec des gobelets en plastique. De plus (même), la place Nelson Mandela étant également (aussi) un lieu de transition entre la sortie du RER et le centre commercial, beaucoup de personnes y « passent », ce qui attire les mendiants qui s'y installent pour y trouver un maximum de « clients ». Différentes catégories d' individus (mendiants, vendeurs, et jeunes) investissent les lieux sur l'ensemble de la journée, et l'usage de l'espace varie en fonction des différents recoins (pôles). Au sein même de la place Nelson Mandela, les mendiants ont chacun leur espace habituel. Ceux-ci installent leurs affaires (sacs, couvertures, nourriture...), comme on pourrait aménager une pièce de son lieu d'habitation. Les femmes s'approprient les cabines téléphoniques en y déchargeant toutes leurs affaires, comme l'on pourrait le faire lorsqu'on rentre chez soi.

Dans la Halle Nelson Mandela, les commerces doivent gérer individuellement leurs déchets avec le SEAPFA. L'entretien de la place est censé être assuré par la Direction des Services Techniques de la municipalité, mais selon un responsable de Beau Sevran, les femmes de ménages du centre commercial s'en chargent également (ce que nous n'avons pas pu constater lors de nos observations). D'après les commerçants interrogés, chacun nettoie sa boutique et jette ses déchets,

une fois « triés », dans des bennes misent à disposition derrière la place (dans les faits il n'y a aucun tri et les bennes débordent d'ordures en tout genre), mais personne ne s'occupe en revanche des parties communes.

Soulignons que, étant donné la fonction de passage de la place, les gens n'y viennent pas seulement pour y faire leurs courses. Certains l'empruntent juste pour entrer ou sortir de la gare RER, d'autres pour se rendre chez eux, ou (se rendre) au centre commercial Beau-Sevran, ainsi que dans les cités des alentours. A ce tableau, il faut ajouter les livraisons des différents commerces, et les individus désœuvrés qui passent la journée sur place, parallèlement aux mendiants et aux vendeurs à la sauvette. La quantité de déchets produite par jour y est très importante, et comme personne ne fait réellement le ménage, nous avons compris les usagers n'ont aucun(s) remords à jeter leurs ordures par terre. Nous avons clairement observé ce comportement lors de notre entretien avec des jeunes devant le cinéma, qui jetaient leur mégots et leurs cannettes à même le sol, et qui crachaient par terre sans scrupules en nous disant, lorsque nous les interrogions : « tu verras, toi aussi tu vas le tej' (jeter) par terre le mégot, tu t'en rendras même pas compte. T'as vu comment c'est ici ? ». Avouons que ce fut en effet le cas. Il serait toutefois injuste de considérer les jeunes et les usagers comme uniques responsables, car ces espaces subissent une double influence : les groupes sociaux présents participent certes à leur dégradation, mais c'est aussi parce que ces lieux ne sont guère entretenus que les individus se laissent aller. On peut ici se souvenir de l'anecdote de David Lepoutre dans son ouvrage Cœur de Banlieue (2001) lorsqu'il raconte que les jeunes, retournant à la cité, retrouvant les cages d'escalier sales et sentant l'urine ne se gênent pas pour y uriner « [...] comme au bon vieux temps [...] » disent-ils, leur comportement est celui de personnes qui dégradent des zones qui les stigmatisent.



i) De la familiarité actuelle à l'étrangéité de ce qui vient

On dénote aussi quelques « processus naturels », notamment lorsqu'on s'intéresse à la manière dont certains individus entretiennent un rapport particulier avec l'espace public. L'appropriation par deux femmes mendiantes des cabines téléphoniques situées dans la frontière entre l'espace commercial de la halle et le pôle de services, est quasi exclusive : ces cabines sont investies tous les jours et ces femmes déposent même leurs effets personnels sur le combiné. Les déchets autour des cabines rendent cet espace-frontière du pôle Gare Sevran-Beaudottes particulièrement peu engageant.

Observer la familiarité de certains commerçants *indoors* avec les enfants de mendiants nous met la « puce à l'oreille ». On constate l'assiduité et l'emplacement « fixe »de certains mendiants au long de l'enquête : une vieille dame est assise sur les marches séparant le local RATP du marché, tandis qu'un homme et sa petite fille se situent devant l'entrée du marché, côté arrêt de bus.

Par la manière dont les groupes sociaux se rassemblent, constituant des points de concentrations apparents dans les diverses zones de ce quartier de Sevran, ils adaptent l'environnement à leur nécessité. Les vendeurs à la sauvette « aménagent » l'espace public en espace de vente afin d'établir un micro-marché leur rapportant de l'argent : toute une parcelle de la Halle Mandela est délimitée par les vendeurs, des bâches sont étendues sur le sol, les objets y sont disposés et classés par catégorie. Aucune suprématie économique ou même sociale ne vient régir les lieux de manière apparente, puisque les groupes sociaux sont nombreux et se juxtaposent.

Le projet d'agrandissement du centre commercial transformerait radicalement l'infrastructure, la fonction et les usages de cette halle, même si le gestionnaire actuel en conservait la gestion.

« Avec le projet du « Grand Paris » une ligne de tram va passer par là, et aura sa gare au même endroit que la gare RER, nous voulons donc racheter la place Nelson Mandela pour la raccorder au Beau-Sevran mais c'est un projet sur le long terme qui ne verra pas le jour avant 2017 voire 2022. En plus les commerçants sont propriétaires de leurs boutiques, ce qui pose problème. Mais on peut dire que la place Nelson Mandela est appelée à changer de visage » (Mme. Ch. responsable marketing de Beau Sevran).

Cependant certains habitants rencontrés au cours de l'enquête semblent envisager cette halle autrement. Déjà, elle n'est pas toujours identifiée ni identifiable en tant que telle, c'est-à-dire comme un lieu distinct (même si en contiguïté immédiate) de la gare. Qu'il s'agisse d'une conversation avec des jeunes sevranais (un habitant du quartier Beaudottes, un ancien habitant de Montceleux qui a déménagé dans le sud de la ville, et un dealer de drogue qui opère autour du centre commercial) ou des usagers du centre commercial et de la halle interrogés sur place, aucun ne s'est trouvé capable d'identifier la « Halle Mandela ». A chaque fois c'est l'enquêteur qui a dû

préciser que l'endroit n'était pas « *juste un bout de la gare avec deux, trois magasins* ». Et aussi étonnant que cela puisse paraître, aucune de ces personnes n'a dit (manifesté) utiliser les commerces et les services de la halle, qui semblait majoritairement ignorée par les habitants interrogés²⁸.

Lorsqu'on évoquait l'hypothèse du prolongement du centre commercial pour venir remplacer la halle, pour bon nombre d'interviewés c'était « une bonne nouvelle ». S'agit-il des effets d'échantillonnage ? Seule une enquête approfondie à propos de l'usage des équipements de proximité par les habitants pourrait apporter des précisions. Dans tout état de cause, on peut s'interroger à propos de la perception de la Halle, selon que l'on habite à Sevran, que l'on y gravite, ou encore, selon que l'on soit plus ou moins « jeune ». De même que les réactions recueillies invitent à se questionner sur l'importance que la présence de commerces « ethniques » peut avoir pour les habitants du quartier des Beaudottes et du maintien de cette offre commerciale dans les aménagements envisagés par le PRUS-Beaudottes.

En tout état de cause, une forme de compétition est ainsi représentée à Sevran-Nord lorsqu'on se penche sur ce clivage entre le centre commercial flambant neuf et les petits commerces de la Halle Mandela. En termes d'hygiène, de qualité des produits, de propreté et de sécurité des lieux, ces derniers ne peuvent rivaliser avec (le) Beau-Sevran. Les commerces de chaîne (type C&A, Eram, Tati pour la mode mixte) mais aussi les grands hypermarchés (Leader Price et Carrefour), les banques, la restauration ou encore les commerces de téléphonie offrent réellement plus de services que la Halle Mandela, regroupant un boucher, deux commerces exotiques, une pharmacie, une boulangerie et un fast-food.

La dégradation physique de cette zone, « transitoire » à sa façon (elle est située à la sortie du RER et est empruntée pour se rendre au Beau-Sevran), reflète une conception spatiale différenciée, fondée désormais sur la concurrence entre usages du sol des acteurs (mendiants et vendeurs à la sauvette) n'ayant pas la possibilité d'occuper une localisation plus privilégiée.

-

cette limite

²⁸En même temps, on peut se demander sur l'étendu d'un biais langagier de l'enquête qui peut justement la limiter et induire des interprétations erronées : si ces commerces sont principalement utilisés par des populations peu francophones, ce qui peut fausser les résultats d' comment une enquête qui (se) formule en français peut permettre d'aller au-delà de

b) Le centre commercial Beau Sevran, le cinéma « Les 39 marches » et la place François Truffaut où les paradoxes de la contiguïté des extrêmes.

La Gare Sevran-Beaudottes et la Halle Mandela se situent à l'Ouest du centre commercial. Leur infrastructure est reliée par une toiture sur une entrée en vis-à-vis calée sur le périmètre du passage piéton. La plus grande et la plus lumineuse des sorties de la gare Sevran Beaudottes mène à l'entrée du centre commercial. Appelé « Beau Sevran », ce centre commercial est rapidement apparu comme étant l'un des éléments clé(s) du projet de rénovation urbaine qui concerne nôtre enquête.



Entrée au centre commercial Beau Sevran depuis la Halle Mandela.

Les rencontres entre l'équipe UrbAmbiance et les urbanistes de la ville de Sevran ont été déjà l'occasion d'évoquer les problèmes et les enjeux liés à ce centre commercial. L'insécurité au centre commercial Beau Sevran apparaît alors comme un sujet de préoccupation majeur pour les chefs de projets de la municipalité. Malgré le système de caméras de surveillance et les vigiles, des bandes agissent avec une fréquence variable dans le centre commercial, pillent les rayons des magasins et s'enfuient par ses multiples entrées. Plusieurs enseignes ont fermé ces dernières années, ne pouvant supporter les coûts liés au vol et les risques d'agressions que leurs personnels encouraient, tandis

que d'autres ont simplement utilisé leur droit de retrait pour fuir Beau Sevran. Du côté du centre commercial, même si on fait le même constat, on tempère :

« Ces derniers temps c'est plutôt calme. Mais quand ça arrive, ce sont des émeutes de jeunes (sic.) : si, par exemple un jeune se fait virer ou refuser l'accès à une boutique et qu'il le prend mal, il lui suffit d'un coup de téléphone et ils y en a des dizaines qui déboulent par toutes les entrées, nous sommes au milieu des cités, donc ils ne sont pas loin, alors très vite la situation peut dégénérer » (Mme. Ch. responsable marketing de Beau Sevran).

Quoi qu'il en soit, ce centre commercial qui existe depuis plus de trente ans, est devenu avec le temps le cœur économique de la ville : principal lieu de consommation mais aussi d'embauche pour les habitants des quartiers alentours, Beau Sevran regroupe une forte part de l'activité économique de la ville, avec le parc d'activités Bernard Vergnaud tout proche²⁹. Le maintenir « en vie » est donc primordial pour la ville. Pour les urbanistes municipaux, cela demande d'abord une sécurisation de Beau Sevran. Cette sécurisation passerait par un certain nombre de réaménagements comme la suppression de certaines sorties, le déplacement de vitrines qui sont censées attirer les convoitises des vandales ou une meilleure utilisation du parking.

b.1) Beau Sevran d'un bout à l'autre : fonctionnement ordinaire, commercialité « ethnique » et espaces connotés

Traversons d'un bout à l'autre le centre commercial Beau Sevran afin de repérer ses espaces plus ou moins connotés, de reconnaître la population de Sevran à travers ses usages du lieu, et d'identifier les piliers de sa commercialité.

En entrant par la porte 1 du centre commercial, le premier commerce qui attire l'œil est le Quick. La chaine de restauration possède une enseigne reconnaissable, un espace qui s'avère plus grand que la majorité des autres commerces et une visibilité depuis l'extérieur du centre commercial. A priori,

²⁹ L'essor économique qui a connu la ville grâce aux laboratoires Kodak et Westinghouse pendant les années 1970 et 1980 a disparu avec leur fermeture dans les années 1990.

rien ne le diffère d'un autre *fast-food*. Cependant, à y voir de plus près, plusieurs éléments du décor (affichages, symboles) révèlent une particularité importante de ce restaurant : il est halal. Sadri, un jeune de Sevran, nous signale :

« Je me rappelle de l'inauguration de ce Quick. En fait je dis « inauguration » parce que c'est le terme qu'ils ont employé, mais il était déjà ouvert depuis longtemps avant. Il a été inauguré à nouveau quand il est devenu Halal. »

Le « halal » à Beau Sevran : une commercialité « sur-ajustée » au contexte ?

Le « halal » à Beau Sevran :

une commercialité « sur-ajustée » au contexte ?

Le Quick est devenu Halal en 2010. La motivation est évidente : la consommation Halal se fondant en principe sur un ressort religieux, il s'agit d'attirer ou de satisfaire la clientèle de Musulmans utilisatrice de Beau Sevran. En visant une part de marché qui se différencie par un trait socioculturel (la religion), ce Quick participe dans une forme de « commerce ethnique ». Observant les individus issus de minorités ethniques dans leur « qualité de consommateurs », Anne Raulin (op. cit.) montre comment l'activité de consommer des produits dit « ethniques » permet de préserver une originalité culturelle. Les commerces tenus par des « ethniques », sont situés dans des aires urbaines ethniquement spécialisées créant ainsi des « centralités minoritaires » repérables. Sauf que, dans le cas de Sevran-Nord, où une partie importante des habitants sont magrébins, africains du Sahel, Turcs, Comoriens et Pakistanais, on peut se demander si cette part de marché appartient à une minorité. En tout cas, pour Sadri, le rapport de la population à ce Quick serait toute autre :

« En fait on n'a pas compris pourquoi il est devenu Halal. En réalité, avant, tous les arabes des cités autour venaient déjà au Quick... même moi, je suis Musulman, je venais déjà. Ca n'a rien changé, je ne sais pas pourquoi ils ont fait ça. A l'inauguration ils ont fait venir des responsables d'ailleurs. Evidemment c'était des 'reubeus', des filles... J'avais l'impression qu'ils nous prenaient pour des clowns (...) Qu'ils nous attiraient avec du halal et des maghrébines. Je n'étais pas le seul à penser cela. C'était un peu tendu, y'a même eu une bagarre entre un jeune et un chinois qui bossait au Quick. »

Faudrait-il en conclure que le halal (et, par extension, le religieux) est un élément secondaire de la vie des Sevranais ? Pas tout à fait. Qu'il s'agisse d'un choix fondé exclusivement sur les aspects commerciaux d'une étude de marché, ou de l'expression d'une action quelque part circonstanciée en termes socioculturels, le fait que ce Quick devienne halal est significatif des tendances qui s'emparent de la commercialité dans les quartiers ZUS. Ce qui ne serait pas sans importance au regard des enjeux du Pôle gare Sevran-Beaudottes.

Le directeur du Centre Social de Beaudottes, en mettant à l'avant un point de vue plus ancré dans le registre familial, adopte un positionnement compréhensif à cet égard : « Les parents peuvent « enfin » y aller avec leurs enfants, ce que ne remarquent pas forcement les « d'jeunes ». Car c'est après le mariage, que les musulmans traitent plus de sujets de leur vie en conformité avec leur religion, ce qui est beaucoup moins le cas avant. Et le fait que ce restau soit devenu Halal a eu un effet sur la fréquentation : personnellement je n'y allais jamais avant, mais j'y vais depuis »

Les travaux de l'équipe de Gilles Kepel (2011) apportent un éclairage sur cette question. Leur enquête menée pendant un an et demi à Clichy-Sous-Bois et Montfermeil, a interrogé les habitants de sur leur quotidien, leur vision de la famille, de l'éducation, etc. Si l'Islam interpelle la société française, c'est parce qu'il est devenu un important facteur d'identification. Pour comprendre ce que cela signifie, il faut éviter les deux écueils qui, selon cette étude, sont les façons privilégiées pour aborder ces questions aujourd'hui en France. Entre ceux qui ne veulent pas en parler et sont désemparés, et ceux qui font de la surenchère et sont dans la dénonciation, la place de l'analyse demeurerait minime. G. Kepel

invite à comprendre le ressort religieux non pas comme une cause, mais comme un symptôme. C'est dans les territoires où les formes d'identification autrefois structurantes (par exemple le syndicalisme ou la classe ouvrière) se sont affaiblis, que cette tendance se développe, des formes d'identification(s) à l'Islam s'y mettant alors en place.

Le halal (dans ses formes licites ou pas) ne se réduit plus à une question de cantine scolaire : "Le halal a un spectre beaucoup plus large que la viande et touche profondément à la chair ; il fait passer de la table au lit, et construit des repères passablement complexes pour définir le licite et l'illicite." Lié aux contextes d'enclavement ainsi qu'au contrôle social et à l'ordre moral quotidien qui en découlent, en tant que marqueur communautaire, pour ce politologue le halal agirait comme "le miroir inversé du casher", constituant le fer de lance d' "une compétition mimétique ». Le halal permettrait de préserver une originalité culturelle et aiderait à une forme d'enracinement et de structuration du groupe. Mais, si ce qui fonde ces derniers éléments c'est « l'aspiration au sacré, et à la concrétisation de cette aspiration, dans la vie quotidienne » comme Monsieur T, le directeur du Centre Social de Beaudottes, le signale, l'importance de la foi est d'un autre ordre que le vis-à-vis musulman – judaïque.

En tout cas, celle-ci est une question importante qui n'est pas pourtant incompatible avec l'adhésion mitigée manifestée par Sadri au regard Quick halal de Beau Sevran. Un restaurant Quick est aussi (et peut-être d'abord) un lieu séculier. Les jeunes Musulmans du coin auraient-ils besoin de se différencier par la consommation publique du halal ? C'est plutôt la perception du devenir halal du Quick comme quelque chose d'imposée par un *autre* groupe ce qu'il retient. Dans cette interprétation de « d'jeuns » concernant l'utilisation commerciale d'un ressort religieux, ne devrions nous pas retenir ce que sa distanciation interroge ? Ce n'est pas parce qu'une stratégie commerciale s'ajuste « bien » au contexte, que les usagers « mordent forcement à l'hameçon » de l'identification socioculturelle « vendue » par l'enseigne ?

Si l'on continue tout droit après le Quick, on traverse un long espace rectiligne qui longe le supermarché Carrefour. On trouve quatre espaces semblables (avec de longueurs différentes) dans tout Beau Sevran, les autres ayant des vitrines et entrées de magasins de chaque côté (entre cinq et quinze boutiques). Ces couloirs sont des espaces de circulation vers l'activité principale dans un centre commercial, la consommation, aussi bien que des espaces de transit entre des « morceaux de ville » (le pôle Gare-Beaudottes et Montceleux), où l'accessibilité pour le non-autochtone définit par des régimes de publicité distincts, ou encore, des espaces de transition entre des lieux où l'habiter est vécu de façon différente.

Le dôme central, situé au croisement des trois allées de circulation, apparaît comme un espace à part dans le centre commercial de Sevran. C'est une sorte d'une aire de repos, on y trouve des bancs où, à l'écart des flux, les usagers s'assoient. C'est l'un des espaces les plus fréquentés de Beau Sevran. Qu'il y ait des événements organisés pour animer la vie du centre (ateliers pour les enfants, spectacles de marionnettes...) ou pas, il est presque constamment occupé. En effet, le quotidien du dôme est partagé entre les activités programmées (dans le dôme) qui visent une population enfantine (y compris une garderie mis en place lors des spectacles), et les rituels de la sociabilité propres aux rendez-vous, ainsi que ceux servant à patienter et à « meubler l'attente » pendant que des proches font leurs achats.

Au bout de l'allée nord de Beau Sevran se trouve un bureau de tabac où une situation sui generis à Beau Sevran est perçue. Alors que les allées sont vides, l'entrée du tabac fait tache par l'attroupement d'une quinzaine d'hommes dans sa devanture, un billet PMU à la main : ils visionnent les courses hippiques en fixant un écran tourné vers l'allée. L'image de ces parieurs renvoyait directement à des scènes typiques d'un centre ville, auxquelles on peut assister au café du commerce. La scène tranchait avec le reste de l'ambiance de Beau Sevran. Ces sevranais avaient l'air à l'aise, et ne se souciaient pas du fait que leur attroupement débordait complètement du magasin, à tel point qu'on on pourrait dire que l'allée était ainsi « colonisée ». Les parieurs commentent la course et discutent entre eux. Les tickets perdants froissés et jetés par terre, à côté de pages de journaux usagés, complétaient la scène qui révélait une dimension populaire de l'usage de Beau Sevran, qui semblait jusqu'alors ignorée. C'était comme si le centre commercial avait accueillit dans son sein, des usages qui se pratiquent d'ordinaire dans les centre-villes. Cette dimension de substitution du centre commercial au centre-ville, semble confirmée par la présence d'un autre lieu typique de la sociabilité populaire : le café.

Les cafés ne sont pas seulement des lieux de consommation, mais aussi des institutions de loisir et de sociabilité populaire. Mais il n'y a qu'un café dans Beau Sevran, et cette insuffisance se fait ressentir. Alors, faute de mieux, les usagers investissent d'autres commerces liés à la restauration (comme les restaurants chinois ou le Quick) pour, par exemple, discuter autour d'une boisson. Ce qui n'est pas toujours évident : une affiche postée sur la devanture du Quick laisse entendre que des usagers tentent d'y faire autre chose que d'y manger : « Merci de ne pas venir vous installer avec vos propres boissons dans le restaurant ».

L'architecture de ce centre commercial n'est pas exceptionnelle : le centre « Art de vivre » d'Eragny, par exemple, possède, grosso modo, les mêmes caractéristiques d'organisation de l'espace que Beausevran (le parking et les espaces commerciaux sont réunis, l'espace est rectangulaire, alors que le bâtiment du centre est constitué de deux axes pour rendre le trajet à pied de la voiture au parking plus court et se sentir rapidement dans le centre). Cela peut également s'expliquer par le large espace accordé à ces deux centres, s'étant développé à proximité de zones industrielles, et en périphérie de la ville (de Sevran) .

Les horaires de fonctionnement de Beau Sevran recoupent à peu près ceux des autres centres commerciaux. La galerie du centre commercial est ouverte de 9h30 à 20h du lundi au samedi, et est fermée le dimanche. Des magasins sont ouverts le dimanche, tel que Leader Price de 9h à 13h, Quick de 11h à 23h, et la laverie de 8h à 21h. Carrefour, quant à lui, est ouvert de 8h30 à 21h30 du lundi au samedi. Une fois la galerie et Carrefour fermés, il ne reste guère que le cinéma (qui ne fait pas partie

du centre commercial mais qui y est physiquement rattaché), et Quick comme activités : cela veut dire que vers 23h passé, il n'y a plus d'activités à Beau Sevran.

Les allées à l'intérieur du centre commercial semblent vouloir imiter des rues mais ne sont accessibles que pendant les heures d'ouverture. Cette accessibilité dépend également du respect des conditions d'utilisation des espaces établi par la régie du centre commercial. Observant les déplacements et interactions des usagers de Beau Sevran, on se rend compte du fait qu'elles sont constantes et demandent des stratégies d'évitement entre les piétons, afin de prévenir des collisions (cf. Goffman, 1974).



Intérieur du centre commercial Beau Sevran

Les techniciens de surface d'une compagnie privée (nommée Providence) se charge de la **propreté** des espaces publics, les allées, les espaces de repos et les toilettes. A ceci s'ajoute le parking du carrefour car un accord a ce propos a été signé :

« L'état du parking joue sur l'image du centre commercial et qu'il doit donc être parfaitement entretenu Nous nous occupons également de temps en temps du SAS devant le cinéma mais pas du parking car c'est un PIR (parking d'intérêt régional) » (Mme. Ch. responsable marketing de Beau Sevran).

Les boutiques, gèrent elles-mêmes leurs déchets c'est-à-dire qu'elles les trient et les mettent dans des bennes qui se trouvent un peu partout dans le centre mais qui sont invisibles pour les clients.

C'est le SEAPFA qui récolte les déchets : « cela ne veut pas dire que certains commerçants ne respectent pas les règles car (mais), dans l'ensemble, ils jouent le jeu de la propreté ».

i) Les abords du centre commercial : entre « zones-paliers » et « espaces-ressource »

Le centre commercial Beau Sevran se situe dans une articulation entre des zones résidentielles, la gare RER (à l'ouest), un centre hospitalier (au nord,) et des zones industrielles (au sud). En tant qu'espace transitoire, cet emplacement entraîne des usages détournés: par exemple, certains stationnent sur le parking gratuit sans faire de courses ni participer aux autres activités proposées à Beau Sevran.

Soulignons que la voirie ne définit que très partiellement les frontières réelles du centre commercial. Ainsi, la petite zone au sud ouest du centre où se situent le PIR et l'entrée du cinéma n'appartiennent pas au périmètre administratif de Beau Sevran. Pourtant, leur formes architecturales donnent à penser que les deux bâtiments ne font qu'une entité. Des habitants s'étonnent du fait que les bâtiments, côte(s) à côte(s), ne soient pas entretenus de la même manière. Le grand décalage entre le bâtiment du centre commercial et les autres, nuit à l'image du premier. Cette contiguïté entre « l'entretenu » et le « délabré » préfigure des ressorts de regroupement et des régimes de visibilité et de vigilance qui correspondent précisément à l'état des lieux : les rassemblements « louches » se font du côté du cinéma. Sur la place François Truffaut on voit la drogue circuler et les acteurs le cachent à peine. Même si ce n'est pas dit ouvertement, (les gens rencontrés contournent la question), tout le monde sait qu'à cet endroit on peut s'en procurer. Cette sorte de « non-dit » participe également aux représentations symboliques définissant l'identité territoriale du centre commercial : bien que le cinéma et ses abords se situent juste à côté, il ne faut pas associer ces échanges louches au centre commercial. Cette définition pratique et concrète des limites du centre commercial détermine des zones paliers où les règles ne sont pas celles de la circulation habituelle dans un espace commercial et où les usages de l'espace diffèrent de ceux de l'urbanité «policée », notamment en lien avec la consommation et la vente de drogues.

Le parc d'activités « Bernard Vergnaux » se trouve au sud de Beau Sevran, regroupant diverses activités (entrepôt de bus et de matériaux de construction de l'entreprise de construction de hangars standardisés « Frisomat »). Derrière cette zone, et encore plus au sud, se trouve un grand parc public, délimité de la zone industrielle par des Sapins. Le centre hospitalier Intercommunal Robert Ballanger, juste de l'autre côté de la D115, se fait bien discret : ce n'est pas sur le terrain que nous l'avons remarqué, mais sur les cartes. Comme son nom l'indique, c'est un important hôpital à la jonction de plusieurs villes. Il comprend des nombreux espaces verts et se trouve à la limite de Sevran (la ville), le nord menant au parc départemental du Sausset, situé sur Aulnay.

Les trottoirs de la rue Raoul Duty (qui longe le centre commercial de face à la gare-halle) sont souvent occupés par des groupes de gens, notamment près de l'entrée du cinéma (où il n'est pas rare de voir des jeunes rassemblés pour rouler et fumer des joints). Un arrêt de bus se trouve également dans cette rue, tout près de l'entrée et en vis-à-vis, ce qui engendre parfois des attroupements qui diminuent la visibilité : il convient alors de vérifier qu'aucune voiture n'arrive à toute vitesse avant de traverser.

Sur les autres côtés, le centre commercial est délimité par des avenues à circulation rapide. Ces avenues offrent un accès direct aux villes voisines comme Villepinte, Aulnay-sous-bois ou Livry-Gargan, et un accès rapide à une autoroute pour rejoindre Paris (A1 / A3). La place de l'automobile est importante à Beau Sevran. Le centre commercial compte sur des grandes surfaces de parking, ainsi qu'un concessionnaire de voitures et une station d'essence en libre service 24h/24. Deux axes se croisent à côté de la gare RER et forment un carré avec la zone immense du parking extérieur. Ce parking est en accès libre ainsi que les petits parkings du nord et de l'ouest, tandis qu'un espace est réservé aux employés du centre commercial du côté Est. Seul le parking vertical « d'intérêt régional » du côté sud à côté du cinéma, est payant et a des limites horaires. Ces facilités dont profitent les clients motorisés a amené certaines enseignes à s'adapter. Le Quick a implanté un « drive », c'est-à-dire la vente de produits aux consommateurs directement dans leurs voitures. Nous y constatons donc une corrélation étroite entre l'organisation de l'espace et les flux des individus au sein de cet espace.

ii) Beau Sevran : « nouveau centre ville » ou ressort des nouvelles centralités ?

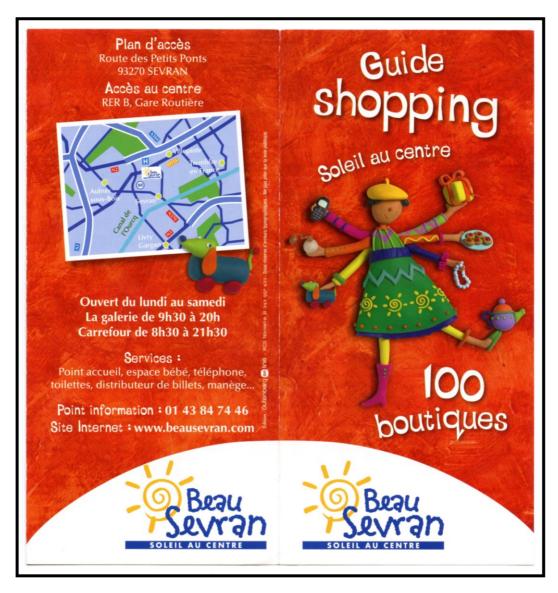
Même s'il n'est pas géographiquement au centre de la ville, il est situé dans l'articulation entre les secteurs nord de la ville : il relie le quartier de Montceleux au pôle gare de Sevran-Beaudottes. C'est aussi un pôle d'attraction économique : à la fois lieu de commerce, de consommation et d'emploi pour les sevranais. En plus, il apparaît comme l'un des rares lieux sevranais pouvant abriter une vie sociale, ainsi qu'une mixité des usage(r)s et des usagers. Est-ce que le type de sociabilité propre aux centres commerciaux correspond à ce qu'attend la population sevranaise ? La question mériterait d'être approfondie tant cette idée que (pour certains) Beau Sevran serait même « le seul lieu de vie» est revenue (comme discours) chez bon nombre d'acteurs rencontrés pendant l'enquête ³⁰.

fréquentent.

Dans l'ouvrage Les centres commerciaux, de nouveaux lieux de sociabilité dans le paysage urbain (Paris, L'Harmattan, 2005), Jean-Marc Poupard, analyse la façon dont ces lieux sont pensés par leurs promoteurs comme les nouvelles agoras, forum ou place des villes et villages. Des lieux aux multiples activités, stratégiquement situés dans les carrefours des voies de communication, ils serviraient aussi de boite de résonance où s'exprimerait le besoin de sociabilité des ceux qui les

Le projet de rénovation souhaite faire de Beau Sevran un second centre ville, mais, peut-il (cela) être vraiment envisagé ? Et si oui, quelles seraient les conséquences au regard de la publicité propre à la vie urbaine ?

L'emplacement en périphérie de la ville permet de comprendre que c'est l'ajout de cette zone mixte faite de grands-ensemble, d'un centre commerciale et d'une zone d'activité, à la zone résidentielle historique située en centre ville, qui a fondé la physionomie actuelle de Sevran. A part l'emprise automobile déjà signalée, l'accès à cette zone hétérogène est facilité par la gare de Sevran-Beaudottes. Nous assistons à un déplacement des activités de centre-ville (se balader, seul ou en groupe, passer du bon temps, ou faire des emplettes), vers le centre commercial. Les allées à l'intérieur du centre commercial imitent des rues mais sont accessibles seulement lorsque ce dernier est ouvert. Cette accessibilité dépend également du respect des conditions d'utilisation des espaces établies par la régie du centre commercial.

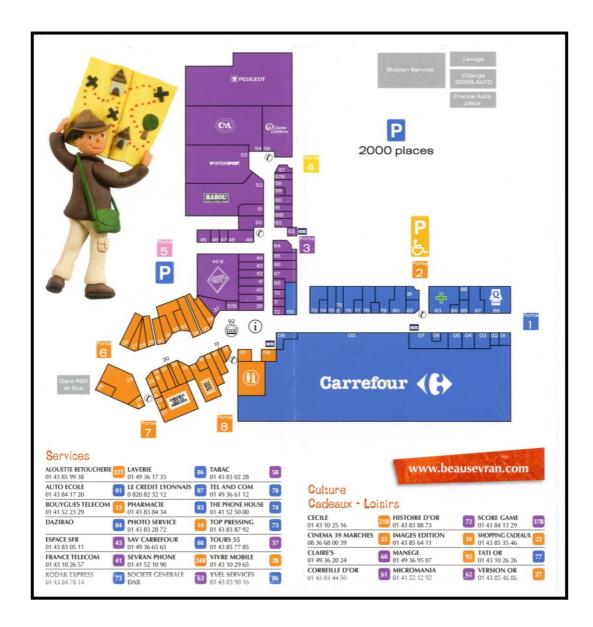


Dépliant publicitaire du centre commercial Beau Sevran

La présence de quartiers à proximité du centre commercial a des conséquences sur le rôle même joué par le centre commercial comme vecteur d'accessibilité. Il n'est pas rare que des habitants du quartier Montceleux, se rendant à la gare, traversent le centre comme une simple rue. Est-ce que le fait de joindre directement le centre commercial à la gare, en brisant la « barrière » qu'est la rue Raoul Dautry permettra à Beau Sevran de jouer davantage un rôle central dans la ville ? Par sa proximité et les services d'ordres en place, le centre commercial peut sembler être un endroit de détente « sûr ». Doit-on pour autant le préférer aux aires de jeu de Montceleux, autour desquelles se sont déroulés les faits divers les plus médiatisés ? Le fait que les gérants du centre essayent de tordre le cou au cliché selon lequel Sevran serait une ville plus dangereuse que d'autres, vise à assurer une certaine affluence dans le centre, qui devient alors un véritable centre-ville dans la mesure où il est capable de recouvrir toutes les activités possibles de centre ville, et qu'il est simple d'accès et à proximité des résidences.

Malgré la proximité de zones industrielles, mais aussi de collèges et de lycées, nous avons eu la surprise de trouver peu de commerces de restauration. Il semblerait que c'était une situation nouvelle et récente car il nous est arrivé à plusieurs reprises de chercher un restaurant conseillé par un acteur interviewé, mais de ne pas le trouver car il avait fermé ses portes depuis un an ou deux. A cela, s'ajoute un élément déjà envisagé dans le projet : l'agrandissement du centre commercial. Celui-ci s'allongerait notamment pour venir ne faire plus qu'un seul bâtiment avec celui de la gare Sevran Beaudottes, supprimant ainsi une portion de rue, et les commerces présents dans la halle Mandela qui est, en fait, un prolongement de la sortie de la gare RER.

La régie de Beau Sevran travaille pour ne pas limiter l'image du centre à la consommation. Ainsi, dans les espaces de Beau Sevran ont lieu des activités, souvent gratuites : des salons de l'emploi, une fontaine au chocolat pour Pacques, etc. Mais selon le directeur de la régie du centre commercial, cette petite halle serait régulièrement squattée en hiver par des groupes de personnes qui boivent et jouent aux cartes.



iii) Usages et regroupements : entre normes et détournements

« Faire des courses » constitue nécessairement l'usage « basique » d'un centre commercial. Mais on peut rendre compte du fait que c'est loin d'être l'occupation de la majorité des utilisateurs, bien que ça en soit la principale. En effet, la présence de bancs invite les individus à stationner, les activités et les ateliers se multiplient et l'ensemble du centre commercial devient un lieu de convivialité et de rencontre. Ces évènements augmentent l'affluence pendant leur durée propre, (le temps de l'événement pour l'événement), mais aussi une affluence globale pendant toute l'année, ce qui compte pour les statistiques et pour l'image du centre commercial.

Ainsi, nous pouvons différencier les individus qui viennent faire leurs courses ou qui viennent déjeuner et qui s'en vont directement (les usagers qui utilisent le centre comme une *fonction*), et les usagers qui viennent simplement passer du temps, en consommant ou non (usagers qui utilisent le centre comme un *lieu*). Il semble logique que ceux qui ont tendance à occuper le lieu soient des

habitués du centre commercial, ayant souvent de « petites habitudes » : c'est l'exemple de personnes âgées qui s'installent quotidiennement dans le dôme ou les restos chinois, afin de discuter, lire le journal, et passer du temps ensemble. Il est à remarquer que les personnes âgées en groupe ont tendance à se positionner à l'intérieur du centre commercial, tandis que les groupes de jeunes ont davantage tendance à s'installer à l'extérieur de celui-ci, à côté des entrées. Les premiers ayant tendance à se protéger du froid et des courants d'air. Par contre, les jeunes sont prêts à partir si la police venait les contrôler, surtout s'ils fument des joints.

Parmi les usagers qui viennent passer le temps, il n'existe pas non plus que des groupes qui se positionnent et occupent l'espace : il existe aussi des groupes, des couples ou simplement des individus seuls, qui se baladent dans le centre sans réel objectif et qui regardent et se rendent visibles à Beau Sevran : ces usagers-là sont généralement moins habitués que les groupes qui savent d'emblée où situer leur risque « groupe ». Également, des regroupements spontanés peuvent se former dans les entrées suite à l'interdiction de fumer dans le centre commercial : les employés ou les utilisateurs sortent et restent à proximité de l'entrée afin de fumer une cigarette ou (pour) boire un café, et créent ainsi des regroupements fortuits et flottants.

Il y a aussi les usages habituels et ceux plus éphémères. L'exemple des caddies qui sont récupérables seulement d'un côté du centre, et qui se retrouvent dans le parking du cinéma, est éloquent. En effet, le parking du cinéma étant à proximité de l'arrêt de bus sur l'avenue Raoul Dautry, beaucoup de caddies y sont abandonnés, les gens ramenant leurs courses jusqu'au bus. Ainsi, certains habitués de ce procédé, venus eux aussi faire leurs courses en transports en communs, vont directement récupérer des caddies à cet endroit plutôt que d'aller en chercher sur le grand parking de l'autre côté du centre, et ré-abandonnent à leur tour le caddie au même endroit. Certains personnes n'osent pas récupérer les caddies à cet endroit dans la mesure où ce n'est pas la « règle » car on doit normalement ranger les caddies dans les espaces prévus à cet endroit. En récupérant donc « un caddie qui traîne », ils se rendraient complices de cette pratique. Le parking du cinéma étant géré par la commune, les employés du centre commercial n'ont pas le droit d'aller les chercher dans cet emplacement, car c'est en dehors de leur lieu de travail. Doit-on apparenter cette pratique à la théorie du « passager clandestin », car jugeant que c'est au centre commercial d'installer des caddies de ce côté du centre, les usagers participent à cette pratique récurrente, et légitiment ainsi le fait de laisser et reprendre des caddies à un endroit non officiel?

En tout cas, les détournements d'usage s'effectuent principalement dans les « zones paliers », celle où les règles et usages sont flous malgré l'apparente « légalité » du lieu. Ainsi, profitant de l'affluence d'individus propre à tout centre commercial, les vendeurs à la sauvette de produits, prohibés ou non, cherchent à profiter des zones de passages des piétons, et/ou des endroits « à part », tel que la place

François Truffaut où, à l'inverse, le peu de fréquentation (la simple occupation de la zone inactive par un groupe important) permet de s'approprier l'espace. Ces détournements d'usages sont plutôt effectués par les usagers habitués du lieu, et constituent une certaine forme d'appropriation des espaces.

Beausevran est principalement utilisé par (une catégorie) des personnes issues des « couches populaires » et de la « classe moyenne » : il y a peu de magasins de luxes, et les enseignes permettent de se procurer ce qui est nécessaire à la vie d'un ménage français moyen. Au fil des observations, une clientèle souvent familiale ou des clientèles propres à chaque enseigne ont été repérées. Mais la population est de tout âges et varie selon l'heure et le jour : les personnes âgées s'y retrouvent plutôt le matin, les personnes au foyer viennent faire des courses en journée afin d'éviter la foule, les élèves viennent passer du temps après les cours, des familles avec de jeunes enfants participent aux activités enfantines ou au manège, etc. Cette mixité de la clientèle se retrouve également chez les employés de manière globale, avec des spécificités selon les enseignes : pour prendre le cas du Quick, par exemple, le personnel est principalement jeune, car c'est une entreprise où le personnel tourne beaucoup, ce qui est propice aux jobs étudiants. A contrario, une enseigne comme Carrefour ou Leader Price auront une palette d'employés plus large, les carrières professionnelles étant possibles dans les grandes surfaces.

iv) Squats et services d'ordre

Il existe différents services d'ordres dans le centre commercial. Il y a le service d'ordre géré spécifiquement par la société de gestion CGC, qui gère les actifs commerciaux du groupe Klepierre. Ce service d'ordre se retrouve aux points clés du centre (les axes des portes d'entrée), afin d'afficher une présence de sécurité pour les clients. Assurée par une compagnie de sécurité privée (appelée Triomphe), leur périmètre d'intervention se limite au centre commercial, et en particulier à ses espaces publics (aires de repos, toilettes, allées jusqu'aux portes des boutiques). Leurs fonction cessent dès qu'on aborde l'extérieur. Toutefois si un incident survient dans une boutique les agents interviennent. Par ailleurs, ce service n'a pas à intervenir dans les magasins sauf à la demande de commerciaux ou de supérieurs. Il existe également des services d'ordres propres à certaines enseignes comme Carrefour, Marionnaud ou aux bijouteries. Leur champ d'action est encore plus réduit : ils ont des limites et des droits d'interventions circonscrits à des situations exceptionnelles (interpellation d'un individu suspecté de vol, par exemple) et ne (s'ils) peuvent intervenir que dans les alentours proches de l'enseigne.

L'espace extérieur est régit, en principe, par les gardes urbains et la police nationale. Mais certaines caméras du centre commercial permettent une vue sur l'extérieur immédiat, et la régie de Beau

Sevran prévient parfois la police pour qu'elle intervienne : c'est-à-dire que les services d'ordre du centre commercial n'ont pas le droit d'intervenir directement, mais ils interviennent de manière indirect en signalant les problèmes. A noter également que le centre commercial met à la disposition de la police nationale un local pour entreposer des équipements (autres que des armes) du côté sud du bâtiment : la BAC (brigade anti criminelle) fait ainsi quelques allers-retours en journée dans ce local, assurant ainsi indirectement une sorte de « ronde » dans le centre commercial.

Cette différentiation des services d'ordre est importante dans la mesure où la loi s'applique à l'extérieur, mais à l'intérieur c'est la régie détermine la responsabilité de chacun d'eux, selon les différents espaces du centre : dans les allées du centre les vigiles appliquent le règlement du centre, et dans un magasin on applique les règles du magasin en plus du règlement intérieur du centre commercial. Par ailleurs la dimension de (variable) « proximité » est présentée comme un élément permettant de se rendre plus compétent : des vigiles du centre commercial résidant à Sevran expliquent que, ayant vu grandir « jeunes » du coin ils les connaissent, ce qui est un atout pour résoudre les problèmes de comportement qui surviennent inévitablement.

En tout cas, la tranquillité publique à Beau Sevran semble être le résultat d'un exercice d'ajustement avec un environnement hyper-connoté en termes « sensibles », ainsi que d'équilibre. Face aux risques, cet exercice amène promptement à relativiser l'ordre légal en vue d'un ordre tout autant légitime. La question du squat des espaces en est un exemple :

« Lorsque nous avons installé cette aire de repos avec des canapés en cuir, nous ne pensions pas qu'elle passerait la semaine et pourtant elle est toujours là et nous n'avons pas de problèmes de squat. Mais si le problème se passe dans différentes parties ou seuils du centre commercial, les agents de sécurité expliquent calmement aux jeunes pourquoi ils ne peuvent pas rester, ils ont un rôle de médiateur. En même temps on laisse faire les jeunes pour éviter les conflits mais pas trop non plus sinon ca devient n'importe quoi et ce n'est pas bon pour l'image du centre commercial. En ce qui concerne le squat des clochards c'est pareil, en hiver on va être plus tolérant alors qu'en été on a moins de scrupules à les mettre dehors, en plus lorsqu'ils ont trop bu, ils dégradent et salissent tout » (Mme. Ch. responsable marketing de Beau Sevran)³¹.

demander de nous lever, s'asseoir par terre dans le centre commercial étant proscrit.

³¹ Nous aurons nous même l'occasion de constater comment le règlement intérieur peut devenir strict. Nous décidons de prendre quelques notes lors de notre seconde observation de terrain dans ce centre commercial. Ne trouvant pas de places assises disponibles, nous nous asseyons le long d'un mur, par terre. Un agent de sécurité arrive aussitôt pour nous

Beau-Sevran se doit d'être propre, sécurisé et dépourvu (autant que faire se peut) de marginaux (SDF et jeunes sont dans ces cas, logés à la même enseigne)³². D'une part, son attractivité dépend de l'image qu'il projette. D'autre part, sa longévité n'est pas un atout face à la concurrence d'autres centres commerciaux plus récents et plus modernes dans les communes proches.

Que deviennent les populations chassées par le détournement de l'usage conventionnel qu'ils font de ces espaces? L'entrée du préau abritant le cinéma des « 39 marches », dite place François Truffaut, sert de repoussoir pour des pratiques sociales aussi bien que « commerciales » (de consommation et de vente) dont l'illégalité ne diminue pas leur fréquence.

b.2) Le « 39 marches » et la « place » François Truffaut ou la marginalité et l'abandon au cœur de l'urbanité sevranaise.

Le cinéma « Les 39 marches » s'étale sur trois étages une fois traversés le parking *outdoor*, le préau et les portes d'entrée, Il compte 4 salles dotées d'écrans panoramiques, avec des facilités d'accès pour les handicapés (fauteuils bas, ascenseur, portes au même niveau) et un parking gratuit. Le prix du billet est plus que compétitif (tarif plein à 6 €, carnet de 10 billets à 40 €) et des réductions sont offertes pour les personnes âgées, les familles nombreuses, les chômeurs, les handicapés et les groupes de plus de 20 personnes.

Entre 5 ou 6 films sont projetés par semaine. La programmation est faite à partir des trois catégories de films : les films « coup de cœur », ceux pour le « jeune public, et « *les plus commerciaux* ». Comme ailleurs, les plus populaires sont les « blockbusters », les films d'action ou les gros films d'animation, « avec les films au rythme plus lent, c'est compliqué de remplir les salles », confirme Monsieur A. le programmateur. Celui-ci insiste pour avoir les films en version originale, mais il explique que, « *L' habitude en France est de traduire les films en français. C'est le cas de presque 80% de films que nous projetons ici. Les gens ne maitrisent pas les langues, c'est compliqué pour eux de bien comprendre »*.

Ses responsables estiment que le public du « 39 marches » est composé essentiellement des sevranais :

« Notre public sont les gens qui viennent avec leurs familles (ouvriers, employés, classes moyennes), puis environ 2/3 ce sont des groupes (des écoliers, des étudiants...). C'est très important parce que quand les gens viennent en groupe ils ont un extra sentiment de sécurité, ils se sentent en sécurité (...)

.

³² Le règlement intérieur du Beau-Sevran stipule, comme c'est devenu la norme dans les centres commerciaux, que la mendicité et le squat y sont formellement interdits.

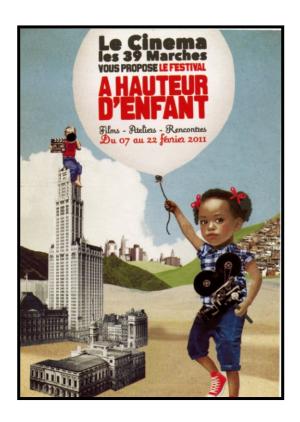
Mais le public dépend aussi du film. Parfois les gens des catégories différentes se croisent : par exemple, tout le monde vient pour voir Shrek ».



Le directeur, Monsieur M., qui y travaille depuis l'année 2000, nous raconte que, jusqu'aux premiers années du XXIème siècle, le cinéma « Le 39 marches » a pu garder une fréquentation et un usage corrects, y compris dans la séance de 22 heures (Cine Burguer avec sa terrasse à côté de l'entrée du cinéma avait déjà fermé en 1993). Puis, avec le temps cette fréquentation a baissé et elle a même chuté en termes de particuliers.

Aujourd'hui, lorsqu'il y a 50 spectateurs, c'est déjà un très bon résultat. Si certaines salles peuvent parfois se remplir le week-end et les mercredis (quand les adolescents et les écoliers n'ont pas d'école), pour le reste la fréquentation se fait souvent à compte-gouttes. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes sérieux pour son administration : « souvent on n'a même pas de moyens de payer l'électricité ».

En termes institutionnels, ce cinéma a d'abord été géré par la mairie, puis il a eu un statut juridique indépendant en devenant société autonome. Son budget est décidé par son conseil d'administration composé de neuf personnes qui représentent à part égales trois collèges : (1) 'the camera experts' (des connaisseurs de cinéma), (2) les usagers du cinéma et (3) des élus de la mairie.





Le Festival « A hauteur d'enfant » qui célébrait en février 2011 sa quatrième édition, représente aussi l'opportunité d'accueillir un public plus large que le public habituel composé par des gens du milieu et des amateurs du cinéma en provenance d'autres villes de l'Ile-de-France, « y compris pas mal de parisiens ». Ce festival voué à « offrir le point de vue de l'enfant sur le monde qui l'entoure » à travers la programmation de 20 à 30 films en version originale, représente une opportunité unique pour afficher une vision positive de Sevran, et pour constructive de son urbanité³³.

Mais ces efforts sont totalement contredits par l'état d'abandon du préau situé devant l'accès principal du cinéma. L'impression que produit ce morceau de territoire central, avec une évidence presque obscène, ne peut que plonger dans la perplexité ceux qui s'y rendent : comment un lieu aussi délabré et mal entretenu peut représenter le poumon socioculturel d'une ville moderne ?

Si en 2001 il avait 14 employées, en 2011 il n'en restaient que 5, « tous polyvalents » tient à souligner le directeur Monsieur M. (ce qui veut dire que tous peuvent être derrière le guichet ou le comptoir à friandises, derrière les bobines ou effectuer des taches ménagères). En juillet 2012, le cinéma « 39 marches » a fermé ses portes « *provisoirement* » pour une durée de plus d'un an « *afin*

_

³³ « Cette thématique a été choisie parce que les enfants et leurs points de vue peuvent être associés avec honnêteté, les enfants ne trichent pas et cette grande sincérité qu'il a dans les films avec les enfants est à valoriser ici » (Monsieur M., directeur du cinéma « Les 39 marches »).

de changer les machines de projection, passer au numérique, sans oublier un brin de toilette et la modernisation du cinéma, sa réouverture étant prévue pour janvier 2014 », selon l'annonce officielle qui a été faite. Pourtant, même si l'enquête sur ce site nous a permis de recueillir des éléments amenant à comprendre les raisons qui ont aboutit à un tel état de marginalisation et d'abandon, il nous semble qu'elles ne peuvent guère le justifier.

Prenons par exemple le témoignage de Monsieur A, programmateur depuis 2007, passionné de cinéma et engagé par le devenir du cinéma « 39 marches ». Il tient à travailler avec les associations, les écoles et les centres sociaux et on est naturellement admiratif devant son engagement. Mais on demeure malgré tout un peu perplexe, car les conditions d'accueil du cinéma sont anormales à tous points de vue. L'indolence institutionnelle (publique et privée) aboutit à un réel abandon à la fois du cinéma et de son environnement immédiat qui, comble de l'ironie, porte le nom de « Place François Truffaut ». Ceci fait mal à Monsieur M., qui préfère l'appeler le 'No man's land':

« Ce préau n'appartient pas au cinéma, ni au centre commercial. La police nationale passe souvent par le centre commercial mais ne vient presque jamais sur cette place. Et lorsqu'ils font différemment et arrivent parfois à déplacer ces jeunes, ils reviennent après et tout finit comme si de rien n'était. C'est un environnement qui provoque des soucis. Les jeunes qui s'y trouvent ont leur raisons privées pour être là : ils fument du cannabis, boivent..., je ne crois pas qu'ils veuillent faire du mal au gens, mais quand même ».

Le programmateur du 39 marches, Monsieur A., ajoute :

« L'environnement du trafic des drogues est gênant pour les gens, les adultes ne prennent pas leurs enfants avec eux, le sentiment d'insécurité est provoqué. Le soir la place ressemble un désert ».

Il s'agit pourtant d'un « bien public » situé en contiguïté de la locomotive économique de la ville. Ainsi, ce préau porte et colporte ce qui, parfois, devient la raison même de stigmatisation de ce qui est « public » : ce qui n'appartient à personne, personne n'en est responsable.

« Le partenariat avec le centre commercial ne contribue pas à la vie du cinéma, et mis à part le fait qu'une partie des employés de Beau Sevran se garent dans le parking d'à côté, il n y a pas de communication ».

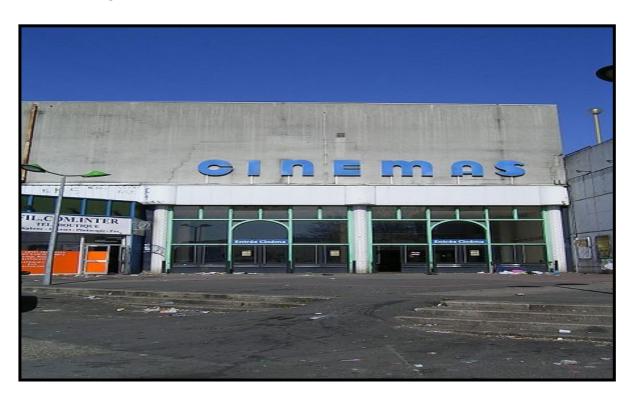
Il suffit, par contre, que la rumeur circule à propos de la façon dont le de Sevran se marginalise, pour qu'une tout autre « comm » fasse son travail. Le directeur du cinéma manifeste sa gène à cause de la « légende urbaine » qui lui parvient souvent : « il ne faut pas venir au Trente-neuf marches parce que les gens se font piquer avec les drogues !! ». Ce lieu se définit à partir de la manière dont l'espace est organisé et entretenu, mais aussi par les représentations collectives qui en découlent. L'usage du

préau privilégié par les « jeunes », l'effet socio-spatial qui en découle et l'ambiance sensible dont le site se fait porteur finissent par dégrader jusqu'à l'extrême l'image du cinéma.

Ceux qui malgré tout aiment ce cinéma, se plaignent de l' « accès inadmissible », ainsi que du « discours d'amalgame » avec le trafic de drogue, qui affecte son fonctionnement. Néanmoins, l'évidence des constats urbanistiques, sociaux, et sensibles, sur lesquels se fonde cette réputation, semble s'être imposée durablement.

i) « Là, t'es sur ma terrasse ! » : de l'appropriation dégradante à la négligence politique

Vitres brisées, traces d'urine, saleté, mégots et canettes jonchant le sol, caddies abandonnés gisant dans le coin, morceaux de toitures qui se sont effondrées, c'est une accumulation de marqueurs négatifs qui occupe le hall devant du cinéma de Sevran. Une vitre a été cassée par quelqu'un qui, furieux de constater un soir que les portes du préau étaient fermées, l'a brisée pour pouvoir rentrer « chez lui ». A propos des déchets, non seulement personne ne manifeste d'intérêt pour une quelconque forme de tri, mais, sans gêne, un usager régulier nous prévient: « Quand j'aurais fini de grignoter, je vais laisser les restes par terre, c'est ce que tout le monde fait! ». L'un des plus bavards, nous expliquera que l'un des jeunes présents est celui « qui urine le plus et marque ainsi son territoire ». Cette appropriation du hall et du parking extérieur participe à leur insalubrité et accélère leur dégradation.



Un soir, avec les plus jeunes parmi les membres de l'équipe d'enquêteurs, nous nous rendons à cet endroit pour nous entretenir avec ses usagers. A notre arrivée nous trouvons un groupe d'une petite dizaine de jeunes, dont trois filles, âgés d'une vingtaine d'année. Ils sont assis sur les quatre marches qui marquent le passage entre le parvis du cinéma et le parking adjacent. Ils sont en train de fumer du cannabis et de boire des bières. On les aborde en tant qu'universitaires travaillant sur la ville de Sevran. Deux d'entre eux réagissent plutôt positivement à notre présence, les autres étant plutôt sur le mode de l'ignorance. Quand nous entamons la discussion, un passant qui rejoint le parking nous dit: « Je pense que vous ne posez pas vos questions aux bonnes personnes, ni au bon moment... ». On pense alors qu'il fait référence au fait que nos interlocuteurs soient sous les effets de la drogue et de l'alcool. Ensuite une jeune fille arrive, cachée derrière des lunettes noires et une casquette. On lui propose de répondre à nos questions, elle accepte. Cependant elle ne semble pas comprendre les questions. Visiblement, elle ne connaît pas les lieux auxquelles nous faisons références (la Halle Mandela, Montceleux, Pont-Blanc...). C'est alors qu'un second groupe, uniquement masculin, d'une dizaine de jeunes arrive... et chasse le premier groupe par sa simple présence. Le premier groupe s'enfuit littéralement sans qu'on ait besoin de le leur faire comprendre. On réalise alors que l'on est sur le territoire du second groupe et que, dès leur arrivée, le premier groupe avait perdu son « droit de visite » et n'était plus « à sa place ». Le second groupe nous demande qui nous sommes et l'on recommence l'explication. Après quelques tensions liées à notre identité (en rapport avec la crainte que nous soyons de la police), nous arrivons à discuter plus sereinement avec certains d'entre eux.

On demande à l'un d'entre eux, Sadri (c'est là où l'on a rencontré par la première fois), pourquoi le groupe précédent s'est enfuit en les voyant. Il répond que ce ne sont pas des habitants de Sevran même si ça leur arrive de venir régulièrement ici pour consommer leur drogue. Le premier groupe était donc constitué de consommateurs de drogue, alors que le second s'avère être un groupe de vendeurs. Il m'explique que ce préau est le seul endroit couvert à Sevran où ils pouvaient se réunir entre jeunes. Même si l'endroit n'était pas particulièrement agréable (voire « moche »), c'était le seul, et il en avait donc un avis plutôt positif. Même si cela n'a jamais été signalé de façon explicite, on comprend par une série de sous entendus qu'ils sont surtout à cet endroit pour la vente de drogue. Ils tiennent pourtant à toujours faire une distinction entre eux et les « dealers ». C'est d'ailleurs cette distinction qui expliquerait leur présence sur la place François Truffaut : c'est parce qu'ils n'appartiennent pas au groupe des dealers qu'ils ont recours à l'espace devant le cinéma Les 39 marches. Ils ont été chassés par ces groupes mieux organisés des zones de deals situées dans les

ZUS de Sevran³⁴. Les dealers du préau des 39 Marches viennent aussi bien de Beaudottes que de Montceleux ou de Pont-Blanc.

Le parking devant le cinéma est ainsi devenu le lieu d'un marché informel, différent des lieux de trafic plus « installés » depuis plusieurs années à des endroits précis des Beaudottes et de Montcelleux, profitant surtout de la possibilité qu'ont les « clients » de stationner quelques instants pour attendre l'arrivée de ces « petits dealers », et de redémarrer vers l'avenue principale. Les différents niveaux d'usage de cet espace font que chacun peut y trouver son compte : la clientèle du magasin Carrefour est informée de l'existence informelle de (plusieurs) caddies (présents) entre le parking et le préau, et utilise cette possibilité (en font usage lorsque cela les avantage en termes) pour des raisons pratiques.

Certains « jeunes », estiment être « chez eux » sur la place François Truffaut, et cherchent à neutraliser le stigmate du « zonard » par le détachement, l'humour et l'ironie : « Là-bas, c'est mon lit » ou encore, « Tu vois là ? T'es sur ma terrasse ». Bien que, pour ne pas être qualifiés de « squatteurs », ils refusent d'admettre (de) s'y réunir tous les jours, nos observations et certains témoignages confirment (montrent) qu'ils sont souvent sur place. Ils s'approprient l'espace devant le cinéma de manière différenciée des autres groupes (1) en se réunissant quotidiennement dans ce hall, (2) en organisant le trafic et la consommation de drogues et d'alcool dans le coin, et (3) en « nourrissant » son ambiance avec davantage d'épreuves ou avec de provisions, ceci selon la « qualité » du visiteur.

Etre dans la provocation quasi-permanente est non seulement une façon de marquer une territorialité, mais aussi de symboliser des contenus qu'on voudrait infranchissables. Ainsi, à propos du cinéma : «c'est gratuit », « on y va quand on veut » ou encore « c'est notre télé grandeur nature, quoi ! ». La continuité spatiale entre le cinéma et le préau, qui est devenu « leur espace », légitimerait de pouvoir y entrer également comme bon leur semble : « ce n'est qu'une autre chambre ! ». A propos de la police, celle-ci ne les contrôleraient plus car « elle a compris que c'est chez nous ici ». Ou encore, à propos des ordures, des détritus et des déchets qui s'y accumulent, on se voit rétorquer qu'« ici les déchets, c'est nous ! Non, je blague... En fait, sérieusement, c'est vous les déchets! ».

La place François Truffaut jouerait-elle ainsi, à juste titre et plus qu'ailleurs, un véritable rôle d'« espace public » ? A deux pas de la Halle Mandela, la « place François Truffaut » incarne un autre « sas » de « décompression », de « compression », ou de pure et simple « pression », selon qui l'on

³⁴ A noter que les quartiers de Beaudottes et Montcelleux sont classés ZRU (zone de redynamisation urbaine), proposant des avantages fiscaux aux entreprises s'y implantant.

est, et ce qu'on va y faire. Pour ses usagers réguliers, ce site leur(s) permet de s'émanciper du foyer familial et d'évoluer en groupe. Cet espace et son ambiance dissuasive favorisent un sentiment d'entre-soi et un rapport ambigu à la ville : à la fois « refuge », « chez soi », « repoussoir », lieu pour « se faire oublier », mais aussi pour « se faire remarquer ». En tout cas, ces « jeunes » qui disent habiter tous à Sevran (sauf celui qui a servi d'intermédiaire pour rentrer en contact avec le groupe), s'identifient pleinement avec ce préau et le défendent bec et ongles contre la présence «étrangère ». Cette prise de possession du site, et l'exclusion ou la dissuasion des inconnus sont des variables bien connues de la sociologie urbaine consacrée aux questions ségrégatives.

En tant que responsable du cinéma, Monsieur M. a transmis à la municipalité son désarroi face à cette cohabitation, de plus en plus difficile, entre les activités propres au cinéma et ce qui « habite » la place François Truffaut. Mais le sentiment d'être inaudible, d'avoir prononcé des mots « qui tombent dans le vide » et « l'absence de courage politique pour améliorer la situation » finissent par s'imposer.

Le préau et le parking situés devant le cinéma sont régulièrement revenus dans les discussions avec différents acteurs de Sevran, toujours de manière négative. Des employés de la mairie nous ont confié avoir l'habitude de faire systématiquement un détour pour éviter le traverser, d'autres le font aussi mais seulement passées certaines heures. A part le directeur du centre social du quartier des Beaudottes, personne d'autre parmi les administratifs contactés pendant l'enquête n'a signalé avoir été usager du cinéma. Ce qui laisse également supposer que le fait de devoir traverser ce hall n'est pas une épreuve communément partagée.

Une certaine transformation des modalités d'accès (les pratiques d'accessibilité) au centre commercial semble avoir contribué au développement des problèmes sur cet ensemble « parking-préau-cinéma » : les piétons qui circulent entre la gare RER et le centre commercial passent plutôt par la Halle Mandela qui est couverte, et le passage devant le cinéma est quasiment abandonné car il faut traverser une rue et un parking à ciel ouvert. Cet abandon d'usage contribue à en faire une sorte d'espace résiduel :

« C'est la catastrophe pour le cinéma parce que cet accès est inutilisé, on en a pas besoin. Les clodos et les SDF y vont pour squatter, avec leurs chiens, fumer leurs pétards... Il n'y pas trop de deal, ce n'est pas très criminogène. C'est juste occupé par les marginaux, mais cela devient rebutant. Par contre fermer cette place, pour en faire la devanture du cinéma, c'est quelque chose qu'on peut imaginer » (Monsieur R., élu adjoint à la sécurité de la ville de Sevran).

Le projet de création d'un « Pôle Images et Signes » à Sevran avait été avancé par la direction des affaires culturelles de la ville en 2010. Ce projet voulait s'inscrire dans l'ensemble des

transformations territoriales importantes qui doivent être réalisées sur le site, avec notamment l'apparition d'une gare du futur Métro du Grand Paris. Il s'agirait non seulement de rénover totalement le cinéma 39 marches, mais également de le faire partager un espace commun avec la bibliothèque Marguerite Yourcenar, qui serait délogée de son emplacement actuel.

Si ce projet prometteur représente une option remarquable pour transformer le territoire et l'urbanité qu'il produit, cette solution urbanistique semble coincée entre un temps présent encombré par d'autres urgences, et un avenir trop lointain pour réellement oxygéner le contexte actuel. Cette absence d'impact effectif sur la situation présente, et le peu de visibilité sur la réalité des réalisations futures, dans lesquelles de nombreux acteurs interviendront, rend en définitive ce projet peu crédible.

Pour l'heure, entre appropriation sauvage et négligence politique, ce qui pourrait être un des poumons socioculturels de la ville se délite, alors qu'il est situé dans l'enceinte du pôle « Gare RER-Centre commercial », que beaucoup considèrent comme étant le nouveau centre ville. Cela montre avec une évidence brutale à quel point la marginalité et l'abandon sont présents au cœur même de l'urbanité sevranaise.

c) L'habitabilité à l'épreuve à Montceleux – Pont Blanc.

«Malgré tout, il y a toujours des gens qui viennent et viendront vivre à Sevran et à Montceleux. Ce n'est pas cher, y'a beaucoup de logements sociaux, on a Beau Sevran à côté... Mais dès qu'il y a des enfants dans le foyer et il faut les mettre aux collèges et à l'école, on s'en va. Il y a ceux qui sont prisonniers. Mais tous ceux qui peuvent, veulent partir. C'est une ville où on vient quand on est jeune, quand on s'installe dans la vie et une ville dont on part dès qu'on peut quand la famille est trop éprouvée. La mécanique elle est là »

Dans ces quelques phrases d'un habitant de Montceleux sont résumés, nous semble-t-il, les éléments sur lesquels on va orienter la réflexion dans ce sous-chapitre. Comment, face aux épreuves, le secteur de Montceleux – Pont Blanc devient-il habitable ?

c.1) Copropriétés, cité-barre (Mazarick) et cité-tour (Belle Aurora) : circuler et habiter dans le parc habité dégradé

En sortant du centre commercial « Beau-Sevran » par le parking (flèche bleue sur la photo cidessous), se dresse une sorte de forteresse aux remparts de verdure : Montceleux. Cet îlot n'est accessible que depuis trois entrées (flèches rouges) relativement accessible à pied, mais dont l'accès en voiture ne peut se faire que via les voies d'urgence, censées êtres réservées aux pompiers. Pour toute personne ne s'étant jamais rendu dans ce quartier il est très difficile de réaliser l'impression



que l'on a lorsque l'on se trouve, littéralement, au centre de ce parc habité. Le sentiment qui s'en approche le plus est sûrement celui de l'enfermement, mais tant sous sa forme positive (la protection) que négative (la claustrophobie). Car le rempart végétal dont dispose l'îlot empêche toute vision au-delà d'une cinquante de mètres. Ce qui à pour effet de très rapidement renfermer le visiteur sur son entourage direct, c'est-à-dire le quartier. Ce sentiment se fait d'autant plus ressentir lorsque l'on déambule pour la première fois dans les allées qui composent ce lieu. Premièrement, car il est très probable de s'y perdre les premières fois, y compris, en ayant bien étudié cette vue aérienne avant de se rendre sur place. Deuxièmement, parce que tout le quartier est une succession, plus ou moins raccordée, de buttes et de petits passages sinueux. Ce qui fait apparatre, une nouvelle fois, des sentiments antinomiques, tantôt l'allégresse d'avoir la chance de déambuler dans une « campagne dans la ville » un bel après-midi d'été. Tantôt la terreur, face à la possibilité de rencontrer des inconnus – potentiellement dangereux – au détourdes multiples recoins, une nuit d'hiver.

Les trois tours se trouvant à gauche sur la photo correspondent à la cité-tour « Belle Aurore », alors que l'ensemble des deux bâtiments en forme de « S » inversé forment la cité-barre « Mazaryck ». Ces deux ensembles d'immeubles sont des logements sociaux. La cité-tour est gérée par le bailleur « Batigère », tandis que la cité-barre par « Vilogia ». Ces grands ensembles ont été construits au début des années 1980 et ont suivi des formes de développement plus ou moins parallèles. Cependant, le futur de la cité « Belle Aurore » ne laisse pas entrevoir le même horizon que pour Mazarick, car 1/3 de l'ensemble de tours est voué à la démolition tel que le prévoit le PRUS, ce qui n'est pas le cas des barres « bananes ».

Ceux qui viennent s'installer à Sevran-Nord le font, en général, dans l'un de ces cas de figure : soit parce qu'ils achètent étant donné que le foncier n'est pas cher dans ce secteur, soit parce qu'ils cherchent un loyer à prix modéré et on trouve ici une quantité importante de logement sociaux. De plus, c'est un secteur bien desservi en termes de transports et, selon les quartiers, le cadre de vie peut être plutôt agréable :

« Ici il ya un cadre de vie, on est un peu à la campagne. Il ya le canal de l'Ourcq, il ya le parc de la Poudrerie, on n'est pas loin de la Seine -etMarne, on est à 20 minutes de la campagne vraiment, on est bien desservi. Une ville où on peut se connaître, où il ya un petit côté village » (Monsieur R., élu adjoint à la sécurité).

Néanmoins Sevran est une ville d'où « les gens ont envie de partir ». La dynamique habitante de Sevran peut être décrite comme une mécanique régulière d'arrivée, d'expulsion et de renouvellement des habitants. Les familles y viennent quand les parents sont jeunes et ont des enfants en bas âge. Mais, dès qu'il faut scolariser les enfants -au niveau collège- les familles tentent de partir. Certaines peuvent le faire, les autres « restent » comme en état d'enfermement. Le budget de l'amélioration de l'habitat de Sevran est équivalent au budget de la Seine-Saint-Denis sur 1 an. Or Sevran ce n'est pas la seule ville du 93. Quels critères alors privilégient les administrations urbaines lorsqu'il s'agit de choisir « On fait au plus urgent, à celui qui tape le plus fort du poing, celui qui a vu arriver les ennuis suffisamment tôt et le fait ressentir» (Monsieur A., directeur de l'habitat à la municipalité de Sevran).

i) Des copropriétés aux logements sociaux : l'habiter à l'épreuve de l'urgence

En ce sens, les copropriétés sont un cas d'école. Celles-ci occupent et préoccupent la municipalité de Sevran. Ceci en raison de leur situation de dégradation avancée et de maigres moyens dont disposent, en général, les copropriétaires. Une direction municipale, d'ailleurs, celle de « l'habitat », lui est consacré.

« Dans ces quartiers les propriétaires ont pour la plupart échoué. Ils sont victimes d'un parcours résidentiel qui les rend captifs : des emprunts, des dettes, peu de revenus et un patrimoine de plus en

plus dégradé. Autrement dit, que des handicaps et presque pas d'avantages. C'est quelque part (et on peut le dire comme ça) la merde. » (Monsieur A., directeur de l'habitat à la municipalité de Sevran).

Par ailleurs la copropriété est une problématique relativement récente pour les pouvoirs publics (le premier texte de loi qui s'en occupe est de 1994) :

« A l'échelle de la chose publique c'était hier, et, en plus, depuis, on tricote, les outils sont très artisanaux, beaucoup moins puissants que sur le patrimoine social. C'est du pansement. On est incapable d'outiller correctement pour régler un processus de dégradation qui ne fait que s'amplifier »

Ceci est toutefois compréhensible étant donné le cycle de vie « utile » du bâti, tel que celui-ci était envisagé dans les années 1960-1970 en France, époque où une partie importante de ces immeubles ont été construits. Les problèmes d'infrastructure et de services liés à l'usure et/ou à la mauvaise maintenance ou, encore, à l'emploi des matériaux médiocres, n'arrivent, en général, que 20 ou 30 ans après. En plus, il n'y a pas de cadre législatif pour les distinctions et les adaptations qui devraient parfois s'imposer : la loi de copropriétés est ainsi faite qu'elle désigne des orientations semblables sans distinguer entre les patrimoines récents ou anciens, qu'il s'agisse de 20 ou de 500 copropriétaires. Si, de surcroît, cela se cumule avec la baisse du pouvoir d'achat, la crise du logement et de l'emploi, une situation peut devenir critique et s'amplifier assez vite.

« Le mètre carré coûte 1500 € à Beaudottes. Ca défi toute concurrence! Mais quand ce n'est pas cher, il y a toujours des raisons : problèmes urbains, de délinquance, de dégradation. Cependant, les gens avec peu de moyens restent attirés et ils achètent sans savoir qu'une copropriété c'est comme une voiture : moins c'est entretenu, plus ça coute cher. Ici vous avez les charges de copropriété parmi les plus chères de France. Pour un quatre pièces vous êtes à 4000 € de charges par an, et ceci avec les pires prestations possibles : pas de gardien, pas de nettoyage, ascenseur en panne, immeuble ouvert à tous, squat des halles, drogue dans les parties communes, j'en passe les détails. Super le tableau, hein ? » (Monsieur A., directeur de l'habitat à la municipalité de Sevran).

Selon la direction municipale de l'habitat, une sorte de paradoxe marque l'habitat en copropriété entre Beaudottes et Montceleux — Pont Blanc. Sur le papier les copropriétés de Montceleux devraient être plus problématiques que celles de Beaudottes : dans ce dernier, les ensembles sont plus petit (4 à 5 étages maximum) et moins vieux : à Montceleux ont 5 à 10 ans de plus. Cependant, on y vit mieux à Montceleux, les problèmes sont moins accentués, les copropriétés sont mieux entretenues et il y a encore « des propriétaires historiques ». La qualité du bâti à Pont-Blanc est meilleure, c'est végétal et pas seulement minéral, il y a davantage d'aires de jeux pour les enfants, ce qui fait un environnement urbain favorable à maintenir des classes moyennes.

A Sevran-Nord, les copropriétés représentent entre 25% et 35% du parc habitable. A Beaudottes c'est un patrimoine complètement inséré, voire mitoyen avec celui des bailleurs sociaux; contrairement aux quartiers de Montceleux — Pont-Blanc où les copropriétés ont été davantage regroupées dans des petits îlots (ce qui est un élément de plus pour expliquer le paradoxe signalé).

En ce qui concerne le logement social, à Sevran il y a 15 bailleurs dont 4 disposent de 75% du patrimoine : Ausica, Y3F, Batigère et Logirep. Ces bailleurs gèrent la gestion locative (location, impayés, etc.) et la gestion et réhabilitation du patrimoine. Mais à Sevran-Nord les bailleurs font le plus souvent leurs preuves également en tant qu'« urgentistes » :

« Batigère sur ces 3 tours cumule les problèmes liés au vieillissement de nos tours, donc avec des problèmes d'étanchéité, avec des tours de 17 étages avec des ascenseurs qui ont été modernisés mais qui sont mal utilisés. On devient des professionnels de la gestion locative mais un peu pompier (Madame J, responsable de Batigère à Sevran)

Ce qui veut dire aussi que la dégradation peut certes être liée à un mauvais usage ou au vandalisme lié (à tort ou à raison) au trafic de drogues mais pas uniquement. La gestion déficiente de certains bailleurs et la mauvaise qualité des équipements participent d'un cercle vicieux : plus le lieu est dégradé, plus les habitants se désintéressent de son environnement, le dégradant ainsi davantage.

Les tours Belle Aurore se trouvent dans une partie isolée du quartier. Hormis l'école Montaigne, dans ce secteur il n'y a pas de présence des institutions. Le centre social se trouve de l'autre côté du quartier à Pont Blanc. Puis le flux des personnes ne se fait pas du tout d'un côté à l'autre du quartier. C'est tout particulièrement sur la tour du milieu que le trafic se concentre parce que c'est une tour où on ne peut accéder qu'à pied. De telle sorte que le chemin entre le feu rouge avant le Carrefour (sur le plan l'Avenue Martin Luther King, presque au niveau de l'école maternelle) et la tour en question est semé de guetteurs. Le bailleur confirme « sur ces 3 tours, tout est compliqué ».

Le point de vue et les pratiques des bailleurs est utile pour décrire l'habitabilité du secteur Montceleux – Pont Blanc. D'une part, dans un contexte où, comme on a vu dans le chapitre précédent, « l'insécurité » brouille davantage les repères et le défaut de confiance prime dans les rapports entre les groupes impliqués et les pouvoir publics, les bailleurs peuvent apparaître aux yeux des habitants comme des interlocuteurs plus proches, ainsi qu'aux yeux des enquêteurs comme des informateurs avisés. D'autre part, et en partie comme conséquence du point précédent, ils jouent un rôle de « médiateurs » entre le patrimoine immobilier et les habitants, et trafics et trafiquants font partie de cette relation.

« Là notre est une action de médiation. Elle ne se voit pas beaucoup, mais pourtant elle suppose un gros travail. C'est grâce à nos relations, car on connaît les locataires, les fumeurs, les consommateurs, etc., qu'on peut gérer les immeubles ici (Madame J, responsable de Batigère à Sevran).

La plupart des dealers sont des jeunes et des jeunes adultes. La relation que les agents (bailleurs) peuvent établir avec eux paraît indispensable à une gestion viable des immeubles. Les relations de concertation, de négociation et de « composition » semblent s'imposer.

« C'est à dire que c'est que de l'urgence [...] sur ces 3 tours, il faut sans cesse s'adapter. Des fois on fait un pas, des fois on recule, les jeunes font un pas par rapport à nous, et voilà, il faut toujours qu'on essaie de composer » (Madame J, responsable de Batigère à Sevran).

Du côté municipal, ce sont la confrontation et les rapports de force davantage s'imposent :

« Alors, si les ascenseurs sont en panne, on se donne rendez vous au pied de l'immeuble. ça se passe toujours au pied de la tour du milieu. Parce que je voulais emmerder un peu les dealers. Parce que c'est toujours un peu le rapport de force. »

Entre « composer » et « se confronter » ou confronter ces forces (30 jeunes « contre » 100 familles) le travail des bailleurs est décrit comme une médiation :

« Nous on a un travail de médiation, je leur dis [aux trafiquants] « ne tombez pas dans le piège ». La police a pu vous avoir depuis longtemps mais s'ils attendent à ce que vous fassiez des dégradations pour que nous, on vous vire, parce que vous jouez les gros bras. Vous êtes trente, mais moi dans ma tour j'ai déjà cent familles. Alors on tient au fil du rasoir. On espère que ça ne pètera pas. » (Madame J, responsable de Batigère à Sevran).

Si la dégradation des lieux est due en partie à une gestion locative déficiente, selon le bailleur, les raisons ne doivent pas être cherchées seulement du côté d'un désengagement, mais aussi dans le manque de ressources: « Le manque de moyens humains pour les équipes de gestion de proximité est important car, du coup, les travaux ne peuvent qu'être retardés ». Ceci expliquerait, pour le bailleur, le sentiment d'abandon des locataires qui « se désintéressent alors de leur environnement et ne le respectent pas ». La dégradation des lieux est d'une part lié aux usages détournées des lieux en relation au trafic de drogues d'autre part à la mauvaise qualité des équipements et de la gestion des immeubles : « Le problème des portes d'ascenseurs, ce n'est pas du vandalisme, mais de la mauvaise qualité ». La peinture des tours serait, par contre, un exemple d'une dégradation par détournement et/ou mauvaise usage des lieux :

« La dernière mise en peinture remonte à 13 mois, mais c'est déjà dégradé parce que y'a des tags partout, parce que dedans c'est des vrais lieux de vie où on y fait tout. On y mange, on y dort, on y a ses relations intimes. Il se passe tout. C'est des vrais lieux de vie avec des clients qui rentrent qui sortent toute la journée. Alors oui, la peinture n'a que 13 mois, alors que dans certains bâtiments

c'est la même peinture depuis 30 ans et elle est correcte » (Madame J, responsable de Batigère à Sevran).

ii) Tentative de familiarisation avec les lieux : Le facteur « insécurité » dans sa quotidienneté

Le moyen le plus simple de se rendre dans le quartier Montceleux Pont-Blanc – où a lieu notre enquête – est de prendre la ligne du RER B en direction de l'Aéroport Charles de Gaulle et de sortir à la station « Sevran-Beaudottes », impossible de la rater, c'est l'unique station après celle de la Gare



du Nord qui est souterraine. Une fois sorti du train et revenu à la surface routes deux s'offrent à vous: prendre vers la droite et se retrouver sur une sorte de place où stationnent des bus; ou prendre

vers la gauche et faire face à la halle « Mandela », qui abrite une pharmacie, quatre magasins d'alimentation et un de vêtements. La continuité « naturelle » ou « logique » de cette halle vous fera sortir de la gare pour quelques mètres, de manière à vous permettre de rentrer dans le centre commercial « Beau Sevran ». avoir parcouru les trois cents mètres de ce centre commercial, vous n'aurez plus qu'à franchir les cinquante derniers mètres de parking pour faire face à la cité de Montceleux. Et nous parlons



bien de Montceleux, car comme vous l'aurez - probablement - compris le quartier qui est

160

administrativement nommé « Montceleux Pont-Blanc » réuni en réalité deux quartiers séparés par

une rue: Montceleux au Nord et Pont-Blanc au Sud.

Une fois face à la cité de Montceleux, vous aurez soit la possibilité de pénétrer dans ce quartier (au

risque de vous perdre dans son dédale), soit de longer l'Avenue Salvador Allende en direction du

Nord pour rejoindre le quartier de Pont-Blanc.

Nous parlons de dédale car, l'organisation interne de ces deux quartiers ressemble à un mélimélo de

rues et de chemins. Tant et si bien que, le nouveau venu est très vite repéré par son air hagard et

perdu au milieu de ces rues.

Voila donc une idée générale de l'organisation des lieux en restituant l'expérience de mobilité

piétonnière, essayons de cerner l'importance et la part du facteur « insécurité » dans la vie

quotidienne de ce quartier.

La première rencontre que fait la quotidienneté et le facteur d'insécurité se fait lors des

déplacements. En effet, on observe quantité de stratégies que déploient les interlocuteurs pour ne

pas avoir à faire face à la partie de leurs voisins qu'ils jugent dangereux. De telle sorte que ces

stratagèmes d'évitements rythment les heures de sorties, de rentrées, mais aussi de courses ou de

loisirs ou, plus simplement, les parcours empruntés.

Ces « arrangements » quotidiens avec le facteur d'insécurité peuvent être (ou paraissaient être) plus

ou moins extrêmes. Que ce soit un simple évitement de lieu :

E : Vous fréquentez le cinéma ?

Mme D.: Du côté du cinéma, oui. Mais je n'irai pas le soir par contre,, mais la journée,

aucun problème.

E : Et pourquoi le soir c'est différent de la journée ?

Mme D. : Parce que c'est isolé, c'est encore plus isolé que le reste...

Mais ces stratégies peuvent aussi impliquer une dépense d'énergie bien plus considérable pour ne

pas risquer de faire des mauvaises rencontres : « Moi je ne vais pas à cette boulangerie [du quartier à

environ 50 mètres]... et quand je dois y aller c'est en voiture.

Une autre observation qui nous a été faite de manière récurrente concerne l'utilisation difficile des

parkings n'étant pas éclairés la nuit. Par conséquent, la plupart des habitants ont peur de s'y rendre

le soir et d'en faire usage. Mais qui sort, même aux horaires et dans les lieux les moins « à risque »

s'expose à être reconnu. Or, si les journalistes et les policiers insistent bien sur un fait dans les cités,

c'est sur la nécessité d'être connus ou « détronchés » par les habitants de ces quartiers, pour passer

un agréable séjour (Bronner, 2010). Et c'est un point qui est également relevé par mes

interlocuteurs. Ainsi cette phrase échappe à Mme. R. « Ici on me connaît », et Mme. D. me fait part

d'un jour où des jeunes qu'elle ne connaissait pas du tout sont venus lui dire « *On te connaît toi. Tu* es la sœur de X. Il habite là-bas. ».

Mais la nécessité d'être connu, implique aussi son contraire et, par conséquent, le risque de ne pas être *reconnu*. C'est ce qui arriva au fils de Mme. D., qui la seule fois où il s'est rendu à la boulangerie du quartier (à pied et non en voiture) s'est fait agresser par des jeunes qui lui ont affirmé qu'elle n'habitait pas là, car ils ne l'avaient jamais vu et ne la connaissaient pas et.

Un autre point important à aborder, car il est empreint d'une vive émotion dans les entretiens, concerne les tirs par armes à feu qui traversent le quartier. Ces événements sont de vrais chocs pour les habitants. « Je m'en souviens encore, c'était juste sous ma fenêtre. Et ça fait un bruit... que j'entends encore ».

Cette expérience est donc certes, on l'imagine assez facilement, traumatisante pour les habitants qui la vivent. D'autant plus, quand elle se répète. Mais elle a aussi un rôle, relativement évident et efficace : celui de créer une limite. C'est-à-dire, que ces tirs instillent une peur réelle chez les habitants, peur qui se traduit par la création d'une barrière entre deux sphères, deux mondes : d'une part les habitants et, d'autre part les délinquants. Cette limite est infranchissable, sans prendre le risque de se « prendre une balle dans la tête » ³⁵. On peut donc mettre en avant le fait qu'outre tous leurs usages, les armes à feu, dans ce contexte, ont aussi une fonction de séparation entre deux groupes sociaux.

A la vue de tous ces éléments, il convient de s'interroger sur la place que peut prendre une amicale de locataires dans ce contexte. Car, comment aborder la question des coûts de réparations et remplacements de portes qui sont prises et utilisées comme combustible d'un feu de joie en hiver, avec les potentiels parents des responsables ? Comment parler du squat d'une pièce de l'immeuble et de son utilisation pour vendre des stupéfiants avec les parents, ou frères de ses occupants ?

La réponse à toutes ces questions se retrouve dans la fonction sociale de la peur évoquée dans le paragraphe précédent. Car la distinction entre ces deux castes sociales : habitants, délinquants, se retrouve aussi dans l'organisation de ces amicales. Mme D. nous confie ainsi qu'à chaque réunion de l'amicale, elle affirme haut et fort qu'ils ne s'occupent pas des dealers, que tout ce qu'ils veulent faire c'est aider et protéger les habitants. A l'autre bout du quartier, Mme. R. nous dit ne pas pouvoir aborder la question des dealers, car les habitants ont peur, mais aussi parce que les réunions se font avec les parents des concernés. On trouve donc un calquage de la séparation sociale qui est produite dans le quartier à l'intérieur même des amicales de locataires.

³⁵ Citation d'entretien avec Mme. R.

Il est à remarquer que cette distinction sociale entre deux mondes m'empêche de développer plus en avant le sujet du deal et des dealers dans ce quartier. Car, comme nous l'avons vu, la distinction entre quotidien et quotidienneté repose (dans le sens où nous l'entendons) sur l'absence d'observation systématique et prolongée. Et, dans la mesure où ce sujet est quasiment tabou, du moins dans ses détails, et qu'il doit relever d'un subtil jeu entre le vu et le non-vu, je préfère, par intégrité sociologique et par respect pour son caractère scientifique, ne pas avancer d'idées ou d'hypothèses qui seraient très largement basées sur des prénotions. Et me contenter des résultats des entretiens et des observations, pour rester au plus proche de ce que nous tentons de cerner comme étant la réalité sociale.

iii) Historicisation subjective des lieux par deux habitantes : petit exercice de biographie d'une perception habitante

le quartier

1978

Arrive dans La « galère » La « merde » Période dorée 1998 2001 2006 1991: 2010 Le bailleur Sagi revend

Vilogia reprend

à Vilogia.

Vilogia confie la gestion à une entreprise.

Chronologie de Mme. R

La gendarmerie

quitte les lieux

Voici un petit exercice de biographie d'une perception habitante. Il s'agit d'essayer d'avoir, via une historicisation subjective, un point de comparaison plus ou moins stable entre deux interlocutrices qui ne se connaissaient que de vue, et cela pour avoir une idée – d'ordre temporelle et dynamique – du sentiment de vie dans ce quartier. La première – Mme. R. – est arrivée à un bout du quartier (Mazarick) avec son mari en 1978, alors que la seconde - Mme. D. - est venue avec ses parents à l'autre bout (Pont Blanc), à l'âge de quatre ans (en 1973). Ces deux frises chronologiques nous offrent, par conséquent, la vision d'un même quartier, mais de part en part, et cela à travers les yeux d'une jeune femme mariée qui vit toute sa vie de femme sur place et d'une petite fille qui y passe son enfance dans les champs de coquelicots.

Concentrons-nous, dans un premier temps, sur la frise que nous dessine Mme. R. La première chose que l'on observe c'est qu'il y a la présence d'une période dorée. Une époque où « tout allait bien » et

Chronologie de Mme. D. Habite à Montreuil Arrive dans La situation se Quitte Retourne le quartier dégrade Sevran à Sevran Enfance et adolescence à Sevran 1973 1993 1996 2006 2007: 2010: Morts dus à Premiers coups de feu des règlements

de compte

où « les gens vivaient ici avec bonheur »36.

Cette époque dure approximativement vingt années. Suite à cela, Mme. R. nous décrit deux époques de transitions successives, allant *in crescendo* d'incivilités et d'expositions – en plein jour – d'activités illégales. Elle-même intitule cette seconde phase, de 2001 à 2006, comme le début de la « galère », pour arriver, à partir de 2006, à l'époque de la « merde ».

On en retient donc trois points :

- Il y a eu une période où tout allait pour le mieux.
- Le retrait de la gendarmerie du quartier ne semble pas avoir eu d'impact direct sur la vie de celui-ci, car les changements ont lieu dix après.
- Le chamboulement intégral du quartier est daté de 2006.

Pour une meilleure appréciation, il serait intéressant de confronter cet historique de l'habitabilité du quartier avec celui que nous propose Mme. D.

Comme nous l'avons dit, Mme. D. arrive à Sevran en 1973 à l'âge de quatre ans avec ses parents. Dans son histoire on observe aussi une période calme, où la vie suit son cours tranquillement (qui, là aussi, dure vingt ans, mais ne prend pas fin exactement au même moment).

Elle nous décrit cette période ainsi :

« Quand j'ai grandi ici, pour vous parler de mon enfance, c'était des champs de coquelicots [...], vraiment, bien rouges. Personne ne s'abimaît. On jouait à cache-cache dans les grandes herbes, ça

³⁶ Extraits d'entretiens avec Mme. R.

c'était génial, j'ai une mémoire positive de mon enfance sur le quartier. On ne fermait pas les portes à clé, ça c'est important. Les enfants pouvaient aller dehors, aucun danger vis-à-vis des familles [...] »

La vie faisant son chemin, Mme D. se marie en 1993 et quitte la ville de Sevran, pour y retourner en 1996. On retrouve ici encore la période de transition, qu'on pourrait aussi qualifier de flottante, car les interlocuteurs n'ont pas grand-chose à en dire. En même temps, elle est importante car elle préfigure la période qui suit : les temps difficiles.

Or il se trouve que Mme D. date aussi le début de cette période en 2006. Il semblerait donc que nous soyons face à une concordance sur les temps du quartier qui semble suivre cette dynamique : longue période de calme, période d'environ dix ans de transition ou de flottement, puis à partir de 2006 c'est la dégradation du quartier.

Ces deux chronologies ont été faites principalement par les interlocutrices (Mme D. ou R.). Mais, il se trouve que dans les deux cas, une seconde personne était présente (un autre membre de l'amicale) et que ces personnes ont approuvé – ou du moins n'ont pas réprouvé – les chronologies proposées par nos interlocutrices. Il y a, dans la chronologie de Mme. D., une quatrième dynamique, qui aurait commencé en 2011 et qui pour elle, indiquerait un mieux vivre dans le quartier.

iv) Des paradoxes aux possibilités : petit exercice pour envisager les fragilités comme ressources

Deuxième exercice : essayons de mettre à l'avant certains *paradoxes* gravitant autour de notre objet pour les retrouver sous la forme de *possibilités*. Regroupons-les ainsi :

- a) celles ayant une dimension capitalistique, c'est-à-dire, sur la production de richesse et
- **b)** celles ayant un lien avec l'organisation du territoire du quartier.

Le premier groupe comprend les infrastructures devant permettre l'émergence des possibilités d'un bien-être habitant en termes du lien entre accessibilité, économie et services. On remarque ainsi, que la ville de Sevran possède deux gares de RER, dont une à cinq cents mètres du quartier de Montceleux Pont-Blanc. Ces gares permettent de rejoindre Paris en seulement sept stations. De plus, comme nous l'avons dit, avant d'arriver à ces stations de RER, le plus simple est de traverser le centre commercial de « Beau Sevran », qui compte une centaine de boutiques en tout genre. Et une fois dans le RER il y a la possibilité de prendre la direction opposée à Paris et de se retrouver à l'aéroport de Charles de Gaulles.

Ces trois points : **(1)** l'accessibilité au RER, **(2)** la proximité de Paris et **(3)** la proximité de l'aéroport Charles de Gaulle sont, théoriquement, des mannes exceptionnelles de revenus possibles pour les habitants de la ville. Et pourtant, la ville de Sevran comptabilise 18% de chômeurs et ce taux grimpe



dans le quartier de notre recherche³⁷. Ce sont donc des possibilités qui semblent ne pas être exploitées, ou prises en compte.

Le second groupe de ces possibilités comprend : (1) les différents travaux de réhabilitation qui sont entrepris dans le quartier, notamment de Pont-Blanc qui voit sa place principale

complètement refaite; **(2)** la création des espace de jeux pour les enfants, de manière à ce qu'ils puissent avoir accès à des loisirs extérieurs et **(3)** la mise en place de barrières tout autour du quartier de Montceleux, barrières qui empêchent l'entrée de voitures dans la cité, et par conséquent l'organisation de *rodéos*³⁸ la nuit, ou même en pleine journée.

Ces différents projets de réhabilitations urbaines semblent donc avoir la vocation d'une amélioration des conditions de vie dans le quartier. Permettre la circulation dans les nombreux petits chemins sans craindre l'arrivée soudaine d'une voiture à toute allure. Ou encore vivre dans un quartier plus beau, bénéficiant de nouvelles infrastructures pour les enfants, ce qui répond à une demande récurrente lors des entretiens.

Nous sommes donc face à des observations qui ne coïncident pas : d'immenses possibilités d'activités rémunérées (et légales), aussi bien sur Paris, que dans le centre commercial tout proche ou encore dans l'aéroport Charles de Gaulles (qui emploie plus de 80 000 personnes³⁹), et pourtant d'innombrables chômeurs. Des tentatives de rénovations urbaines dans plusieurs endroits, et presque aucun de nos interlocuteurs ont positivé en nous en parlant de manière affirmative. Comment expliquer ces paradoxes ?

³⁸ Rodéo : activité consistant à voler une voiture, puis à faire des tours dans tout le quartier, et souvent dans des chemins non prévus pour les automobiles. La fin du rodéo prend régulièrement fin avec la mise à feu de la voiture, qui brûle jusqu'à l'arrivée des pompiers ou jusqu'à ce que la totalité du carburant ait été consumée. Source : BRONNER L. (2010). La loi du ghetto : enquête dans les banlieues françaises.

³⁷ Source : INSEE.

³⁹ Source: Site de la CGT (les chiffres datent de 2006), disponible sur: http://www.ulcgtroissy.fr

Une explication simpliste de la situation mettrait sûrement en avant les arguments « classiques » en termes de mauvaise « intégration », ou de refus de la part des « jeunes » de « vrai » travail, qui implique une dépense énergétique et non une rentrée d'argent facilement obtenue – comme par le biais de la vente de stupéfiants. Mais ces arguments sont, le plus souvent, l'apanage des objecteurs de morale décrits par Howard Becker (1963) et non ceux du sociologue, qui doit se rendre dans l'envers du décor. Essayons alors de comprendre comment peuvent prendre forme ces possibilités aux yeux des habitants de même que les difficultés pour se les approprier. Pour cette recherche de l'autre côté du rideau, il convient que nous reprenions nos deux groupes de possibilités.

Le premier considérait les possibilités ayant un caractère de condition de possibilités d'enrichissement. Le principal facteur de ces possibilités étant la présence des deux gares de RER dans la ville. Tout d'abord, il faut remarquer que depuis le quartier de Montceleux Pont-Blanc, les réseaux de communications sont organisés de telle manière qu'il faut un bon quart d'heure pour se rendre à la gare de Sevran Livry. Heureusement, la gare de Sevran Beaudottes est bien plus proche. Toutefois, se trouvant sur le chemin de l'aéroport Charles de Gaulles, il n'y a qu'un train sur deux – dans le meilleur des cas – qui s'arrête dans la station. Les autres sont des lignes directes entre l'aéroport et la gare du Nord. Tant et si bien, que j'ai mis moitié moins de temps à parcourir le trajet Place de la Nation- Nanterre, que le trajet Châtelet les Halles – Sevran. Une voie donc une accessibilité qui n'est pas si rapide qu'elle y paraît.

Il vient, ensuite, la question des deux mannes d'emplois que sont l'aéroport et, en moindre mesure, le centre commercial. Concernant ce point, le pharmacien qui est dans la Halle Mandela, n'habitant pas sur place, nous a expliqué clairement, que, selon lui, si les jeunes ne trouvent pas de travail, c'est simplement parce que lorsque les employeurs lisent « Sevran » comme lieu de résidence, le CV passe tout en bas de la pile⁴⁰. Cet avis n'est qu'un parmi d'autres, certes, mais deux points viennent le renforcer : premièrement, sur la totalité des 80 000 emplois de l'aéroport, seulement 15 200 employés habitent en Seine-Saint-Denis⁴¹ ; deuxièmement, ce même pharmacien nous confie qu'il est *obligé* de recruter dans les alentours géographiques, car cela fait partie d'un accord dans son bail, ce qui lui permet de bénéficier d'allégements fiscaux.

Les habitants soulignent alors qu'ils font face à une forme de ségrégation géographique, basée sur la stigmatisation et la mauvaise réputation de leur ville.

Le second groupe, concernant les travaux de réhabilitation urbaine, fait aussi face à une vision bien différente de la part des habitants. Ce qui peut être vu comme des projets de rénovation et

⁴⁰ Mme. D., qui est au chômage, m'a aussi fait part de ce sentiment.

⁴¹ Source : CGT.

d'amélioration des conditions de vie est perçu comme des travaux faits sans réflexion et sans contextualisation de la part des urbanistes. Ainsi, il y a eu la mise en place du tri sélectif dans le quartier de Montceleux Pont-Blanc. Il s'agit certes d'une bonne initiative écologique. Sauf que, dans le quartier de Pont-Blanc les poubelles mises en place dans ce but n'ont pas les dimensions nécessaires pour que les sacs rentrent dedans. De plus, l'affichage des règles de tri est fait sur du simple papier. Alors, dès les premières pluies, ces belles instructions sont passées à la trappe. Par conséquent, le tri n'est pas effectué, ou plutôt ne *peut* pas l'être. Dans le quartier de Montceleux la situation est encore différente puisque les camions poubelles n'ont pas deux bennes et que par conséquent tous les déchets – triés – se retrouvent à nouveau réunis dans le camion. Autant dire qu'un tel traitement découragerait le plus fervent des trieurs.

Une autre initiative louable pour faire bénéficier le quartier des nouvelles technologies fut d'installer des panneaux solaires dans le quartier de Pont-Blanc pour l'eau chaude. D'ailleurs, ce projet avait reçu le premier Prix du Grenelle de l'Environnement. Sauf que cette technologie nécessite un certain suivi rapproché. Si ceci n'est pas fait, les panneaux solaires risquent de ne pas fonctionner :

C'est super parce que les panneaux solaires c'était pour l'environnement, pour l'économie d'énergie... on est d'accord. Mais, vous savez, pour avoir de l'eau chaude il faut faire couler l'eau froide longtemps. On a alors des pompes, en plus ils travaillent avec ERDF pour l'électricité, les pompes tombent régulièrement en panne. Rentabilité financière : zéro. Et euh, rentabilité qualité eau chaude : bof-bof. Il y a des gens qui, parfois, n'ont pa,s pendant plusieurs jours, de l'eau chaude. Parce que quand les pompes elles pètent, le technicien ne vient pas tout de suite pour les changer. Et ça coûte la peau des fesses. (Mme. D., responsable d'une amicale de locataires à Pont Blanc).

On voit ainsi le sentiment de décalage entre les besoins des habitants et les spécificités de projets mis en place par les administrations urbaines locales.

Ce sont donc ces décalages entre une observation externe (présentant des possibilités) et une observation interne (identifiant devant chaque possibilité un mur), qui créent ces *situations* paradoxales. Au départ de ce devoir nous avions émis l'idée de tenter de comprendre si ces paradoxes sont structurels ou conjoncturels. Peut-être que le meilleur moyen de répondre à cette interrogation est de proposer une issue aux paradoxes.

v) Le sentiment d'abandon comme proposition de résolution du paradoxe

« Ce qu'ils sont en train de faire ici, c'est de mettre une grosse rustine. Ils collent une grosse rustine, mais derrière tout est pareil », dit un habitant en parlant des travaux de rénovation. Cette phrase qui est venue marquer l'apogée d'un entretien de groupe avec l'amicale de locataires dont Mme. D. est responsable, exprime bien la situation et le sentiment général. Ainsi, tout au long des entretiens, le

sentiment qui ressort systématiquement en toile de fond est celui de l'abandon. Peu importe le sujet du moment ou l'acteur social ou économique qu'il concerne, le sentiment d'abandon est toujours présent. Voyons, par exemple, le *dysfonctionnement* concernant le chauffage :

« Le chauffage urbain a une centrale de l'autre côté. Il chauffe le site, l' école et d'autres lieux, mais on découvre récemment que l'entretien n'a jamais été fait. On a donc compris pourquoi les tours n'ont jamais de chauffage, même avant la « réha » on n'avait pas de chauffage. Alors, la réha a été faite et aujourd'hui on est surchauffés. On ne va pas se plaindre parce qu'on est bien chauffés [petits rires]. Mais, de l'autre côté (du quartier) c'est vraiment 9°C dans l'appartement avec des petits bou'd'choux qui sont malades. (Mme. D., responsable d'une amicale de locataires à Pont Blanc).

Le bailleur est donc plus ou moins visé par l'accusation d'abandon. Mais, au cours de l'entretien il l'a été de manière plus directe : « *Le bailleur ça fait vingt ans qu'il est parti* ». Ce sentiment d'être délaissé, abandonné est aussi exprimé envers les politiques. Par exemple, quand, lors de la visite GUP⁴², l'un des référants municipaux répond qu'il ne peut « traiter du cas par cas », que signifie cette réponse pour des habitants, qui participent à cette visite en tant qu'entités et non sous le signe d'une institution comme le fait ce représentant d'une collectivité territoriale ?

Mais ce sentiment d'abandon peut aussi prendre une forme moins directe et s'exprimer par d'autres impressions, sentiments, hypothèses et soupçons. Tantôt c'est la corruption (et/ou de l'attribution de postes sans les qualifications requises) des institutions, tantôt c'est la ville « qui a recours à la création d'emplois fictifs », ou encore le bailleur « qui engage des gens sans qu'on comprenne pourquoi faire ».

On peut ainsi songer à deux mondes séparés ou l'on peut être habitant ou « institutionnel ». (on pourrait d'ailleurs se demander *quid de l'habitant institutionnel ?, n'existe-t-il pas ?*). Or, quand il y a un lien de dépendance de l'un envers l'autre, une séparation revient, en quelque sorte à un renoncement, c'est-à-dire à une forme d'abandon.

Ce qui est très intéressant aussi, c'est que ce sentiment d'abandon permet de renverser le rapport de hiérarchie entre habitants et jeunes délinquants. Car cet abandon permet aux habitants de créer les conditions de justification de ces jeunes. Bien sûr, ils s'en défendent fortement, et peuvent placer cela sous le coup de l'humour. Mais le fond est présent et crée ce discours : « dans la mesure où ces jeunes n'ont rien – et que les solutions qu'on leur propose sont bancales, que peuvent-ils faire d'autre ? Tant qu'ils n'embêtent pas le monde » dit un habitant de Pont Blanc.

⁴² GUP veut dire Gestion Urbaine de Proximité, c'est-à-dire un dispositif de la politique de la ville dont l'usage se généralise permettant de faire un état des lieux du territoire habitant en réunissant les acteurs et publics concernés (administrations urbaines publiques, sémi-publiques et privées, ainsi que les associations et habitants principalement) Définition de Mme. D.: «GUP: Groupe Urbain de Proximité. C'est un diagnostic en marchant. Alors on marche, on constate et puis: bye bye. »

Ce sentiment permet une certaine forme de résolution des paradoxes énoncés précédemment, car il construit une fatalité qui touche tout et tout le monde. Pour le coup, le laboratoire sécuritaire (et sa dimension schizoïde) dont ont fait l'objet les quartiers sensibles de Sevran-Nord en 2011-2012 y prend tout son sens. Car la résolution de cette position schizoïde peut se faire par l'interprétation en termes de *fatalité*: pourquoi se réjouir de la sécurité présente, quant on sait que l'on est en période électorale, qu'après celle-ci tout cela partira, et que les « magasins illégaux » avec leur propre forme et leur légitimité (même contestée), reprendront leurs places ?

Nous nous trouvons donc dans un schéma paraissant infini où le sentiment d'abandon crée et nourrit la fatalité. Ce qui crée une sorte de « sommeillement social » qui amène les habitants à un vivre « côte à côte » plutôt que dans un « vivre ensemble » (Autain, 2006) où les habitants ne sont pas tout à fait en contact avec les autres et, quand il le sont, c'est souvent dans un registre conflictuel. En témoignent certains retours concernant les jardins collectifs de Pont-Blanc, qui sont l'objet de querelles entre les locataires concernant des manquements au règlement ou des oublis de matériels sur place.

c.2) Dans le feu de l'action et au creux des interactions :

trouver refuge dans la loge de Mazarick

Par la suite, on va rendre compte *in extenso* d'une situation qui, par le biais des faits de l'enquête, nous a mis *in situ* face aux risques et aux troubles qui éprouvent les habitants à Montceleux. Tel un condensé de circonstances, de (pré)dispositions, d'événements et d'interprétations, cette situation prend la forme d'une fenêtre sur la cour des problèmes et conflits qui se nouent au cœur de cette cité. Décrire ce dont on a été témoins l'après-midi du 21 mars 2011 et analyser ce qu'on a vécu à Montceleux, permet de comprendre la façon dont se plient, se déplient et se replient les diverses formes de la vulnérabilité qui siègent (à) Sevran – Nord.

Commençons par dire que pour les visiteurs-enquêteurs ordinaires de Sevran que nous étions, rien ne permettait de présager que, entre le matin et l'après-midi de ce jour-là, une délimitation claire, précise et étanche allait s'établir. Au cœur de cette délimitation se trouvait l'imminence d'un danger pas banal : prendre une balle du fait des rafales lancées, vers 12h30, depuis une moto vers les tours gerées par Batigère et la barre Mazarick. Ayant passé une partie de la matinée à interviewer le directeur de l'école Montaigne, ainsi qu'à observer l'ambiance joviale qui marquait la sortie de l'école, on était très loin de se douter que, moins d'une heure plus tard, l'« odeur de la poudre » allait ancrer à nouveau le feu dans dans le quotidien Montceleux . Etant partis vers le centre-ville pour déjeuner, on retourne vers 14h pour le rendez-vous concocté avec les gardiens de la barre Mazarick. Alors que nous arrivons à pied aux Glycines par l'avenue X, on perçoit une certaine

agitation. On appelle le gardien pour confirmer le hall où nous avons rendez-vous et prévenir de notre arrivée. Le gardien répond me signalant qu'il annulait le rendez-vous en raison de « ce qui était arrivé » et du fait que, « avec l'accord du bailleur, (il) avait fait valoir son droit de retrait et avait fermé la loge ».

Etonnés (par le fait), perplexes (face au désistement soudain des acteurs que nous allions interviewer) et inquiets (par notre « présence étrangère » qui nous exposait dans l'espace public du lieu où la violence se rendait explicite), nous insistons pour être reçus. Nous pouvions ainsi nous y refugier jusqu'à ce que l'ambiance électrique passe. En nous dirigeant vers la loge, nous voyons un attroupement de voitures de police et des CRS qui viennent de Mazarick en portant des canapés, tandis que d'autres marquent un périmètre autour du latérale de l'immeuble. Nous rencontrons le gardien qui nous prend pour « des gens de la mairie » et accepte finalement de nous faire rentrer dans son appartement, à côté de la loge. Il est visiblement inquiet et semble ne pas arriver à faire le code de la porte d'entrée de l'immeuble (ou peut-être a-t-il changé vue la situation ?). Bloqués quelques instants devant le hall, le stress croissant nous donne l'impression que c'est une éternité. On profite alors pour expliquer au gardien que nous ne travaillions pas pour la mairie. L'enjeu qui nous est soudain apparu était de transformer la crispation ambiante dans une situation profitable à l'enquête. Une fois rentrés, nous apercevons un appartement agréable, très lumineux où il y avait aussi la gardienne qui était visiblement plus réticente à nous accueillir (en particulier dans le cas où, en effet, nous « n'étions pas de la mairie »).

Après un premier moment passé autour d'un comptoir d'accueil, le temps d'expliquer (ou plutôt de rappeler) qui nous étions, ainsi que les objectifs et les moyens de notre démarche, on nous invite à prendre place sur le canapé du salon. Précisons que notre présence a été finalement admise dès lors qu'on a pu donner des gages en montrant qu'on pouvait les aider : (1) en facilitant des n° de téléphone des acteurs municipaux susceptibles de se mobiliser et (2) par le témoignage qu'on pouvait porter de l'épreuve à laquelle ils étaient soumis. C'est alors que Mme. R arrive (responsable de l'amicale de locataires de Mazarick).

Ci-dessous une transcription à peu près littérale de l'échange qui a suivi. Nous avons estimé qu'un aperçu entier de la scène, telle qu'elle s'est déroulée, avec l'intégralité des échanges dialogiques entre les gardiens, la responsable de l'amicale de locataires et les enquêteurs c'est la meilleure façon de se rapprocher, en termes cognitifs, de la situation, du contexte et de leurs épreuves. Voici un morceau de terrain qui, en restituant avec justesse l'interaction qui a eu lieu, nous semble-t-il, rend justice à la complexité qui ne cesse d'encombrer d'épreuves l'habiter ordinaire à Sevran :

La gardienne (G1): Je n'arrive pas à avoir Monsieur B. (un adjoint au maire), je n'ai pas son portable.

Madame R. (R): Vous êtes là pourquoi faire? Pour nous aider ou nous enfoncer avantage?

Enquêteurs (E): Non, on avait rendez vous avec le gardien...

R: (s'adressant à la gardienne) Vous avez eu quelqu'un?

G1: Non, moi je craque là. Je n'en peux plus... Y'a personne qui veut venir. Nous on y vit. Pourquoi ils ne viennent pas merde. Les loyers, les impôts, ça ils viennent les encaisser.

E: le cabinet du Maire, vous avez essayé?

R: Oui, mais je n'ai eu personne.

G: Ca veut dire (): « Démerdez-vous. Vous nous faites chier ». En tout cas, nous le prenons comme ça. Et ce sera passé sous silence, parce qu'il n'y a pas eu de mort. Moi, mes gosses n'ont pas été à l'école. Je souhaiterais même qu'il y ait des morts...

E: Pour que l'on comprenne bien. Samedi il y a eu des tirs... et là y'en a eu à nouveau? Des rafales?

R: Oui, encore. Ils nous aiment bien... Mais aussi ce qui m'énerve c'est leur putain d'hélicoptère : jusqu'à minuit et demie ! Je prends alors des cachets pour dormir. Nous, on n'en peut plus, on est sur les nerfs.

E: (en direction de Mme. R.) C'est vous qui avez appelé la police?

R: Pas que moi. Puis, lorsqu'ils sont là, ils sont lents. Et avant, lorsqu'on appelle, ils nous mettent en attente. Ils veulent qu'on crève? Puis ils peuvent ramasser leur merde après. Les petits sacs de daubes. Nous on veut qu'ils expédient les dealers. Qu'ils (les policiers) soient là tous les matins, nuits et jours, pendant 6 mois. Voilà ce qu'on veut. Parce que, moi personnellement, ça me gène pas qu'ils vendent leur merde. Mais ce sont les problèmes après. La, ce sont des bandes rivales, c'est nous qui supportons, on y est pour rien.

E : Est-ce que la police vient parler avec vous en tant que gardienne et en tant que responsable de l'amicale de locataires?

R: Même pas! Ils n'en ont rien à cirer.

E: Elle fait quoi, alors?

R: Ils mettent un périmètre, comme ils on fait samedi. Quand ça a commencé à tirer, je leur ai dit directement : « allez vite au 20-22, y'a une dame qui a pris des balles ». J'ai halluciné. Ils étaient 6, ils posaient des questions, ils n'y allaient pas... Après ils ont daigné faire le tour...

E: C'est tout ce qu'ils ont fait?

R: Bah! Après ils ont délimité pour ramasser les douilles. Mais on s'en tape de ça! Et ceux qui ont tiré... ne sont même pas arrêtés.

E: Ca veut dire qu'ils font le tour des Glycines?

R: Voilà. Du coin, ils visent le 20-22, et après le 4-6 (ce sont les n° des halls d'entrée de l'immeuble)

E: Samedi c'était à 14H30?

R: En pleine journée vers 13h50.

E: Y avait-il du monde dehors?

R: Y'avait une amie, heureusement elle n'a pas réalisé... Moi j'étais à ma fenêtre chez moi. Et aujourd'hui ils ont tiré à la tour et au 4-6. Les flics ne sont même pas venus aujourd'hui au 4-6.

E: Alors, savez-vous pourquoi? Viennent-ils plutôt là nuit?

R: A minuit les boutiques sont fermées!

E: Alors, vous pensez que ça ne sert à rien qu'il y ait des hélicoptères la nuit?

R: Si, parce que hier soir y a eu du grabuge. Y'a eu une arrestation.

E: Pour qu'on se comprenne, quand vous appelez la police, s'agit-il de la police nationale?

R: Oui c'est le 17. Le pole de tranquillité public n'a rien à faire ici. Moi, je me demande si je vais encore aller voter. J'ai envie de prendre ma carte d'électeur et de la leur jeter à la gueule tellement ca m'énerve.

Gardien -qui vient d'arriver car il était ressorti- (G2): s'il n' y'avait pas tous ces problèmes-là, on aurait une belle cité.

R: On a eu une belle cité. Je l'ai connu, moi. Ca fait 32 ans que j'habite là. Je suis venu de Nancy dès qu'ils ont bâti. Quand je suis arrivé c'était nickel. Très propre. La mairie y était présente. La gendarmerie était au 8-10...

E: Pendant combien de temps?

R: Je ne me rappelle plus, mais c'est la ville qui l'a retiré parce que, soi-disant, « on n'avait pas besoin d'une gendarmerie ni d'un commissariat ». On était bien, super tranquille. C'était des familles... que des français déjà (parce que moi je dis ce que je pense...) Et pour avoir un appartement, je ne vous dis pas l'enquête qu'on faisait sur vous, il fallait montrer patte blanche.

E: Et vous (en direction des gardiens), ca fait combien de temps que vous êtes là?

G: Ca fait trois ans.

E: Comment ça a pu se dégrader?

G2: Depuis que la délinquance augmente aussi. On la laisse faire. C'est comme si ils étaient chez eux.

E: Les dealers, sont-ils aussi des habitants?

R: Certains habitants les ont installés, en fait,. Mais ils sont partis et les dealers sont restés... Et dès qu'ils se font arrêter, ils sont vite remplacés... Ah! Là y'a pas de chômage!

E: (en direction des gardiens) Comment vous arrivez à exercer votre métier?

G2: Bah! On a des bons locataires. Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac. Je vous dirais que le matin, les jeunes entrent, disent bonjour... Même si je ne vais pas non plus aller sympathiser. Ils ont déjà essayé de me vendre des portables, des vêtements... Ils me laissent faire mon travail. Mais après quand je fais l'escalier, je suis un peu suivi... Mais je ne suis pas emmerdé, on a des relations de courtoisie et comme dit Mme. R. ils changent, ce ne sont pas les mêmes.

R: Mais ils sont bien renseignés: « fais attention à celui-ci, à celle là...». Ils essaient de nous intimider. Ils ont vu qu'on ne se laissait pas faire. Mais si on les emmerde on aurait le retour de la médaille. Moi j'ai été cambriolé, j'ai déjà eu ma voiture...

G2: Deux mois après qu'on soit arrivé, ils ont pris ma voiture, ils ont fait du rodéo avec... et ils l'ont laissée. Après, alors qu'elle ne roulait plus, la police voulait que j'aille les voir avec ...

E : Est-ce que quand vous êtes venu travailler ici le bailleur était-ce Vilogia ? Quand ils vous ont embauché, vous-ont ils dit où vous arriviez ?

G2: Oh non, ils n'allaient pas s'en vanter. Ils m'ont fait visiter le hall du 8, pas le 20-22... On a signé et après quand on a vu... Oh là là ...!

E : Au bout de combien de temps vous avez réalisé où vous étiez tombé ?

G2: Tout de suite. Y'a des moments où je me dis que si tous les locataires bougeaient, on dégagerait ça.

R: Avec des CRS, 300 logements. Mais je comprends que les locataires aient peur.

E: Par exemple, guand on vous a fait la voiture, est-ce que, ensuite, vous avez eu des mots avec eux?

R: Non, parce que, à la base, « ce n'est jamais eux ».

G2: Moi j'ai porté plainte.

E: Et quand vous avez su qui c'était, avez-vous compris pour quelles raisons vous avez été ciblé?

G2 : pour me tester. Puis la plainte a été classée sans suite.

E: Avant vous y'avait qui comme gardien?

R: Y'avait une dame, son mari travaillait à la mairie (il ne faisait pas le gardien). Elle est partie, je l'ai un peu poussé à partir.

E: Ah oui?

R: Elle passait son temps à parler et ne faisait pas le ménage. Moi j'ai eu des mots avec elle, les locataires se plaignaient et comme j'ai monté une amicale, j'étais le relais. Un samedi, on était sorti à une soirée de la mairie et, en rentrant à 17h, un locataire me dit que quelqu'un avait vomi dans l'ascenseur. Je suis venu voir la gardienne, elle n'a pas voulu nettoyer, ça ne s'est pas arrangé. Elle a piqué sa crise, elle s'est roulé par terre, elle a pris son ordi, prêt à me le balancer... Je lui ai dis « si tu me le balance t'es morte ». Je lui ai noyé ses escaliers.... Au lieu d'avoir un étage, elle a eu les 7 à nettoyer... Alors elle a décidé de partir, ca valait mieux pour elle.

G2: c'est vrai que, des fois, quand je vois que quelqu'un a encore fait ses excréments dans les escaliers (ça c'est au 10...) ou je vois la prostitution (au 22)... Mais si vous passez à côté ils ne s'arrêtent pas.

R: Effectivement on est en danger, quand ils se mettent à tirer. Mais là ils n'étaient pas au courant. Samedi, ils le savaient, là ils ne savaient pas.

E: Mais, on a du mal à comprendre, les policiers viennent sur place et ne viennent pas vous voir?

G2: j'ai été interrogé pour savoir si j'avais reconnu quelqu'un... Ils étaient en scooter, complètement voilés...

R: C'est que des arabes... et jusqu'aux bouts des ongles. Mais ils ont demandé à tous si on avait vu quelque chose... Mais moi j'ai rajouté que ce n'était pas eux (ceux du 22). Ils ne pouvaient pas être sur la moto et aussi derrière. C'est pourtant à cause d'eux que ça arrive. Y'a trois groupes, cité haute, cité basse et Ppalach et ils sont tous un peu rivaux...

E: La mairie est-elle fermée aujourd'hui lundi . Tous les services ?

R: Oui... sauf les services funéraires... Il ne faut pas les fatiguer.

E: Et là, vous appelez Vilogia, ils vous disent quoi?

G2: Ils devaient venir cet après-midi. Comme ils ont entendu ce qui s'est passé, ils ont décidé qu'ils ne viendraient pas.

R: Heureusement que vous n'étiez pas là à midi et quart, parce que je leur en ai mis plein la gueule... Dès qu'il y a une merde, y'a plus personne qui veut se déplacer.

E: Et en dehors de ces moments, ils viennent?

G: Quand c'est calme ils viennent. On a l'impression de se battre contre des moulins à vent parfois.

E: Et c'était pareil avec les vieux bailleurs?

G2: Quand on est arrivé ils savaient qu'ils vendaient donc, ils n'en avaient rien à cirer.

E: Ce matin on était à l'école, là bas à 11H ca avait l'air tranquille.

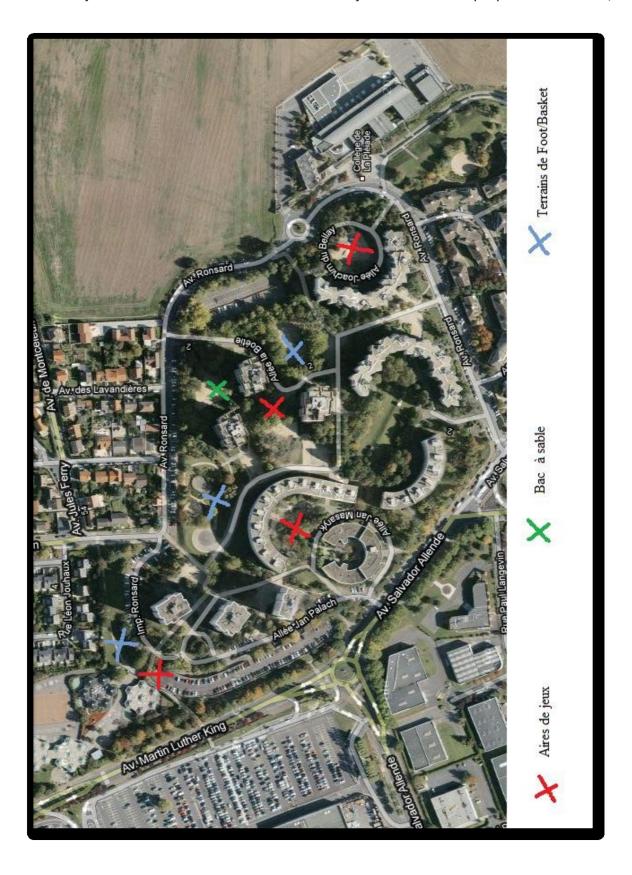
R: Bah! C'est normal qu'on soit tranquilles. On ne va pas non plus traumatiser nos gamins. Quand j'ai entendu les rafales, je leur ai dit, foutez le camp dans la salle de bain! Combien de fois j'ai entendu dire aux locataires qu'ils voulaient partir... Entre ça et les incendies... Y'en a eu un y'a 3 ans, encore des bandes rivales, après j'en ai eu un ici, dans mon vide ordure, quelqu'un qui avait jeté sa cigarette. Ce sont les jeunes qui m'ont aidé à éteindre parce que les pompiers mettaient du temps à arriver

E: Vous nous racontez, comment c'était avant...?

R: Avant c'était génial, c'était vert, c'était bleu, y'avait tout un circuit avec de la lavande. Les enfants n'avaient pas le droit de tracer des marelles, ... ma fille en avait fait une, le gardien l'avait engueulée. Il leur confisquait les cordes parce que ca faisait voler les cailloux....

c.3) Ethnographie des aires de jeux de Montceleux : au risque des espaces publics.

Les aires de jeux de Montceleux semblent avoir été conçues en même temps que les habitations,



exception faite de l'aire de jeux proche de l'école Montaigne qui a été habilitée en 2009.

i) Les aires de jeux de Montceleux

Il y en a cinq parsemées dans la géographie de la cité. La première se trouve en face du groupe scolaire Montaigne, Impasse Ronsard. La deuxième, se trouve plus au cœur de la cité, dans la l'Allée Jan Masaryk. La troisième est dans l'Allée de La Boétie. La quatrième, Allée Joachim du Bellay. Enfin la cinquième se situe plus au Nord de la cité, du côté de l'avenue Ronsard. Cette dernière est qualifiée d'aire de jeux, par un poteau en bois, néanmoins elle ne compte pas des jeux mais uniquement un bac à sable. Ceci étant, notre description se centrera particulièrement sur les quatre premières aires de jeux. Cette description-analyse des aires de jeux du quartier Montceleux, veut contribuer à la compréhension de l'organisation spatiale et sociale du quartier en général. Les aires de jeux comme site d'observation nous permettent également de déceler des aspects méconnus du problème de l'insécurité et du sentiment d'insécurité, nous focalisant sur leur usage par les habitants ainsi que sur l'interaction de ces aires avec le quartier.



Aire de jeux du groupe scolaire Montaigne

Située à proximité de l'ensemble scolaire Montaigne, cette aire de jeux est accessible par l'avenue Martin Luther King depuis laquelle on prend un chemin entouré de verdure qui mène jusqu'à elle et la contourne. Elle est donc ouverte à la ville en générale, aux personnes qui circulent dans cette rue et bien entendu à ceux qui se dirigent vers l'école. Elle est contournée d'allées qui relient l'avenue Martin Luther King à la route de Sevran. Pour aller et venir du centre commercial les habitants doivent aussi passer devant cette aire de jeux.

Pour atteindre Montceleux, il suffit de travers l'impasse et le parking de la cité (situé à environ 20 mètres). Elle est suffisamment éloignée de l'avenue Martin Luther King (très fréquentée par toutes sortes d'automobiles) pour que les enfants, se faufilant à l'extérieur de l'aire de jeux, ne se retrouvent pas directement sur cette dernière. De plus, le portail d'entrée se situe à l'opposé de l'avenue, face au terrain de basket/foot, du côté de l'école.

Cette aire a une forme régulière et géométrique : c'est un rectangle dont les côtés (les longueurs) sont doublées par un espace destiné à de la verdure, des plantes ou des arbustes. Cette aire semble à la fois réservée, de droit, aux écoliers de Montaigne mais ouverte également à toutes personnes empruntant ce chemin. Espace clos et bien défini par rapport à l'entourage, c'est aussi un espace de passage ouvert aux habitants des alentours. Il est délimité par un double grillage qui entoure l'aire de jeux, les plantations d'arbres et fleurs. Le double grillage constitue une sorte de double périmètre de sécurité. Si un enfant est amenée à franchir la première grille, il se retrouve dans les plantes et il doit franchir le second grillage pour être totalement à l'extérieure de l'aire de jeux.

Tout autour des jeux, sept bancs métalliques longent les grilles. Ceux-ci délimitent également l'aire de jeux et permettent une visibilité globale sur les jeux lorsque qu'on y est assis. Le sol, autour de chacun des jeux, est de couleur orange et rembourré pour amortir les éventuelles chutes. Six lampadaires illuminent le lieu quand la nuit tombe. L'aire compte avec deux poubelles, une au sein de l'aire et l'autre à la sortie, proche de l'entrée de l'école.

Les jeux, une maison et deux jeux à ressort, se situent au centre de l'aire. La maison contient une table et un toboggan rouge. Cet ensemble constitue le plus gros ensemble de l'aire. Il est délimité au sol par un rembourrage orange qui est beaucoup plus épais au niveau du filet en raison des risques de chute. Elle est bien sécurisée au niveau des équipements.

Un peu plus loin on trouve, distant l'un de l'autre, deux jeux rouges montés sur ressors. L'un fonctionne comme un cheval à bascule, pour une seule personne et le second est une sorte de toupie montée sur un piédestal qui peut être utilisé par deux ou trois enfants. Chaque jeu à ressort est entouré d'un sol rembourré.

Cette aire est à l'image de qu'on peut se représenter comme espace réservé aux enfants. C'est un espace assez restreint pour les surveiller facilement et en même temps il est assez grand pour accueillir un certain nombre d'enfants et leur permettre de courir à l'intérieur

Cette aire de jeux est entourée de verdure (pelouse et arbre) et bien qu'elle se trouve à proximité d'un grand immeuble, l'espace est dégagé et lumineux. Les bancs tout autour de l'aire facilitent l'échange entre les usagers des jeux (des adultes accompagnateurs de enfants) et permet de qualifier le lieu d'un espace de convivialité.

L'aire de jeux La Boétie est accessible par l'allée Marot, à moins d'un kilomètre à pied de la gare de Sevran Beaudottes. Elle est totalement intégrée physiquement du moins, à la cité, puisqu'elle est entourée de 4 gros bâtiments d'habitations (3 tours et 1 barre convexe). Ces bâtiments sont très proches de l'aire de jeux, l'un se situant à quelques mètres de l'aire. Les trois tours ont une entrée/sortie qui donne directement sur l'aire de jeux.

Depuis l'aire de jeux, ces grands immeubles donnent l'impression d'être dans un endroit confiné. De plus l'opposition horizontalité/verticalité, de l'aire de jeux par rapport aux bâtiments favorise la sensation d'oppression.

Il ne s'agit pas d'un espace clos, avec des frontières bien définies par rapport au reste de l'espace qui l'entoure. Elle n'est pas réellement et nettement délimitée. Il n'y a pas de barrières, ni de grillage. Seul des arbustes conforment un contour de l'aire. De plus, les bancs en pierre de l'aire de jeux sont du même type de ceux qu'il y a à l'extérieur et à proximité de l'aire de jeux. Il n'y a pas de bancs spécialement conçus pour l'aire de jeux. Quant au sol, il n'est pas non plus différent dans l'aire de jeux del'extérieur, puisque c'est un mélange de sable, de terre, de gravier à l'intérieur comme à l'extérieur.

Tout cela participe à l'impression que l'aire de jeux n'est pas bien délimitée physiquement, et qu'elle est en quelque sorte un espace comme les autres dans la cité, ou plutôt qui se situe en continuité avec les autres espaces. Elle ne « coupe » pas le paysage, elle est totalement intégrée dans le reste de l'espace ouvert qui l'entoure. De telle manière qu'on perçoit un espace plutôt homogène et sans cassure. Mais de ce fait, l'aire de jeux parait presque invisible, elle ne se détache/démarque pas du reste, elle n'attire pas l'œil, elle passe presque inaperçue, comme un lieu banal ou banalisé ; un espace ouvert au sein de la cité.

Dans cette aire existent trois jeux qui fonctionnent comme des sièges à ressort, un tourniquet et un espace creusé dans le sol, qui pourrait ressembler à un bac à sable, si le sable n'était pas présent partout sur l'aire de jeux. Il n'y a donc pas de différence nette entre le sol du bac à sable et le sol de l'aire de jeux.

Il n'y a que quatre lampadaires autour de l'aire de jeux. Seulement deux d'entre eux, sont dirigés vers celle-ci, un autre est assez éloigné, et le dernier est proche, mais orienté vers le chemin qui borde l'aire de jeux. La luminosité de l'aire de jeux, lorsque la nuit est tombée, est donc assez pauvre. Il y a deux poubelles suspendues a un socle en béton. Il y a cependant quelques déchets autour.

En ce qui concerne la végétation, cette aire de jeux ne propose que les arbustes délimitant celle-ci. Cependant, il y a la présence de nombreux arbres autour, et également de l'herbe, entretenue (il y avait un agent de la municipalité qui tondait la pelouse lors de l'une de nos observations). Cela contraste avec la pauvreté de végétation dans l'aire de jeux, et le sentiment de froideur de l'aire, à cause du béton du sol, des bancs, le manque de couleur de cet espace.

Il est aussi intéressant de remarquer que des plaques d'égout sont au centre de l'aire de jeux, et surélevée par rapport au reste du sol, puisque le sol, piétiné se « tasse ». Les enfants sont donc susceptibles de tomber s'ils se prennent les pieds dedans. De ce point de vue l'aire de jeux n'est donc pas totalement sécurisée.



Aire de jeux de Mazarick

Cette troisième aire de jeux se situe dans la partie convexe du bâtiment de l'allée Masaryk. De l'extérieur de la cité, nous pouvons y accéder à partir de l'avenue Salvador Allende. Vue de l'extérieure, rien ne porte à croire qu'il y a une aire de jeux à proximité. Là encore, elle est en dehors

de la ville et est également isolée du reste de la cité. Seules les personnes vivant dans les bâtiments en guestion semblent avoir la possibilité de passer devant elle.

Elle se compose de trois jeux à ressort, deux qui sont à bascules et individuel et le dernièr est collectif : quatre enfants peuvent y prendre place en même temps. Il n'y a pas de surface de sécurité apparente, rien qui puisse amortir le choc en cas de chute. Cependant, la présence d'herbe tout autour de cet espace de jeux, semble nous indiquer qu'elle servait auparavant d'amortisseur et d'espace de sécurité tout autour des jeux.

La fréquentation et le temps ont fait que l'herbe ne pouvait plus pousser et cela a alors été laissé tel quel, favorisant également l'apparition de trous. Ces jeux prennent place dans un espace qui est en terre et dont l'allée qui longe le bâtiment, en constitue la limite. Il y a deux bancs l'un en face de l'autre. Ils ne sont pas orientés vers les jeux pour permettre aux adultes de surveiller leurs enfants.

Cette troisième aire de jeux se situe dans la partie convexe du bâtiment de l'allée Masaryk. De l'extérieur de la cité, nous pouvons y accéder à partir de l'avenue Salvador Allende., Rien ne porte à croire qu'il y a une aire de jeux à proximité si l'on voit de l'extérieure. Là encore, elle est en dehors de la ville et est également isolée du reste de la cité. Seules les personnes vivant dans les bâtiments en question semblent avoir la possibilité de passer devant elle.

Elle se compose de trois jeux à ressort, deux qui sont à bascules et individuel et le dernier est collectif : quatre enfants peuvent y prendre place en même temps. Il n'y a pas de surface de sécurité apparente, rien qui puisse amortir le choc en cas de chute. Cependant, la présence d'herbe tout autour de cet espace de jeux, semble nous indiquer qu'elle servait auparavant d'amortisseur et d'espace de sécurité tout autour des jeux.

La fréquentation et le temps ont fait que l'herbe ne pouvait plus pousser et cela à alors été laissé tel quel, favorisant également l'apparition de trous. Ces jeux prennent place dans un espace qui est en terre et dont l'allée qui longe le bâtiment, en constitue la limite. Il y a deux bancs l'un en face de l'autre. Ils ne sont pas orientés vers les jeux pour permettre aux adultes de surveiller leurs enfants.

La dernière aire de jeux dont il sera question ici, est celle qui se situe allée Joachim du Bellay, tout à fait à l'est du quartier du côté de Villepinte. Nous pouvons y accéder par l'avenue Ronsard, bien que cachée par le feuillage des arbres, elle est plus aisément repérable de l'extérieur du quartier que les aires de La Boétie et de Masaryk. L'aire est composée de trois jeux sur situés au centre d'un espace composé exclusivement de sable.

ii) Inscription des aires des jeux dans leur milieu. Un espace dans l'espace.

Le quartier Montceleux est segmenté en sous quartiers et les habitants de chacun d'entre eux se sont appropriés l'aire de jeux la plus proche. Cette segmentation diminue la possibilité d'interaction entre les habitants mais également entre les aires de jeux. Rien ne paraît être mis en place pour favoriser et développer une volonté de se déplacer, pour l'enfant et l'utilisateur, d'une aire de jeux à une autre.

Lorsque que nous regardons un plan global de la cité et l'emplacement des aires de jeux, nous remarquons, qu'il y a, de toute évidence, peu de possibilité d'interaction. En effet, dans le cas de l'aire de jeux Jan Masaryk, elle se situe au centre dans l'arc de cercle formé par l'immeuble qui compose ce secteur mais elle est également entre deux bâtiments : l'immeuble auquelnous venons de faire allusion et la maison de repos. Cette aire est dans un espace clos, où seuls les habitants de ces ensembles paraissent y avoir accès ou l'occasion de passer à côté des jeux.

Ce même schéma se retrouve du côté est de la cité, au niveau de l'allée Joachim du Bellay. Là encore, l'aire de jeux se situe sur le côté convexe de l'immeuble. Cependant, à la différence de notre premier exemple, il y une ouverture vers l'extérieure de la cité qui donne plus directement sur la ville. Ces deux aires de jeux sont totalement déconnectées de la cité bien que situées en son sein En Quelque sorte elles sont renfermées sur elles-mêmes.

Chaque entité résidentielle tend à fonctionner de façon « endogame » avec des accès aux immeubles souvent tournés vers l'intérieur des îlots et non sur l'espace public et le reste de la cité. De la même manière, au nord, l'aire de l'ensemble scolaire Montaigne, bien que située dans le quartier, elle reste décentrée et déconnecté par rapport à la cité, ce qui réduit ostensiblement la possibilité d'interaction avec les autres aires de jeux.

Dans le cas de l'aire de La Boétie, son emplacement, au centre de la cité peut laisser supposer qu'elle favorise davantage les rapports entre les habitants et qu'elle est un lieu d'interaction plus évident, étant donné qu'elle plus visible. Cependant, bien que situé dans un emplacement qui semble à première vu stratégique, cela ne semble pas être le cas.. Elle est également encerclée par des bâtiments.

Les aires de jeux de l'ensemble Montaigne et Du Bellay à proximité d'un établissement scolaire, sont davantage fréquentées et ce, tout au long de la journée, que se soit par les élèves des écoles respectives ou, plus particulièrement dans le cas de la seconde, par les habitants des deux immeubles convexes allée Clément Marot et Allée Joachim du Bellay.

iil) Interactions entre les aires de jeux et d'autres aménagements

La segmentation du quartier, l'enfermement de chaque secteur du quartier et la hauteur des bâtiments sont autant d'éléments qui façonnent la faible interaction entre les aires de jeux du quartier. Le lien d'une aire de jeux à une autre est quasi nul, ainsi la fréquentation de l'une, ne va pas influencer la fréquentation d'une autre. Comme nous le verrons plus loin le quartier fait l'objet d'une division interne qui mène vers un processus de territorialisation.

Seuls les aménagements qui accompagnent ces installations créent un mouvement au sein du quartier. En effet, comme cela est le cas pour l'aire de jeux de l'Ensemble Montaigne et celle de la Boétie, un terrain de foot/basket est installé à proximité, cela dans le but de diminuer les chances de dégradations des installations.

Dans le cas l'aire de jeux Montagne, il suffit de traverser le parvis de l'école d'une dizaine de mètres pour y accéder. L'aire de jeux s'inscrit au sein d'un espace fréquenté par les jeunes. Les enfants et les jeunes sont donc amenés à se croiser, tout en ayant des espaces bien délimités. Les enfants présents dans l'aire de jeux peuvent facilement voir ceux qui jouent dans le terrain de basket/foot. Le parvis est alors le lieu de rencontre multi générationnel. En effet, les enfants, les jeunes mais aussi toutes les personnes venant chercher les enfants à l'école et les professeurs travaillant dans l'établissement sont amenés à se côtoyer dans cette espace.

Il en va de même pour l'aire de jeux La Boétie où se trouve un mini-terrain de foot à proximité, et également deux mini-terrains de basket dans la cité, à quelques dizaines de mètres de l'aire de jeux, en allant plus à l'intérieur de la cité, puis un terrain circulaire en béton, qui fait penser à un terrain pour des skates.

En plus du terrain de foot/basket, se trouve également à proximité de cette aire un bac à sable qui lui est associé. Cela permet (à la différence des terrains qui sont réservés pour d'autres tranches d'âge) des déplacements entre le centre des trois tours et l'espace qui lui est ? dédié entre les deux tours plus au nord. Mais ce déplacement reste néanmoins centré sur cette partie du quartier.

iv) Un espace de transition : seuils, quartiers et aires de jeux.

Dans le cas du quartier Montceleux, la notion de « seuil » nous aide à décrire la spatialité du quartier, en particulier du point de vue sensible (cf. Gaudin, 2002, Chelkoff, 2014). Comme nous l'avons déjà signalé, ce quartier se trouve enclavé et replié sur lui-même par rapport au reste de la ville. Une barrière du côté de la route de Ronsard établit une délimitation entre la cité et l'extérieur indiquant un « dedans » et un « dehors ». Cette séparation est marquée par un changement d'ambiance. Lorsque nous nous situons du côté de l'ensemble scolaire Montaigne, dos à la cité, nous sommes dans un espace aéré et horizontal, mais lorsque que nous nous retournons, nous sommes face à trois

tours élancées, verticales, qui paraissent bloquer le passage. Cette transition est très rapide et participe de l'ambiance oppressante qui règne au centre du quartier. La barrière devient alors un seuil, à savoir un élément qui nous montre que nous passons d'un milieu à un autre, ici, de l'extérieur de la cité, à l'intérieur.

Un autre seuil peut être remarqué. Il est constitué par les murs des maisons dépourvus de fenêtre qui longent tout le côté est du quartier de Montceleux : ils marquent la distinction entre la ville de Villepinte et Sevran. La délimitation entre les deux villes marque l'isolement de Sevran par rapport à son entourage.

Au sein du quartier, les immeubles deviennent à leur tour des seuils. En effet, les interactions au sein du quartier sont très limitées en raison de la forte verticalité des immeubles. Ils deviennent une sorte de muraille qui dissuade les habitants de passer d'une partie de la cité à une autre. En ce qui concerne, plus particulièrement, les aires de jeux, on peut également observer des seuils qui permettent de les distinguer du reste du mobilier du quartier. Ainsi, la végétation qui entoure l'aire de jeux de la Boétie, marque une transition entre l'espace environnant et l'espace de jeu.

Tout élément qui marque une limite dans un espace devient un seuil et le quartier de Montceleux en est rempli. Cette multitude de seuils principalement marqués par la verticalité des tours participent à l'enclavement de ce quartier.

L'aire de jeux est un espace réservé à l'enfant, constituée de divers mobiliers urbains dont le but initial est d'amener l'enfant à y jouer. Le jeu génère un espace et un temps spécifiques réservés à l'enfant et aux relations interpersonnelles qui constituent une forme d'expérimentation de la vie civile urbaine.

V) L'aire de jeux comme espace - temps des enfants : transitions et activités

Les aires de jeux se situent dans des espaces d'usage commun et collectif conçus et construits dans un but précis : donner un espace-temps de jeux aux enfants dans l'espace urbain. La ville n'est pas pour l'enfant un espace de libre circulation et de jeu . Pour permettre à l'enfant de jouer dans l'espace urbain, il a fallut lui créer un espace réservé et sécurisé. Cet espace est donc délimité, spatialement et/ou physiquement par des barrières ou des grillages. Lorsque l'enfant joue, les objets dont s'emparent les joueurs peuvent se voir dotés de nouvelles significations. Dès lors, c'est tout l'environnement, le mobilier, l'aménagement urbain qui participe de la pratique du jeu. L'espace devient espace du jeu et, à son tour, le conditionne (les enfants donnent en jouant une dimension nouvelle à l'espace).

Dans le cas de Montceleux les aires de jeux peuvent être décrites depuis au moins deux perspectives : de par sa fonctionnalité il est un *espace d'activité semi-clos* ; de par sa position dans

l'espace urbain du quartier et le transit des habitants il peut constituer un *lieu de transition*. Il fait le passage de l'extérieur à l'intérieur et du privé au public. On peut ainsi dire que les aires de jeux sont des espaces *semi-publics* ⁴³.

- Transitions de l'extérieur à l'intérieur

En règle générale, les jeux, c'est-à-dire, les objets qui font jeux, ne sont pas utilisés à l'extérieur. Ou s'ils le sont, ils ne sont pas en permanence installés dehors, sauf dans les espaces privés comme les jardins. Les jeux font donc partie du « décor intérieur » des espaces.

Avec la construction d'aires de jeux, on déplace les jeux de l'intérieur des maisons, des structures et infrastructures – écoles, crèches, PMI - vers l'extérieur. Le jeu devient, en principe, ouvert aux enfants des différents quartiers et secteurs de la ville. De plus, jouer avec les jeux installés dans cet espace dépend uniquement de l'accord des parents et non pas d'une décision institutionnelle comme dans les établissements éducatifs et de garde d'enfants.

Dans le cas de l'aire de La Boétie dans le quartier Montceleux, la configuration intérieur /extérieur est particulière. Cette aire paraît se situer à l'intérieur des immeubles, d'en faire partie intégrante. En effet, cette aire de jeux se situe au pied d'un immeuble. Les personnes sont à peine sorties de l'immeuble qu'elles sont déjà dans l'aire de jeux, comme si il n'y avait pas d'espace intersticiel entre les habitations et l'aire. Par cette configuration c'est comme si l'aire de jeux n'était pas réellement dehors.

Enfin, l'aire de jeux est un espace transitionnel dans le sens qu'elle permet de faire une « pause » entre deux espaces clos : l'école et la maison. Tous les enfants de la ville de Sevran n'ont pas la chance d'avoir cet espace transitoire entre l'école et la maison mais c'est le cas pour les enfants allant à l'école Montaigne, puisqu'ils ont à leur disposition une aire de jeux juste à côté.

- Transitions du privé au public

Si l'aire de jeux permet le passage de l'intérieur vers l'extérieur, elle permet également le lien entre le privé et le public. Elle se constitue en un espace de transition entre le privé et le public.

Cette transition se remarque par exemple lorsque l'enfant passe de sa maison, à l'école – l'école étant un lieu public. Il passe donc d'une sphère privée à une sphère publique. C'est le cas pour les enfants qui s'arrêtent dans les aires de jeux de Montceleux avant d'aller à l'école. L'aire de jeux peut également être un espace de transition entre deux espaces privés, par exemple si l'enfant passe par une aire quand il sort de chez lui pour aller chez un membre de sa famille.

⁴³ « Devant-chez-soi est l'endroit devant son logis, à l'entrée de l'immeuble, devant son magasin ou devant son bistrot. C'est un prolongement du bâtiment, un espace semi-public mais dont la fonction précise est d'être le point de passage de l'intérieur vers l'extérieur et réciproquement » (Noschis, 1994).

Cette transition se fait également de manière symbolique en passant du statut « privé » et « public » des personnes que côtoient l'enfant. Dans le cas de l'aire de jeux Montaigne, qui se situe entre l'école et les habitations, les écoliers qui y jouent passent de la fréquentation des maitresses dans l'école – qui sont des personnes « publiques » pour les enfants -, à la fréquentation des parents – qui sont des personnes « privées » - à l'intérieur de l'aire de jeux.

L'aire de jeux, espace conçu pour être réservé aux enfants , représente également un temps des enfants. Le terme « temps de l'enfant » peut être compris de deux manières. En référence à l'enfance comme période de la vie et en référence au temps libre de l'enfant. C'est cette seconde dimension qui intéresse particulièrement ici.

Les enfants scolarisés ont des horaires et un emploi du temps bien cadré. Le temps entre libre de l'enfant pourrait être considéré comme un temps résiduel entre le temps de l'école et celui de la famille. Mais il peut aussi être conçu comme un temps en soi, c'est-à-dire, un temps porteur de sens et rempli d'enjeux. Il peut être un temps de sociabilité et de rencontres mais également un temps d'isolement et d'exclusion. Un temps qui permet l'intégration ou un temps qui accentue les inégalités (économiques, sociales et culturelles). Les aires de jeux comme lieu d'accueil des enfants pendant leur temps libre constituent ainsi un enjeu important d'autant plus dans le quartier Montceleux dont la population est pauvre et marginalisée. Les aires de jeux de Montceleux qui accueillent les enfants pendant leur temps libre, sont fréquentées surtout pendant les vacances scolaires, et après l'école, à partir de 16h30, même si sur le temps de midi, quelques enfants jouent pendant quelques minutes. L'aire de jeux vit donc en fonction du temps libre de l'enfant.

vi) Les aires de jeux comme lieu d'expérimentation de la vie civile

L'enfant se découvre à travers le jeu et les joueurs. Son identité se constitue en relation aux autres enfants. Il peut se reconnaître en eux, tout en se distinguant d'eux. L'enfant devient sujet en collectivité. Le jeu fait bien souvent participer plusieurs enfants souvent inconnus entre eux (ceci dépend du contexte plus ou moins « communautaire » ou « métropolitain » de l'espace⁴⁴). Il constitue donc un instant de rencontres, de partage entre les participants. L'aire de jeux, permet aux joueurs de se retrouver dans un tissu de relations. On passe très vite de l'individuel au collectif. D'ailleurs le terme légal utilisé pour désigner les espaces de jeux urbains est celui d'« aires de jeux collectives ».

Le jeu permet également de faire naître les premières « collaborations » entre enfants quand par exemple, ils se mettent à imaginer des scénarios où chacun a un rôle spécifique dans un récit qui

⁴⁴ Au sujet de la manière dont l'usage des espaces publics va tendre à s'adapter à ce type de contextes cf. Garcia Sanchez

parfois mime la vie sociale (homme/femme ; adulte/enfant, famille/non famille, etc.). Ce jeu de rôles ouvre une aire d'imagination qui peut devenir une véritable création collective. Le type d'équipement des aires de jeu participe des interactions que les enfants développent. Les jeux de manipulation (comme les bacs à sable) semblent favoriser des interactions parallèles entre les enfants. Ils jouent avec les autres en co-présence. Dans les jeux moteurs (comme les installations imitant une maison, par exemple) les enfants interagissent plus ensemble que dans les jeux de manipulation.

A Montceleux, la plupart des aires de jeux, à exception de l'aire de jeux Montaigne, contiennent du sable, mais ce sable est mélangé à la terre et les aires sont presque inutilisables en l'état. Mme B., référent du service technique municipal Montceleux nous signale l'importance à ses yeux du sable pour jouer :

« Oui, dans les crèches et les maternelles il doit y avoir des ateliers de manipulation. Avant ils utilisaient des aliments mais cela a été interdit. Aujourd'hui il y a beaucoup de crèches et de maternelles qui déplorent le fait de ne pas avoir du tout d'espace de manipulation. C'est pour cela donc que nous avons fait le pari de garder ces bacs à sable. Les enfants adorent ça. Regardez le nombre d'enfants sur un jeu et le nombre d'enfants sur un bac à sable, c'est démentiel ».

Mme. B. confirmer également le rôle que le bac à sable peut jouer comme aire d'imagination où l'esprit individuel peut s'épanouir :

Mme. B.:. « On joue plus longtemps dans un bac à sable seul que sur un jeu à ressorts. Dans un jeu à ressorts, on va d'avant en arrière, c'est tout. Un bac à sable, même si on est plutôt immobile, il y a quand même de la construction, c'est beaucoup plus dans l'imagination. Donc voilà. C'est pour ça que j'essaye d'en maintenir un petit peu, et c'est aussi pour ça que dans cette aire-là, Joachim du Bellay, celle avec les bosses en pavé, il y a des jeux à ressorts, mais il y a aussi du sable »

Dans les aires de jeux de la ville de Sevran sont proposés majoritairement des jeux moteurs . Ce choix a peut-être été fait par souci d'organisation (perte des jeux de manipulation, vols, rangements...). D'après les observations faites dans le quartier Montceleux ces jeux moteurs, peuvent être classés en jeux individuels et jeux collectifs. Les « jeux individuels » ne peuvent être utilisés que par un seul enfant à la fois, lors d'une utilisation normale. Les jeux collectifs donnent la possibilité d' « accueillir » plusieurs enfants en même temps. L'aire de jeux devant l'école Montaigne propose un grand équipement de ce type.

La différence de comportement des enfants en fonction de ces deux types de jeux moteurs est flagrante dans les aires de jeux à Sevran. Les enfants qui utilisaient les jeux moteurs individuels sont « à l'écart » du groupe d'enfants qui jouent sur les jeux moteurs collectifs. Contrairement aux

enfants jouant sur des jeux moteurs collectifs, la plupart du temps ceux-ci ne parlent ni communiquent avec les autres enfants. Ceux-ci sont à proximité les uns des autres, peuvent avoir un contact physique entre eux et interagir. Excepté le grand équipement dans l'aire de jeux devant l'école, il n'y a pas des jeux moteurs collectifs à Montceleux. Or, dans un quartier comme Montceleux, point de rencontre entre dealers de drogues et qui connaît des tensions entre bandes rivales, installer davantage de jeux moteurs collectifs pourrait favoriser l'apprentissage de la vie collective et civile.

Finalement, les aires de jeux comme espace ludique constituent une sorte de théâtre urbain puisque les enfants représentent ainsi la vie sociale du quartier. En jouant des expériences de leur quotidien réel, les enfants jouent en effet le jeu de représentations. Ceux qui observent les enfants jouer deviennent les spectateurs des relations sociales jouées et interprétées par ces acteurs-enfants : que ce soit les éléments matériels — les aménagements ayant l'apparence de voitures ou de camions par exemple -, ou que ce soit les éléments représentationnels, comme les normes de conduite, les enfants les font intervenir dans leurs jeux en les modifiant et en les personnalisant.

Cette idée de théâtre urbain est renforcée par le caractère public et extérieur de la représentation. C'est un « théâtre » qui a lieu dans la rue, à la vue de tous. L'aire de jeux qui se trouve devant l'école, est celle qui attire le plus le regard, car elle se situe dans un espace de transition entre l'école, les habitations, le parking et à proximité de la route qui longe le parking du centre commercial. Il y a donc beaucoup de passages et nombreuses sont les personnes qui peuvent assister à la « mise en scène » des enfants. Par ailleurs, autour des quatre aires de jeux de Sevran, se trouvent des immeubles, la plupart étant assez hauts. Si cette configuration physique a des effets de renfermement, elle peut également fonctionner comme des gradins mettant les habitants pignon sur rue, pouvant renforcer cette idée de spectacle. Pour les habitants de ces immeubles il est possible d'observer les enfants qui jouent, comme s'ils se trouvaient dans le public.

Le jeu des enfants nous montre une mise en scène de la société. Ses modalités, ses règles, son organisation, ses supports, nous renseignent sur le type de société dans laquelle il s'inscrit. Par exemple, dans le cas de Sevran, l'aire de jeux Montaigne, isolée de son environnement, nous donne l'impression d'avoir été construite dans un lieu prêt pour mettre des moyens conséquents, puisque le matériel est plutôt moderne, bien entretenu. En revanche, les trois autres aires de jeux, si l'on n'observe qu'elles, ne donnent absolument pas cette même impression. Le fait même qu'il existe des aires de jeux nous indique qu'elles sont construites dans des pays plutôt riches. Cependant, le matériel n'est pas en bon état, et l'ensemble des aires de jeux ne semble pas être entretenu, bien qu'il le soit parfois. Cela donne l'impression que bien qu'elles aient été construites dans un lieu disposant de moyens, elles ne s'inscrivent pas dans un quartier aisé. Or, le quartier Montceleux est

effectivement un quartier défavorisé. Les trois aires de jeux, hormis celle près de l'école, sont donc à l'image du quartier, elles constituent son « reflet ».

vii) Plusieurs publics, plusieurs utilisations : un espace de détournement d'usages.

L'aire de jeux est initialement prévue pour les enfants. C'est d'ailleurs la population qui l'utilise le plus. Cependant, elles ne sont pas utilisées exclusivement par eux. A Sevran, d'autres acteurs l'occupent, notamment les jeunes (adolescents et jeunes adultes) et les autres accompagnateurs des enfants.

Les accompagnateurs

Selon leurs classes d'âge, les enfants qui viennent jouer dans les aires de jeux le font seuls ou parfois accompagnés. La plupart des accompagnateurs observés dans les aires de jeux à Montceleux étaient des femmes. Sur quelques jours d'observation on a vu seulement deux hommes accompagner des enfants. De plus, ces deux hommes étaient de « type européen », ce qui est étonnant car à Montceleux la population est en grande partie d'origine étrangère. D'ailleurs, une très grande majorité des femmes qui étaient présentes dans les aires de jeux, ou aux alentours, semblaient provenir de l'Afrique Noire ou du Maghreb. Certaines étaient habillées en boubous ou dans d'autres habits traditionnels. Les Noires Africaines restaient ensemble d'un côté de l'aire et les femmes d'Afrique du Nord, d'un autre.

La présence majoritaire de femmes d'origines étrangères présentes dans les aires de jeux peut sans doute s'expliquer par des raisons sociodémographiques: dans les quartiers défavorisés, la population est en majorité des étrangers (ou des Français d'origine étrangère). Bon nombre de ces familles vivent de manière assez traditionnelle la place de l'homme et de la femme. L'homme travaille et la femme, moins qualifiée que son mari, voire pas du tout, reste à la maison et garde les enfants. Ce n'est pas le cas de toutes les familles bien sûr. Cependant, en ayant comparé cette population avec la population occupant une aire de jeux située dans une ville dont les habitants proviennent d'une classe sociale plus aisée, il peut éventuellement faire un lien entre la classe sociale et l'origine des parents et la population observée dans les aires de jeux.

Les femmes qui étaient présentes dans les aires de jeux ne semblent pas être exclusivement les mères des enfants. Parfois il semble s'agir d'un autre membre de la famille : tantes, cousines, grandmères.

Les femmes dans les différentes aires de jeux, n'occupent pas l'espace de la même façon, selon l'aire de jeux dans laquelle elles se trouvent. Par exemple, dans l'aire de jeux qui se situe au milieu des trois tours, qui compte seulement deux jeux à ressorts, un tourniquet et un semblant de bac à sable,

les femmes restent debout en attendant que l'enfant ait fini de jouer. A plusieurs reprises on a observé que dans cette aire de jeux les femmes étaient seules avec leurs enfants qui jouaient également seul sur les jeux à ressorts. Les accompagnateurs, n'ayant personne avec qui discuter, et sachant que les jeux auxquels s'adonnaient leur enfants n'allaient pas durer longtemps – à chaque observation, l'enfant ne jouait pas plus d'une minute –ne jugeaient pas utile de s'asseoir.

En revanche, dans l'aire de jeux située devant l'école, les femmes se retrouvent à plusieurs, assises sur les bancs et se laissent aller à la discussion. D'ailleurs cette aire de jeux est plus accueillante pour les accompagnateurs puisque les bancs sont collectifs et peuvent faire tenir deux ou trois personnes. Il est davantage disposé pour être un espace de rencontre aussi pour les accompagnateurs.

Dans la majorité des cas observés, les femmes accompagnent seules les enfants jusqu'à l'aire de jeux, puis elles se mettent à discuter avec les autres femmes. D'autres femmes arrivent à l'aire de jeux déjà accompagnées d'autres femmes, Dans ces cas là l'interaction est déjà établie quand elles s'installent dans l'aire de jeux.

Ce qui a été le plus remarqué dans l'aire de jeux située en bas des trois tours, et pas du tout dans l'aire de jeux située devant l'école – les deux autres aires de jeux n'ayant jamais vu passer aucune personne pendant nos observations –c'est que certaines femmes se croisent devant les jeux, par hasard. Elles entament une discussion alors qu'elles sont avec leurs enfants. Dans ces cas précis, les femmes ne vont pas à l'aire de jeux avec leurs enfants mais elles s'arrêtent pour parler entreelles. En effet, les enfants finissent par occuper l'espace de jeux mais ceci est une conséquence de leur arrêt et pas le but du déplacement avec leurs accompagnatrices. Cette impression est renforcée par le fait que cette aire de jeux semble être un lieu de passage entre les différents immeubles.

D'après nos observations, l'aire de jeux la plus utilisée est celle qui se situe devant l'école. Elle est occupée par les femmes qui viennent expressément pour faire jouer les enfants et qui profitent pour converser avec d' autres femmes. Au contraire, l'aire de jeux des trois tours, paraît moins l'objet d'une occupation planifiée dans un but ludique pour les enfants qu'un espace de transit occupé par hasard pour discuter entre femmes.

Ainsi, les manières d'occuper les aires de jeux, et les buts de ces occupations varient d'une aire à l'autre. Ces usages différents pourraient avoir une relation avec deux formes d'aménagement différente des aires. L'une étant plutôt accueillante, spacieuse, située dans un espace aéré et riche en mobilier. L'autre, étant plus renfermée entre trois immeubles, dans un espace qui est à la fois un lieu de passage, plus petite, et n'offrant pas beaucoup de possibilité de jeux aux enfants.

Dans tous les cas, une fois que les femmes sont présentes dans les aires de jeux, leur principale occupation est la discussion ou la surveillance des enfants. Elles se lèvent quelques fois pour aller

voir leur enfant, lorsqu'il se fait mal, ou lorsqu'il « fait des bêtises ». On n'a pas observé des accompagnateurs intervenir dans les activités des enfants. Les adultes laissent jouer les enfants sans intervenir sauf s'il n'y a un danger. Le jeu des enfants est une affaire d'enfants. Les adultes ne s'en mêlent pas.

Les jeunes : adolescents et jeunes adultes

Les femmes ne sont pas les seules à occuper les aires de jeux en dehors des enfants. Les jeunes également les investissent. L'utilisation qu'ils en font est différente de celle des enfants et des femmes sous plusieurs aspects.

Premièrement, contrairement aux femmes qui occupaient l'espace de jeu en même temps que leurs enfants – puisqu'elles y sont toujours avec eux, jamais seules –, les jeunes eux, utilisent les aires lorsque les enfants n'y sont plus. L'usage de l'aire par les enfants et les jeunes semble donc être alterné. Ainsi, on n'a jamais vu de jeunes se poser dans des aires de jeux en même temps que les enfants. Les enfants et les jeunes ont chacun leur temps d'occupation de l'aire de jeux qui dépendde leurs horaires et occupations.

Pour certaines aires, les jeunes l'occupent le soir et la nuit. D'autres sont également utilisées la journée. C'est le cas par exemple de l'aire de jeux « Joachim Du Bellay ». Elle est utilisée après l'école et en période de vacances scolaires par les enfants, et par les collégiens – le collège étant situé juste devant – lorsqu'ils ont du temps de libre dans la journée.

Mme B. témoigne de cet usage de l'aire de jeux « Joachim Du Bellay » :

« Ici, on a deux types de population. On a les grands-parents qui viennent avec les petits enfants jouer dans le bac à sable. Ca, c'est plutôt réservé aux vacances scolaires. Hors vacances scolaires, les collégiens, quand ils ont une heure de permis, ils sortent et viennent s'asseoir dans cet espace-là. Ils s'assoient sur les bancs et ils profitent de l'espace. Ils salissent [l'aire de jeux], mais ils ne la dégradent pas. Instinctivement, au lieu d'avoir les mains dans les poches, ils sont en train de manipuler ce qu'ils ont à leur portée [le sable]. »

Ainsi, même les jeunes peuvent utiliser les aires de jeux pour se divertir. Les avantages du sable se font ressentir également sur les « grands enfants ». Les jeunes ne sont pas si différents des enfants, à ce propos et prennent plaisir à manipuler les objets.

Ces collégiens trouvent un intérêt certain à cette aire de jeux. A cet âge-là, les adolescents ont envie de s'isoler, de se trouver des coins pour se retrouver. L'aire de jeux, est donc un endroit idéal pour cela. Ils n'embêtent personne et ils ne sont embêtés par personne.

190

Enquêteur 1 (E1): « : Et il n'y a pas de soucis avec le voisinage à cause de la fréquentation des aires

de yeux par les collégiens?

Mme B.: Non. Non, non.

E1: Ils sont calmes.

Mme B: [...] oui, parce qu'en même temps ils savent très bien que s'ils font du bruit, ils vont se faire

chasser et s'ils se font chasser, ils n'ont pas d'autres endroits où aller à proximité du collège. En plus,

quand il y a la sonnerie du collège, ils l'entendent en étant là, ils se dépêchent, ils traversent et puis ils

arrivent rapidement au collège, ça leur permet de finir fumer leur clope aussi discrètement.

E1 : Et puis, pour les personnes âgées, c'est peut-être aussi un espace pour eux ?

B : Oui, oui je pense aussi. Je pense que tout le monde y trouve son compte en fait. Il y a jamais eu de

plaintes si ce n'est un type une fois qui nous a dit « Oh là là l'aire de jeux, elle est pleine d'ados toute

la journée euh... ». Ce n'est pas grave, ils ont le droit .Ce n'est pas un espace réservé aux 0-3 ans et

interdit aux plus de 3 ans. Sans quoi, même papi-mamie n'auraient pas le droit de rentrer! »

Lors de nos observations, nous avons constaté que parfois, des jeunes personnes utilisaient

furtivement le matériel, lors de leur passage dans l'aire de jeux. Ce fut le cas par exemple, pour trois

jeunes filles d'une petite vingtaine d'années, qui marchaient sur le chemin qui traverse l'aire de jeux

des trois tours. Elles passaient à proximité du tourniquet, l'une d'elle s'est mise debout dessus, et a

commencé à tourner. Leur utilisation de l'aire de jeux est très rapide, elles ne sont pas restées plus

d'une minute. C'est comme si elles voulaient rompre la routine de leur marche sans que l'aire de jeux

représente un intérêt en soi.

En général les jeunes utilisent tranquillement l'aire de jeux « Joachim Du Bellay » Mais certaines

autres aires ne sont pas du tout utilisées de la même façon. D'après Mme B., pendant longtemps les

aires de jeux de Montceleux étaient squattées voire dégradées. Ainsi, les jeunes sont d'autres

utilisateurs des aires de jeux, en plus des enfants et des femmes. Mais ils n'en font pas du tout le

même usage. On peut même dire que par l'usage qu'ils en font, ils détournent leur fonction. L'aire de

jeux initialement conçue pour que les enfants puissent y jouer et s'y détendre, est finalement utilisée

par des adolescents et des jeunes adultes qui la considère plutôt comme un espace qu'ils

s'approprient pour passer du temps entre copains, sans forcément jouer avec le matériel, mais en se

posant dessus, pour discuter et se retrouver entre-soi.

viii) Les aires de jeux à Montceleux : miroirs de l'organisation socio-spatiale du quartier.

L'observation et description des aires de jeux nous permet aussi de mieux comprendre comment

s'organise et fonctionne le quartier. D'une part, l'observation de la fréquentation des aires nous

informe sur le type d'appropriation que les habitants font de ces espaces et des ségrégations qui s'y déroulent. D'autre part, la façon dont « concernement » les habitants se manifestent concernés par les espaces extérieurs à leurs habitations se rapporte au soin qu'ils en prennent. Nous décrirons les aires de jeux nous focalisant par la suite sur ces deux aspects.

L'usage des aires de jeux nous informe sur l'appropriation de l'espace. D'après nos observations, cette appropriation varie selon la fréquentation des lieux. Nous avons constaté une fréquentation différente des aires de jeux entre les Sevranais et les Villepintois. Nous avons également observé que la fréquentation des aires par les habitants de différents quartiers de Montceleux varie aussi.

Sevran et Villepinte sont deux villes mitoyennes. Elles se touchent sur la partie nord de la ville de Sevran. Le quartier Montceleux est donc normalement en contact direct avec Villepinte et son quartier résidentiel. Les deux villes sont séparées par une rue, l'avenue Ronsard, qui fait le tour extérieur du quartier Montceleux. Pour rejoindre le centre commercial, par exemple, les habitants qui habitent à la frontière de Villepinte et de Sevran, doivent emprunter l'avenue Ronsard qui passe devant l'aire de jeux. D'après le microclimat observé à ? leur frontière à Sevran-Nord, les habitants de ces deux villes semblent ne pas trop s'apprécier. L'hostilité est encore plus marquée de la part des habitants du quartier résidentiel contigüe à Montceleux, celui de Sevran. Contrairement à ce qui pourrait être pensé, les Villepintois qui passent par l'aire de jeux ne s'y arrêtent pas. Il semblerait qu'ils ne veulent pas se mêler aux Sevranais.

On peut décrire la distanciation entre Villepintois et Sevranais selon trois dimensions: représentationnelle, spatiale et pratique. Cette dernière nous intéresse plus particulièrement, mais pour comprendre cette distanciation en actes, il faut comprendre les autres dimensions de la distanciation.

Dans les représentations

Les deux autres phénomènes de distanciation sont volontaires. Pour qu'ils le soient il faut nécessairement qu'il y ait une distanciation également dans les représentations des personnes qui souhaitent mettre en place une distanciation.

Ainsi, en constatant que les Villepintois qui croisent les Sevranais par cette avenue Ronsard, habitent dans un quartier résidentiel, on peut supposer que les Villepintois proviennent d'une classe sociale en majorité plus aisée que les Sevranais du quartier Montceleux. D'où sans doute, la volonté de se différencier d'eux. Les Villepintois n'ont pas forcément envie d'être confondus avec les Montcellois qui appartiennent plutôt à une population défavorisée. Les différentes populations doivent être distinguées. Et cela passe par les deux autres dimensions de distanciation.

Dans l'espace

La distanciation spatiale est très significative de la volonté de mettre une frontière entre Villepintois et Sevranais : la municipalité de Vilepinte a fait construire des barrières à chaque rue perpendiculaire à l'avenue Ronsard, entrant dans Villepinte.

Par l'avenue Ronsard, il n'y a ainsi aucun moyen pour les voitures et les engins à quatre roues de rentrer dans Villepinte. Mme B témoigne de cette distanciation spatiale :

« Ah oui, je vous invite à aller voir sur place comment c'est. Vous allez voir, c'est quand même assez extraordinaire. On a quand même une séparation terrible entre Sevran et Villepinte. (indication sur le plan dans l'ordinateur). On va aller voir la limite entre Sevran et Villepinte... Vous allez voir c'est « charmant », tout est fermé! »

De plus, sur toute une partie de l'avenue Ronsard, aucune maison n'a de fenêtres donnant sur Sevran et son quartier Montceleux. Les Villepintois de ce secteur rendent très contraignant l'accès en véhicule depuis Montceleux (et vice-versa). Ils ne veulent pas non plus voir ni être vus depuis le quartier de Montceleux. Tout ce passe comme si les Villepintois vivaient dans le déni, dans l'ignorance et l'indifférence des Sevranais. Comme s'il était important pour eux d'avoir l'impression de vivre dans un entresoi, sans intrusion de la part des habitants du quartier Montceleux. Ils habitent tout à côté et pourtant, c'est comme si symboliquement, ils vivaient à des kilomètres.

« On sent bien que il n'y a aucun intérêt Sevranais parce que les murs en parpins sont super moch. Ici, on ne fait rien du tout pour rendre plus sympa et plus joli le côté sevranais...Les fenêtres de Villepinte ne donnent pas sur Sevran non plus. A chaque fois c'est des murs borgnes! Même en limite de propriété. C'est assez phénoménal. Les relations Sevran-Villepinte, c'est un vrai bonheur hein! Heureusement, ils ont laissé quand même une route pour sortir du quartier... ».

Dans les pratiques

La distanciation sociale exprimée dans les pratiques des Villepintois lorsqu'ils passent sur le



« territoire » des Sevranais doit être soulignée. En effet, pour rejoindre le centre commercial, les Villepintois passent devant l'aire de jeux située devant l'école. Parfois accompagnés d'enfants, l'aire de jeux Montaigne pourrait signifier un stop, même bref. Or, d'après nos observations ce n'est pas le cas. Ainsi, même depuis ses possibles externalités, l'aire de jeux devant l'école est poussée vers la territorialisation. Elle n'est utilisée que par les Sevranais, bien qu'elle soit aussi proche des Villepintois. Cette situation nous montre un phénomène courant, à savoir, la proximité physique des lieux et la façon dont ils incitent à une distance sociale.

L'aire de jeux située devant l'école a donc été appropriée par les Sevranais, en raison de sa non-fréquentation par les Villepintois. Cependant, il est également possible de constater qu'à l'intérieur même du quartier Montceleux, des appropriations d'aires de jeux se font. En effet, il y a 5 aires de jeux dans tout le quartier. Elles se situent toutes au pied d'immeubles. Parfois même, les aires sont à l' « intérieur » d'immeubles ou d'îlots ?, comme c'est le cas de l'aire Jan Masaryk, ou l'aire Joachim du Bellay qui se trouvent dans un espace assez renfermé, entouré d'un immeuble convexe, courbé. Ces configurations donnent l'impression que l'aire de jeux appartient à cet immeuble, qu'il est réservé. Mais ceci n'est qu'une impression ressentie devant l'agencement des aires de jeux.

Avec la construction de l'aire de jeux devant l'école en 2009, on aurait pu penser que la fréquentation des autres aires de jeux allait diminuer et que les utilisateurs allaient migrer vers la nouvelle puisqu'elle est neuve, moderne et propose plus de jeux. Mais ce n'est pas le cas. Selon Mme B., il y a toujours autant de fréquentation dans les autres aires de jeux.

Pour autant, il s'avère que les aires de jeux ne sont pas utilisées par n'importe quel habitant de Montceleux. De manière générale, les habitants d'un immeuble occupent l'aire de jeux qui se trouve en bas de chez eux. Ceci peut répondre à différentes raisons d'ordre pratique, sociales, de sécurité et réputation ainsi que des raisons d'appartenance ou sentiment d'appartenance.

Les mères de familles ne descendent pas toujours avec les enfants dans les aires. Elles autorisent les enfants à rester dans l'aire de jeux au pied de l'immeuble de manière à pouvoir garder un œil sur eux par la fenêtre. Ceci contribue à sectoriser l'usage des aires des jeux. Ainsi les habitants ne se déplacent pas nécessairement à la nouvelle et plus moderne aire de jeux à côté de l'école, ils restent sur leur secteur. On a observé également que certains habitants pour aller d'un endroit à un autre (par exemple, du centre commercial à leur appartement) préfèrent ne pas traverser le quartier mais le contourner.

Les aires de jeux sont également fréquentées en fonction des relations que chaque personne entretient avec son voisinage. La formule de l'étrangéité peut aussi s'inverser, la proximité physique pouvant parfois inciter la proximité sociale. Les habitants ont plus de relations avec leurs voisins des

logements proches qu'avec des personnes habitants à l'autre bout du parc habité. Se retrouver en bas de l'immeuble peut aussi stimuler un côtoiement plus ou moins régulier. S'exposer davantage ou pas à la vue d'autres familles, ainsi qu' à des inconnus fait aussi parti des conditionnants du choix. En plus les commentaires et commérages ne manquent pas de pimenter la socialité dans le parc habité.

E2 : le quartier est en fait divisé en pratique dans des petits quartiers

Mme B: Oui parce qu'ici c'est Saint-Martin-des-Champs A et ça c'est Saint-Martin-des-Champs B, donc on reste ensemble, on reste là, Les gens qui viennent là se connaissent et ils n'iront pas là bas .

E1 : Mais il y a quand même peut-être l'idée de voisinage aussi, s'ils se connaissent entre eux...

Mme B: Ouais, mais je pense plutôt à la proximité. Je vous dis, ici c'est pas du tout la même chose que les gens qui sont là-bas. Et pour autant tous les enfants de ce quartier, de celui-ci et une partie de celui-là, vont à la même école »

La fréquentation des aires de jeux tient aussi à des *raisons de sécurité et de réputation*. En effet, des bandes de jeunes se retrouvent à proximité de l'aire de jeux de l'école, pour « dealer ». Cet espace n'a donc pas une très bonne réputation pour certains habitants du quartier. Pour certains, il n'est pas judicieux de la fréquenter bien que le trafic ne se tient pas pendant les heures durant lesquelles les enfants y sont. Mme. B affirme, par ailleurs que des habitants de Pont Blanc ne sont jamais allés au nord de Montceleux car « *c'est mal famé*, *on n'y va pas, c'est dangereux*. »

Certains habitants de Montceleux se considèrent comme les propriétaires de l'espace immédiat qui entoure l'immeuble, c'est notamment le cas des copropriétés. Ils ont l'impression que l'aire de jeux est en partie à eux, tout comme certains citadins auraient l'impression que le bout de trottoir devant leur maison est à eux. Ce n'est pas le cas des locataires qui se sentent moins concernés par les espaces extérieurs à leurs appartements, ce qui a des incidences en termes de dégradations là où habitent les locataires :

« Ces trois tours des locataires sont proches des copro aussi. Celles-ci sont aussi dégradées, avec de grosses difficultés et sous un plan de sauvegarde mais, en fait, il y a plus, néanmoins, une notion de territoire. Quand on est propriétaire de son appartement on l'est également de l'espace immédiat, parce que c'est aussi un peu chez soi. Et, même s'ils ne sont pas nombreux, il y a quelques locataires qui se sentent concernés par les espaces extérieurs à leurs appartements.

La fréquentation des aires de jeux n'est donc pas homogène. Elle nous montre la segmentation du quartier : le quartier Montceleux se divise lui-même en minis-quartiers et la fréquentation des aires de jeux est le miroir de cette division.

ix) Habitants, jeunes et aménagement : quelles implications ?

La ville ainsi que les Sevranais ont conscience de la pauvreté des jeux du quartier Montceleux. C'est pour cela qu'il est intéressant d'examiner comment les habitants s'impliquent dans la vie du quartier et dans les projets de réaménagements des espaces de jeux.

«Quand il y a une aire de jeux qui est déjà en place, s'il y a des jeux à changer, on leur demande pas forcément quels sont leurs souhaits sur trois petits jeux. »

Par contre ils les consultent lorsqu'un plus grand projet est lancé et à partir des informations récoltées, une gamme de jeux est proposée:

« Si on repense complètement l'aire de jeux, on va essayer de le faire avec eux en concertation, voir quels sont les tranches d'âge qu'ils ont déjà à l'intérieur. Même si l'on sait que les enfants grandissent. De toutes façons, on travaille sur des tranches d'âges variables entre 3-6 ans, 2-6 ans, ou encore des 2-8 ans».

L'implication des habitants pour préserver les aires de jeux passe donc par leurs échanges avec les responsables municipaux dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité.

Comme on verra dans les pages qui sont consacrées à la GUP dans le chapitre 4, les référents municipaux tentent d'orienter les habitants de Montceleux à prendre conscience de leur espace extérieur. Ils leur signifient l'investissement économique (coût de l'aire de jeux et/ou des jeux à leur intérieur) et de temps que les aires de jeux comportent pour la ville. Les aménagements étant coûteux, les habitants réalisent alors l'ampleur du projet. Cela renforce leur volonté de garder des aires de jeux dans un état correct :

«Quand les gens ont conscience de la dépense réalisée par la ville pour cet aménagement et puis, vu le temps qu'ils attendent, ils se disent : « il faut qu'on la garde » parce que la prochaine ne sera pas installée avant 15 ans. »

Ce sont en particulier les copropriétaires qui seront les plus vigilants.

« Certains habitants des copro font un peu la police au pied de l'immeuble. Ce sont des gens plutôt responsables qui entretiennent leur patrimoine, parce que le jour où ils le vendront, il faut que leur patrimoine soit correct ».

Les copropriétaires jouent également parfois un rôle de médiateurs dans le quartier. D'une part, ils tentent de réguler la violence entre les jeunes sur les aires de jeux. D'autre part, et par la même occasion, ils font la médiation entre les jeunes qui dégradent et la ville.

« Il faut quand même montrer qu'ils ne sont pas abandonnés, que le quartier ne va pas tomber en décrépitude, en attendant un aménagement quelconque, en attendant une résidentialisation, en attendant quelque chose. Il faut leur montrer que la ville ne se désengage pas dans ce quartier-là. »

Jusqu'en 2006, les dégradations sur les aires de jeux de Montceleux, notamment dans l'aire Jan Masaryk étaient importantes :

« On a eu la période des chiens... surtout les rottweiler. Il était « très rigolo » de mettre son chien mordeur sur un morceau d'un jeu à ressorts et de le bouger pour que le chien ne le lâche pas. On a eu énormément de jeux à ressorts où la partie avant du jeu où les poignées étaient croquées. Puis, les grands qui avaient des chiens, se mettaient aussi à plusieurs sur les jeux à ressort et ils finissaient soit par casser le ressort soit par casser les poignées »

Il s'agissait surtout des jeunes dans la tranche d'âge de 14-17 ans. Dans cette période les plus petits n'avaient plus accès aux aires de jeux car elles étaient tout le temps squattés par les plus grands. Mais cela semblerait avoir changé après l'installation de l'aire de jeux en 2006. Selon Mme B. ceci peut s'expliquer par deux facteurs. Premièrement, de nouvelles réglementations ont vu le jour quant à la détention de chiens d'attaque. Deuxièmement, les enfants qui dégradaient les jeux à cette époque ont grandi et sont passés à autre chose. Les plus petits ont peu fréquenté les aires de jeux pendant quelques années sans réelles dégradations. Il s'agit d'une nouvelle génération d'utilisateurs, plus soigneuse, du mobilier urbain. Cela fait donc quelques années, que les aires de jeux ne sont plus abîmées.

Toutefois, ces deux facteurs ne sont pas les seuls à pouvoir expliquer que depuis 2006, le quartier ne connaît plus de dégradation des aires. L'aire de jeux devant l'école a été construite pendant l'été 2009. Le terrain de basket-foot qui est juste à côté faisait partie du projet initial de construction mis en place à la même période. Le choix de construire un espace de détente pour les jeunes a été décisif dans le comportement des adolescents et jeunes adultes. En effet, ayant un espace leur étant réservé, ils n'ont plus besoin d'investir des lieux comme les aires de jeux pour enfants. Ils peuvent occuper comme bon leur semble leur espace. Ce concept de projet qui est tourné à la fois vers les plus petits et vers les plus grands, semble importante pour préserver la tranquillité sur les aires de jeux.

« Il faut qu'on ait une offre équivalente pour les ados et pour les petits. Si les ados n'ont pas d'offre, ils vont squatter l'aire de jeux des petits, et par voie de conséquence, parfois ils vont casser, détériorer l'aire de jeux. »

Depuis la tempête de 1999 et jusqu'à la construction du nouveau terrain de basket-foot, les jeunes du quartier n'avaient pas vraiment d'endroit leur étant consacré. Alors que les autres types de

populations avaient un espace pour eux, auquel ils avaient intégré leur appartenance (l'école et les aires de jeux pour les enfants, le lieu de travail pour les hommes et les femmes n'étant pas au chômage, la maison pour les mères ne travaillant pas, la maison ou l'immeuble pour les retraités -les Glycines) et pour les personnes âgées. Les jeunes n'avaient pas réellement un endroit à eux puisqu'ils ne sont plus des écoliers ni travailleurs ni des femmes ou foyer. Pour beaucoup de jeunes sortis du milieu scolaire et n'ayant pas encore intégré le monde du travail, la façon d'occuper une place est d'occuper l'espace public. Selon Claire Calogirou (1997) :

« Ainsi se crée dans la partie publique de l'espace résidentiel un rapport de forces permanent. C'est le seul lieu social dont ils peuvent se rendre matres, d'autant que les adultes ne l'investissent pas. A l'inverse, ils occupent une place négligeable dans les rapports microsociaux dont ils ont le sentiment d'être exclus. Leur avenir leur paraissant bloqué, ils ont le sentiment de ne pas maîtriser celui-ci ».

Ne maitrisant rien ou presque de l'aménagement de leur quartier, étant peu écoutés dans leur désir, et étant exclus des décisions prises officiellement quant à l'espace public dans lequel ils vivent, les jeunes occupent l'espace public et le maîtrisent officieusement – conscients ou non de l'enjeu –, obligeant la municipalité à prendre conscience de leur existence par leur visibilité. C'est ainsi qu'ils se mettent à dégrader les aires de jeux qui ne leur sont pas destinées. Il semble important de faire des projets qui associent la construction des aires de jeux pour des enfants avec des espaces pour les jeunes.

A l'inverse de nombreux exemples montrant qu'une aire de jeux construite seule n'a pas d'avenir, l'aire de jeux de Montaigne à Montceleux est un exemple de ce type d'agencement. C'est le cas par exemple d'une aire de jeux construite dans le quartier de Pont-Blanc, juste en-dessous de Montceleux, qui a été détruite :

« C'est un constat obligatoire. Partout où on crée une aire de jeux pour la petite enfance sans créer un équipement pour les ados, l'aire de jeux trinque. C'est le cas pour un autre quartier de la ville où il a été cré une petite aire de jeux pour les 3-6 ans, et rien pour les ados. L'aire de jeux a été ouverte au mois de juin, en juillet elle avait déjà brûlée. »

Grâce à la construction du terrain de basket-foot, il y a beaucoup moins de problèmes sur les aires de jeux :

« Ca leur permet de jouer au hand, au foot, au basket, et du coup l'aire de jeux n'est pas dégradée, ce qui est quand même très appréciable. Le parvis est de temps en temps l'objet de quelques retournements en quad, en moto ou en voiture, mais très peu. Les traces qui y sont, sont des anciennes traces. Quand une aire de jeux est inaugurée on pense que cela va vite être squatté et puis en fait, ç a l'air de se maintenir ».

Le problème doit être alors reformulé si l'on veut pérenniser les aires de jeux. La question n'est pas tant l'usage abusif et inadéquat que les jeunes font des aires de jeux que la place que les administrations urbaines accordent aux jeunes dans l'espace urbain. Investir dans des aménagements pour les jeunes en même temps qu'on investit pour les enfants. Voilà une préconisation simple et de bon sens que, après les épreuves des dégradations, nous enseigne le cas du quartier Montceleux.

x) L'organisation spatiale autour de l'aire de jeux de Montaigne : miroir du trafic de droque

Le quartier Montceleux est un important lieu de rencontre des dealers de drogue. Ces activités ont un impact sur l'organisation de l'espace autour des aires de jeux, notamment autour de celle qui se situe devant l'école, puisqu'un point important de rencontre des trafiquants se trouve près du grand parking.

C'est également le cas de Pont-Blanc, notamment au niveau des Cités Basses. Bien que ces deux quartiers connaissent le problème du trafic, les aires de jeux n'en subissent pas les mêmes types de conséquences. Il est donc intéressant de les comparer.

En 2006, une aire de jeux a été ouverte tout près du point de deal dans la Cité Basse du quartier Pont- Blanc. Cette aire de jeux très fréquentée et avec beaucoup de passage a été cassée, brûlée et devenu inutilisable. A la même époque, l'aire de jeux située devant l'école, n'a pas subi de dégâts. Le point de deal n'est pas aussi près à Montaigne que l'était celui des Cités Basses. Du point de vue urbanistique, leur emplacement n'est pas dû au hasard. L'aménagement des alentours de l'aire de jeux a été pensé en fonction du trafic et ceci bien avant que l'aire de jeux soit construite, soit avant les années 2000. En effet, cet espace était (il l'est toujours) un espace piéton, qui a été rendu impraticable par les voitures au moyen des barrières coupant la route ceci pour éviter les courses poursuites entre dealers et policiers. Avant que les barrières soient installées, les dealers pouvaient rentrer à l'intérieur du quartier, prendre le parking extérieur, rentrer dans le parking souterrain ou ressortir de l'autre côté. L'idée était donc de couper en deux ce secteur, de manière à coincer le passage.

L'aire de jeux qui se situe du côté « intérieur » des barrières, est donc en quelque sorte protégée des dealers, puisque ceux-ci n'ont aucun intérêt à rôder dans un endroit d'où il sera difficile de sortir en cas de descente de la police. Les dealers utilisent plutôt l'espace aux alentours du parking aérien, près de la route qui sépare le quartier du centre commercial. Cette configuration explique ainsi pourquoi, contrairement à la Cité Basse de Pont-Blanc, l'aire de jeux n'est pas inquiétée par les dealers. Lorsque les barrières ont été installées, il a fallu penser l'aménagement de l'espace, puisque

les camions-poubelles et les pompiers ne pouvaient plus y circuler en continu. La municipalité a fait construire une zone de retournement située près de l'aire de jeux. Les véhicules lourds font le tour d'une petite butte de terre pour faire demi-tour et rejoindre la route.

Mais l'impact des activités de deal sur les aires de jeux peut se faire aussi autrement :

« Il y a certains enfants qui participent, sans réellement le savoir, au fait que le deal se passe bien. Les revendeurs leur demandent de surveiller un peu le quartier, de prêter attention à ce qui se passe, de prévenir quand il y a du monde qui rentre dans le quartier, s'il y a une voiture de police, ce genre de chose. Ce n'est pas le cas de tous mais de certains quand même ».

Les dealers, même s'ils ne posent pas de problèmes pour la pérennité de l'aire de jeux, restent en contact direct avec les enfants qui jouent et peuvent « faire le guet ». En effet, les dealers qui occupent le territoire demandent parfois à des enfants de les prévenir s'il y a quelque chose d'inhabituel ou des « étrangers » qui s'approchent. Le trafic de drogue a donc un impact sur l'aménagement de l'espace urbain. L'aire de jeux prend place dans cette configuration et la perturbation par les dealers et leurs activités semble aussi prendre place entre l'ordinaire de connaissances propre au quartier et l'extraordinaire des événements qui rappellent que Montceleux - Pont Blanc demeure un parc habité « sensible ».

Chapitre 4:

Cadre de vie, interactivité et action publique: rendre Sevran – Nord habitable

Ce dernier chapitre du rapport UrbAmbiancE sur Sevran est consacré à identifier et à expliciter quelques éléments sociologiques, organisationnels et urbanistiques permettant d'envisager d'autres façons de rendre Sevran-Nord (plus et mieux) habitable. Ce que dans les chapitres précédents nous avons pointé davantage de façon problématique, nous le reformulons dans celui-ci d'une manière plus propositionnelle. C'est sur la base d'une pensée urbaine et politique qui, au coeur des processus de rénovation, prenne le risque de mettre l'accent sur la requalification sensible du cadre de vie et sur l'encouragement des dynamiques et des dispositifs interactionnels que nous incitons d'autres hypothèses de fonctionnement à Sevran-Nord. Comment la sortie du dilemme sécurité-insécurité représente une forme de mise à l'épreuve du projet urbain particulièrement intéressante à l'égard de l'habitabilité des quartiers sensibles ? Comment l'articulation de l'urbanistique et du social devient un levier de poids pour la construction sociale de l'urbanité ? Comment l'aménagement des espaces-temps intermédiaires permet d'aménager les expectatives des habitants concernés et d'indiquer les voies pour qu'une confiance et des ambiances (re)constitutives puissent prendre place à Sevran-Beaudottes et à Montceleux ?

a) Sortir du dilemme sécurité-insécurité : le projet urbain à l'épreuve

Quels sont les principes qui permettent aux spécialistes de la sécurité de travailler sur Sevran ? Déjà, font-ils une différenciation entre sécurité et sureté ?

« En fait, nous, on essaie de distinguer. La sécurité relève de l'accidentel, jusqu'au catastrophe naturel. La sureté c'est tout le reste, ce qui relève de l'intentionnel : incivilités, délinquance, atteinte volontaire aux personnes. »

Cette distinction entre sécurité et sureté, proposée par un major de la Police Nationale, membre de l'Unité de prévention et de sécurité urbaine de la Direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine Saint Denis, est à la fois significative et éclaircissante. Significative, parce qu'elle nous permet de comprendre la façon dont l'intelligence policière conçoit ce qui relève de la sécurité et de la

sureté. Cette définition est, aussi, éclaircissante parce qu'elle nous fait voir que cette distinction n'est pas reprise, d'ordinaire, dans le « monde civique » (Boltanski & Thévenot, 1989) et ses différents relais politiques. De plus, on remarque qu'elle ne serait être significative pour le citadin lambda. Pourtant, cette distinction nous semble utile et appropriée parce qu'elle permet :

- (1) de préciser le(s) support(s) plus ou moins « naturels » ou délibérés sur le(s)quel(s) il faut agir pour entamer les rééquilibrages et/ou les réparations devenant nécessaires dans les contextes et situations troubles,
- (2) de repositionner par une pragmatique plus rigoureuse, la sémantique floue qui tend à englober sous le terme « sécuritaire » la plupart des élans, programmes, projets et dynamiques se donnant pour objectif de sauvegarder l'intégrité, la confiance et la dignité des hommes et des environnements plus ou moins « équipés » dans lesquels ils évoluent, et
- (3) de faire sortir la centralité des débats des grammaires binaires (sécurité-insécurité, prévention-répression, etc.) dans lesquelles les acteurs d'usage dans ce domaine ont tendance à les renfermer.

Dans les villes et les territoires soumis à des processus de rénovation urbaine, les projets urbains sont censés organiser les ressources disponibles en fonction des objectifs d'aménagement qui permettent de « redistribuer les cartes » de ce qui devient possible en termes socio-spatiaux. Le projet urbain est réglementé, ordonné et encadré par un ensemble de lois interagissant sur divers aspects dudit projet. Sans nous lancer dans une entreprise d'historicisation des diverses lois d'urbanisme – ce n'est pas notre propos –, il convient de faire un point à propos de l'évolution de la loi qui traite de la sécurité au sein du projet urbain.

LOI D'ORIENTATION ET PROGRAMMATION RELATIVE A LA SECURITE

Les études préalables à la réalisation des projets d'aménagement, des équipements collectifs et des programmes de construction, entrepris par une collectivité publique ou nécessitant une autorisation administrative et qui, par leur importance, leur localisation ou leurs caractéristiques propres peuvent avoir des incidences sur la protection des personnes et des biens contre les menaces et les agressions, doivent comporter une étude de sécurité publique permettant d'en apprécier les conséquences. Sans préjudice de circonstances particulières, l'importance du projet est appréciée notamment par référence à la surface des catégories de locaux dont la construction est envisagée, à la densité des constructions avoisinantes, aux caractéristiques de la délinquance et aux besoins en équipements publics qu'ils génèrent.

Un décret en Conseil d'Etat précise les modalités d'application du présent article. Il détermine :

- les conditions dans lesquelles les préoccupations en matière de sécurité publique sont prises en compte dans les procédures réglementaires existantes ;
- les projets d'aménagement, les équipements collectifs et les programmes de construction soumis à l'obligation mentionnée au premier alinéa ;
- le contenu de l'étude de sécurité publique, portant au minimum sur les risques que peut entraîner le projet pour la protection des personnes et des biens contre la délinquance et sur les mesures envisagées pour les prévenir.

Loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'Orientation et de Programmation Relative à la sécurité, article

11

L'objectif de cette législation est de proposer un socle à la cristallisation d'une pensée de la sécurité dans le projet urbain. Mais, dans la mesure où cet article de loi reste théorique, le 3 aout 2007 est mis en place le décret d'application dit de « *prévention situationnel* », il fixe le contenu de *l'Etude de Sureté et de Sécurité Publique* (E.S.S.P), dont l'objectif est rappelé dans la circulaire NOR : INT/K/07/00103/C du 1^{er} octobre 2007 :

Circulaire sur l'E.S.S.P de 2007 à l'intention des Maires.

C'est pourquoi la présente circulaire a tout d'abord pour objet d'expliciter le contenu de l'E.S.S.P. tel qu'il est défini par l'article R. 111-49 du code de l'urbanisme.

L'étude doit permettre de comprendre le contexte social et urbain dans lequel s'insère le projet puis d'identifier les risques qui pèsent sur celui-ci ainsi que ceux qu'il produit lui-même. Cette phase de diagnostic et d'analyse doit permettre de formuler des préconisations qui se déduisent de l'ensemble des éléments recueillis et qui s'expriment dans les domaines architectural et urbain, technique, organisationnel et humain. [...]

Par ailleurs, l'obligation de réaliser une étude de sûreté et de sécurité publique est volontairement restreinte par le décret aux opérations les plus importantes. Il s'agit, dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, de la construction d'établissements recevant du public de 1ère catégorie et la réalisation de zones d'aménagement concerté de plus de 100 000 m2. [...]

Les études de sûreté et de sécurité publique doivent être pleinement intégrées à la conduite des projets de construction et d'aménagement urbain, au même titre que les contraintes de sécurité-incendie avec lesquelles elles interagissent. Par ailleurs, le souhait de ne pas alourdir la procédure en matière d'urbanisme et de construction a conduit à utiliser des structures existantes et éprouvées. C'est pourquoi il vous appartient de créer, au sein de la commission départementale consultative de sécurité et d'accessibilité, la sous-commission pour la sécurité publique dont la mission est d'éclairer les autorités en charge de l'urbanisme sur la prise en compte de la sûreté dans les projets de construction et d'aménagement et de formuler des avis sur les E.S.S.P. qui lui seront soumises dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Cette sous-commission, que vous (le maire) présiderez, réunira les membres suivants :

¤ le maire de la commune concernée,

¤ le directeur départemental de la sécurité publique,

¤ le commandant de groupement de gendarmerie départementale,

203

¤ le directeur départemental de l'équipement,

¤ le chef du service départemental d'incendie et de secours,

¤ des personnes qualifiées, représentant les constructeurs et les aménageurs, que vous désignerez.

Chaque membre dispose d'une voie délibérative.

La diversité de la composition de cette sous-commission doit garantir une approche pluridisciplinaire et non cloisonnée de la sûreté.[...]

Circulaire NOR: INT/K/07/00103/C du 1^{er} octobre 2007

Tout projet urbain important depuis 2007 suppose donc la réalisation d'une Etude de Sureté et de Sécurité Publique (E.S.S.P). Elle doit permettre la mise en relation des acteurs pluridisciplinaires qui traitent, collectivement, du thème de la sécurité dans le projet urbain.

Si le bon respect de la loi tient à la responsabilité des fonctionnaires de Police, comment peuvent-ils prendre position entre cette responsabilité et la réalité empirique ?

« Ma position, c'est de ne pas me laisser instrumentaliser. On ne me paie pas cher, et en qualité d'agent public, j'essaie d'être le plus neutre et le plus objectif qu'il soit. » (Major C., Unité de prévention et de sécurité urbaine)

Comment le projet urbain reprend-t-il cela à son compte ?

a.1) Restaurer la confiance : une condition sine qua non

Pour sortir du dilemme sécurité-insécurité le projet urbain ne doit-il pas se donner les moyens de restaurer la confiance entre ceux qui y sont concernés?

« Mon prédécesseur n'était connu ni de principales de collège, ni du commissariat, ni des transporteurs, et donc y'avait un besoin de mettre les acteurs autour de la table pour se connaître. C'est la première chose que j'ai fait en arrivant. Cela dit, on ne met pas des acteurs autour de la table juste avec l'ordre du jour. On travail sur des sujets. Et le premier, c'était la gestion des épaves, donc on a passé une convention avec le conseil général, on a enlevé en 2009, 320 épaves » ((Monsieur B, adjoint au Maire).

Cet élu, ancien chargé municipal du PTP (tranquillité publique) pointe l'importance de la rencontre autour d'une table pour essayer de composer avec les autres acteurs, de sorte à assumer l'action publique d'une façon conjointe. Ceci ne signifie pas que les acteurs *se connaissent*. C'est une simple entrée en matière sur des problèmes critiques, sans pour autant être noyé par une vision de la réalité, ni excessivement optimiste, ni chaotique.

La grande majorité des interactions sociales peuvent être illustrées par la métaphore du jeu. En sociologie, le jargon scientifique parle d'ailleurs du *rôle* des *acteurs* dans leurs rencontres avec d'autres individus. Le sentiment de confiance, en tant que vecteur et point d'articulation dans les relations entre des individus n'échappe pas à cette règle. Pourtant elle a une dimension particulière : plus que d'être un jeu en soi, la confiance est la règle préalable à tout jeu, voire à toute interaction pacifique. Illustrons ce propos par un jeu populaire dans les cours de récréation des écoles primaires : « *Je te tiens, tu me tiens, par la barbichette ...*». Si nous sommes dans une configuration où l'un des participants du jeu donne une *tapette* à son camarade alors que celui-ci n'a pas encore rit, il est indubitable que ce joueur se verra étiqueté comme un *tricheur*. Les autres enfants ne souhaiteront plus jouer avec lui car il sera vu comme une personne qui ne respecte pas les règles. C'est exactement ce qui se passe lorsque la confiance est rompue dans une relation sociale : pour l'une des deux parties, l'autre est perçue comme étant susceptible de ne pas tenir ces engagements, de ne pas apporter ce qu'il a promis ou, pire, de faire l'inverse de ce à quoi il s'était engagé.

Dans le cadre d'un projet urbain qui concerne les questions de sécurité, on peut identifier quatre « joueurs » :

- a) L'habitant : c'est l'acteur autour duquel s'articulent les relations de confiance, puisque c'est lui qui peut accorder sa confiance aux autres acteurs (il peut aussi simplement le vouloir ou encore ne plus le souhaiter). C'est le destinataire du projet urbain.
- **b)** L'homme politique : c'est un acteur dont la place est tout aussi essentielle dans la mesure où c'est lui qui détient le pouvoir décisionnaire. C'est lui qui peut agir car c'est) le réalisateur du projet.
- c) Le technicien : a ne pas fondre (et confondre) avec le politique. Le technicien est celui qui prépare puis met concrètement en œuvre le projet entériné par le politique.
- **d)** Les services de police: celui-ci est en charge au bon déroulement de l'ordre public dans une situation de tension. C'est l'un des acteurs favorisant les conditions de réalisation du projet.

Ces quatre catégories d'acteurs mettent en jeu des relations de confiance. Pour mieux comprendre les relations qui les unissent nous pouvons les réduire à des relations binomiales dont le point de référence serait l'habitant. Cela nous offre les possibilités suivantes : habitant/politique, habitant/technicien et habitant/service de l'ordre.

Voici synthétisées les relations mettant en jeu la confiance et son absence :

L'habitant et les relations de confiance

Binôme d'acteur en jeu dans la relation de confiance	La tension est fondée sur :	La tension transparait à travers :	Préconisation de résolution de la tension :
Habitant/Politique	Une diversité d'opinion qui se cristallise souvent sous la forme de décalage : a. Temporelle b. De besoin	Un mandat n'équivaut pas à une demi-décennie « Je demandais un terrain de foot, il a voulu mettre un terrain de ternis. »	Etre à l'écoute des préconisations des techniciens.
Habitant/Technicie	Remise en cause de	L'impression de voir passer	Etre sur le terrain pour
n	l'utilité des études	des dizaines de bureau d'études, pour rien.	faire prendre conscience des tenants et aboutissants.
Habitant/Service de	Expériences communes	Les expériences ordinaires	
Police	des événements passés	sont relaté sous l'anonymat	
	plus ou moins mythique.	indéfini et général du « on ».	

Un habitant de Montceleux nous manifeste : « Non, le maire (l'ancien maire) n'avait rien foutu. Moi je demandais un terrain de foot, il a voulu mettre un terrain de tennis. » Sommes-nous devant un exemple typique de décalage entre l'habitant et le politique ? Si c'est le cas, le projet urbain ne pourra s'acheminer que sur des principes l'amenant a ne pas être compris et reconnu de la même manière par les deux acteurs. Ce genre de mésentente – et non pas de désaccord – entraine la rupture de la confiance.

Avec les multiples enquête ayant eu lieu à Sevran, il arrive que la position du chercheur puisse être perçue d'emblée avec ambigüité. Le maire adjoint nous l'exprime ainsi : « Les habitant voient passer cabinet sur cabinet. Au bout d'un moment ils se disent « nan mais oh, on n'est pas un zoo ». ». Notre propre expérience de recherche nous confirme ceci. Nous avons eu au cours de l'enquête, en effet, le sentiment de déranger. Non pas en raison de la recherche elle-même, mais par une sollicitation des habitants que certains acteurs pouvaient juger excessive. Ce qui nous a amené à prendre à

contre-pied l'interrogation : comment les habitants pouvaient percevoir cette sollicitation ? La succession de multiples études sur les questions urbaines ces dernières années à Sevran serait-elle perçue comme du voyeurisme ? Ou persiste-il chez les habitants une difficulté à discerner les effets tangibles de ces d'enquêtes répétées, qui sont censées avoir nourris les projets d'aménagements, qui après tant d'années, n'ont toujours pas résolus les problèmes de vie quotidienne de ces habitants ? Cette perception pourrait expliquer le processus difficile duquel doit pourtant émerger la confiance entre le technicien et l'habitant.

Un membre d'une des amicales de locataires de Montceleux nous raconte : « Y'a 20 ans, on appelait la police. Puis on ne le faisait plus parce qu'elle ne pouvait plus venir : un coup y'avait plus d'essence, un autre pas de véhicule disponible... ». Ce témoignage Illustre bien l'utilisation du « on », qui anonymise celui qui parle mais, en même temps, il englobe toute la communauté. Tout en assurant l'anonymat, le « on » prend la forme d'un argument d'autorité. Ce sentiment de groupe est-il suffisant pour saisir les tensions entre les services de l'ordre et habitant ? Ce n'est surement pas le seul, mais ne faudrait-il pas, malgré cela, le garder à l'esprit lors de la rencontre de ces deux acteurs ? Le premier adjoint au Maire de Sevran témoigne également à propos de cette rupture de confiance: « Il faut déjà régler le problème de la confiance de la police avec la population. Lors des émeutes de

« Il faut deja regier le problème de la conflance de la police avec la population. Lors des emeutes de 2005, je me rappelle des habitants aux fenêtres aux Beaudottes qui, en voyant les policiers arriver, leur ont communiqué « Sortez ! Vous n'êtes pas chez vous ». Ce n'était pas des jeunes dans Les Halles ni des émeutiers mais des vieux. Il y a certes une vraie coupure entre la police et la population. Et pas seulement à Sevran. ».

La confiance tient donc un rôle essentiel, non seulement, dans le bon déroulement du projet urbain, mais aussi dans la vie sociale quotidienne. Or, de bonnes conditions de vie quotidienne ne sont-elles pas un préalable à la mise en place du projet urbain ?

Les témoignages précédents nous présentent seulement des cas de rupture de confiance. Mais qu'est-ce qui se produit lorsque la confiance apparaît comme un vecteur de rattachement ? Le délégué du préfet raconte l'anecdote suivante à propos des rapports avec les dealers :

« J'ai rencontré des jeunes quand je suis arrivé et, sans le savoir, y'avait deux, trois vendeurs de shit en bas des tours. Ils me l'ont avoué après. Ils ont vu que je montais des structures, ils me connaissent, je leur ai même proposé de trouver un boulot s'ils voulaient arrêter. Une fois qu'ils savent que vous n'êtes pas là pour du mal, ils vous font confiance, ce qui vous accorde une certaine réputation dans le quartier : on vous respecte et on ne vous touche pas. » (Monsieur C., délégué du Préfet à l'égalité des chances à Beaudottes-Montceleux).

Le fait d'asseoir des rapports de confiance peut ainsi devenir un support tant pour les relations d'aujourd'hui que pour les projets de demain. Leur consistance permet de faire se rejoindre deux pôles que tout oppose, car que peut-il bien avoir de plus diamétralement opposé qu'une petite bande de dealers dans un quartier populaire et un délégué du préfet ayant fait ces études à Science Po'? Il faut toutefois noter qu'une majorité des Délégués du Préfet de Seine Saint Denis ont une origine ethnique personnelle issue de l'immigration. Mais si cet ingrédient particulier permet de faciliter l'établissement d'un lien de confiance lors de ce type de rencontre, il y a fort à parier que l'appropriation de cet outil par le projet urbain serait d'une valeur inestimable.

a.2) Améliorer le cadre de vie comme ressort d'action concertée

Entre les rapports de confiance et le cadre de vie il y a des concomitances.

Au début de notre enquête, nous nous présentions sur le terrain comme des enquêteurs travaillant sur la sécurité. Ceci nous attirait immédiatement des regards et des attitudes suspicieux. Alors que, lorsque nous nous présentions comme étant intéressés plutôt à reconstituer les indices permettant d'envisager un meilleur « cadre de vie », notre présence était acceptée et accueillie plus aisément.

Le commissaire de Sevran, résume cette idée sous cette forme : « Si les gens qui composent le quartier sont résignés, ils vont chercher à déménager et les voyous auront gagnés ». Or, la résignation apparaissant dans les lieux où la confiance a disparu, il faudrait prêter une attention particulière à la conservation de cette confiance, par la visibilité des projets permettant d'envisager une amélioration du cadre de vie. Car perte de confiance et résignation peuvent, effectivement, mener à la désertion du lieu. Une autre conséquence de ces ressentis est la passivité, en supportant la situation jusqu'au moment de rupture. Mais, l'action publique peut-elle laisser les choses en arriver a ce point de non-retour ?

La réponse est évidemment négative, la prise en compte du cadre de vie (dans sa globalité) comme horizon de réalisation du projet urbain amène à considérer celui-ci comme un outil qui sert à prolonger en termes d'urbanité les rapports de confiance.

La secrétaire de l'amicale de locataire de Pont-Blanc nous raconte son vécu au sein d'une autre association : le « Réseau d'Echange et de Savoir », qu'elle résume en un mot : « Genial ! ». Ce réseau propose à ses membres l'échange de savoirs contre d'autres savoirs. Par exemple, « si vous savez bien manipuler l'ordinateur et que moi je suis à la recherche de ces connaissances, vous allez me former là-dessus. Et moi si je connais bien la photo, je vous donnerais quelques tuyaux ». La réussite d'une telle entreprise, selon notre interlocutrice, est avant tout due à la place primordiale qu'elle accorde à l'être humain (et nous rajouterons à son agir interactionnel). Ce type d'association permet

aussi de *faire connaissance* avec des personnes que les habitants ne seraient peut-être pas allés rencontrer dans d'autres circonstances. Sans ce type d'initiative sur le territoire sevranais, le cadre de vie serait-il condamné à la dégradation? Si la réponse est affirmative, (qu') implique-t-il (,) pour le projet urbain, un cadre de vie en berne? Voici une question dont le but ne serait pas seulement de le mettre à l'épreuve mais, également, d'intégrer les questionnements et les conflits qui s'en (y) dégagent comme autant de parties prenantes dans la fabrication du projet urbain.

Selon les observations du directeur du club de prévention de Sevran, il y a « certaines communautés qui ont accédé à la propriété : beaucoup de portugais, d'espagnol, d'Europe de l'est. Mais il y a deux communautés bloquée : maghrébines et les derniers arrivés, africaine subsaharienne. Le travail c'est plus difficile. Et on se retrouve avec une jeunesse, qui bloque. Les parents n'ont pas eu accès à la scolarité. ». Pouvons-nous parler de mixité ethnique à Sevran, en raison de la (riche de) quantité de nationalités différentes qui y cohabitent ? Cette hétérogénéité devrait-elle inciter à être réalisée en termes de cosmopolitisme ? Rien n'est moins sur, car cette partie de la commune se trouve dans une situation de grandes disparités non seulement entre les différentes « vagues » de migration, mais on trouve aussi des inégalités qui se sont formées au sein même de ces groupes. Il est indéniable que ce lot d'inégalités tient aussi un rôle dans la définition du cadre de vie. Peut-on pour autant le considérer comme préfigurant des possibles interactions entre les acteurs ?

La plupart des quartiers qui ont aujourd'hui des difficultés en matière de gestion urbaine, présentaient déjà des symptômes dans les années 1970. L'habitat semblerait être envisagé surtout en tant que logement et non comme un lieu de vie et d'appropriation. Pourtant, ce vécu est primordial car il dépasse les limites du logement, et concerne (aussi) l'ensemble des espaces permettant la rencontre et l'échange. Les administrations urbaines ont eu tendance à tenter de palier le manque d'identification au quartier en l'agrémentant de centres commerciaux ou d'espaces verts, mais la persistance de ces problèmes dans des villes comme Sevran démontre que cela ne suffit pas. D'autres facteurs sont bien sûr à prendre en compte, notamment l'inégalité de traitement entre les quartiers, concernant la gestion locative, les équipements de proximité, les services publics. Cette pluralité d'acteurs est mise en lumière par cette remarque : « dans un cas comme Sevran, pas sûr que quelqu'un ait un avis plus autorisé que les autres. Dans le cas de la mairie, c'est un élu qui à toute sa légitimité. Il a en face de lui des bailleurs qui ne sont pas des mécènes » (Un maire adjoint).

a.3) Pérenniser les mécanismes de sécurisation et d'ordre public : oui, mais comment ?

Pour aborder ce point, partons d'une série d'interrogations que nous amèneront ensuite à un certain exercice analytique : Qu'est ce qu'un rez-de-chaussée d'une barre comme Mazaryck, et que peut nous apprendre son histoire ? Comment une mise en rétrospective de ce lieu servirait à en dégager des éléments pour réfléchir à la durabilité de mécanismes de sécurisation et d'ordre public ? Puis, comment une plongée subreptice dans le laboratoire sécuritaire qui a eu droit de cité sur place par l'occupation long durée des lieux par les CRS et la police nationale en 2012 sert à mettre en perspective les modes de « pérennisation ».

Si l'on faisait la « biographie d'usage » (Breviglieri, 1997) de ce rez-de-chaussée on observerait des éléments mettant en perspective les mésusages d'aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que là où les habitants se plaignent d'être dépossédés par l'implantation du trafic de drogue, auparavant il y a eu d'autres usages avec d'autres occupants : « A la place de Vilogia c'était la gendarmerie. C'est alors qu'on était bien. Aujourd'hui ce n'est pas du tout le même contexte. » (Madame. R., responsable de l'amicale des locataires de Mazaryck). La présence de cette antenne de la gendarmerie à contribué à créer un environnement et un climat dans lesquels le projet urbain n'était pas réellement éprouvé. Ceci dans la mesure où il avait une panoplie de supports à sa disposition : modernité, sécurité, emploi...

C'était « l'époque dorée » pour reprendre les mots de Madame. R. (cf. figure ci-dessous). Alors, que la suppression de cette antenne officielle de sécurité a finit par mettre sérieusement en cause la « suite dorée » de l'environnement projeté par l'urbanisme local. Combien même, ce pôle n'avait pas pour autant une réputation des plus brillantes. En effet, la même interlocutrice nous raconte qu'elle n'aimait pas trop l'époque où sa sœur « fricotait » avec un gendarme, car elle « n'a jamais trop aimé les flics ». Quoi qu'il en soit, sa disparition marque le début des deux périodes qui ont suivi : celle de « la galère » et celle de la « la merde » (pour garder toujours la terminologie avancée par cette habitante de Mazarick.

Chronologie habitante de Mme. R. à Montceleux

Chronologie de Mme. R Arrive dans La « galère » La « merde » le quartier 1978 Période dorée 1998 2001 2006 1991: 2007 Le bailleur Sagi revend Vilogia reprend La gendarmerie à Vilogia quitte les lieux la gestion Vilogia confie la gestion à une

Par ailleurs, dans un contexte semblable, les jeunes habitants du quartier de Pont-Blanc connaissent une période de flou autour des acteurs les entourant. Il faut noter qu'il n'y a jamais eu d' « Antenne Jeunes » du Service Jeunesse Municipal sur ce quartier, ce qui a peut-être contribué à « excentrer » ce quartier par rapport aux dispositifs municipaux ordinaires qui exprimaient une présence quotidienne du service public. De plus, le club de prévention qui travaille sur les autres quartiers de la ville a son siège dans ce quartier, sans y exercer aucune action. Cette ambivalence entre *présence* et absence a pour conséquence de faire naître « une incompréhension des jeunes, qui disent, vous êtes chez nous. Mais vous nous dites que vous n'avez pas d'action ici » (directeur du club de prévention) Cette observation fait écho à un précepte de l'écologie urbaine selon lequel la seule présence sur un territoire ne suffit pas, c'est l'interaction qui compte avant tout,. Que peut-on tirer comme enseignement de ces rapports quasi-schizoïdes dans laquelle se trouvent certains pans de la commune de Sevran ?

i) Du trafic comme « agence d'intérim » au laboratoire sécuritaire

Peut-on envisager, comme moyen de pérennisation de l'ordre public, un état de présence policière massive et omniprésente ? Nous pouvons envisager la réponse à cette grande question avec un appui(e) concret dans la mesure où c'est l'expérience qu'a vécu Sevran durant l'année commençant a l'été 2011 et finissant à la même période en 2012.

Prenons, par exemple, ce qui semble être une conviction pour le responsable de la Police Nationale travaillant à Sevran, lorsqu'on le questionne à propos de la forte présence policière mobilisée depuis l'été 2011 sur Sevran : « C'est l'effet plumeau, si je nettoie, je ne fais que déplacer la poussière ». Cette observation vient parfaitement s'illustrer par le proverbe selon lequel : « Il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Jacques ». Car il ne s'agirait pas de pérenniser l'ordre public dans un endroit pour que, par conséquence, il soit dé-pérenniser dans un autre.

« Il faut savoir que le gouvernement et la préfecture on mis des villes, notamment Sevran, sous cloche, pour en faire des laboratoires, avec un dispositif juridique particulier. On se retrouve avec une police présente 24h sur 24, des cohortes de jeune qui fréquentent de plus en plus les tribunaux. Nous, notre travail, c'est aussi de leur trouver des avocats. Moi je n'ai pas d'état d'âme sur des gens qui font des trafics a grande échelle et qui sont des exploiteurs. Ce sont les petits en bas de l'échelle qui m'intéressent. C'est dommage d'être condamné lourdement pour une participation peu lucrative, assez minime. Sur Sevran on est autour de 200 000 € de chiffre d'affaire par jour. Il a certes considérablement baissé de par l'action de police. Mais ceci on peut nuancer parce qu'il y a des vases communicants, avec un déplacement du trafic sur Tremblay, Villepinte.... Et les acteurs ne changent pas beaucoup. Il n'y a que les ouvriers qui changent. Il faut imaginer une agence intérim, on n'a pas de CDD et encore moins de CDI, on travaille au jour le jour. C'est donc une précarité très importante et l'on ne sait pas si on travaillera demain » (Monsieur P., directeur du club de prévention).

De plus, plusieurs acteurs (et les agents institutionnels de l'ordre public les premiers) font remarquer que cette méthode est très couteuse, d'autant plus pour une ville disposant relativement peu de ressource, ce qui est souvent le cas des communes qui pourrait faire l'objet d'une telle politique. C'est donc aussi un problème d'ordre technique, qui peut être contourné par une forte présence médiatique (comme ce fut le cas à Sevran), mais comme chacun le sait, la présence médiatique est très volatile (incertaine) et se lasse vite d'un même sujet.

Toujours est-il que l'occupation policière des zones sensibles de Sevran-Nord ordonnée par le Ministre de l'Intérieur Claude Guéant pendant plus d'un an, a représenté la mise en place d'une ligne politique si radicale que (seul dans) l'expression spectaculaire et médiatique du Maire (S. Gatignon et son appel aux casques bleus 24h sur 24), et les vœux utopiques de certains habitants (Mme. R.), étaient compréhensibles. Et, pourtant, si le laboratoire sécuritaire a fini par avoir lieu entre 2011 et 2012, l'utopie d'un quartier exorcisé de ses maux « insécuritaires » (inciviles, délinquants et criminogènes) reste toujours une utopie, c'est-à-dire un non-lieu.

ii) Percevoir le quartier Montecleux-Pont Blanc « sécurisé »,

ou comment l'utopie reste un non-lieu

C'est dans un contexte relativement particulier de cohabitation entre forces de l'ordre et habitants que les dernières enquêtes de terrain menées dans le cadre de ce projet ont eu lieu en 2011-2012. Comment considérer et, surtout, comment entreprendre ce « nouvel habitant des lieux » qui est le

CRS dont la présence massive et, pourtant, détachée, allait caractériser les « zones » de Sevran-Nord ? De quelle manière sa présence pouvait être jaugée ?

Quelque part en correspondance avec les exigences de l'époque, une première ambition de recherche à cet égard fut d'essayer de se positionner ainsi : comment quantifier du qualitatif ? Face à cette insoluble question (pour des raisons aussi bien méthodologiques qu'empiriques), on a alors tenté une approche plus humble et inter- subjective. D'autres géographies nous avaient donné l'occasion de vivre et de ressentir des contextes et des situations où même si elle était présente en quantité, la police ne se faisait pas sentir de la même manière. Ces expériences nous ont incité à esquisser deux grammaires permettant de rendre compte du ressenti face, ou en contact avec, les forces de l'ordre. Ces deux grammaires sont à considérer comme les échelons premier et dernier d'une échelle représentant la force de présence des agents de police. Par l'idée de « force de présence », il faut y comprendre la visibilité qu'ils se donnent, mais aussi ce qu'ils donnent à ressentir.

Notre premier échelon – le plus bas – vient de l'autre côté de l'Atlantique, dans la ville de New York. L'un d'entre nous avait eu l'occasion d'y passer des vacances trois ans après les attentats du 11 septembre. Comme tout bon touriste, il s'est rendu dans le centre de Manhattan, ainsi que dans les alentours de *Ground Zero*. Au bout de quelques minutes il s'est aperçu être entouré de nombreuses voitures de police – jusqu'à six ou sept stationnées le long d'un trottoir. Cette image illustre le premier échelon : une situation où l'on peut être littéralement cerné d'agents de force de l'ordre, sans pour autant les remarquer. Ils ne *se* font donc pas *sentir*. Au contraire, leur présence, pourtant visible et évidente, restait discrète. C'était, en quelque sorte, une forme de *présence invisible*.

Le dernier échelon nous projette dans une tout autre réalité : en France, et plus particulièrement dans la ville de Strasbourg qui accueille le président des Etats Unis d'Amérique : Barack Obama, pour le sommet de l'OTAN. A cette occasion ont été réunis plus de 20 000 policiers, CRS et gendarmes de toutes les brigades et spécialités possibles (plongeurs, brigade montée, sniper, etc.) (Cornevin, 2009). Mais cela ne semblait pas suffisant, et pour être vraiment certains que *l'ordre règne*, tout le centre ville avait été fermé, et l'accès n'y était autorisé qu'aux habitants des rues concernées, sur présentation d'un badge de couleur différente pour chaque zone. Il n'était donc pas question d'oublier ses clés dans son bureau du centre ville ou de ne pas avoir pris son badge le matin sous peine de se retrouver face au mur imperturbable et inébranlable des CRS en tenues anti-émeute. Ce contexte nous permet de décrire cet autre stade de la présence policière massive dans un espace qui dans ce cas, devient une *présence omniprésente, pressante et pesante*.

C'est donc armés de ces aperçus événementiels, rendus outils de mesure perceptive-cognitive, qu'on est revenus sur le terrain de Montceleux. L'idée était d'enquêter sur ce qui devenait (ou pas) sensible dans ce quartier « sensible », désormais (sur)occupé par le bleu des forces de l'ordre.

Pour garder le focus sur la présence policière et ses (leurs effets), on a demandé à nos interlocuteurs d'esquisser leur propre histoire dans le quartier, tout en revenant et en insistant (avec modération) sur le couple habitabilité/insécurité. C'est ainsi qu'on a pu se pencher sur la place prise par le laboratoire sécuritaire pratiqué dans le parc habité de Montceleux – Pont Blanc entre 2011 et 2012.

Alors, qu'est-ce que ce laboratoire concrètement ? Combien de policiers mobilise-t-il ? Où ? Quand ? Sur le site de Montceleux, on trouve entre trois et quatre camionnettes de CRS, en général occupées par un nombre d'agents des forces de l'ordre variant entre deux et six. Ce qui représente environ une vingtaine de policiers constamment sur place, car il y a aussi quelques camionnettes non balisées mais qui sont occupées par des agents. Sur le site de Pont-Blanc, on en dénombre légèrement moins, entre deux et trois camionnettes, soit une quinzaine de personnes.

Certaines de ces camionnettes sont stationnées dans des lieux d'où elles ne bougent pas de toute la journée. D'autres font des rondes entre les camionnettes fixes, et se rendent aux sorties des écoles élémentaires et des collèges de la ville, c'est-à-dire tous les midis, et aux alentours de 16 ou 17 heures. On a aussi cru remarquer une camionnette (non) banalisée qui fait le tour de toutes les autres pour leur apporter café et repas. Les véhicules fixes arrivent le matin aux alentours de 8



heures et repartent vers 4 heures du matin. Les CRS présents sur les sites ne restent pas (tout le temps) passivement assis dans leurs véhicules : ils organisent à intervalles plus ou moins réguliers des rondes dans le

quartier. Lors de ces sorties ils sont au moins deux et au maximum six ou sept. De plus, ils peuvent être en « simple » uniforme, de même qu'ils peuvent avoir revêtu leurs tenues anti émeutes, et être armés des *flashball* et des lance-grenades fumigènes.

Les deux questions principales que nous nous sommes posé dans ce contexte ont été:

- 1) Quels sont les ressentis des habitants sur cette présence ?
- 2) Cette présence, a-t-elle un effet sur « l'insécurité »?

La première réaction des interrogés à la question (« Comment vous sentez-vous depuis qu'ils sont là ? »), a été d'élaborer des réponses exprimant une forme de soulagement. Cette présence est alors ressentie comme un « gage de sécurité ». Ainsi, un membre de l'amicale de Mme D. nous confie qu'elle « hésite moins à sortir depuis que tous ces CRS sont présents ; je vais volontiers faire mes courses, et cela sans crainte ».

Mais le plus grand changement (et le plus visible) réside dans le fait que « *les jeunes ne tiennent plus les murs* » des barres, que les pièces qu'ils avaient réquisitionné pour leur commerce sont maintenant libres et que les fameuses cages d'escaliers ne sont plus cet incontournable lieu de rencontre et de *business* de tous ces jeunes gens. C'est-à-dire, que ces « *zones de non-droit républicain* », pour reprendre l'expression (sur-politisée et hyper-médiatisée) d'usage, ne semblent plus faire partie du paysage urbain du quartier Montceleux Pont-Blanc.

Toutefois sur cette question, on sent une certaine réticence qui pousse le chercheur à poser la question de ce *qu'en pensent* ces personnes. C'est alors que les réponses sont beaucoup moins évasives, et bien plus incisives. *La critique la plus récurrente est celle de la temporalité*. Maintenant ces CRS sont certes présents, mais qu'adviendra-t-il quand ils n'y seront plus ? Qui sera là ?

« Pour ma part, je trouve que c'est n'importe quoi, parce que quand ils vont partir ces policiers, qui va nous... ? Euh... ? qui va être là pour nous sécuriser... ? Qui... ? » (Madame. R., responsable d'une amicale des locataires de Pont Blanc)

Dans cette simple phrase sensiblement entrecoupée par des doutes et des interrogations, on distingue la complexité à évaluer la situation présente et à envisager le contexte futur. Autrement dit, comment se réjouir du présent sans penser à demain ? Cette question est caractéristique des contextes marqués par un historique institutionnel spasmodique et fragile.

Les habitants s'interrogent également à propos de la *place* prise par les policiers dans ce contexte : « *Que signifie la présence de la Compagnie Républicaine de Sécurité — qui est traditionnellement utilisée et visible lors d'émeutes — depuis plus d'un an dans mon quartier ?* » Ceci renvoi certes à une question de *perception et d'attribution de valeurs* : tout autant *image de soi* que *représentation de son quartier*. Mais ceci incite également une interrogation aussi bien civile que civique : « Comment expliquer cette situation à ses enfants ? Mme. D., nous raconte ainsi qu'un jour sa fille lui a demandé « *comment est-ce que ces gens* (les CRS) *mangent ? Où font-ils leurs besoins* ? ». Ce sont évidemment les questions innocentes d'un enfant, mais elles font émerger l'interrogation des variables *habitantes*, qui accompagnent la difficile compréhension d'une telle situation critique, et de la présence de tant de policiers dans ce quartier où, pourtant, « *on vit* ».

Last but not least, ceci permet d'identifier plus clairement la condition schizoïde du contexte: se réjouir du gain de sécurité de la situation, ou mettre en avant son anormalité? Voici donc énoncé le nouveau dilemme des habitants de Montceleux. Ceci est d'autant plus prégnant quand on prête ses oreilles à ce qui semblait être un véritable « secret de Polichinelle » : l'ordre donnée à ces CRS de ne pas intervenir si des incidents se produisaient (tel que des coups de feu, des rixes, etc.). Aussi bien Mme. D à Pont Blanc que Mme. R. à Montceleux nous ont fait part de cette information, pour le moins, étonnante obtenue, selon elles, de façon « officieuse » auprès des agents en service

Si l'on revient aux deux grammaires précitées, force est de constater que la présence policière dans ce lieu ne se situe pas tout à fait au degré(s) zéro de notre échelle, mais qu'elle reste également loin de son niveau le plus élevé. C'est une présence qui est visible, et qui se veut visible, mais qui ne se fait pas sentir (en particulier lorsque l'information quant à l'impossible intervention de ces agents est assimilée). Ce sentiment est renforcé par le fait que, par leur présence constante sur les lieux, « la glace a été brisée » et, par conséquent, des liens se sont créés entre les habitants et les « agents institutionnels de l'ordre public » (Goffman, op.cit.). Ce qui donne lieu à des scènes telles que le café que l'amicale de Mme. D. invite à venir prendre aux agents en hiver, occasion où, par ailleurs, entre provocation et jeu, des « jeunes » sont allés discuter avec des policiers. Occasion de tension certes mais où, tout de même, un autre lien que celui de l'affrontement violent finit par exister.

Dans tous les cas, un processus de « policiarisation » des lieux (aussi massive et intensive qu'elle puisse être) ne peut être une réponse – sur le long terme – à la recherche d'une pérennisation des mécanismes de sécurisation et d'ordre public. Le développement de la vigilance comme compétence pragmatique peut certes devenir un outil de mise en confiance, (en) particulièrement adéquat dans des environnements où la frontière entre incertitude et danger devient trop perméable. Une phénoménologie de la suspicion peut alors apparaître pour interroger les apparences et les qualifications stéréotypées, repérer des gestes inquiétants et des implicites cognitifs, ou encore recenser des « modus operandi » inciviles, délinquants ou criminels. Mais le passage de la vigilance à sa « vitesse supérieure », c'est-à-dire la surveillance, ne se fait pas sans frais. Alors, une sorte de sociabilité de surveillance structure socialement les enjeux et façonne les comportements par le paradigme du soupçon d'autrui. D'où que la montée en généralité de la vigilance tende à encourager l'entretien de cette sociabilité de surveillance. qui met souvent à l'épreuve l'hospitalité urbaine et conforte en termes moraux le traitement sécuritaire des troubles ordinaires, propres à l'usage des espaces publics (cf. Garcia Sanchez, 2007).

C'est alors que la microsociologie d'origine goffmanienne (Goffman, op. cit., 1973 ; Joseph, 1998) semble apparaître comme un appui non négligeable pour aborder autrement les défis temporels auxquels les acteurs sont affrontés lorsqu'il s'agit d'aller au-delà du dilemme « sécurité –insécurité »

et d'investir dans l'amélioration du cadre de vie dans les territoires « sensibles ». L'optique microsociologique invite à considérer qu'il y a des agents institutionnels de l'ordre public (Police Nationale, Gendarmerie, etc.), tout autant que des agents non-institutionnels (c'est-à-dire tous ceux qui sont concernés par le maintien de l'ordre et la paix civile sans que pour autant ce rôle leur soit attribué statutairement). Le travail nécessaire à la réalisation (et à la formation) de ces derniers « agents » demande certes des ressources considérables en terme de temps, de moyens (financier, personnel, etc.). De même, les résultats ne sont pas immédiats et il est très rare qu'ils « sautent aux yeux ». Il nous semble, que toutes ces observations ne devraient, en aucun cas, empêcher de considérer cette option comme une ligne politique concrète sur le moyen et le long terme et sur laquelle il vaudrait la peine d'« investir ».

« Vous connaissez Montceleux, on voit tout de suite que c'est un site difficile à gérer. Alors bien sur ça supposerait un remodelage profond : peut être supprimer des butes, revoir les voies de circulation(s), etc. Mais est-ce que pour autant ça suffira ? En terme de prévention de la malveillance par l'aménagement, je suis un convaincu. Mais là je suis persuadé que ce sera insuffisant. » (Major de la Police Nationale, membre de la Direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine Saint Denis).

Alors, un enjeu important du projet urbain ne serait-il pas d'être considéré enfin comme un outil sociétal plutôt que comme une fin en soi ?

b) Articuler l'urbanistique et le social : de l'enjeu au défi

L'articulation des dimensions urbanistiques et sociales est, dans les principes, au cœur des projets urbains labellisés par l'ANRU. D'où les sigles « PRUS » (Projet de rénovation urbaine et sociale) avec lesquelles sont communément identifiés ces projets. Cependant, l'un de principaux problèmes auxquels se confrontent les acteurs d'un PRUS est, justement, celui de la jonction entre « l'urbain » et « le social ». Rien ne semble plus difficile que d'arriver à joindre ces deux « bouts » de ce que pourtant, l'action publique territoriale en France présente comme faisant partie du même processus institutionnel. De fait, ces deux dimensions sont censées s'appuyer sur les mêmes supports et les mêmes dispositifs.

Cependant, nombreuses sont les remarques professionnelles et scientifiques qui situent le début de ce problème d'articulation dans l'asymétrie d'origine à laquelle sont soumis les projets PRUS. En termes de ressources et d'organisation, cette asymétrie fait pencher la balance, presque

systématiquement, du côté urbanistique. D'ailleurs, une partie importante des critiques au modèle d'urbanisation imposé par les programmes de rénovation urbaine (cf. Epstein, 2013, Deboulet, 2006), identifie dans la formule « démolition – construction – rénovation » l'origine aménageur de l'asymétrie.

En tout état de cause, l'articulation entre l'urbanistique et le social passe par le déploiement accru de la batterie législative, des instances d'organisation, des outils administratifs, des dispositifs d'application et de formes plus ou moins négociées d'acculturation, dont l'objectif est de mettre en place des *dynamiques de mise en commun* (Capron & Garcia Sanchez, 2002b). Les maîtres-mots de la grammaire de cette mise en commun sont souvent structurés à partir du préfixe « co » : coordination, concertation, coopération, etc.

Pourtant, la prolifération de « co... » se traduit rarement par des formes satisfaisantes et efficaces de mise en commun. Notre enquête sur Sevran-Nord s'est heurtée sans cesse aux différents registres sur lesquels cette articulation est éprouvée, jusqu'au point de ne se présenter pas seulement comme un enjeu, mais comme un défi.

Par exemple, sur les treize études que nous avons analysées en détail, près de la moitié (d'entre elles) ont pour thème le projet urbain (sous plusieurs formes). Les autres études sont consacrées à part égales aux questions sociologiques, commerciales ou de sureté. Néanmoins dans la plupart de ces études on peut dégager des éléments permettant de repérer la façon dont les mises en commun de l'action sont préfigurées, abordées et/ou préconisées.

Tableau Comparatif des études sur les formes de mises en commun de l'action

	Forme de mise en commun de l'action
1. Etude socio-urbaine	Réunion de coordination du projet social et urbain s'appuyant sur l'étude sur les franges (allée Killian), le projet de fonctionnement des groupes scolaires Anatole France et Voltaire et le pôle Gare.
Landauer, CDCités et ACTIS	
2003	
Ville de Sevran- GPV Aulnay sous bois	A Réunion concernant l'articulation entre le projet
/Sevran (103 pages)	social et urbain des Beaudottes, le projet pôle Gare et la mise en place de la Zone Franche
	urbaine.
	▲ Réunion avec le GLTD.
	A Réunions avec les Services Développement
	économique, Citoyenneté, Habitat et Techniques.
	Réunion de restitution du diagnostic social a été
	faite avec la responsable de la DPAS, les
	assistantes sociales de secteur et la PMI.
	♣ Plusieurs réunions avec les bailleurs (groupe
	Batigère, groupe Efidis, groupe Toit et Joie).

2. Etude commerciale	▲ Préconisation d'un comité de pilotage.
SCET	♣ Préconisation d'un Comité de Programmation en trois réunions sur deux jours.
2005	
Groupement des MO pour le renouvellement	
urbain de Sevran	
(63 pages modèle PowerPoint)	
3. Etude sociologie urbaine générative	▲ Diagnostique en marchant réalisé avec les représentants des Groupe immobilier 3F et de la ville
CSTB	de Sevran.
juillet 2006	
Groupe immobilier 3F	
(122 pages)	
4. Lecture de sûreté du projet pôle gare	▲ Non renseigné.
Icade Suretis	
Juillet 2006	
Mission de sûreté urbaine	
Etude AVant Projet du projet Dubus Richez	
(19 pages)	
5. Etude de cohérence et	Constat d'une absence de coordination efficace (« vraie ») entre les acteurs.
approfondissement du projet prise en	▲ Nécessité de coordonner l'action des Services
compte de la sécurité	Sociaux, de la police, des organisations de prévention, des responsables éducatifs.
Atelier AMAR	
31 juillet 2007	
Ville de Sevran	
(16 pages)	
6. Conception et aménagement du pôle	▲ Non renseigné.
gare de Sevran Beaudottes	
Dubus Richez et Berim	
14 septembre 2007	
(28 pages)	
7. Projet de Rénovation Urbaine Sevran-	▲ Nécessité de coordonner les interactivités, d'harmoniser les mixités et d'organiser les
Cahier de recommandations pour les	mitoyennetés.
espaces publics des quartiers Rougemont,	La réalisation des principes proposés revient au Maitre d'ouvrage associés à/aux Maitre(s) d'œuvres.
Montceleux, Pont- Blanc, Beaudottes	

Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis Service de prévention et de sécurité urbaine (SPSU) Octobre 2007 Ville de Sevran (25 pages) A Préconisation d'une coordination de la sécurité **Projet** d'extension du centre assurée par le trinôme Centre commercial / SNCF / commercial- étude de faisabilité Ville. Les architectes CVZ et Ségécé 2008 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (9 pages) ▲ Non renseigné. 9. Projet de démolition de la Halle Mandela **Iosis Conseil** 19 mars 2008 Société d'Aménagement Economique et Social (7 pages) △ Comité de pilotage : 13 mai 2009. 10. Projet n°514 de rénovation urbaine ▲ Pilotage du projet : SAES et ville de Sevran. **Sevran- Montceleux Pont Blanc** 13 mai 2009 Direction départementale de l'équipement de la Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche) ▲ Projet de création d'un partenariat central avec la 11. Synthèse d'un avant projet pôle image ville de Chalon-sur-Saône qui possède le même et signes passé industriel que Sevran. ▲ Projet de lien avec le Festival d'Annecy, le musée **UDH** Nicephore Niepce, la Poudrerie et le Studio Folimage. 2010 (5 pages scannées)

12. Etude commerciale SCET 2011		Absence de coordination pour la gestion et l'entretien de la Halle qui constitue un handicap majeur.
(12 pages)		
13. Dossier d'étude Projet	t de	▲ Non renseigné.
résidentialisation Toit et Joie		
A&B architectes		
Mars 2011		
(11 pages modèle PowerPoint)		

A la lecture de ce tableau on observe que le terme qui revient de manière récurrente dans les diagnostiques de ces études est celui de *coordination*. Cependant, ce terme n'est pas mis en relation avec des adjectifs mélioratifs qui salueraient une présence affirmée de la coordination sur les lieux. Au contraire, il est souvent couplé à l'adjectif « manque » ou « absence ». Au cœur du projet urbain cela ne peut que soulever des soucis, compte tenu du fait que ce type de projet est, le plus souvent, pluridisciplinaire et multi-partenarial. Par conséquent, le projet urbain fait intervenir *des acteurs différents, dont le rapport à l'action est hétéronome et l'interaction n'est pas une pratique habituelle*. Or, pour qu'un orchestre interprète une symphonie il lui est nécessaire d'être coordonné, sinon il s'agit d'une cacophonie sans forme, ni rythme.

L'un des principaux défis que doit relever le projet urbain à Sevran-Nord porte sur la coordination entre les différents acteurs censés mettre en place l'action publique territoriale. Ainsi, au lieu de privilégier des relations binomiales entre des acteurs similaires ou semblables, il faudrait tirer véritablement les conséquences d'une vision interdisciplinaire, riche des perspectives issues des pratiques professionnelles différentes qui convergent vers une réalisation commune. Ces acteurs devraient également pouvoir répondre à des exigences administratives et organisationnelles au sein des mêmes dispositifs et supports et indépendamment des imprévus pouvant limiter leur présence et leur réactivité. De ceci dépend non seulement la mémoire, la connectivité et le suivi (voire la « survie ») des projets, mais aussi la façon dont leurs relais humains et, en fin de compte, les bénéficiaires, vont rester actifs et concernés.

Si les problèmes de mise en commun sont souvent reliés à des appartenances institutionnelles, des optiques professionnelles ou des méthodes différentes qui ont du mal à gérer leur rencontre, il arrive également que l'absence de personnel qualifié ou, encore, l'intermittence de son engagement y soient pour quelque chose. Ceci arrive avec une certaine fréquence, en particulier, dans les territoires réputés « à problème ». A Sevran, ceci semble être la norme plutôt que l'exception.

Pendant le premier semestre de l'enquête de terrain en 2011, il n'y a pas eu de développeur social travaillant dans le secteur Montceleux – Pont Blanc. C'était déjà le cas depuis au moins un an et demi (avant) (2008). Et ceci malgré la disponibilité de ressources financières (issues de la convention entre la municipalité et l'ANRU) el la mise en route de projets avancés par le dernier développeur social en poste. Même si (1) le développeur urbain rattaché à ce quartier se montrait sensible et concerné par les enjeux plus proprement sociaux liés au projet de rénovation, et (2) que la directrice de la maison de quartier et son équipe montraient (leur) diligence et compétence, il était difficile d'avancer avec les vides et lacunes créées par cette absence. Cette difficulté concernait certes l'enquête que nous menions, mais elle affectait significativement les projets sociaux et les programmes municipaux engagés. Quand nous avions demandé à Monsieur B., le maire adjoint, les raisons permettant de comprendre cette absence prolongée, il n'y a pas eu d'éclaircissement, sauf la possibilité de réaliser que l'action municipale avait du mal à justifier l'inertie dont semblait dépendre ce dysfonctionnement :

« Monsieur B (MB) : « Alors là, non, je ne peux pas vous aider. La directrice générale adjointe a le feu vert depuis longtemps pour recruter quelqu'un et ne l'a pas fait. (...) Je n'ai pas participé aux entretiens de recrutement, donc y'avait pas de blocages. J'ai tout entendu là-dessus...

Enqueteur (E): Nous on a rien entendu, les gens sourient à chaque fois, donc on se pose des questions.

MB: J'ai aussi entendu en effet des personnes dans l'administration se plaindre (...) de ne pas avoir de développeur, mais me le dire à moi c'est inutile parce que, je vous l'ai dit, je ne participe pas aux entretiens de recrutement. Je veux que les critères soient objectifs. Ca a trainé parce que le temps de l'administration n'est pas le même. Parfois, il faudrait que celle-ci accepte de prendre des critiques. » (Interview avec le maire-adjoint de Sevran)

Car c'est bien d'un dysfonctionnement dont il s'agit. Entre le temps administratif (celui qui doit assurer des « bons » recrutements permettant, non seulement l'occupation du terrain, mais que celle-ci se fasse dans la continuité nécessaire au bon déroulement des projets) et celui du projet urbain par lequel l'action publique territoriale se met en place à Montceleux - Pont Blanc, il y a un décalage, et pas le moindre. D'une part, ce décalage rend impossible le traitement professionnel (pourtant conforté par le dispositif structurant –l'ANRU-) des enjeux et des problématiques sociospatiales. D'autre part, il conditionne de façon négative la perception que les habitants peuvent avoir du projet urbain et social pour lesquels ils sont éventuellement sollicités. Dans un plus long terme, il conditionne leur valorisation par l'action publique territoriale dont ils sont censés être bénéficiaires en tant que citadins et citoyens.

Ainsi, même si elles sont reliées, ils se dégagent deux conséquences temporelles différentes mettant à mal, dès l'origine de sa gestion institutionnelle, l'articulation entre l'urbanistique et le social qui est censée structurer le PRUS:

- → Dans le court terme, l'absence d'actes et d'agents institutionnels clairement identifiables rend légitime la demande de participation sociale aux projets municipaux.
- → Dans les moyen et long termes, cette absence soumet la réalité de l'action publique à une intermittence socio-spatiale et socio-politique, qui rend sa perception peu tangible.

Ce dysfonctionnement finit par produire (presque par ricochet) un « effet de loupe » sur la fragilité structurelle des échafaudages sur lesquels s'appuie le traitement des enjeux socio-spatiaux à Sevran-Nord :

« Ce qui m'inquiète en vous écoutant, c'est de penser que s'il n y'a pas de développeur social, il n'y a pas non plus de production sur le quartier. Alors qu'il y'a une maison de quartier, des partenariats, etc. » (Monsieur B., maire-adjoint de Sevran)

Si la présence d'un développeur social ne garantit pas certes le travail d'ensemble avec le développeur urbain (et encore moins son succès), elle permet, au moins, d'introduire un principe de réciprocité entre la ville et ses habitants. Ce principe de réciprocité, non seulement renforce la légitimité de leur interaction (tel que le PRUS le préconise), mais peut contribuer à encourager la croyance des uns dans les actions menées par les autres.

Mais la réalité sevranaise est tout autre : le développeur social qui avait été enfin engagé en 2011 pour travailler dans le secteur Montceleux – Pont Blanc quitte son poste l'année d'après. Ce qui ne fait que confirmer l'inquiétude manifestée à juste titre par le maire adjoint, ainsi qu'un historique pesant qui ne cesse d'accabler le quartier

« On n'a jamais été bien loti à Montceleux – Pontblanc, je n'ai pas d'explication, ça n'a jamais marché dans le binôme développeur urbain – développeur social, même y compris dans la façon dont on appréhende le quartier... » (Monsieur B., maire-adjoint de Sevran).

Il n'est alors pas sans intérêt d'accorder par la suite notre attention à la figure qui est au centre de des principes et des discours pour incarner « la destination ultime » du projet urbain et de sa mise en forme politique et sociale : les habitants.

b.1) Les habitants : entre doléances, expectatives, réserve et méfiance

« C'est très compliqué avec les habitants »... Partons de cette remarque du directeur de la politique de la ville de la Municipalité de Sevran pour poser une question simple mais dont la (les) réponse(s) est (sont) rarement aisée(s) : qu'est ce qu' « habitant » veut dire, et quelle est sa place dans les projets urbains de rénovation de Sevran-Nord ?

Une impression qui ne nous a pas quitté du début à la fin de l'enquête est que les habitants et leur usage des espaces sevranais semblaient tantôt présupposés, tantôt absents. Cela même dans certaines occasions où les caractéristiques mêmes des scènes mis à l'avant (et les rituels auxquels celles-ci convoquent) auraient fait penser à la nécessité de leur présence certaine. Car un troisième cas de figure nous a semblé aussi apparaître : celui des habitants avec une présence incertaine.

Voici quelques exemples, différents quant à leur nature et le contexte leur faisant prendre sens, mais qui se rejoignent dans *le statut trouble et/ou troublant, que les habitants endossent, ou que les instances concernées finissent par leur accorder*:

- → Une réunion de présentation intermédiaire de résultats d'une étude concernant la GUP (Gestion urbaine de proximité), commandée par une entité tierce, a lieu en présence de divers acteurs et institutions concernées... sauf des habitants. Ces derniers sont par contre invités à faire une visite GUP dans leur quartier, ce qui représente une opportunité d'exprimer in situ leur avis, impressions, demandes, critiques etc., à des cadres municipaux, et éventuellement à des élus. Au démarrage de la visite les participants sont nombreux (une trentaine de personnes environ), à mi-chemin ils ne sont plus que la moitié, et vers la fin du parcours les participants peinent à égaliser en nombre les organisateurs. Il semblerait que ces habitants partis ont participé à la visite GUP seulement pendant les quelques mètres autour de leurs résidence.
- → Un pré-candidat aux élections présidentielles de 2012 décide de faire le lancement de sa candidature à Sevran. Ce choix n'est qu'en partie surprenant car ce pré-candidat est soutenu par le parti politique auquel appartiennent le maire et une partie de sa majorité municipale. C'est en même temps censé être un geste symbolique fort, concernant la reconnaissance (vis-à-vis) des populations habitant des banlieues sensibles comme Sevran. Seulement, personne n'a invité d'habitants (en dehors de quelques « proches » du Maire à la salle des fêtes où a lieu ce lancement).
- → Des difficultés de convergence de calendriers surgissent entre l'équipe d'enquêteurs et les interlocutrices municipales dès le début de la recherche (les premiers voulant démarrer aussitôt que possible à l'automne-hiver 2010 et sans trop formaliser l'entrée dans le terrain pour qu'elle soit le plus spontanée possible, les deuxièmes repoussant le démarrage jusqu'à ce que les diverses

instances de la municipalité soient informées, en respectant les procédures et usages administratifs). Jusqu'alors rien d'étonnant pour ces dynamiques où il est question de faire rencontrer des logiques d'enquête et des logiques plus administratives. Cependant, au lieu de s'acheminer vers une voie concordante, les positionnements se rigidifient et les incompréhensions prennent le dessus lorsque les enquêteurs avons été sommés d'éviter de prendre contact avec les habitants jusqu'à ce que la municipalité donne son feu vert.

Par le type de rapport entretenu avec ce lieu où ils vivent, les individus peuvent être identifiés à travers deux catégories distinctes : en tant qu'« habitants » et/ou en tant que « résidents ». Cette catégorisation vise à rendre compte de deux comportements sociaux différents à l'égard du lieu de résidence. D'une part, nous avons le résident qui circonscrit les activités qui le relient à son lieu d'habitation à sa demeure : il y vit, dors et passe, peut être, une grande partie de son temps libre. Toutefois, son *implication* dans la vie sociale de son immeuble, de son voisinage, de son quartier ou même de sa ville est faible ou nulle. D'autre part, il y a l'habitant qui ne limite pas le lien qu'il entretient avec son environnement proche. Autant que faire se peut, *il l'habite*, c'est-à-dire qu'il y pratique une diversité d'activités (participation a des vides greniers, parents d'élève, membre d'une association sur la vie du quartier, etc.) (cf. Heiddeger 2001, Breviglieri, 2006)

Notons que tout « habitant » est un « résident », alors que le contraire est plutôt incertain. Cet individu devient un *acteur* a part entière puisque son activité l'implique dans des multiples registres de la vie de son lieu de résidence. En investissant les lieux de la sorte, par sa personne, il devient, a part entière, un « habitant ». C'est peut être sur cette distinction entre résident et habitant que les projets de rénovation urbaine à Sevran -Nord devraient commencer leur travail, en se penchant davantage sur les personnes qui *sont* sur les lieux des chantiers présents et futurs. C'est d'ailleurs le cas dans une autre banlieue (« rouge », puis verte) connotée : Nanterre.

Dans la mesure où ces figures ne sont pas immuables (un « résident » n'est pas condamné à le rester toute sa vie, et *vice versa*), il serait intéressant de comprendre le type de cheminement qui peut métamorphoser un « résident » en « habitant ». Pour illustrer ce propos et le rendre plus vivant, prenons le cas exemplaire d'une habitante (ancienne « résidente ») du quartier de Pont-Blanc.

Mme A., secrétaire de l'amicale des locataires de Pont-Blanc nous raconte: « L'année dernière au mois d'avril, nous avons eu tous les locataires du site (Pont-Blanc) qui ont eu une réclamation de charge locative qui a mal tournée. ». C'est donc un sentiment d'injustice face a un fait nouveau qui conduit le résident, jusqu'à présent passif dans la vie sociale de son lieu de vie, à se métamorphoser en un habitant actif, participant à plusieurs pans du microcosme que forme un quartier, un ensemble des bâtiments ou même un immeuble. Dans ce cas, Mme A, qui jusqu'alors avait plutôt déployé(s) des stratégies d'évitement de son lieux de vie (trajets effectués en voiture, scolarisation des enfants

dans des écoles privées hors de la ville, emplois dans Paris, etc.) se retrouve, du jour au lendemain, à devoir faire face a une épreuve commune face au bailleur. Les résidents, comprenant rapidement qu'ils devaient se rassembler, décident de créer une amicale de locataire : « les habitants unis, ont dit : « Nous ne payerons pas. On veut un contrôle des charges. » ». Ce mouvement commun et le rassemblement ont amené les habitants à échanger, à discuter et à se rencontrer davantage.

C'est ainsi qu'à partir d'un événement insoluble pour un individu seul, émerge l'idée que les habitants peuvent avoir des points en communs et émerge l'idée que l'Autre n'est pas toujours nuisible. Or, on observe que dans le contexte sevranais, le processus « d'habitation » (celui qui permet de devenir un « habitant » à part entière), se fait souvent en réaction et contre un acteur institutionnel (le bailleur, la mairie, les services d'ordre, etc.). Cette situation à pour conséquence de créer un climat où la prise de possession de son environnement entraîne le risque d'être interprété comme une menace potentielle par ces acteurs institutionnels, ce qui va à l'encontre même des multiples richesses dont une telle implication des habitants apporte à son environnement.

Une expérience remarquable, en particulier dans une zone réputée « à problèmes », à fait l'objet d'un article sur le blog de LeMonde.fr :

A Sevran, trois femmes mènent la fronde contre un bailleur indélicat

Cela fait un an que les trois femmes se battent contre la Logirep. Un an de démarches, d'épluchage de documents abscons, d'espoirs et de désillusions. (..) Début septembre, le couperet est tombé : la filiale du groupe Polylogis, un des plus gros bailleurs indépendants de France, réclame aux quelque mille habitants de cette cité HLM de Sevran (Seine-Saint-Denis), quatre ans d'arriérés de charges locatives. 1,36 millions d'euros.

Les familles installées dans cette résidence sociale d'une des communes les plus pauvres de Seine-Saint-Denis doivent donc s'acquitter d'un rappel qui s'élève entre 100 et 274 euros pour 146 foyers mais entre 450 euros et 850 euros pour 577 foyers. Alors les trois battantes ont ressorti leurs armes : une lettre individuelle que chaque résident doit envoyer au bailleur pour lui signifier son refus de payer. Une centaine sont déjà parties. Une mobilisation collective qui est une première dans cet ensemble de logements très modestes. Les trois femmes ont monté, voici un an, l'Amicale des locataires de la cité. C'était en juin 2011, deux mois après que les habitants aient reçu un rappel de charges. (...)

531 634 euros d'"erreurs de calcul"

Car derrière l'aspect presque propret des bâtiments - « la « cité basse » faite d'immeubles de quatre étages, « la cité haute » de tours de 15 niveaux -, la réalité du Pont blanc est d'abord celle du délabrement. Ce sont les rats qui courent dans les canalisations, les fuites dans les plafonds, les ascenseurs régulièrement en panne, la chaussée pleine de nids de poule, des allées plongées dans le noir dès la nuit tombée, le trafic de drogue et les armes qui circulent. (...)

Devant la mobilisation des habitants, le bailleur envoie un nouveau responsable, reconnaît des « erreurs de gestion » et fait effectuer quelques travaux pour éviter le rats. L'ardoise n'est cependant pas effacée. « On a régulé avec retard mais on reste dans le cadre de la loi qui nous autorise à réclamer jusqu'à cinq ans d'arriérés », justifie Patrice Vitteaux, le directeur général de la Logirep. (...) Les nouvelles militantes ne veulent pas s'arrêter, « prêtes », disent-elles « à aller en justice si la Logirep ne bouge pas ».

226

En attendant, elles savourent étonnées la nouvelle ambiance créée au Pont-Blanc.« La solidarité s'est réveillée ». (...) Elles sont aujourd'hui fières du chemin parcouru.

Sylvia Zappi, du blog LeMonde

Cependant, il est intéressant de remarquer que dans un contexte d'accumulation de sentiments d'injustice, comme c'est le cas à Sevran (et tout particulièrement dans le parc habité Montceleux – Pont Blanc), les habitants ont tendance à vivre une seconde métamorphose et a adopter les habits de l'habitant blasé. Dans sa dénomination, cette figure ne serait pas sans rappeler celle du « citadin blasé » mise en lumière par Georg Simmel (1984). Toutefois, la comparaison devra s'arrêter là, car là où le citadin blasé conduit au cosmopolitisme par un comportement exempt de jugement de valeur, l'habitant blasé, lui, tient une attitude ayant tendance à exprimer sa méfiance envers tout et tous. Ceci pousse finalement l'habitant blasé à juger avec un apriori négatif l'environnement où il déploie son habiter. Il est ainsi amené, (et pas seulement rarement) à des comportements comme la dégradation et la fuite. Toutefois, cette enquête sur Sevran nous permet de comprendre également ce qui fait qu'un citadin blasé n'équivaut pas (toujours) à un habitant blasé. Nous pouvons interroger autrement cet habitant qui entre doléances, réserve, méfiance et expectative, essaie de prendre de nouveaux repères pour rendre son habitat moins hostile, plus agréable. C'est à bon escient qu'on garderait ceci à l'esprit, lorsque le projet urbain traitera la question des « habitants », en considérant davantage la distinction entre les figures du « résident » et celle de « l'habitant », dans leur complexité et les transformations qu'elles peuvent subir et produire.

b.2) La « gestion urbaine de proximité » (GUP) :du cadrage institutionnel à l'expérience sevranaise

Le Comité Interministériel des Villes (CIV) daté du 30 juin 1998 affirme que « l'égalité de traitement constitue un aspect essentiel de la lutte contre l'impression d'abandon et de relégation que peuvent connaître certaines familles dans certains quartiers ». Ce même CIV a estimé nécessaire qu'un volet « gestion urbaine de proximité » soit identifié, contractualisant les engagements de l'Etat, mais aussi des villes et des bailleurs sur cet aspect de la politique de la ville. En tant qu'« ensemble des actes qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier et à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des habitants » (cf. note de cadrage de 1999), la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

deviendrait ainsi une priorité commune pour ces acteurs. La GUP est ainsi née du constat que les projets urbains fondés exclusivement sur l'amélioration du bâti avaient atteint leurs limites⁴⁵.

La volonté d'amélioration de la gestion des services et des équipements se donne alors des nombreuses missions significatives :

- → Lutter contre le trop grand nombre d'appartements vides et le fort taux de rotation dans certains quartiers,
- → Aider à une meilleure coordination des interventions entre les bailleurs et les services des collectivités locales,
- → Revaloriser les agents de proximité et perfectionner leur formation,
- → Faire des investissements économiques durables,
- → **Promouvoir** l'image des quartiers et
- → **Développer** les pratiques liées à la protection de l'environnement.

Le terme « proximité » doit être envisagé dans une double signification : d'abord géographique, c'est-à-dire une proximité physique et, ensuite, sociale, c'est-à-dire se porter davantage à l'écoute des habitants. La note de cadrage établit également une certaine méthodologie : celle d'un diagnostic commun entre les acteurs concernés par le projet et la signature de conventions afin de rendre l'engagement effectif.

Toujours dans sa définition de 1999, on apprend que de nombreux acteurs doivent intervenir dans un projet de gestion urbaine de proximité (l'intérêt étant certainement de faire appel à des domaines de compétences différenciées et de les mettre en interaction). On retrouve parmi les acteurs listés les bailleurs sociaux, l'Etat, le département, les collectivités locales, les entreprises de services publics ou privés (Police, Poste, EDF, France Télécom, etc.) et, enfin, les habitants. Indispensables, ces derniers sont placés au centre des préoccupations et leur participation apparait comme un levier essentiel pour le bon déroulement du projet, ainsi que pour l'appropriation des lieux. Il est pourtant précisé que l'habitant doit être intégré aux projets le plus en amont possible. L'habitant est considéré comme porteur d'un savoir et d'une capacité d'expertise issue de son expérience de vie sur le site. Il s'agit alors de

(1) stimuler cette expertise présupposée que chaque habitant a sur son cadre de vie,

⁴⁵ En 1998, le Groupe d'Intérêt Economique (G.I.E.) « Villes et quartiers » proposait une définition de la gestion urbaine de proximité et affirmait « qu'il a pour objectif la mise en œuvre d'une démarche partenariale cohérente entre les différents services urbains privés et/ou publics sur un quartier et/ou des formes innovantes de délégation, dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants, tant au quotidien que sur le long terme et de renforcer l'attractivité du quartier. Elle n'a pas pour but de dresser une panoplie d'actions mais véritablement de générer une démarche partenariale. »

(2) en le confrontant en direct et in situ avec celui-ci pour

(3) capter son analyse et ses préconisations. Dès lors, on peut comprendre l'intérêt des visites G.U.P., c'est-à-dire des tours de quartiers effectués en présence des acteurs, convoqués à participer à (dans) ce dispositif. La gestion urbaine de proximité entend alors faire émerger ses propres actions des demandes des habitants, avec un cheminement des idées qui irait de bas en haut (bottom-up). Les théories découleraient de la pratique et les processus prendraient leur origine du bas de l'échelle. Cette façon d'envisager l'action renvoie aux idées du développement durable⁴⁶.

Décrire la façon dont s'est déroulée une visite G.U.P. du quartier Montceleux rythmée par les commentaires d'usagers et acteurs divers, permet de saisir comment le partage des objectifs entre les acteurs concernés confronte des difficultés pour se traduire dans des dynamiques communes. Même si ce cadre sert à rassembler les administrations urbaines et les habitants, le mode relationnel qui s'y déploie (et qui finit par être employé par les uns et par les autres), révèle des éléments qui tendent à les séparer (et parfois à les opposer). Cela contribue à ouvrir la brèche aux dysfonctionnements qui accompagnent la construction et le vécu de ce dispositif à Sevran-Nord. Cette question apparaît clairement dans les interactions qui ont lieu lors des visites. Les différences concernant la temporalité tel qu'elle sera davantage investie par ces acteurs, celle de la vie quotidienne et celle de l'action publique, l'expliquent en partie. Trois mois après avoir fait la demande aux interlocutrices de la municipalité, on nous a autorisé enfin à assister à des visites G.U.P. sur deux secteurs de Sevran (Montceleux et les abords Sud du Pôle Gare Beaudottes –La Roseraie) et à une réunion du comité technique qui s'est suivi. Un retour réflexif sur ces expériences servira à identifier comment se déroule le processus GUP à Sevran-Nord et comment il correspond de facon variable aux objectifs qu'il s'est fixé au préalable.

Intérêt méthodologique de la GUP

Les visites G.U.P. offrent un intérêt méthodologique supplémentaire à l'enquête. La manière dont elles se déroulent permet, en effet, de voir les acteurs s'exprimer sur un territoire tel qu'ils le *vivent*, le *pratiquent*, l'*interprètent* et l'*interpellent*.

Au moins deux niveaux d'observation sont alors repérables :

entreprises, associations, élus...) au processus de décision; elle est, de ce fait, une forme de démocratie participative

-

⁴⁶ Cette conception de l'intérêt public en vogue depuis la Conférence de Rio de Janeiro (1989) se définit comme "un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" et se développe autour de trois préoccupations: économique, écologique et sociale. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre politique d'actions relatives au développement durable : la gouvernance. La gouvernance consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens,

- (1) l'observation des activités du processus de la G.U.P. elles-mêmes et
- (2) l'observation des commentaires et remarques faites par les acteurs sur leur territoire.

Ce second niveau confère à l'observation d'une visite G.U.P. des éléments qui, en termes méthodologiques, le rapprochent du « parcours commenté » (Thibaud, 2001).

i) Une utilité rapidement mise en doute

Sachant déjà qu'il ne s'agissait pas de la première visite effectuée récemment, au début février 2011 trois membres de l'équipe UrbAmbiance avons pu nous rendre à une visite G.U.P du quartier de Montceleux-Pont Blanc.. Cependant, selon l'une de nos interlocutrices municipales, l'utilité avait jusqu'alors été limitée. On demeurait donc intrigués par le déroulement de cette visite, par les réactions des techniciens face aux interpellations des habitants et, somme toute, par le type et la qualité des interactions.

A notre arrivée, vers 9h30, la plupart des participants étaient déjà présents. D'ailleurs, leur nombre et leur ponctualité nous avaient surpris. Aux membres de la G.U.P., des gardes urbains⁴⁷, des bailleurs et des responsables des associations de locataires, s'ajoutera une dizaine d'habitants présents dès le début ou nous ayant rejoints pendant le parcours. Les discussions semblaient déjà être entamées avant même que le parcours n'ait commencé. La première remarque entendue fut formulée par le responsable de l'amicale de locataires « Agir Pour Mieux Vivre Au Quotidien » localisée dans la tour Jean Palach: « Ca fait trois ans que l'on fait ce genre de visite, et aujourd'hui toujours, rien n'a été fait » ; propos conforté par un autre habitant qui ajoute « ça ne sert à rien ».

Le parcours n'avait pas encore commencé que son utilité était déjà remise en cause. Tous les habitants présents semblaient d'accord avec l'observation du responsable associatif, dessinant ainsi une relation d'emblée malaisée et méfiante entre ceux-ci, les référants municipaux et la G.U.P. Pourtant, bel et bien présents lors de la visite, ils n'ont pas abandonné. Bien que la démarche ne provoque pas la confiance des habitants, ils s'y déplacent et y participent, montrant ainsi aux techniciens et aux responsables des administrations urbaines une certaine détermination pour faire advenir les changements et à ne pas renoncer.

⁴⁷ C'est le service municipal chargé de faire respecter l'ordre public et dont les agents se défendent d'avoir, pour autant, les compétences d'une police municipale.

Que le débat sur l'utilité de cette démarche s'ouvre avant même que la visite ait commencé fait état d'une tension entre les habitants et les différents responsables concernés des administrations urbaines. Un habitant ne tardera pas à nous faire comprendre, en partie, pourquoi : il se plaindra de « l'absence des chargées de projet territorial et social » devant accompagner les autres techniciens municipaux (service technique, garde urbain) ainsi que du fait que « la chargée de la GUP ait encore changé » : « c'est ça la bureaucratie ici à Sevran, des « territoriaux » qui un coup ils sont là, et l'autre ils n'y sont plus ».

ii) « Plus on s'enfonce dans le parc habité, plus c'est la catastrophe »

Le parcours commence, nous laissant découvrir les abords du quartier Montceleux en arrivant par le collège, et dès les premiers pas l'un des représentants d'un syndicat des copropriétaires, remarque « jusqu'ici, c'est plutôt bien entretenu ». Pourtant, l'état des immeubles ne fait pas rêver. Ils ne sont ni récents, ni propres. Immédiatement, l'un des habitants rétorque que « plus on s'enfonce dans le parc habité, plus c'est la catastrophe ». En effet, la vétusté du quartier s'imposa à nous en quelques minutes : une barre en métal à hauteur des genoux qui longe un buisson, et le sol autour portent les traces d'un feu. Sur un mètre de diamètre, le sol noirci donne au trottoir un aspect lugubre. Les habitants expliquent qu'une moto y a été brûlée il y a plusieurs semaines mais que rien n'a été fait pour venir nettoyer et/ou changer la barre. Le garde urbain répond en disant que ce n'est pas à lui de gérer ce type de travaux. Le bien connu « renvoi de la balle » fait donc son apparition.

Le fait de répondre que la résolution d'un problème dépend d'un autre service, sera une réaction qui reviendra souvent tout au long de la visite. Etablir la vérité sur les tenants de ce ping-pong technico-administratif serait difficile et d'une utilité relative au vu des conséquences qui semblent bien ancrés : scepticisme, méfiance et désespoir, qui se reflètent jusqu'aux au cœur de projections et de rapports. On peut, tout de même, interpeller les raisons amenant (à) ces services à faire « faux bond » lors de ces occasions privilégiées pour l'amorce et/ou l'entretien d'un processus interactif. (et de l'agir citoyen du citadin qui par sa simple présence manifeste être concerné). La responsable de la GUP répond en signalant que les employés municipaux chargés du nettoyage « auraient déjà dû passer ». Puis, elle précise avoir pris note et conclut « le nécessaire sera fait ».

En même temps, l'histoire de la moto brulée suscite des débats et certains habitants s'avancent sur les raisons :

- « C'est parce qu'ils n'ont pas réussi à la voler, alors ils l'ont brûlée ».
- « Ils n'ont que ça à faire ».

Rendons explicites les qualificatifs : « ils », ce sont « les jeunes ». La relative pauvreté sémantique de cette catégorie n'empêche en rien son utilisation dans ce contexte : les « jeunes » sont au cœur des préoccupations des habitants même lorsqu'ils ne sont qu'implicites. Ceci alors que lors des premiers échanges on avait eu l'impression que quand des techniciens municipaux leur attribuaient une responsabilité importante dans les problèmes du site, les habitants étaient d'avantage préoccupés



par leur situation, et s'étaient même montrés « compréhensifs » face à la situation des jeunes qui étaient amenés à « faire des bêtises ».

On poursuit le chemin et les discussions continuent, cette fois-ci, sur le « terrain de foot » situé en face (1)⁴⁸. Les guillemets employés ne sont pas métaphoriques car cela ne ressemble en rien à un terrain de football. Seul le poids de la coutume ou de l'aveuglement urbanistique peuvent encore faire considérer ce lieu comme un terrain de sport viable. C'est plutôt une sorte de terrain vague, jonché de trous et de bosses, dépourvu presque entièrement de pelouse, rendant ainsi le jeu impossible. Seuls, les cages de but (quoique déformées) rappellent qu'il s'agit d'un terrain de sport. « Normalement c'est un terrain de foot. Mais il n'y a pas d'entretien... » précise un habitant. C'est une précision superflue aux vues du paysage. Les habitants se rejoignent autour d'un qualificatif : le terrain est « impraticable ». Et on ne s'en doute pas une seconde. Pourtant, « il existe des terrains à Rougemont qui vivent très bien » remarque un technicien de la municipalité.

-

⁴⁸ Les numéros entre parenthèses renvoient au plan du parcours et permettent d'y resituer les évènements.

Faut-il alors comprendre que rien ne sera fait pour redonner à ce terrain vague des airs de terrain de sport ? Veut cela dire qu'ici il n'y a même pas de promesse de rénovation ? Le dialogue entre deux habitants présents lors de la visite nous a fait comprendre que nous n'étions pas les seuls à nous interroger à ce propos.

En tout cas, ce terrain de foot sera l'occasion d'évoquer les « jeunes » habitants du quartier. Et, encore une fois, les habitants s'exprimant sur le sujet seront tous d'accord : aucune infrastructure n'est prévue ni leur est dédiée. « S'ils squattent les halls d'immeuble, c'est parce qu'ils n'ont nulle part où aller » dit un habitant. « Il faut des sites pour que les jeunes les occupent » ajoute le responsable de l'amicale. Il suffit de regarder l'horizon géographique proche confirme cette hypothèse.

iii) Un décalage entre la réalité et ce qui est verbalisé : des « rodéos » aux compétences

La suite de la visite fait apparaître un nouveau problème soulevé, en particulier, par ses liens avec les « jeunes » : la pratique du « rodéo ». Consistant à rouler avec un véhicule à moteur sur des chemins piétons, cette pratique ne sera pas justifiée ni excusée par les habitants. De même qu'il est difficile de l'ignorer : les traces de pneus sur bon nombre de pelouses ou sur les chemins piétons à Montceleux en attestent.

Mais, il semblerait que sous le terme de « rodéo » les habitants de Montceleux désignent deux problèmes distincts liés à l'usage des véhicules. Il y a, d'un côté, ce qui peut être assimilé clairement à un rodéo : des tours de différents types de véhicules (voitures, mobylettes, moto ou encore *piwi* (moto miniature), dans le quartier à plus ou moins grande vitesse. Ces pratiques sont dangereuses, en particulier, lorsqu'elles ont lieu à l'heure des sorties des écoles. Elles se font également remarquer la nuit, en créant ainsi des nuisances sonores qui empêchent certains habitants de trouver le sommeil. Les habitants présents à cette visite GUP, entre désespérance et impuissance, manifestent leur contrariété face à cette pratique et insistent sur les problèmes qu'elle génère.

De l'autre côté, il y a les véhicules qui viennent rouler sur les pelouses et les chemins piétons pour être stationnés. Ceci a été également abordé sous l'étiquette des « rodéos ». L'un des bailleurs présents viendra nous confier : « C'est une galère pour se garer autour du quartier, j'ai dû laisser ma voiture à quatre rues d'ici », et d'ajouter en riant « J'ai même pensé un temps la faire stationner sur un trottoir en laissant les warning allumés ». Les places de parking disponibles ne semblent pas ainsi suffire, amenant aux visiteurs à se garer « n'importe où ». Mais, cette « insuffisance » serait-elle la seule raison pour un tel détournement d'usage de l'espace ?

On pourrait, par ailleurs, identifier ici une limite importante propre à ces visites et qui invite à se poser la question suivante : en quoi le fait de ne pas distinguer deux problèmes différents peut-il être

un symptôme d'un dysfonctionnement d'un autre ordre? Les visites G.U.P. demandent aux participants de décrire leurs impressions, d'expliquer leur vécu et de manifester leurs ressentis tout en les rapportant aux contextes d'expérience. Cela requiert chez les habitants des capacités identificatoires, descriptives, réflexives et d'inférence. Mais, disposent-ils nécessairement de cet ensemble de compétences ? Pourtant, la présence sur place des techniciens et des décideurs dans le cadre de la G.U.P., venus uniquement pour recueillir leurs commentaires et les intégrer si possible à une forme d'action, est une opportunité que les habitants se garderaient bien de manquer. Mais rien ne garantit qu'une faculté pour verbaliser des repérages, faire des descriptions ou partager des réflexions apparaîtra. Mettre en paroles ce qu'on identifie, (on) croît, ou (on) pense, peut dépendre de facteurs aussi différents que, par exemple, le niveau scolaire, l'emploi, le milieu social, la compréhension de la langue ou la maitrise de son expression orale, tout autant que du degré de timidité, d'une bonne correspondance mémorielle ou de la maîtrise d'un éventuel énervement. Alors, l'écart entre la capacité de mettre en paroles et sa pertinence situationnelle, peut créer des décalages considérables amenant non seulement à éprouver le déploiement du dispositif mais aussi à le vivre comme une épreuve.

Entre les alertes lancés par les habitants concernant les dysfonctionnements ordinaires, la réactivité immédiate affectionnée par les hommes politiques et le recul cher aux techniciens, il devient difficile de déceler les décalages et d'éviter de proposer des solutions identiques à des problèmes différents. Dans tous les cas, c'est la capacité d'ajustement de l'ensemble des participants à la GUP qui semble être en jeu. C'est aussi bien l'aisance relationnelle que la pertinence contextuelle qui devraient être cultivées tantôt comme moyens, tantôt comme objectifs.

iv) Alertes, réactions, savoirs réparateurs et connaissance préventive.

La visite se poursuit justement sur un parking (2) qui longe les champs situés derrière le quartier. Les habitants évoquent des problèmes à propos de ce parking. L'endroit est lugubre et sale. *Per se,* un parking n'est sans doute que rarement mis en avant pour ses qualités esthétiques. Mais l'air désolé de « terrain vague parsemé de béton » (tel qu'il a été qualifié par un habitant) pouvait difficilement être passé sous silence.

A l'évidence, ce parking n'est pas entretenu depuis très longtemps. Il y a d'abord des flaques d'eau qui ne se résorbent pas car le sol n'est pas lisse. Puis, le pourtour du lieu fait de butes dont la terre, au gré des intempéries, se répand sur le parking, crée des sédiments qui s'accumulent jusqu'à ce que certaines places deviennent tout simplement impraticables. Il y a, enfin, les nombreux lampadaires qui n'éclairent plus. Une dame affirme « c'est le cas depuis quatre ou cinq ans ». Lorsque l'on imagine la nuit, ce lieu mal éclairé prend une allure (plus) sinistre. Mais, alors que rien ne semblait

avoir été fait depuis 5 ans, il a suffi d'évoquer ce problème d'ampoules pour que le référent technique de la GUP annonce une solution : « Les ampoules seront changées dans 2 semaines ».

On remarquera par ailleurs que cette façon d'être dans la réaction apparaît comme le mode d'agir privilégié par les représentants des administrations urbaines sur place et pratiqué régulièrement par la GUP. Plusieurs situations survenues lors de la visite en attestent. L'une des plus marquantes s'est développée autour d'un angle de rue jugé dangereux par plusieurs habitants (6). Tournant de façon abrupte en angle droit et, n'étant indiqué par un panneau qu'au dernier moment, les habitants signalent qu'une personne ne connaissant pas le quartier risque de mal prendre ce virage situé au bout d'une longue ligne droite. Le responsable de l'amicale des locataires des tours HLM sollicite qu'un panneau d'indication soit mis en place quelques mètres avant le long de la route. Les techniciens de la GUP réagissent en demandant « Mais, y a-t-il déjà eu un accident ? ». Devant la réponse négative des habitants, ils ont fini par éluder le problème, sous entendant que si il n'y avait pas eu d'accident, il n'était pas forcément nécessaire d'intervenir.

La visite se poursuit et l'on remarque que le groupe diminue. Bon nombre des habitants présents au début de la visite sont, en effet, partis. Il semblerait alors que les habitants désertent le parcours une fois qu'ils ont pu évoquer leur propre problème, ou qu'ils sont passés devant leur barre d'immeubles. Monsieur B., de l'amicale des locataires fera, d'ailleurs, un peu plus tard cette remarque : « Les gens n'ont pas de respect. Leur petit coin est fait, ça y est, ils se barrent » (3). Ceci laisse croire à l'inexistence d'une « identité de quartier » ou, tout au moins, au fait que les habitants ne se sentent pas véritablement concernés par ce qui arrive dans le parc habité dans son ensemble, mais seulement dans leur propre 'parcelle de quartier'.

Le vécu direct des problèmes et l'usage quotidien du quartier permettent aux habitants de développer une connaissance rapprochée qui, traitée convenablement, peut fonctionner en tant que savoir réparateur tout autant que préventif. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils deviennent des acteurs pertinents dont la participation intéresse l'action publique mise en place par la GUP. Par leur intermédiaire, les techniciens et décideurs de la GUP peuvent identifier les problèmes à traiter. A travers les alertes qu'ils lancent, cette identification peut prendre des formes diverses : dénonciations, interpellations et plaintes basées sur des évènements concrets, conflits, accidents, etc. A l'intérieur ou à l'extérieur de réseaux institutionnels ces alertes déclenchent souvent « des processus pouvant provoquer des débats ou des polémiques, accélérer des décisions ou des réformes, modifier des dispositifs » (Torny et Chateauraynaud, 1999). L'alerte se façonne ainsi sur un fond d'expérience commune établit autour d'un phénomène porteur de risque. Le « cri » du lanceur d'alerte manifeste qu'il ne peut pas y faire face. Il alerte ainsi un espace social qui, tout en restant à

distance du phénomène, dispose d'une puissance d'action lui permettant de passer du local au global, de l'interne à l'externe, etc.

Avec les visites G.U.P. à Sevran - Nord, les techniciens et décideurs des administrations urbaines ont créé un cadre dans lequel ces alertes peuvent, non seulement être lancées et reçues, mais elles acquièrent, en plus, une légitimité institutionnelle jusqu'alors inconnue. Mais se sont-ils aperçus de ce changement de taille dans les dispositifs qui régulent les rapports entre gouvernants et gouvernés? L'observation *in situ* des visites GUP invite(rait) à la circonspection et au doute. Principalement parce que les signes lancés par les habitants ne sont considérés comme des alertes qu'à condition d'apporter des preuves matérielles et historiques du risque encouru. A plusieurs occasions, ces alertes ont été considérées comme de « *simples ressentis habitants* » ce qui ne déclenchera aucune réactivité des services publics.

De plus, le décalage temporel semble inévitable parce que l'alerte de l'habitant, faisant état d'un problème éprouvé au quotidien, demande une réponse immédiate. Or les administrations sont souvent prisonnières de délais de réalisation importants dans le cadre des « projets urbains », et ont tendance à n'apporter de réponses que dans un futur indistinct... dont les habitants peinent à percevoir la réalité. En les faisant interagir, la G.U.P. révèle (non seulement des passages et d'articulations mais aussi) les contradictions et les antagonismes entre, d'une part, les décideurs et techniciens et, d'autre part, entre les habitants et les usagers. Cela permet de repérer des indices sur les différences de critère d'appréciation, parfois importantes, qui existent entre décideurs et techniciens, et entre habitants et usagers. D'un côté, une vision globale, un mode d'action qui s'étend sur un temps plus long, et davantage en réaction à des anomalies repérées comme telles; d'un autre côté, une vision plus locale, une demande d'action à court terme et une attente de prévention. Cette différence de positionnement explique les relations parfois tendues lors des visites, les visions divergentes des acteurs et les présomptions qu'ils nourrissent par rapport aux autres. Ainsi, quand les habitants voient les techniciens de la GUP en représentant des institutions qui peinent à répondre à leurs demandes, ces derniers voient les habitants comme un groupe qui n'analyse pas les problèmes de la bonne manière et est souvent trop impatient car ne comprend pas les difficultés rencontrées dans la mise en place des projets.

V) Détournements, mésusages et dysfonctionnements : une autre intelligibilité est-elle possible ?

Qu'il s'agisse des habitants, des bailleurs ou encore des techniciens municipaux de la G.U.P, le détournement et le mauvais usage des infrastructures par les habitants a souvent été soulevé en tant que cause des problèmes. De plus, ce ne serait pas qu'une minorité qui serait en cause, car les

manifestations d'« usage sauvage » seraient régulières et nombreuses. Les remarques fusent de tous les côtés : « ils ne respectent rien » disent certains, détaillant leur propos par la suite : « ils pissent dans les ascenseurs et jettent leurs ordures par les fenêtres ». Une technicienne de la G.U.P se risque à la comparaison: « Dans mon quartier, il fait mieux vivre, simplement parce que les habitants ont appris les règles de base du respect et du vivre ensemble ».

Ces mésusages pointés par tous sont alors compris comme des « causes » des dysfonctionnements. Le penchant pour la mono-causalité peut être compris de la part des habitants qui ne disposent pas toujours de compétences permettant d'analyser la juste place de ces mésusages. Mais, une telle approche se justifie-t-elle du côté des professionnels de la GUP ?

Par ailleurs, sommes-nous face à des mauvais usages ou à des détournements d'usages occasionnés par des manques divers (es) (d'équipements, de personnels, de services, de culture habitante, etc..? Ces manques, doivent-ils être compris et traités en tant que defaults structuraux ou, plutôt, comme des vulnérabilités plus ou moins circonstancielles? Dans ce sens-là, si l'on prend des exemples concrets de cette visite GUP, est-ce que les véhicules viendraient squatter les buttes et les trottoirs si le parc de stationnement était administré et maintenu autrement? Est-ce que les ordures seraient jetées par les fenêtres si des vide-ordures étaient disponibles à chaque étage, et si un programme d'incitation à leur utilisation était mis en place, suivi et évalué avec la participation active des techniciens et des habitants concernés? Ce type de questionnement interpelle clairement le fonctionnement de la GUP, car l'ensemble des ces questionnements auraient du interpeller l'intelligibilité de leur interprétation par les différents intervenants, afin de sortir de la seule logique de « gestion de crises » qui semble prédominer dans la mise en place de ce dispositif qui, rappelons-le, s'inscrit dans les principes d'un développement qui se voudrait « durable ».

vi) De l' « ailleurs meilleur » au futur et ses promesses... « Demain il fera beau ! »

La visite se termine bientôt, et arrivés devant la tour que le projet de rénovation urbaine prévoit de démolir dans le quartier, on comprend que pour les habitants, ce projet apparait surtout comme une opportunité à saisir pour quitter Sevran (4). Etre relogé en dehors de Sevran par ce biais devient un enjeu. C'est ce qui fait dire à l'une des locataires de la tour participant à la visite, ainsi qu'à la plupart des locataires qu'elle connaît : « *Ici, on a tous marre de Sevran* » dit-elle.

Les références à un « ailleurs meilleur » sont revenues souvent pendant les visites GUP effectuées tout au long de l'enquête. Cet ailleurs revêt différentes formes : un autre moment dans le temps (puisque certains évoquent avec nostalgie une époque où il faisait bon vivre, même dans les quartiers Nord de Sevran), ou simplement un ailleurs géographique, à petite ou grande échelle. Certains voudraient changer de ville tandis que d'autres souhaiteraient simplement changer de

quartier (pour se rendre notamment à « Rougemont » qui a été souvent évoqué comme un lieu équivalent où, pourtant, « tout se passe mieux »).

Certainement que les inévitables métamorphoses de la condition urbaine auxquelles Sevran (pourtant) n'échappe pas, et la modification de comportements que celles-ci induisent, engendrent une nostalgie du passé. Mais la ville idéale, à laquelle font référence les habitants, qu'elle soit ailleurs dans le temps ou ailleurs dans l'espace, n'existe probablement que dans leur imaginaire et leurs désirs.

Malgré le pessimisme souvent affiché vis à vis des actions de la G.U.P. ou sur leur situation, il persiste tout de même un espoir d'amélioration. La présence des habitants dans les visites en est déjà une preuve. Certains habitants présents ont laissé entendre que « comme de toutes façons ça ne pouvait pas être pire », le futur ne pouvait que leur promettre du meilleur. Monsieur B. responsable de l'amicale de locataires de la tour Jean Palach et participant depuis de nombreuses années aux mobilisations des habitants sur place, clôtura la visite avec un commentaire qui en dit long sur la persistance de cet espoir : « Demain il fera beau ».

Environ un an plus tard, on a refait le parcours de la visite G.U.P. de Montceleux, mais en commençant par l'école Montaigne. Le petit parvis devant l'école paraît toujours bien entretenu et cette perception continue à trancher avec l'impression générale du parc habité.

Mais en continuant vers le parking on a l'occasion d'observer un premier changement. En février 2011, il n'y avait plus d'entrée aménagée pour réguler l'usage du parking, le cadenas était régulièrement cassé ou volé, et les habitants avaient pratiquement renoncé à voir ce parking fermé. Un portail a été installé, qui permet désormais de fermer l'entrée. Les épreuves vécues avec l'ancienne barrière semblent être à l'origine des « innovations » : il y a désormais une grille équipée d'une porte. Cette dernière ne se ferme pas avec un cadenas, mais possède une poignée et une serrure (qui fait présupposer sa fermeture avec une clé). Le problème des voies ouvertes, des voitures s'y engouffrant et des véhicules 'tampons' qui y étaient abandonnés tenait particulièrement à cœur aux techniciens municipaux présents pendant la visite. Ils étaient très motivés pour trouver rapidement une solution. Même si ce sujet n'avait pas été traité lors de la réunion du comité technique de la GUP tenue en avril 2011, à l'évidence, des solutions avaient été apportées.



On identifie aussi d'autres modifications (qui renvoient également à des remarques faites lors de la visite G.U.P.) : une poubelle inamovible a été ajoutée, un arbre qui obstruait les fenêtres d'une façade (,) a été élagué, les voitures tampons ont été retirées. Par contre, en rentrant à l'intérieur du quartier on remarque que la toute petite plateforme à vélo, impraticable à l'époque (car trop petite, cabossée et mal entretenue) est toujours dans le même état. Les allées et le terrain de basket sur le terre-plein central du quartier sont également restés en l'état.

On continue jusqu'à la barre Mazaryck. Un minibus de CRS est présent, deux officiers reviennent d'une tournée des halls d'immeuble où auparavant « travaillaient » les dealers. Ces halls d'immeuble sont maintenant vides. On remarque alors un autre changement non négligeable dans ce secteur : l'air de jeu entre la butte et la barre d'immeuble a été rénovée. Les jeux paraissent plus propres, il y a une poubelle supplémentaire et, surtout, l'aire a été entourée d'un grillage à hauteur d'enfant, ce qui lui confère un cadre plus délimité et plus rassurant que par le passé. Lors de la visite en février 2011 le dysfonctionnement de l'aire de jeu n'avait été que brièvement abordé. En plus des problèmes uniquement liés au deal, c'était surtout le parking « sauvage » qui avait accaparé l'attention. On peut dire que l'installation du grillage autour de l'aire de jeu a en partie règlé ce problème, les véhicules ne pouvant plus y stationner.

vii) Vers une légitimation de l'alerte habitant : « tout sauf le silence »

Le constat est sans conteste : certains dysfonctionnements relevés lors de la visite G.U.P. ont été traités (même s'ils n'ont pas été abordés dans la réunion du comité technique. On comprend donc que les informations/requêtes récoltées sur le terrain par les techniciens ont été prises en compte et gérées directement par les services concernés. Ceci montre l'importance de la présence des représentants des différents services lors des visites.

C'est au sein des réunions du *comité technique de la GUP* que semblent avoir été négociées et précisées les (inter)actions. C'est dans une sorte d'*entre-deux*, dans un temps et un mode d'action intermédiaire que les alternatives pour une meilleure coopération pourraient être trouvées⁴⁹. Cela pourrait commencer par une prise en compte plus systématique et une légitimation de la parole et des points de vue des habitants en tant qu'*alertes habitants*. Ne pas attribuer exclusivement les problèmes aux mésusages des habitants, mais plutôt les intégrer comme points de départ, et comme faisant partie d'une réflexion plus poussée sur l'utilisation des espaces et la spatialité des usages. Et enfin, penser à un temps d'action intermédiaire entre le quotidien éprouvé par les habitants, et le temps long de l'action publique, en mettant en place des actions régulières ou en pensant à des solutions temporaires, permettrait de rendre perceptible la prise en compte des alertes des habitants dans la réalisation du projet urbain.

Le dernier élément allant dans le sens de ce futur plus radieux, se trouve non pas du côté des habitants, mais de celui du politique : « Je pense qu'il y a un apprentissage de la démocratie. Aller dans la rue, faire la sortie des écoles..., ça en fait partie aussi. Les habitants que vous allez y voir vont forcément râler... je préfère ça plutôt que le silence . » (Maire adjoint à la rénovation urbaine). Car, il ne faut pas oublier que le projet urbain est une œuvre collective, par conséquent la « GUP » en tant qu'outil du (dit) projet ne peut que s'en inspirer. Autrement dit, il est nécessaire que la croyance en un avenir meilleur soit un bien équitablement répartit entre les élus, les techniciens et les habitants, de même qu'ils (se) doivent tous (d') être prêts à mettre davantage leur « (du) pain sur la « même » planche », pour surmonter les épreuves d'une mise en commun de l'action, ce qui n'est jamais simple.

.

⁴⁹ A propos de la thématique de l'« entre-deux urbain », cf. de Villanova, 2003, Garcia Sanchez 2011, 2014.

b.3) Aménager les espace-temps intermédiaires :

entre le futur du projet et le quotidien de l'urgence.

Parmi la constellation d'enquêtes produites sur le sol sevranais, on observe qu'elles ont toutes des temporalités relativement courtes, si l'on se réfère à l'immensité de la tâche que visent leurs objectifs respectifs.

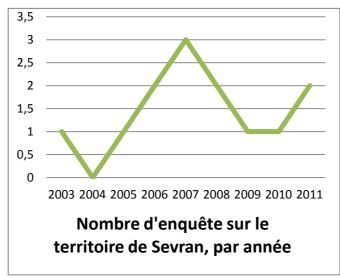
	Temporalités
1. Etude socio-urbaine Landauer, CDCités et ACTIS 2003 Ville de Sevran- GPV Aulnay sous bois /Sevran (103 pages)	Juin à décembre 2003 : 1. Etat des lieux des études, projets et dispositifs de concertation mis en place. 2. Diagnostique socio-spatial. 3. Scénarios d'intervention. Présentation du diagnostique 3 juillet et 7 septembre 2003. Validation du diagnostique 8 octobre 2003.
2. Etude commerciale SCET 2005 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (63 pages modèle PowerPoint)	Comité de pilotage n°2 : audit, diagnostique et éléments de programmation pour construire les scénarios. 11 février 2005.
3. Etude sociologie urbaine générative CSTB juillet 2006 Groupe immobilier 3F (122 pages)	Premier diagnostique en marchant 7 décembre 2005. Second diagnostique en marchant juillet 2006. Propositions d'améliorations à effectuées en trois temps : court terme- moyen terme- long terme. Pas de dates précisées.
4. Lecture de sûreté du projet pôle gare Icade Suretis Juillet 2006 Mission de sûreté urbaine Etude AVant Projet du projet Dubus Richez (19 pages)	Diagnostique de sûreté rendu en juillet 2006.
5. Etude de cohérence et approfondissement du projet prise en compte de la sécurité Atelier AMAR 31 juillet 2007 Ville de Sevran (16 pages)	Juillet 2006- étude sur les Anciennes Beaudottes (étude CSTB) qui permet de mieux connaître les perceptions, les attentes, les ressources locales et les écueils à éviter à l'échelle du projet d'ensemble. Juillet 2006- Lecture de sûreté du pôle gare (étude Icade Suretis), qui manque d'information sur la situation de la partie SNCF. 6 septembre 2006- réunion technique de l'ANRU qui constate les faiblesses du projet de Rénovation urbaine de Sevran dans le champ de la sécurité. Rapport de l'atelier AMAR 31 juillet 2007.
6. Conception et aménagement du pôle gare de Sevran Beaudottes Dubus Richez et Berim 14 septembre 2007	14 septembre 2007- rendu de rapport, propositions d'aménagements comparatives (s'appui sur des réalisations d'autres villes).

(00	I
(28 pages)	and the second s
7. Projet de Rénovation Urbaine Sevran-Cahier de recommandations pour les espaces publics des quartiers Rougemont, Montceleux, Pont- Blanc, Beaudottes Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis Service de prévention et de sécurité urbaine (SPSU) Octobre 2007 Ville de Sevran (25 pages)	27 octobre 2006- le SPSU est saisie par courrier pour procéder à une lecture de sûreté du projet de Rénovation urbaine de Sevran. Octobre 2007- Rendu du rapport. Pas de dates précisées.
8. Projet d'extension du centre commercial- étude de faisabilité	i as de dates precisées.
Les architectes CVZ et Ségécé 2008 Groupement des MO pour le renouvellement urbain de Sevran (9 pages)	
9. Projet de démolition de la Halle Mandela	Etapes proposées pour la démolition : diagnostique
Iosis Conseil	amiante ; diagnostique des fluides étant donnée la mitoyenneté d'autres structures ; études structurales et
19 mars 2008	sondages pour déterminer la faisabilité de la démolition
Société d'Aménagement Economique et Social (7 pages)	et les travaux de réfection ; détermination d'un périmètre d'intervention ; réalisation de la consignation des réseaux concessionnaires. Pas de dates précisées.
10. Projet n°514 de rénovation urbaine	RTP 6 septembre 2006- 15 décembre 2008.
Sevran- Montceleux Pont Blanc	Comité d'Engagement 1er février 2007 (validation d'opération pré-conventionnées)- 11 juin 2009.
13 mai 2009	Dernier comité de pilotage 13 mai 2009.
Direction départementale de l'équipement de la	
Seine -Saint-Denis (5 pages sous forme de fiche)	
11. Synthèse d'un avant projet pôle image et	Synthèse d'avant-projet- 2010.
signes UDH	Zyanasa zarama pagas zaran
2010 (5 pages scannées)	
(5 pages scannées)	
12. Etude commerciale	Phase 1 : diagnostique et premiers enjeux. 11 octobre 2011.
SCET	2011.
2011	
(12 pages)	Mars 2010.
13. Dossier d'étude Projet de résidentialisation Toit et Joie	191015 2010.
A&B architectes	
Mars 2011	
(10 pages modèle PowerPoint)	
Drawans comme illustration do notes manage la	

Prenons, comme illustration de notre propos, la cinquième étude de ce tableau : « Etude de cohérence et d'approfondissement du projet prise en compte de la sécurité ». Cette étude débute en juillet 2006 et se termine le 31 juillet 2007. Cependant, on remarque qu'elle se

base, en partie, sur des études précédentes (la 3^{ème} et 4^{ème}). Peut-on supposer que ce choix, n'en est pas réellement un? Où plutôt, les techniciens inscrits dans cette recherche, auraientils fait un choix différent s'ils ne se trouvaient pas dans l'urgence de la commande? Nous ne

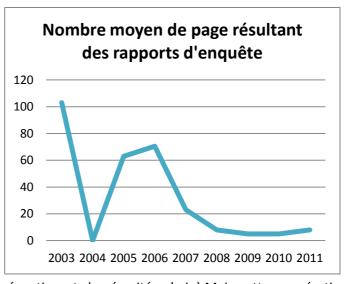
pouvons
Mais cela
l'impression
tâches et les
différentes
titanesques,
ils disposent
rarement une



répondre à leur place. laisse ressurgir que, peut-être, les objectifs dévolus aux enquêtes sont alors que le temps dont ne dépasse que très année

Le projet urbain se trouve souvent face à des urgences de calendrier. Mais qu'est ce que cela veut dire pour un agent de l'ordre public ? « Je ne me laisse pas non plus influencer par des urgences de calendrier. Il y a des paramètres sur lesquels je ne peux pas céder. J'évite de me laisse influencer (...) »

Il est aussi important de remarquer qu'il y a la principale question de la coopération qui est en jeu, fait qui nous souligné de cette manière : « On est contraint de coopérer pour gérer les difficultés. Je vous dis ça parce que la police c'était déjà engagé dans plusieurs partenariat convenu, avec les pharmaciens, les médecins, les bijoutiers, professions exposées. » (Major de la

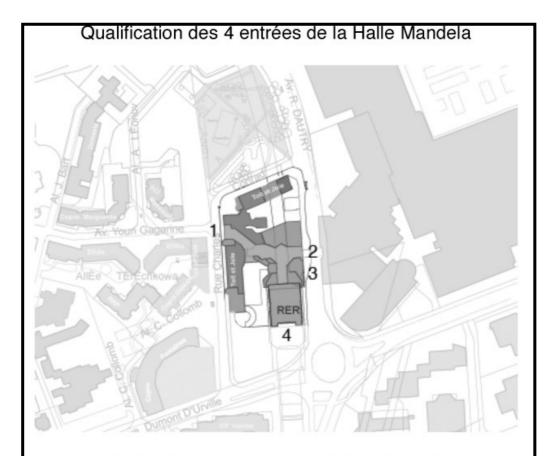


Police Nationale membre de l'Unité de prévention et de sécurité urbain). Mais cette coopération, entre qui et qui a-t-elle lieu ? Et d'un point de vue concret que trouve-t-on aux alentours du quartier de Montceleux ? Une école d'un côté, le quartier jumelé de Pont-Blanc, le centre commerciale à l'autre bout et finalement le pôle d'activité tertiaire. Or, cette frontière commerciale et productive devrait pouvoir être mobilisé dans un rapport de territoire.

Rien de plus compréhensible donc que « d'étudier la ville par ce qu'elle est et non pas par ce qu'elle aurait dû être ou par ce qu'elle devrait être » (Mires, 1993). Ceci permet d'ailleurs de se positionner différemment par rapport à une histoire intellectuelle qui n'a cessé d'osciller entre la nostalgie et la promesse. On peut alors comprendre à quel point le cours d'action des projets urbains est placé sous le signe d'un engagement relationnel forgé au sein d'un tiraillement. Entre le plan à accomplir, les problèmes survenus lors des tentatives d'accomplissement et la pluralité d'issues possibles propre aux contextes démocratiques, les projets urbains deviennent le produit d'une tension interactionnelle irrégulière. Projections, prospectives, plans, schémas directeurs, etc., sont alors revisités par les conséquences d'un engagement relationnel qui est, le plus souvent, vulnérable. La question n'étant pas d'ignorer ni de relativiser le pouvoir mobilisateur des projets, mais de se prémunir face à une vision angélique qui les fait apparaître comme une sorte de prophétie auto-réalisatrice dont les conséquences socio-spatiales peuvent être redoutables, tel que le montrent l'histoire de l'urbanisme moderne et celle des violences urbaines.

Une contrainte de réalisme concernant le devenir du projet apparaît ainsi. Le temps présent doit être considéré, à la fois, comme un temps en soi et comme une trame interstitielle complexe où s'articulent des projections et des éléments contre-projectifs. Il ne s'agit pas alors de n'importe quel présent. Ce temps devient pour l'enquête sociologique un angle d'attaque différent de « l'actualité » que le conditionnement journalistique (entre autres) nous apprend. Si nous vivons dans un monde « still in the making » (Peirce, 2002), la restitution des savoirs, des faire, des faire-savoir et des savoir-faire à l'œuvre doit être assumée comme un chantier permanent (García Sánchez, 2011).

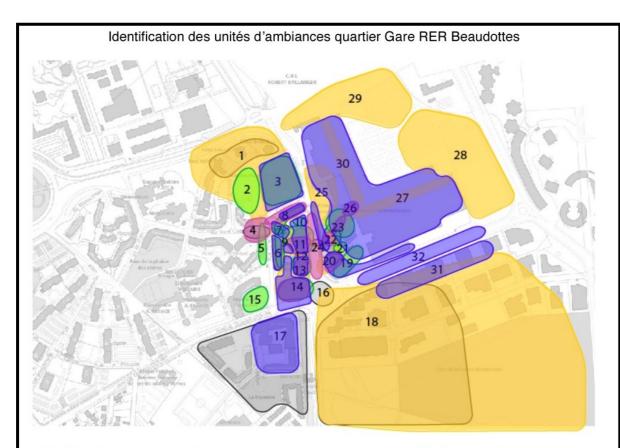
Une triple exigence de méthode alors apparaît. Premièrement, réinscrire l'actuel (en tant que temps de l'acte) au cœur des processus. Les objectifs, les conséquences et l'éthique de l'enquête peuvent être alors reconsidérés dans leur vocation à nourrir la redéfinition en amont (et pas seulement avant ou en aval) du projet. Deuxièmement, relativiser l'« impératif du faire-savoir » propre aux logiques communicationnelles ambiantes. N'oublions pas que l'une des conséquences de cet impératif communicationnel est de produire des versions opportunistes et appauvries de ce qui est actuel. Troisièmement, c'est une occasion pour lever les malentendus qui réduisent le pragmatisme à un projet utilitariste : « Tel est le cœur du parcours pragmatiste : creuser la chose dans sa diversité infinie pour parvenir à l'accord dans le jugement ; repousser à l'infini cet accord et n'accorder au sujet que cette force, qui n'est pas la sienne, de viser un monde en train de se faire et une connaissance qui émerge » (Joseph, op. cit.).



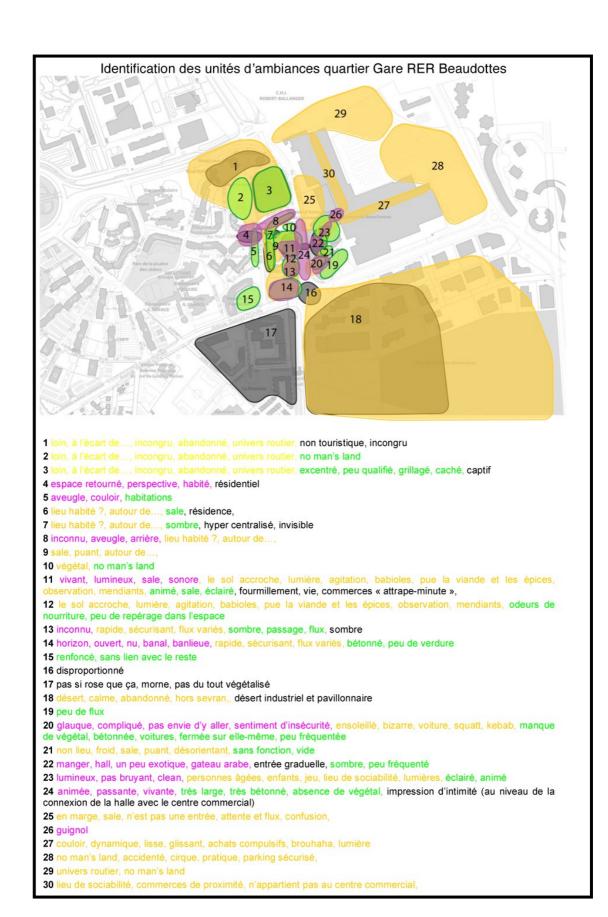
1 cul de sac, au-delà du centre social Sevran c'est fini, coupe-gorge, flippante, couloir, goulot, sombre, passage, flux majeurs, délabrée, inconfortable, glauque, froide, étroite, sinueuse, coupe-gorge, angoissante, abandonnée, courant d'air, sordide, nauséabonde, moche, visqueux, impersonnel, pouilleux, sombre, beaucoup de passage, un peu étroite, sans indication, pas de repérage

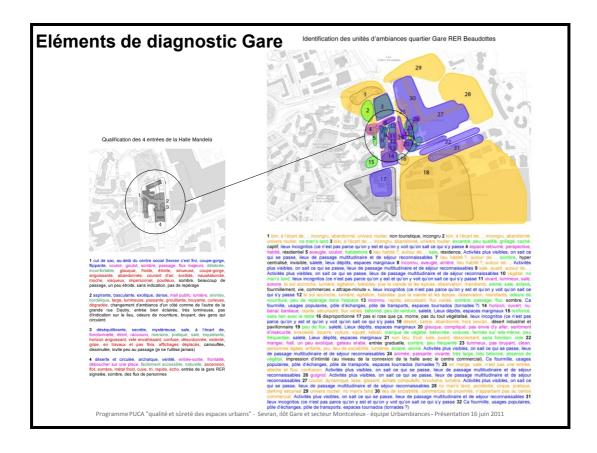
2 aspirante, basculante, exotique, dense, mail public, lumière, animée, bordélique, large, lumineuse, passante, grouillante, bruyante, curieuse, dégradée, changement d'ambiance d'un côté comme de l'autre de la grande rue Dautry, entrée bien éclairée, très lumineuse, pas d'indication sur le lieu, odeurs de nourriture, bruyant, des gens qui circulent.

- 3 déséquilibrante, secrète, mystérieuse, sale, à l'écart de, fonctionnelle, étroit, raccourci, riveraine, pratique, sale, inquietante, horizon angoissant, vide envahissant, confuse, désordonnée, violente, grise, en travaux et pas finis, affichages déplacés, camouflée, dissimulée, invite peu au passage (je ne l'utilise jamais)
- 4 déserte et circulée, archaïque, ventilé, entrée-sortie, frontalité, déboucher sur une place, facilement accessible, naturelle, ascension, flot, sombre, métal froid, cuve, tri, rapide, écho, entrée de la gare RER signalée, sombre, des flux de personnes



1 loin, à l'écart de..., incongru, abandonné, univers routier, non touristique, incongru 2 loin, à l'écart de..., incongru, abandonné, univers routier, no man's land 3 loin, à l'écart de..., incongru, abandonné, univers routier, excentré, peu qualifié, grillagé, caché, captif, lieux incognitos (ce n'est pas parce qu'on y est et qu'on y voit qu'on sait ce qui s'y passe 4 espace retourné, perspective, habité, résidentiel 5 aveugle, couloir, habitations 6 lieu habité ?, autour de..., sale, résidence, Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 7 lieu habité ?, autour de..., sombre, hyper centralisé, invisible, saleté, lieux dépôts, espaces marginaux 8 inconnu, aveugle, arrière, lieu habité ?, autour de..., Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 9 sale, puant, autour de..., Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 10 végétal, no man's land, lieux incognitos (ce n'est pas parce qu'on y est et qu'on y voit qu'on sait ce qui s'y passe 11 vivant, lumineux, sale, sonore, le sol accroche, lumière, agitation, babioles, pue la viande et les épices, observation, mendiants, animé, sale, éclairé, fourmillement, vie, commerces « attrape-minute », lieux incognitos (ce n'est pas parce qu'on y est et qu'on y voit qu'on sait ce qui s'y passe 12 le sol accroche, lumière, agitation, babioles, pue la viande et les épices, observation, mendiants, odeurs de nourriture, peu de repérage dans l'espace 13 inconnu, rapide, sécurisant, flux variés, sombre, passage, flux, sombre, Ca fourmille, usages populaires, pôle d'échanges, pôle de transports, espaces tournados (tornades ?) 14 horizon, ouvert. nu. banal, banlieue, rapide, sécurisant, flux variés, bétonné, peu de verdure, saleté, Lieux dépôts, espaces marginaux 15 renfoncé, sans lien avec le reste 16 disproportionné 17 pas si rose que ça, morne, pas du tout végétalisé, lieux incognitos (ce n'est pas parce qu'on y est et qu'on y voit qu'on sait ce qui s'y pass 18 désert, calme, abandonné, hors sevran,, désert industriel et pavillonnaire 19 peu de flux, saleté, Lieux dépôts, espaces marginaux 20 glauque, compliqué, pas envie d'y aller, sentiment d'insécurité, ensoleillé, bizarre, voiture, squatt, kebab, manque de végétal, bétonnée, voitures, fermée sur elle-même, peu fréquentée, saleté, Lieux dépôts, espaces marginaux 21 non lieu, froid, sale, puant, désorientant, sans fonction, vide 22 manger, hall, un peu exotique, gateau arabe, entrée graduelle, sombre, peu fréquenté 23 lumineux, pas bruyant, clean, personnes âgées, enfants, jeu, lieu de sociabilité, lumières, éclairé, animé, Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 24 animée, passante, vivante, très large, très bétonné, absence de végétal, impression d'intimité (au niveau de la connexion de la halle avec le centre commercial), Ca fourmille, usages populaires, pôle d'échanges, pôle de transports, espaces tournados (tornades?) 25 en marge, sale, n'est pas une en <mark>ente et flux, confusion,</mark> Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 26 guignol, Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 27 couloir, dynamique, lisse, glissant, achats compulsifs, brouhaha, lumière, Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 28 no man's land, accidenté, cirque, pratique, parking sécurisé 29 univers routier, no man's land 30 lieu de sociabilité, commerces de proximité, n'appartient pas au centre commercial, Activités plus visibles, on sait ce qui se passe, lieux de passage multitudinaire et de séjour reconnaissables 31 lieux incognitos (ce n'est pas parce qu'on y est et qu'on y voit qu'on sait ce qui s'y passe 32 Ca fourmille, usages populaires, pôle d'échanges, pôle de transports, espaces tournados (tornades ?)





c) Ambiances et interactivité à Montceleux – Pont Blanc: quelques clés pour une autre requalification urbaine

L'emprise du sensible sur l'espace et sur ses modes de partage peut se manifester de façon à nous indiquer non seulement comment l'urbanité est éprouvée mais aussi comment se construit-elle. C'est justement ce que le travail en termes d'ambiances urbaines essaie de mettre en perspective. D'autant plus que le fait de se rendre aux sens incite à rester attentifs aux interdépendances que les diverses formes de coprésence et d'engagement suscitent. D'où se dégage une double conséquence essentielle, à l'égard de l'objectif de rendre Sevran-Nord habitable :

- → L'espace peut ainsi être autre chose qu'un réceptacle destiné à accueillir des êtres et/ou des objets.
- → Le fait de parvenir à y susciter des aménités et à veiller aux atmosphères qu'elles produisent, peut alors être autre chose qu'une tâche éventuelle, mineure ou périphérique.

« Que faire du fond inextricablement politique des ambiances ?» (Pecqueux, 2012). Face à cette stimulante question, la réponse à laquelle incite cette recherche sur deux territoires « sensibles » connotés de Sevran – Nord ne peut que se situer dans les interstices pragmatiques qui se dégagent. Tantôt comme oublis, tantôt comme défis, ces interstices permettent de questionner le traitement accordé par l'action publique territoriale aux situations d'entre-deux. Face aux exigences du pluralisme démocratique, le sensible et le politique sembleraient s'interpeller mutuellement davantage. C'est ce lien entre ambiances urbaines et interactivité qui est au centre de notre propos dans ce dernier point abordé par ce rapport. A partir d'un travail focalisé sur ce lien, nous faisons de préconisations d'actions et esquissons des hypothèses d'aménagement devant permettre de replacer autrement les enjeux de cadre de vie à Montceleux – Pont Blanc.

c.1) Le parc habité en question : des présupposés problématiques au principes interactifs

C'est sans doute en vue aérienne que l'on perçoit le mieux comment Montceleux fut conçu à l'origine (1975) comme un parc, dont la végétation crée une assise unifiant les différents ensembles de logements.



En même temps, et tel qu'on a pu le voir dans les chapitres précédents, ce parc habité conforte l'enclavement en raison des éléments urbanistiques relevant du plan-masse :

- → Une voirie ceinturante, ainsi que les parkings et équipements scolaires implantés en périphérie contribuent accentuer la différence entre un dehors et un dedans ;
- → Certaines voiries de desserte sont en impasse et aucune circulation intérieure n'est ouverte à la circulation automobile ;
- → Les bâtiments de l'ensemble de logements « ne se regardent pas » car les entrées sont différemment orientées ; ce principe offre peu d'occasions aux habitants de se croiser et peut créer également un certain sentiment d'enfermement liés aux vis-à-vis.

Si la perception revient à l'échelle du piéton, on constatera que :

- → Notamment en raison de la présence des buttes, le parc manque de perspectives visuelles et de repères. Ceci créé une certaine difficulté à s'orienter spontanément dans le quartier;
- → Certaines buttes, en particulier celles situées à l'est et au nord de l'îlot, créent des frontières et isolent. L'entrée dans le quartier se fait alors comme par des « trouées » et certains parkings se perçoivent comme des « cachettes ».
- → Certains cheminements, qui apparaissent nettement sur la vue aérienne, se sont progressivement effacés au fil des années.
- → Si de nombreux arbres ont embelli avec le temps contribuant à produire des ambiances variées (en modulant la lumière et en créant du relief), la plupart des pelouses et des arbustes apparaissent aujourd'hui dénudés.



En somme, le plan de Montceleux - Pont Blanc, conçu à partir d'une voirie principale en bordure d'îlot et des dessertes en impasse, limite forcement la circulation intérieure. Si l'on rajoute les

chemins effacés et les accès pompiers fermés pour éviter les rodéos on comprend à quel point l'accessibilité y est critique. Les parkings et équipements scolaires sont eux-mêmes implantés en périphérie et les immeubles de logements offrent peu d'occasions aux habitants de se croiser encourageant plutôt par les vis-à-vis l'impression d'enfermement.

Comme on l'a explicité dans l'encart méthodologique du premier chapitre, nous avons sollicité des habitants et des visiteurs de Montceleux pour élaborer des cartes mentales permettant d'avoir des indices quant à la façon dont la perception du site peut se projeter dans des ressentis qui orientent la pratique du lieu. La superposition des différentes cartes mentales réalisées sur le secteur Montceleux montre que ceux qui ont fait l'exercice n'ont pas, évidemment, tous la même façon de se projeter dans le quartier : entre ceux qui optent pour faire le tour et ceux qui se cantonnent à l'ouest, les choix différent quant à la géographie et au climat qui est censé l'accompagner. Dans le même ordre, certains lieux font l'objet de représentations partagées (l'espace intermédiaire entre la « banane » Mazarick et le foyer de Glycines ou le pied des tours Jean Palach) tandis que pour d'autres ce n'est pas le cas (la deuxième « banane »).

Identification des unités d'ambiances Montceleux



1 quartier, plan, coloré, public, animé, ouvert, lieu de sociabilité, entrée-sortie, échappatoire, circulé, calme, extrémité, « le long de la voie », forte présence sonore et paysagère de la voie, espace dégagé, peu de grands arbres, beaucoup de ciel, impression minérale, école captive, espace commun, bruits de la ville, normalité urbaine et de quartier (école), on peut y être sans problème 2 enfermé, mauvais, mauvais-œil, « zone d'ombre », peu lisible, sous les arbres, pas clair si c'est ouvert ou fermé ni où ça débouche, clos, soupçon, danger, anti-urbain, on n'est pas à sa place, hostilité, impossible étrangéité, espaces recouverts par leurs ombres 3 longer, s'ouvrir, passage, bordure, bruyant, le long de la voie, forte présence sonore et paysagère de la voie, espace dégagé, peu de grands arbres, beaucoup de ciel, impression minérale 4 inaccessible, ouvert, inhabité, sans intérêt, pesant, minéral, sombre, rencontre, au pied des tours Belle Aurore, un peu comme le jardin (6) mais « contrôlé », pas innocent, pas juste buller au soleil, aspect nature, détérioré, dégradé, à l'abandon, clos, soupçon, danger, antiurbain, on n'est pas à sa place, hostilité, impossible étrangéité, espaces recouverts par leurs ombres 5 sale, enclavée, arrière, épaves accumulées, murs des pignons, solitude, tunnel, la zone, transit et casse, espace commun, bruits de la ville, normalité urbaine et de quartier (école), on peut y être sans problème 6 espace, entre-deux, vis-à-vis, distance, aride, courir, pauvre, parsemé, rassurantinquiétant, labyrinthique, enfermant, le jardin, soleil, pelouse, ombragé, oublier le contexte, derrière les buttes, perplexité, on ne sait pas à quoi ça sert, gachis, vide 7 enclavé, secret, sableux, se croire dans le sud, platanes, sable, hors tout, déconnecté de tout, sans perspective visuelle, horizon bouché, pas clair, écrasé, en délabrement, les restes d'un âge d'or révolu, vestiges, formes architecturales détonantes, incongrues 8 flou, aride, courir, pauvre, parsemé, rassurant-inquiétant, labyrinthique, enfermant, le jardin, soleil, pelouse, ombragé, oublier le contexte, derrière les buttes 9 surveillance, vis-à-vis, rêche, dur, étranglant, courir, hyper habité, malsain, querrier, sinueux, arboré, canyon, vis-àvis, aplat, sans nature, très « urbain » et très contrôlé, pas un espace de rencontre, cuve, sombre, les balcons des glycines comme un phare pour surveiller, clos, soupçon, danger, anti-urbain, on n'est pas à sa place, hostilité, impossible étrangéité, espaces recouverts par leurs ombres 10 voiture, entréesortie, paysagé, bizarrerie, mesquin, obstacle 11 champêtre, caché, secret, écrin, pique-nique, solarium, nature, oublier tout et s'évader, perplexité, on ne sait pas à quoi ça sert, gachis, vide 12 extérieur, chic, paysagé, végétal, froid, sombre, « propre » 13 agréable, sonore, quartier, s'asseoir, enveloppant, filtre végétal thermo-lumineux, entrée, véritable entrée de quartier, mise en scène, majestueux, en impasse 14 inaccessible, déconnecté, flottant, sans liaison, pas dans la quartier 15 route qui ignore le quartier, sorte de promenade le long des champs parallèle à une muraille, pas dans le quartier 16 doré, campagne, bucolique, horizon dégagé, nature et saisons, ciel, oxygène 17 étendue immense 18 laborieux, paysages d'autoroute, piétons négligés, des paysages qui se tournent le dos entre eux

De manière générale, il ressort de ces cartes mentales les éléments suivants :

- 1) L'avenue Martin Luther King, à l'ouest, participe de l'ouverture du quartier (à laquelle contribue également le réaménagement récent du parking).
- **2)** Cette ouverture contraste avec la perception d'un effet de frontière au Nord et au Nord-Est du quartier, qualifiés globalement de « *bout du monde* » (buttes hautes et parkings délaissés, orientation nord).
- 3) Tout le monde ne semble pas valoriser l'école Montaigne et son parvis. Ce lieu est perçu comme une extrémité du quartier qui, pourtant, participe à son ouverture par son caractère dégagé et frequénté. L'extrémité sud du quartier vers « Les érables » et l'entrée devant le foyer des Glycines sont également perçues de manière partagée comme des ouvertures qualifiées tantôt positivement, tantôt négativement. On retiendra que ces trois espaces représentent des lieux d'ouverture « potentielle ».
- **4)** Le pied des immeubles Belle Aurore donne lieu à des qualificatifs contradictoires. Ceux-ci invitent penser à un espace dont la perception est floue (peut-être parce qu'on n'y reste pas). Les abords de la tour située le plus au Nord donne lieu, en particulier, à des qualificatifs négatifs liés à un sentiment d'enfermement).
- **5)** Le nord et le centre du parc habité donnent lieu aussi à des qualificatifs contradictoires. Néanmoins, ils ressortent globalement comme des lieux déconnectés (« *enclavés* », « *secrets* ») incongrus (« *sud* », « *vestige* ») et aride (se référant au sable). Ces perceptions plurielles incitent à affiner la qualification de cette partie du quartier sous forme de micro-lieux et de micro-ambiances.

Entre évocations et invocations, l'encouragement de certaines formes de l'urbanité (et pas d'autres) peut ainsi émerger et participer à la recomposition du paysage urbain sevranais. Toujours est-il que si l'on suit les cours d'action que les ambiances urbaines actualisent et rassemblent, on ne peut pas faire l'impasse des formes d'interactivité socio-spatiale qui surgissent. Parler d'interactivité socio-spatiale signifie, d'abord, que l'on s'intéresse aux qualités implicatives, localisatrices et, plus largement, organisationnelles par lesquelles les activités qui ont lieu dans un contexte donné tendent à le reconfigurer (García Sánchez, 2011). Ensuite, cet intérêt présuppose :

- (1) Une *intention* explicite pour comprendre la trame complexe des rapports engendrés par des actions qui prennent place simultanément sans s'accorder systématiquement un impératif de coordination et
- (2) Une attention privilégiée consacrée à la façon dont les usages de l'espace (avec l'héritage éprouvant de l'usure et l'inventivité critique des détournements) redimensionnent les usages sociaux.

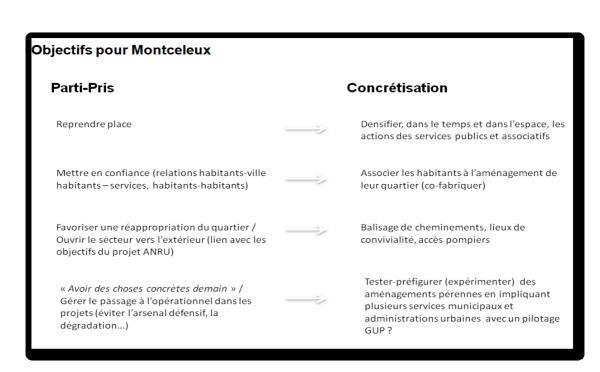
Il ne s'agit pas pourtant de préjuger la composante relationnelle de ces qualités d'implication, de localisation et d'organisation car l'interactivité socio-spatiale peut produire des ensembles bien articulés ou plutôt composites. Il s'agit plutôt de repositionner les termes de la relation entre ces qualités pour évaluer autrement les rapports entre les contextes et les situations que ceux-ci accueillent ou engendrent. Ceci n'est pas rien lorsqu'on pense à quel point le confort et l'hospitalité d'un lieu rénové (à cause du délabrement et de l'hostilité qu'il dégageait), en dépendent.

c.2) Des scénariis alternatifs pour le parc habité de Montceleux

Comment mobiliser et articuler de manière pertinente les registres de l'action sociale et de l'action urbanistique sur les deux sites de Sevran ? Comment gérer le passage à l'opérationnel ? Comment faire une place à l'action publique entre l'urgence et le temps du projet urbain ?

Nous avions proposé dans le premier chapitre trois hypothèses d'action. Chacune représente une manière de mettre en perspective, à l'épreuve de l'expérience, la façon dont le projet urbain peut aussi se construire à Sevran :

- → identifier et (re)connaître les spécificités socio-spatiales, sociopolitiques et sensibles propres au pôle Gare-Beaudottes et à Montceleux sert à supporter avec réalisme et efficacité l'organisation sociétale et environnementale promue par les projets de rénovation urbaine qui s'y mettent en place ;
- → pouvoir considérer l'usure urbanistique et sa gestion comme des éléments concomitants au processus d'urbanisation des territoires permet d'intégrer son rôle structurant dans la fabrication de la ville et d'en tirer des conséquences incitatives pour mieux orienter son traitement. Cette usure reste, semble-t-il, l'un des impensés des quartiers pauvres à Sevran ;
- → envisager en parallèle le travail sur les espaces publics, l'ordre public et les arènes publiques



amène à affronter les conflits de l'urbain et de l'urbanité.

S'appuyant sur ces éléments de diagnostic, les trois scenraii que nous avons proposé pour le secteur Montceleux visent à réinvestir le centre du "parc habité", pour lequel le schéma de cohérence proposé en 2008 (Atelier Amar) avait esquissé le tracé d'un cheminement traversant sans qu'aucun projet concret ne soit pour l'heure programmé. Dans cette optique, nous proposons trois *scenarii* dans le but de *tester-préfigurer* des aménagements pérennes et de les *co-fabriquer* avec la pluralité des acteurs concernés. Chaque *scenarii* repose sur la conception et l'implantation d'un mobilier ou d'un dispositif léger préfigurateur d'un aménagement à plus long terme. Ce parti-pris répond à plusieurs objectifs :

- → Prendre en compte les réalités de la phase opérationnelle dans la définition du projet (contraintes de réalisation, vandalismes, entretien...).
- → Tester les usages sur une période courte et les affiner à partir de ce que l'aménagement temporaire crée in-situ.
- → Prendre la mesure de la réception du projet et permettre aux usagers d'exprimer leur avis à partir d'outils directement compréhensibles (sans passer par la médiatisation de la représentation).

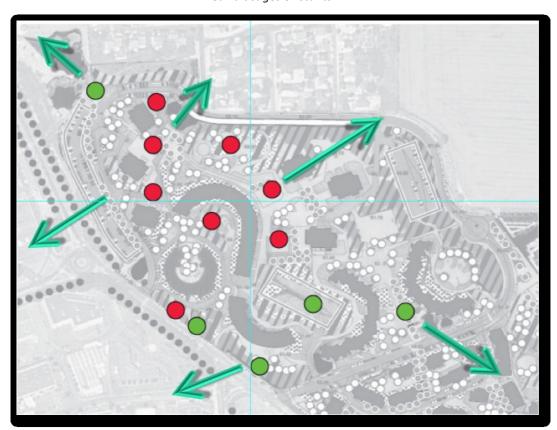
En initiant un processus qui mobilise des habitants sur la conception d'un objet concret et qui débouche avec eux sur sa réalisation, il s'agirait également de travailler sur le quotidien plus qu'en lien direct avec un projet (sans perdre de vue le projet ANRU mais ne pas le faire planer comme un objectif lointain). Le fait que les habitants puissent être associés dès le début pourrait permettre d'aller plus loin en travaillant avec eux à faire en sorte que l'objet conçu ne soit pas vandalisé et puisse être approprié plus facilement.

Les objectifs découlent des enjeux suivants :

- → "Reprendre place" sur des espaces publics tantôt fortement territorialisés -par le trafic-, tantôt vide d'usages citadins ;
- → Répondre aux attentes des habitants d'amélioration de leur quotidien par (1) en insérant nos propositions dans un temps intermédiaire entre la gestion de l'urgence et les échéances du projet urbain et (2) en travaillant avec eux sur l'accessibilité-habitabilité du quartier ;
- → Mobiliser les ressources existantes et potentielles sur le site, en termes d'aménagements, d'activités, de dispositifs et d'acteurs.

En termes de « spatialité » (Lussault, 2009) et d'ambiances (Fiori et alii, 2009), les trois *scenarii* visent le désenclavement de Montceleux. Les sources d'activité situées en bordure du parc habité (centre

commercial, parc d'activités, école, etc.) deviendraient, par leur implication, des ressources du processus de désenclavement.

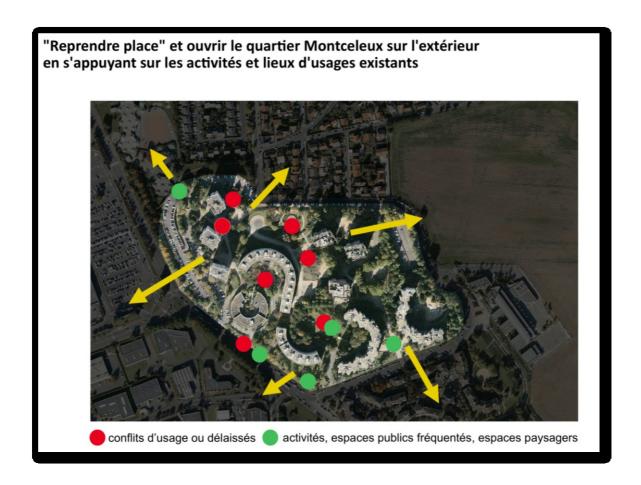


"Reprendre place" et ouvrir le quartier Montceleux sur l'extérieur en s'appuyant sur les activités et lieux d'usages existants

Ce parti-pris répond, d'abord, à une perspective de désenclavement sur laquelle de nombreux acteurs s'accordent et que nous partageons. Deux autres arguments les motivent : le fait que cette zone ne soit pour l'instant l'objet d'aucun projet concret, au-delà du tracé d'un cheminement traversant esquissé par l'agence Amar dans le cadre du schéma de centralité nord ; le fait aussi que ce secteur apparaît dans les perceptions (cf. cartes mentales) comme une zone de flou pourtant en position centrale.

Tout en portant globalement sur le même espace, chacun des trois scenarii décline ces principes d'expérimentation sous des registres différents : les deux premiers, qui composent respectivement avec les *usages* et avec les *qualités paysagères*, relèvent d'une requalification de l'existant ; le dernier s'inscrit plutôt dans une perspective de transformation plus "lourde" de désenclavement du quartier.

Enfin, chaque scénario est développé selon le même schéma : remise en contexte de l'objet, processus proposé et forme d'association des habitants, action(s) in-situ, ressources identifiées. En termes graphiques, chaque scénario est illustré sur le mode de la planche de références.



i) Scénarii n° 1 : Densifier les usages du quartier par de nouvelles aires de jeux le long d'un cheminement Nord - Sud

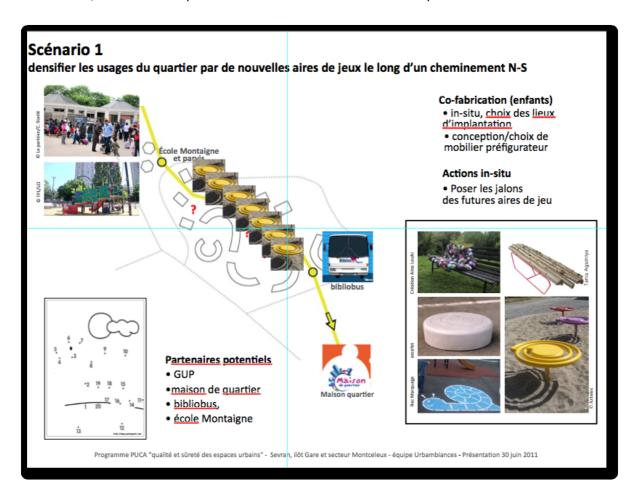
Ce scénario s'appuie sur les activités des enfants dans le quartier. Celles qui leur sont offertes sont peu nombreuses mais plusieurs pôles du quartier représenteraient des atouts pour dessiner une traversée piétonne :

1) Au Nord, l'école Montaigne et son parvis sont les principaux lieux de fréquentation quotidienne pour les enfants et leurs accompagnateurs. Les habitants de Montceleux s'y croisent donc et peuvent se rencontrer matin, midi et après-midi (créneaux où les enfants rentrent ou sortent de l'école). Autrement dit, il s'agit d'un lieu d'interactions sociales important. Le parvis devant l'école, aménagé en 2009, apparaît comme un espace public soigné : les allées dégagées sont particulièrement bien entretenues. Il contribue ainsi, visuellement et spatialement à l'ouverture du quartier. Puis, en termes d'usage, tel qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, l'aire de jeux et le terrain de sports pour adolescents attenants au parvis permettent de prolonger la présence des enfants en dehors des horaires d'école.

- **2)** Au Sud du quartier il y a le bibliobus. Celui-ci n'a pas, certes, le même statut car cette bibliothèque mobile n'est présente sur place que les mercredis et les samedis. Cependant, si au fait de cette présence intermittente on ajoute l'équipe d'animation qui profite d'une bonne renommée dans le quartier du fait d'« *être très active* » on peut alors apercevoir sa qualité de repère socio-spatiale.
- **3)** Dans le prolongement au-delà des Erables, est prévue la réimplantation de la maison de quartier, dans un nouveau bâtiment qui serait situé plus à proximité de Montceleux.

Ces trois pôles s'inscrivent le long d'un axe que le schéma proposé par l'atelier Amar pour la centralité Nord de Sevran avait déjà tracé. Il constitue un cheminement valorisable pour renforcer le caractère traversant du quartier : au moins potentiellement, les enfants du quartier sont amenés à parcourir, seuls ou avec leurs parents, frères et sœurs, ce trajet en partie ou entièrement.

Ce scénarii consisterait à concentrer spatialement les aménagements et les activités destinées aux enfants par des nouvelles aires de jeux le long d'un cheminement nord-sud. Il s'agirait ainsi de créer un parcours piéton et de contribuer plus largement à densifier les usages du centre du parc. Il serait nécessaire de travailler sur les jeux eux-mêmes mais aussi sur les aménités accompagnant cette activité, notamment la possibilité de s'asseoir confortablement pour les adultes.



Pour l'heure, plusieurs aires de jeux pour enfants existent déjà : si celles situées devant l'école Montaigne sont récentes et en bon état, les autres sont devenues vétustes, voire se sont "effacées" progressivement de la carte et sur le site avec le temps. Il s'agirait de réhabiliter ces aires de jeux en les déplaçant, c'est-à-dire ici en l'occurrence en les réimplantant le long d'une traversée N-S entre l'école Montaigne et l'emplacement du bibliobus.



Le fait de s'attacher à la création d'activités pour les enfants n'exclut pas d'autres catégories d'habitants, ne serait-ce que les adultes qui peuvent les accompagner (mamans, nounous...). De même, le jeu des enfants crée une animation susceptible d'attirer par exemple des personnes âgées. Il est donc nécessaire non seulement de travailler dans ce *scénarii* sur les jeux eux-mêmes mais aussi sur les aménités qui accompagnent cette activité, notamment la possibilité de s'asseoir confortablement.

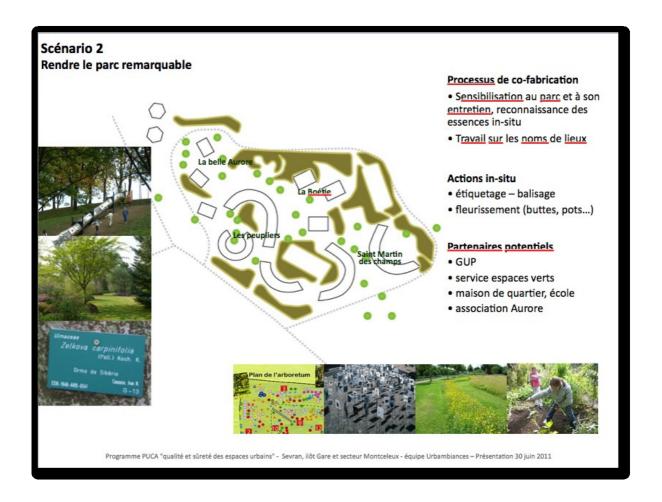
La participation des habitants à ce scénario consisterait, dans un premier temps, à les associer dans le choix des lieux d'implantation de nouvelles aires de jeux. Pour cela, nous proposons qu'un atelier soit mené avec des enfants du quartier, des mères, mais aussi peut-être des représentants d'autres catégories d'habitants, sous la forme possible d'une visite GUP. Les enfants resteraient les principaux acteurs d'une concertation où participeraient également des adolescents du quartier, des parents d'école, des animateurs....

Cet atelier pourrait compter sur différentes activités *in-situ*: pique-nique, jeux éphémères le mercredi ou pendant les vacances scolaires... Ces activités devraient, à leur tour, permettre de tester différents lieux, amenant ainsi les acteurs participants à identifier les espaces où ils ont plaisir à s'installer en raison de facteurs qui apparaissent comme autant de variables urbanistiques, sensibles

et sociales dont l'identification serait déjà un élément structurant du dispositif: l'ensoleillement, la proximité des habitations, la végétation, etc. On s'inscrirait ainsi au cœur d'un processus de reconstitution d'« identités ambiantales » par lequel il serait alors possible d'envisager même de « renouveler le renouvellement urbain » (Hollard, 2012).

Une 2^{ème} phase consisterait en l'implantation de mobilier d'assise, ludique et confortable, permettant aux enfants et adultes de commencer à s'approprier le parcours. La 3^{ème} phase consisterait à intégrer cet environnement réinvesti aux programmes réguliers d'activité des pôles et d'autres institutions susceptibles d'être mobilisées.

ii) Scénarii n° 2 : Rendre le parc remarquable



Décrit comme un espace peu perceptible dans sa globalité où « *les repères s'arrêtent en bas de chez soi* », les qualités du paysage semblent avoir perdu leur visibilité et leur sens à Montceleux. Le « *manque d'intérêt des habitants pour leur environnement immédiat* », souligné par le service

municipal d'espaces verts, semble pourtant moins une cause qu'une conséquence du manque de gestion de l'usure à laquelle le parc a été soumis. Redonner de la valeur aux qualités du parc habité en en faisant un support de réappropriation pour les habitants serait le parti pris adopté ici.

Ce scénarii cherche à composer avec le paysage du parc, ses arbres remarquables et les noms de lieux, afin de faire réapparaître les qualités paysagères du parc habité et de le rendre ainsi un support de signification, de reconnaissance, d'utilisation et d'implication

Pour ce faire, nous nous appuyons sur des considérations qui ont pu surgir lors des entretiens réalisés avec des agents de la ville travaillant sur le secteur :

- 1) L'intérêt stratégique de prendre à contre-pied les conséquences du « non respect des plantations ». Ceci est perçu par les administrations urbaines locales comme l'expression d'« un manque d'intérêt des habitants pour leur environnement immédiat ». Il s'agirait ainsi d'inverser le rôle joué par ce rapport incontournable que le résident d'un parc habité a avec l'environnement naturel proche. Déplacer la « source de difficultés quotidiennes » de gestion des espaces verts de Musculeux, pour la placer davantage du côté de ressources est un enjeu politique qui ne manque pas d'assisses.
- 2) La prise en compte des « *arbres remarquables* » qui existent déjà dans le quartier. Cet élément avait été souligné dans les débats qui avaient eu lieu à propos de la possible suppression de la butte Masarick. Ces arbres, qui contribuent à créer une certaine opacité visuelle, peuvent aussi être considérés comme un patrimoine à conserver (au moins en partie).
- **3)** L'absence de lisibilité de Montceleux dans son organisation spatiale marquant bon nombre de descriptions faites par les acteurs du quartier.

A leur manière, ces éléments soulignent l'érosion matérielle et symbolique à laquelle le parc habité a été soumis avec le temps. Les représentations négatives et les difficultés de gestion associent d'ordinaire le parc aux problématiques sécuritaires. Les qualités paysagères semblent avoir perdu leur prégnance in-situ ainsi qu'une partie de leur sens auprès des habitants et acteurs de la ville, alors même que ce parc constitue toujours une matrice spatiale et d'ambiances structurante pour le quartier.

Tenant compte de ce constat, comment réactualiser l'imaginaire du parc habité ? Comment faire du paysage et des unités qui composent le parc habité le ressort même de l'habitabilité ?

L'arboretum semble constituer une référence intéressante à mobiliser qui renvoie, à la fois, à la figure ludique du parc et à une collection des arbres remarquables offerts à la connaissance. De manière générale, le végétal est un "objet" qui, parce qu'il demande d'être cultivé (au sens propre), a la vertu pédagogique de montrer le soin à apporter à son environnement. Ainsi, ce *scénarii* pourrait

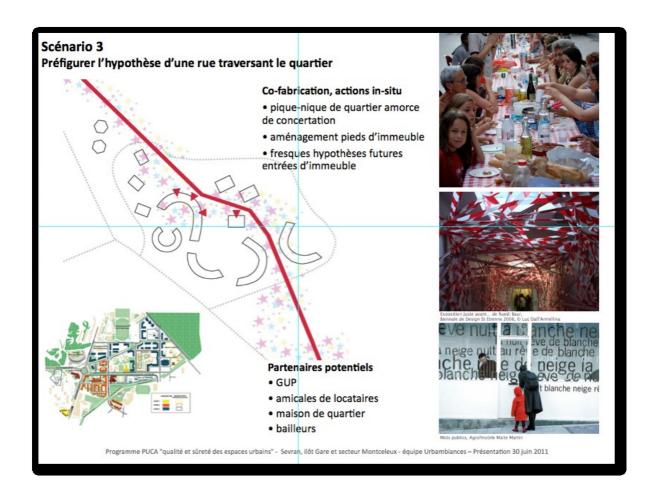
se déployer à travers la mise en place des *parcours de sensibilisation et de reconnaissance in-situ* organisées avec les service des espaces verts et la GUP pour les habitants du quartier (ceux-ci seraient à faire, en particulier, avec les enfants). Ces parcours serviraient à identifier des arbres remarquables aussi bien que les principes de composition du quartier, à expliquer les principes de jardinage ainsi que la façon dont le parc est jardiné, ou encore à concevoir et réaliser une signalétique pour identifier les arbres et les lieux remarquables à l'intérieur du parc.

Ces parcours pourraient être prolongées par une initiation à la botanique (réalisation d'un herbier...) ou au choix des essences organisée auprès des enfants, avec l'école Montaigne ou le centre social. Des actions jardinières "légères" qui mobilisent la participation des habitants sans nécessiter de grands moyens ni beaucoup d'entretien pourraient être également envisagées. Les hypothèses qui servent ici de référence sont celles du semis à la volée, de la pelouse fleurie, voire du « guerilla gardening » (cf. images dans la planche de références correspondante). Ces modes de fleurissement qui renvoient à la spontanéité et à l'action rapide pourraient eux aussi représenter des dispositifs de réappropriation et de mise en visibilité (par le végétal et par la couleur) d'espaces de proximité aujourd'hui délaissés. En même temps, les buttes pourraient jouer un rôle topographique important en apportant un relief qui module les ambiances lumineuses et chromatiques.

Un travail complémentaire pourrait être mené sur la toponymie du quartier et sur les noms qui ont été donnés aux différents ensembles de logements : la Belle Aurore, les Peupliers, la Boétie, Saint Martin des Champs... Il s'agirait ainsi d'évaluer si (et de quelle façon) les noms des allées, des places ou des immeubles peuvent être réinvestis par l'imaginaire et retrouver leur fonction d'adressage et d'orientation à l'intérieur du quartier. Comment ces noms peuvent-ils faire référence à nouveau et autrement que par leur fonction d'identification de repères du trafic ? Plus qu'un simple travail d'étiquetage, ceci engage la réappropriation des lieux et leur mise en visibilité par la création de repères. En sensibilisant et en rendant visibles les caractéristiques existantes du parc, ce scénarii pourrait servir de levier à une concertation sur la transformation à plus long terme du parc habité.

iii) Scénarii n° 3 : Préfigurer l'hypothèse d'une rue traversant le quartier

Ce scenario consiste à tester l'hypothèse d'une rue qui traverserait le quartier. Ceci renvoi à une proposition de restructuration radicale régulièrement évoquée en filigrane par différents acteurs pour désenclaver le quartier. Cette hypothèse fait référence à une solution devenue courante en matière de rénovation urbaine. Relevant d'un réaménagement plus ou moins lourd, la réintroduction de la rue dans les grands ensembles a fait polémique, notamment du fait de son systématisme (Michelin, 2002).



Dans le cas de Montceleux, elle trouve, en particulier, sa justification dans un triple registre :

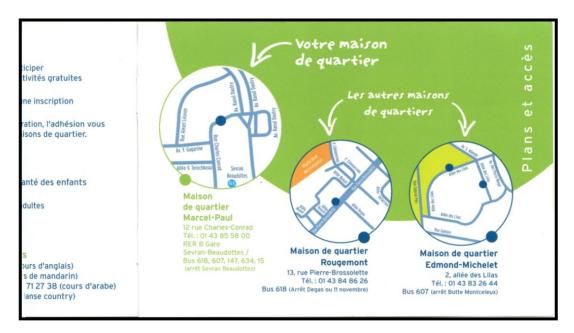
- 1) La nécessité de résoudre les conflits très concrets d'accès pompiers, de rodéos ou de parking sauvage qui se sont développés dans les allées et voies de dessertes non ouvertes à la circulation automobile.
- 2) La perspective de rendre l'intérieur du quartier davantage passant et de créer ainsi une forme minimale d'animation liée aux différents types de circulation et de traversée et, enfin,
- 3) Cette perspective ne peut sans doute se concevoir sans prendre en compte la situation des rez-dechaussée, en particulier ceux actuellement aveugles des Peupliers. Ainsi la création d'une rue seraitelle l'occasion de retourner ou de doubler certaines entrées d'immeuble, ainsi que de traiter les pieds d'immeuble qui donnent aujourd'hui lieu pour certains à des conflits de gestion (entre les bailleurs et la ville), et dont le statut (pas forcément foncier) serait inévitablement modifié. L'exemple du local associatif "Empreinte" situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de l'allée Mazarick montre aussi l'intérêt que pourrait prendre l'ouverture sur rue d'activités existantes ou nouvelles.

La pertinence de créer une rue traversant le quartier reste toutefois posée du point de vue habitant : comment ce "geste fort" serait-il perçu par les riverains du parc habité, qui pourraient notamment y

voir là une source de nouveaux conflits et/ou nuisances ? Dans d'autres termes, ce *scénarii*, par les perspectives qu'il esquisse, porte une dimension de concertation importante.

La manière dont nous avons imaginé de tester cette hypothèse consisterait en l'organisation d'un pique-nique ou repas de quartier "géant" devant servir comme une sorte de mise en scène éphémère d'un futur tracé possible. Ce faisant, ce tracé apparaîtrait tantôt comme un projet souhaitable, tantôt comme un projet envisageable. A ce titre, la participation des habitants à ce scénario serait certes d'abord événementielle. Mais le repas, au-delà d'un moment de réinvestissement convivial de l'espace public, serait conçu comme le premier jalon d'un processus de concertation sur la transformation d'ensemble du parc habité pour lequel il serait question de mobiliser des collectifs (composés d'habitants, des bailleurs, des maîtres d'ouvrage et d'œuvre, etc.) en vue d'une dynamique de mise en commun aménageurs-habitants.

De manière complémentaire, un travail de co-fabrication avec les habitants pourrait porter sur la matérialisation de possibles nouvelles entrées d'immeuble et sur le traitement de leurs abords. Les références ici retenues sont celles de la fresque, du graphisme dans l'espace public ou, comme dans le *scénarii* 2, du fleurissement.



Pour chaque scènarii il y aurait (1) des acteurs techniques principaux à mobiliser, (2) des actions complémentaires et (3) des questions à soumettre à la discussion pour éclaircir les conditions de possibilité des différents *scénarii* esquissés :

(1) Les principaux acteurs techniques à mobiliser seraient :

- Les chefs de projet urbain et social à la ville (pour la coordination)

- Les référents GUP pour le secteur (y compris Mme. B., responsable des jeux d'enfants au sein de la direction des services techniques, associée à l'atelier enfants et responsable de la conception/choix du mobilier), pour l'organisation des visites de sensibilisation et le suivi
- Maison de quartier Edmond Michelet pour (1) les possibilités d'organisation d'ateliers hors temps scolaire et (2) leur expérience dans l'organisation de jeux en plein et des repas de quartier.
- L'équipe d'animation du bibliobus
- Le service jeunesse de la municipalité
- Le service espaces verts, pour l'animation de la sensibilisation et le fleurissement.
- Les amicales de locataires de grands ensembles et des copropriétés
- Les bailleurs sociaux
- L'école Montaigne et ses instances associatives
- L'association Aurore, pour son expérience d'animation et de coordination de jardinage avec les habitants et pour son implantation dans le quartier.
- Le maître d'œuvre du PRUS en cours à Montceleux Pont Blanc.
- Le centre commercial Beau Sevran.
- Le parc d'activités Bernard-Vergnaud

(2) Parmi les actions complémentaires il y aurait :

- La réouverture et pérennisation du soutien scolaire situé dans le rez-de-chaussée du bâtiment Masarick (local situé le long du cheminement) ; étudier la possibilité d'ouvrir une entrée du local sur la façade Nord de l'immeuble
- La systématisation des activités de lecture et de conte dont l'organisation puisse relier l'école Montaigne et le bibliobus.
- La création d'autres activités en lien avec le bibliobus mais qui peuvent avoir lieu à l'extérieur.
- Le déplacement de l'antenne jeunesse le long du cheminement esquissé (sc n° 1).

(3) Des questions à soumettre à la discussion

- Quelle est la capacité de mobilisation des acteurs concernés ?

mise en commun de l'action territoriale et socio-spatiale?

- Quels seraient les budgets disponibles dans les enveloppes PRUS pour les activités concrètes à mettre en place selon chaque scénarii ? Quelles seraient les échéances pour la réalisation ?
- Dans le cas du scénarii 1, faut-il travailler uniquement sur les aires de jeux pour enfants ou aussi en direction des adolescents ? Quels seraient les risques de création de nouveaux lieux de mésusages ? Est-ce que, au contraire, le fait de rapprocher les adolescents de la présence des enfants et de leurs familles ne fonctionnerait-il pas comme une « forme informelle » de maîtrise socio-spatiale sur les activités des adolescents ?
- Quelles dimensions de présence et d'implication des différentes des bailleurs opérant à Montceleux
 Pont Blanc sont envisageables dans la gestion quotidienne du territoire (et de ses territorialités et
- réseaux) ?
 Quelle disposition manifeste la maîtrise d'œuvre pour contribuer à développer des dispositifs de

Le parc habité de Montceleux – Pont Blanc pourrait alors apparaître comme un chantier sensible de l'urbanité où le « sensible » prendrait une triple signification : boîte de résonance des troubles liés au tout venant, ambiance où sont considérés dans sa juste valeur les éléments nourrissant l'expérience perceptive et lieu où sont investis les pulsions, les savoirs et les faires créatifs (García Sánchez, 2011). Ainsi, la part de soi que l'on risque d'égarer dans l'expérience partenariale ne rendra pas moins sensible à un apprentissage enrichissant, parce qu'éprouvant : celui de l'action qui se (pré)occupe des entours et qui ne fait sens qu'en devenant conjointe.

Conclusion

ı

Les phénomènes d'insécurité et de délinquance liés au trafic de drogues propres aux « quartiers nord » de Sevran façonnent la perception citadine et son interprétation, tout autant que l'action publique territoriale et d'Etat projetées (ou mises en place) pour y faire face. Ces épreuves ont occupé l'espace public urbain, communicationnel et politique entre 2010 et 2012 à cause des événements particulièrement dangereux, mais aussi en raison des réponses délibérément médiatiques des autorités policières et municipales. Le trafic et l'insécurité sont certes présents dans le pôle gare Sevran-Beaudottes et le parc habité de Montceleux. Cependant notre enquête montre que c'est un leurre que de réduire aux questions « (in)sécuritaires » l'étendue des problèmes urbains à Sevran-Nord. Ceux-ci sont ancrés dans une géographie qui porte aujourd'hui, plutôt lourdement, son histoire, son usure et ses projets autant annoncés qu'inachevés. Parce que ces problèmes concernent l'habitabilité et la citoyenneté urbaine aussi bien que la gestion urbanistique et l'accessibilité, c'est en termes d'urbanité, de ses formes et conflits, ainsi que du cadre de vie ordinaire que cette urbanité éprouvante suscite, que l'on doit raisonner, discuter, projeter, œuvrer, évaluer, réparer, communiquer, écouter, réévaluer

Les dispositifs de sécurisation et d'ordre public ont besoin de l'élaboration de projets (urbain, civil, civique, sociétale et politique) et de leur progression comme autant de supports de réalisation d'une approche autre que dilemmatique (entre sécurité et insécurité). En même temps, les enquêtes de terrain menées sur Sevran montrent l'ancrage empirique de logiques administratives et de formes de fonctionnement, aussi bien « institutionnelles » qu'« informelles », rythmées par des engagements foncièrement vulnérables : « missions » et « expertises » diverses et variées, « intérimaire trafiquant », programmes de développement sociaux et urbains dont la durée et le suivi sont souvent entrecoupés par des CDI que l'expérience transforme en CDD de courte durée, etc. Mais entre le temps long de projets et le temps court des engagements vulnérables, l'action publique doit s'accorder les moyens (perceptifs, cognitifs, « dispositionnels », évaluatifs) d'apprendre à faire la part des choses.

C'est bien donc une dynamique complexe entre des temporalités, des approches professionnelles, des situations problématiques, de contextes d'action et des niveaux d'implication des acteurs différents dont il s'agit à Sevran. La toile de la complexité de ses quartiers nord se tisse du public au privé en passant par l'associatif, du temps long du projet urbain aux urgences incontournables de l'actualité, du regard normatif de l'urbaniste aux interventions « urgentistes » des policiers, des

incursions ponctuelles des responsables municipaux aux désagréments quotidiens vécus par les habitants. L'écologie urbaine rend intelligible cette complexité à partir d'un principe pourtant simple: « La bonne question n'est pas de savoir quels sont les rapports d'un individu avec son environnement mais quels sont les rapports entre (au moins) deux individus et leur environnement » (Joseph, 2007). « Simple » si l'on accepte que l'outil écologique met l'accent, avant tout, sur l'interdépendance et la façon dont cette dernière incite l'interactivité. La mobilisation conjointe des ressources, le contournement démocratique des obstacles et la culture de l'interaction s'imposent alors comme défi, aussi bien que comme apprentissage.

Eléments communs aux deux sites		
Constats		Parti-pris
L'omniprésence de l'insécurité	\Rightarrow	Sortir du dilemme sécurité-insécurité: 1)Developpement de mecanismes de sécurisation et d'ordre public, 2)Restauration de la confiance 3)Amélioration du cadre de vie
Présence institutionnelle et densification d'activités pour les populations à risque	\Rightarrow	Reprendre place
Des temporalités d'action différentes	\Rightarrow	Inscrire notre action dans un temps intermédiaire entre l'urgence et le temps du projet urbain
Diversité de formes et d'usages des espaces publics	\Rightarrow	<u>Culture élargie de l'accessibilité</u>

П

Récapitulons alors les propositions formulées dans les chapitres précédents :

<u>Première préconisation</u>: **il faut sortir du dilemme sécurité – insécurité pour repositionner les enjeux en termes de cadre de vie**. Pour ce faire, il faut que le projet urbain soit soumis à l'épreuve de ses expectatives souvent peu réalistes et de ses temporalités non convergentes. En ce sens, il faut que les acteurs osent mettre en perspective leurs certitudes et leurs grammaires d'action. Restaurer la confiance est une condition *sine qua non* et, pour ce faire, rien de mieux qu'envisager l'amélioration du cadre de vie en tant que véritable ressort d'action concertée .

Pour restaurer l'envie et la confiance, il faut certainement pérenniser les mécanismes de sécurisation et d'ordre public, mais pas n'importe comment, ni en privilégiant une paix civile conquise à force de surveillance. L'abandon des halls d'immeubles aux dealers suivi d'une sur-

occupation sécuritaire du quartier de Montceleux montre les paradoxes de la succession des extrêmes en termes d'action publique et, surtout, sa criante inefficacité dans la durée. Du trafic comme « agence d'intérim » au laboratoire sécuritaire qui a eu lieu à la place (et en échange) des « casques bleus », a-t-il eu plus qu'un changement de décor quant à ce que « sécurisé » veut dire à Montceleux-Pont Blanc et, plus largement à Sevran-Nord ? On perçoit ainsi les limites de l'utopie, dans un cas comme dans l'autre, qu'elle prétende instituer la normalité de l'illicite ou qu'elle soit sécuritaire, elle ne peut que garder sa signification grecque originaire de « non-lieu ».

Il faut donc inciter la totalité des acteurs sevranais à sortir du dilemme sécurité – insécurité. Aucune présence des « institutionnels » ne suffira pour pérenniser les mécanismes de sécurisation et d'ordre public à Montceleux ou au pôle gare. Cette pérennisation ne peut que passer par l'implication des citadins sevranais et leur réactivation en tant qu'« agents ordinaires de l'ordre public » (Goffman, 1963).

L'insécurité semble certes omniprésente à Sevran. Néanmoins, celle-ci est ancrée d'une façon tellement diffuse dans l'environnement et les esprits que sa signification rend confus ce qu'elle connote et désigne. Le vécu dramatique de situations qui pourtant se normalisent prend souvent le dessus chez les habitants. Pour les services d'urbanisme et de gestion urbaine, l'impossibilité de concevoir des projets « classiques » amène sans cesse à s'adapter : des fonctionnaires qui limitent au matin le temps de leurs expertise sur le terrain parce que « après c'est risqué », des administrations qui pour élaguer des arbres demandent au bailleur de négocier à l'avance avec les gangs sur place la présence de l'entreprise sous-traitée. A Sevran, l'insécurité est omniprésente, diffuse et confuse ; c'est une sorte de bruit qui s'empare de tout, sans que l'on arrive toujours à déceler de quoi il s'agit⁵⁰. Des incidents qui dérivent parfois vers la gravité d'un jeune blessé par balles dans la rue en plein jour, des enfants qui ont failli être touchés à la sortie de l'école ou une famille qui meurt dans l'obscurité paradoxale d'un incendie d'immeuble, font saillir les dérives criminelles des troubles et des délits à Sevran Nord. Le « magma insécuritaire » que nous avons pu identifier dans des géographies africaines et latino-américaines aussi éprouvées par les logiques délinquantes, semble s'imposer aussi à Sevran-Nord à la perception et brouille les repères pertinents pour agir autrement que dans l'urgence et par intermittence⁵¹.

Par exemple, ne pas pouvoir mieux comprendre aujourd'hui qu'en 2009 le « fameux » incendie de l'appartement à Beaudottes (a-t-il été le fait d'un avertissement qui a mal tourné, d'un règlement des comptes « explicite » ou d'un simple accident ?), conforte la place de la rumeur devenue depuis une légende urbaine qui traine sa plus-value symbolique.

Par cette expression on pointe le fait que des phénomènes ponctuels et différenciés (délits, crimes, rumeurs, conseils, statistiques, etc.) finissent par constituer des séries ou des ensembles plus ou moins diffus. Ainsi se confondent les représentations et les évocations, les énonciations et les qualifications, les expériences propres et celles des autres. Cette accumulation d'indices s'impose et « institue » l'insécurité (établissant ses effets d'une manière durable), sans qu'un lien d'équivalence autre que la crainte soulevée, puisse être clairement établi (García Sánchez, 2006).

Porter un regard écologique sur l'ordre public permet d'identifier la singularité des troubles qui ont lieu à Sevran. Ainsi, le rapport de proximité spatiale – distance social entretenu avec le cinéma « les 39 marches » et ses abords, sert à préciser le poids des repères en termes d'image ou d'usage. Entre les écoliers de Beaudottes qui, grâce aux séances collectives, découvrent le cinéma d'art et d'essai, l'employé municipal qui évite toujours d'y passer et l'habitant de Sevran-Livry qui interpelle le directeur du cinéma pour sa « passivité sécuritaire » dans « une salle où l'on profite de l'obscurité pour égorger les gens », changent non seulement les impressions mais aussi les répertoires d'interaction. Les effets d'échelle territoriale engendrés par le trafic (de drogues, des armes, des « blanches ») révèlent la dynamique des vulnérabilités et des troubles à Sevran Nord. Si l'incivilité et la menace sont les premiers remparts érigés pour défendre les « recoins du deal », les paradoxes d'une affiliation forte, d'une réputation fragile et d'une mémoire évanescente marquent de leur empreinte les « quartiers – territoire ». Les discours sur le quartier dans son ensemble révèlent ainsi un fort sentiment d'appartenance, ce qui n'empêche pas pour autant les mêmes habitants de décrire certains lieux plus précis en termes de risques et de délinquance.

Dans tous les cas, force est de constater que plus les acteurs s'enfoncent dans le dilemme sécurité – insécurité, plus ils se sentent démunis face à des problèmes qui a priori « les dépassent ». Or, c'est en élargissant leur « pré-carré » qu'il leur sera possible de monter en compétence évaluative pour mieux se positionner dans ce contexte hyper-connoté (à tort ou à raison) par l'insécurité reliée au trafic. Nous en avons fait l'expérience dès les débuts de l'enquête. Lorsque « l'(in)sécurité » orientait nos interrogations, on s'est fréquemment heurté à des silences, à des malentendus, à des formes diverses de dramatisation, à des stéréotypes, à des contradictions et des désengagements. L'entrée en matière a révélé, par contre, une richesse sémantique et pragmatique dès qu'on a questionné les acteurs sur le cadre de vie ou la conception, la gestion et l'usage de l'espace.

<u>Deuxième préconisation</u>: si l'articulation de l'urbanistique avec le social ne se fait pas comme un enjeu, il faut l'envisager comme un défi incontournable, inébranlable. Et pour ce faire, il faut que, aussi bien la maitrise d'ouvrage que la maitrise d'œuvre légitiment, par l'interaction et dans la durée, les dispositifs censés intégrer la perspective habitante.

L'expérience sevranaise de la « gestion urbaine de proximité » (GUP) est à retenir, non seulement en raison du cadrage institutionnel qu'elle met en place, mais aussi pour l'intérêt méthodologique qu'elle suscite. Si comme mécanisme d'expression et de remontées problématiques la GUP semble faire ses preuves, comme dispositif interactif il reste encore pas mal à faire. Dans ce sens, il ne faudrait pas négliger que son historicité peut déjà offrir des indices sur comment mieux faire. Mais

pour ceci, il faudrait que ceux qui, en tant que responsables, sont concernés « quittent le nez du guidon » de la gestion urgentiste des dysfonctionnements et de la « réactivité immédiatisée » et accordent de la valeur gestionnaire et politique à la « cognition sociale distribuée » (Cicourel, 1994) et à la « réactivité avisée » (García Sanchez, 2012).

Entre doléances, expectatives, réserve et méfiance les habitants de Sevran-Nord évoluent au gré de ce que l'action publique les fait espérer, comprendre, apprendre et exiger. Plus ils sont amenés à se dire, à contredire, à reformuler, à se battre, à s'expliquer et à exiger, plus ils deviendront compétents comme citadins par le (bon) usage des espaces et des équipements et comme citoyens par leurs mobilisations face aux dysfonctionnements. Les femmes qui ont mené la fronde contre un bailleur indélicat à Pont Blanc sont l'illustration claire et exemplaire de ce que le devenir citoyen du citadin sevranais veut dire (en pouvant faire)

Une autre intelligibilité des détournements, des mésusages et des dysfonctionnements est possible, à condition d'accorder aux réactions et aux alertes (et à leurs lanceurs) un autre statut que celui de la plainte et de la litanie habitante. Les savoirs réparateurs et la connaissance préventive gagnent à être co-construits tout autant que les réparations urbanistiques, sociales et de justice gagnent à être investies par un souci d'apprentissage collectif.

<u>Troisième préconisation</u>: Dans le projet urbain, il faut accorder de l'importance et aménager les espaces-temps intermédiaires, ceux qui se situent entre le futur du projet et le quotidien de l'urgence. Notre démarche a essayé d'abonder dans des pistes et proposer des scénarii où l'interactivité dans la fabrication des ambiances devient une clé en main pour ouvrir autrement les voies de la requalification urbaine.

On a mis en question les présupposés problématiques du parc habité jusqu'au point d'en dégager des principes d'interactivité pouvant nourrir les scénarii alternatifs pour envisager son accessibilité et son habitabilité autrement. Que cela soit en densifiant les usages du quartier par de nouvelles aires de jeux le long d'un cheminement Nord – Sud (scénarii n° 1), en mettant en place un contexte et des situations visant à rendre le parc remarquable (scénarii n° 2) ou en préfigurant une rue traversant le quartier tout en étant investie des ressorts qui explorent le « sensible » par la créativité et le partage (scénarii n° 3), on propose de partir de l'existant problématisé pour en dégager l'avenir amélioré.

La construction du projet urbain « hors » de son cadre (avant, après, à côté) et dans les interactions (parfois malaisées) que son processus suscite est donc prise au sérieux. Si, au lieu de mettre à l'œuvre un plan prédéfini, le projet urbain envisage une mise à l'épreuve d'hypothèses vouées à

résoudre des problèmes (García Sánchez, 2011), l'urbanisme qui en résulte peut mieux correspondre à la réalité qu'il est censé ordonner.

En tant que forme d'organisation de l'expérience où l'épreuve de réalité est rationalisée et située davantage dans le temps futur (projections, prospectives, plans, schémas directeurs...), le projet, sa logique, son idéologie et sa temporalité doivent alors être revisités⁵². L'aune de mesure de l'analyse n'est alors pas le modèle, non plus ses défauts, mais les interactions entre eux. C'est ainsi qu'émerge le vocabulaire des accommodements qui invite à comprendre l'urbanité comme un répertoire de formes. La question n'étant pas d'ignorer ni de relativiser le pouvoir mobilisateur des projets, mais de se prémunir face à une vision angélique qui les fait apparaître comme une sorte de prophétie autoréalisatrice dont les conséquences socio-spatiales, l'histoire de l'urbanisme moderne et des violences urbaines (dont les quartiers nord de Sevran sont un exemple) montre à quel point elles peuvent être redoutables (Garcia Sanchez, 2011).

Une véritable dynamique de mise en commun des conflits, de leurs solutions et de la disposition des acteurs concernés permettrait d'englober et de mettre dans un rapport interactif une série de propositions essentielles. Cela suppose des démarches dont l'orientation, la consistance et les compétences sont toujours reliées (car il s'agit d'une dynamique écologique), mais différentes. Certaines relèvent de la volonté, d'autres de l'organisation et d'autres de la disponibilité des supports. Cependant, nous n'avons pas voulu joindre à ces dispositions d'action des adjectifs (par exemple, "volonté politique" ou "supports économiques"), car nous estimons que chacune d'elles renvoie parallèlement à différents domaines.

Ainsi, les acteurs concernés sont conduits à un triple *impératif intentionnel et volontaire* : **(1)** de réflexivité par rapport à leurs propres convictions et acquis, **(2)** d'écoute vis-à-vis des positionnements et des réalisations des autres et **(3)** d'engagement de leurs capacités et de leurs moyens.

Ensuite, l'organisation de la mise en commun demande un travail de définition et de distinction (1) des interlocuteurs adéquats et légitimes, (2) de l'état de la question, (3) des échelles opérationnelles, (4) des scenarii qui dessinent les solutions, (5) des dispositifs pluriels de coordination qui, à chaque fois, relient les échelles, les scenarii et les moyens, (6) des stratégies de communication et de publicisation ainsi que (7) des mécanismes d'évaluation des actions engagées et de leur articulation avec la suite.

.

⁵² Les travaux de Lucy Suchman en ethnographie cognitive (1991) et la sociologie des régimes d'engagement de L. Thévenot (2006) permettent de réfléchir aux limites d'une pensée du « plan » qui ne vise pas la résolution des conflits mais l' « action normale », c'est-à-dire l'adaptation des moyens à une fin préétablie.

Enfin, toute dynamique de mise en commun doit pouvoir compter avec une *pluralité de supports* qui, par des biais institutionnels, servent non seulement à maintenir et à augmenter les capacités opératoires des projets engagés, mais aussi à accorder, aux activités ordinaires et aux prises de position, un statut légitime, leur permettant une reconnaissance formelle, si possible, civique, ainsi que l'acheminement vers les ressources les plus pertinentes pour le projet urbain.

Lors d'opérations complexes, parallèlement à l'accent mis sur le projet (Grumbach, 1997), les enjeux et les dispositifs de coordination, qui ne se réduisent pas à être des outils du "programme", doivent être saisis et nourris avec une attention particulière. Tout en établissant clairement les liens entre des temporalités, des compétences professionnelles et des objectifs différents, il faut distinguer trois cadres : celui de la définition concertée du plan, celui de la maîtrise des interventions et celui de la gestion des activités du site réaménagé.

Le premier cadre sert à établir les bases pour donner une identité au projet et pour gagner la participation et le soutien des acteurs concernés. Il s'agit de repérer les interlocuteurs (ou, le cas échéant, s'ils n'existent pas, les inventer ou créer leurs fonctions), de les sensibiliser et de les engager de façon claire et explicite, ainsi que de mobiliser les ressources envisageables, financières mais aussi organisationnelles. Mais il s'agit aussi de rendre public (pas seulement par les enquêtes d'utilité publique) et de communiquer non seulement le projet, mais aussi la dynamique de mise en commun par laquelle il voit le jour. Le but est de créer un mouvement amplifié, pluriel, auquel tous puissent, en quelque sorte, s'identifier. Il ne s'agit " plus [d']un plan avant et pour l'action mais [d']un plan dans l'action " (Joseph, 1996). Une mobilisation de ce genre crée des expectatives qu'il ne faut surtout pas décevoir, car si l'un des ressorts de la réussite d'un projet dans un cadre démocratique est la participation, même s'il est temporisé, le retour attendu doit faire parvenir des signes pour prétendre compter sur un soutien lors du moment de la gestion des activités.

Le deuxième cadre est celui de la maîtrise d'ouvrage. Il surgit comme l'un des objectifs du premier, pour ensuite l'accompagner et prendre finalement la direction de la mobilisation. Il sert à structurer les réseaux politico-techniques, à assumer le management stratégique du projet, notamment dans ses composantes financières et organisationnelles et à mettre en œuvre les opérations d'aménagement. Ce qui veut dire que sa réussite doit autant à la pertinence technique du projet et à l'organisation fluide des ressources qu'au soutien actif bâti dans le premier cadre d'action. Il est convenable d'accompagner la maîtrise d'ouvrage d'une expérience d'évaluation qui sert à articuler par la réflexivité les divers niveaux des phases pré-opérationnelles et opérationnelles, avec les objectifs principaux du cadre précédent, ainsi qu'à mettre en perspective ce qui sera l'horizon d'action du futur centre-ville. Le recours à des nouvelles expertises accompagne de plus en plus la convocation des acteurs de la construction. L'"opérationnalisation" des projets s'institutionnalise à

travers des "structures-relais", où quatre compétences priment : celles qui relèvent de l'analyse stratégique des projets urbains, celles qui bâtissent le montage financier, économique et juridique des opérations, celles qui orientent la gestion technique des procédures, des programmes, des projets et des réalisations et enfin celles qui modèlent la médiation et la négociation (Chadoin, Godier & Tapie, 2000).

Le troisième cadre est celui de la gestion du lieu réaménagé. Bien qu'il ne peut naître qu'à la suite de l'accomplissement des objectifs du deuxième cadre, son exercice mettra à l'épreuve tant les achèvements urbanistiques que la continuité de la dynamique de mise en commun engendrée dans le premier cadre d'action. Cela demande une compréhension des divers moments de la dynamique, une connaissance approfondie des enjeux posés, des obstacles affrontés (ceux qui ont été "sauvés" mais aussi ceux qui se sont avérés infranchissables) ainsi qu'une compétence particulière à coordonner les variables qui forment le quotidien de la vie d'un centre-ville : surveiller les transitions entre le public et le privé, assurer la gestion des services, servir de "courroie de transmission" entre les diverses instances organisationnelles engagées dans le renouvellement du site (municipalité, organismes d'Etat, partenaires privés, associations).

Ш

Terminons ce rapport d'une façon *sui generis* avec une vignette significative du terrain mené à Sevran : il s'agit de la transcription d'un morceau d'une interview qui avait pris progressivement la forme d'un dialogue entre Monsieur M., le maire-adjoint de Sevran, et les chercheurs du projet UrbAmbiancE. Ce moment de « grâce analytique » du contexte sevranais a pu avoir lieu parce que la disponibilité dialogique des participants s'est nouée autour d'un objectif commun, et cela, au-delà des points de vue arrêtés, de temporalités différentes et des prédispositions partielles. L'intelligibilité des situations de forme et de fond qui se dégage ne peut qu'apparaître comme un motif pour penser que, malgré tout, on peut espérer que les projets inachevés représentent toujours une opportunité pour apprendre à faire autrement et pour s'approprier autrement des cheminements éprouvants :

Monsieur B: on est dans une situation aujourd'hui, ou la ville de Sevran se trouve en crise de croissance... Avec un projet de ville très ambitieux, avec des moyens extérieurs, avec cette dimension du Grand Paris, on est en plein dedans... Mais on ne peut pas imaginer qu'on appréhende ces problèmes avec le même fonctionnement qu'avant. Et cela devrait s'appliquer à tous les niveaux... Je veux bien essayer de parler sans langue de bois : je pense que lorsque l'on a conçu nos délégations, on n'a pas assez réfléchi et qu'il faut en réfléchir (...) On a un truc vertical, pas transversal, qui ne facilite pas les relations, même y compris politiques entre les élus.

Chercheur (Ch) 1 : Une question fondamentale pour l'apprentissage serait peut-être alors de gerer autrement la proximité et la distance avec une réalité que l'on tient pour certaine et que peut-être ne l'est pas autant que ça, non ?

Monsieur B: Mais moi, je ne prétends pas connaître le terrain exhaustivement parce que, bien souvent, il y a des choses que je ne vois plus ou que je ne veux pas voir. Je suis désolé, je ne peux pas avoir des solutions pour tout. Je suis persuadé que c'est pas ceux qui sont ici qui vont trouver les solutions tous seuls... Parce que nous vivons les problèmes et concevons les réponses avec les contraintes que nous avons ici (...) Sevran c'est une ville où il y a eu pas mal d'études et pas forcément de résultats probants. Et cela c'est un échec. Le problème c'est la confiance, la mobilisation des habitants pour travailler ensemble, d'être acteur aussi des projets, on va les voir sans arrêt, pour leur dire qu'on fait une étude... Ils en ont plein, et à mon avis on ne sait pas amener ça...

Ch 1: On est au cœur d'une question importante pour nous. Que ce soit vous, la directrice du projet urbain ou celle du centre social, pour nommer seulement quelques-uns, vous disposez d'un savoir empirique, vécu au jour le jour (même si parfois pourtant s'efface) et, du coup, nous on vient avec notre enquête... Mais comme on ne veut pas faire un énième diagnostique, on essaie de situer les ressorts nous permettant de faire les choses différemment. Du côté de Montceleux, on avait notre petite idée, au lieu de faire un diagnostic classique suivi de préconisations d'actions, on voudrait, le temps qui reste de l'enquête, accompagner les services impliqués dans une expérience de participation et de cadrage d'une interaction entre ceux qui n'interagissent pas trop... Mais pour cela, on essaie de voir comment faire,...

Ch 2 : Parce que vous ne faites pas appel à nous pour qu'on vous dise « rasez la bute ». Et tout le monde voit bien qu'il y a une disproportion entre cette disposition-là et la réalité du problème sevranais. La solution, elle ne sera sans doute pas dans une préconisation de dispositif spatiale. Du coup, nous nous interrogeons sur comment peut-on essayer de travailler afin de vous proposer de collaborer dans un processus qui vous fera faire en sorte que la rénovation puisse être amorcée autrement ... L'idée n'est pas d'apporter une solution miracle, mais de trouver un moyen, au sein de vos services, de trouver des propositions réalistes et crédibles. C'est pourquoi pour nous la GUP est quelque chose de très intéressant. L'interactivité ciblée entre les habitants, les services de la mairie, les bailleurs, etc. c'est quelque chose à développer. C'est vrai alors qu'on se trouve un peu en porte à faux quand on nous dit « n'allez pas voir les habitants ».

Monsieur B : Mais qui vous dit ça et quoi exactement ?

Ch 2 : C'est quelque chose de diffus... Vous savez, bien souvent certaines choses importantes n'apparaissent pas révélées en toute évidence.

Monsieur B: Je vais vous dire ce que je pense. On a du mal à donner du sens à ce qu'on appelle la concertation, la démocratie participative... Tout à l'heure j'avais envi de vous dire, qu'avant de régler le problème de la participation des habitants, il faudrait qu'on règle, nous, le problème de démocratie locale (avec les électeurs, leur nombre et tout ça...). Après on pourra en parler pendant des heures... On aurait attendu... un projet tout ficelé pour le présenter aux résidents des Glycines, alors que moi je suis persuadé qu'il faut les rencontrer avant, et bien avant. Un vrai contact. Je ne sais pas qui vous avez vu... Mais, je vais dire 'nous' pour me mettre dedans. Nous avons tout intérêt à sortir des discours et du jargon, de faire vivre vraiment la démocratie participative... On a du mal à fonctionner la dessus. Par exemple, le Grand Paris, le métro, les gens savent qu'on va avoir deux stations de métro, mais que savent-ils de la façon dont ça va impacter leur quotidien, ça va traverser leur jardin, ça va desservir quoi ? Pareil pour l'intercommunalité... Faut trouver les outils et les bonnes personnes pour parler de ça. Je pense qu'on a un problème d'épaules, de confiance, d'efficacité de nos outils. On me disait « tu vas

dans le mur, parce qu'on arrive jamais. On va construire une belle crèche, mais on ne vas pas régler le problème du lampadaire qui marche jamais. C'est le détail qui tue.

Ch 2 : Vous voulez dire le fait qu'on s'arrête à ça ou qu'on ne le résolve pas d'abord ?

Monsieur B: Je pense, en même temps, qu'il faut le résoudre, car ça fait tâche. Alors est-ce que c'est par rapport aux élus. ... Moi, les chefs de projet urbain m'interrogent souvent sur la concertation.. Voyez par exemple, je m'arrête là dessus, je n'arrête pas de les relancer sur les mémoires, les projets mémoire... Je suis persuadé qu'il y a là un moyen, un lieu, un temps, une opportunité pour parler autrement des choses et, je dis les choses crument encore une fois : cela ne peut pas être une appropriation de quelques uns, des experts, il faut s'ouvrir, et pas seulement à d'autres gens...

La recherche UrbAmbiance s'est saisi de la dynamique complexe des conflits d'urbanité à Montceleux et au pôle gare Sevran-Beaudottes pour replacer les indices de la requalification urbaine. L'interactivité, la mise en ambiances et une conception élargie de l'accessibilité permettent d'entreprendre l'habitabilité de Sevran comme un défi. Mieux comprendre cette dynamique devrait permettre d'avancer dans plusieurs directions, notamment :

- → Celle d'une reconfiguration socio-spatiale pouvant émerger du travail d'ajustement entre des logiques de conception spatiale et des répertoires d'usages ;
- → Celle de la *pluralité des registres* (projectifs, symboliques, sensibles, topologiques, pratiques) à partir desquels se jouent les rapports entre privé, communautaire et public ;
- → Celle d'une *reformulation du travail de traduction et de coordination* permettant de définir aujourd'hui les outils sociopolitiques des enjeux socio-urbanistiques.
- → Celle de la construction mutuelle de la confiance dans les interfaces entre l'ordinaire de l'habiter et les logiques institutionnelles propres à la culture du projet.

Ce sont autant d'ouvertures nécessaires pour envisager, dans une perspective pragmatiste, une requalification urbaine qui conforte les ressources de l'urbanité.

Bibliographie

Akrich M., Meadel C., Frenay J., Ocqueteau F., « Désordres en territoires urbains. Pour une confrontation de positions », in *Les cahiers de la sécurité intérieure*, N°43, 2001pp.81-99.

Augoyard, J-F., "L'environnement sensible et les ambiances architecturales" in *L'espace géographique*, n° 4, 1995pp. 302-318.

Augoyard, J-F. « Faire une ambiance ? » In : Augoyard, Jean-François (ed.), *Faire une ambiance. Actes du colloque international, Grenoble, septembre 2008.* Grenoble : Editions A la croisée. 2011 p. 17-35.

Autain C., « Introduction », in BELAID C. (sous la direction de) *Banlieue, lendemains de révolte*. La Dispute et Regards, Paris, 2006, p. 10-15.

Becker H., Outsiders: études de sociologie de la déviance, Paris, Seuil, « Métaillé », 1963.

Béhar D., « De la modélisation à la mobilisation : la mixité dans les politiques urbaines », in Alain Obadia (dir.), *Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités, nouveaux services.* Colloque de Cerisy, La Tour d'Aigues, l'Aube, 1997.

Body-Gendrot, Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises, Bayard, Paris, 1998, 366p

Body-Gendrot, S. Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises, Bayard, Paris, 1998, 366p.

Boissonade J. & Ratouis O., « Testing urban forms : City, control and « urban violence » in France », in J. Flint (coord.), *Housing and Anti-social Behaviour*, Policy Press, 2005pp. 281-300

Boissonade, J. « Une urbanité de confrontation. Regroupements de jeunes et gestionnaires de l'espace urbain », Espaces et sociétés n° 126, 2006/3, pp. 35-52.

Boltanski L. et Thévenot, L., De la justification. Les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

Bordet J., Les enjeux de la coproduction de la sécurité par les élus, les professionnels et les habitants, revue *VEI Enjeux*, N°124, mars 2001.

Bordreuil J-S., « La construction de l'incivilité comme cause publique: pour une intelligence des interactions civiles », in *L'héritage du pragmatisme* (sous la direction de Daniel Cefaï et Isaac Joseph), La Tour d'Aigues, L'Aube, 2002

Breviglieri M., Garcia Sanchez, P., Trom D., Stavo-Debauge J. et Doidy E., *Analytique du trouble urbain et perception de la ville. Une approche pragmatique des problèmes publics*, programme « Aci – ville », Ministère de la Recherche, Gspm, Paris, 2004, 323p.

Breviglieri, M., « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », in Tracés n°23, novembre 2006.

Breviglieri, M., « L'espace habité que réclame l'assurance intime du pouvoir. Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricoeur ». Études Ricœuriennes / Ricœur Studies. vol. 3, n° 1, 2012. p. 34-52.

Breviglieri, M., L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité. Thèse de doctorat à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1999, 460 p.

Brodeur J-P. & Jobard F., *Citoyens et délateurs. La délation peut-elle être civique?*, éditions Autrement, Paris, 2005.

Bronner, L., La loi du ghetto : enquête dans les banlieues françaises, Paris, Calmann Lévy, « Pocket », 2010.

Bruneteaux, P., Maintenir l'ordre : les transformations de la violence d'Etat en régime démocratique, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1996.

Calogirou C., Sauver son honneur. Rapports sociaux en milieu urbain défavorisé, Paris, Harmattan, 1997.

Calzadilla, P. E., « El olor de la polvora. Fiestas patrias, memoria y nación en la Venezuela guzmancista 1870-1877 », in *Caravelle*, n° 73, 1999, p.p. 111-130.

Capron G. & Garcia Sanchez, P.J., Le citadin à l'épreuve de l'environnement urbain sensible. Etude exploratoire autour des conflits d'urbanité, de centralité et de commercialité dans le centre-ville de Choisy-le-Roi, Capron, G et García Sánchez, P. J. Rapport de recherche pour l'Unité de Prospective - RATP, Paris, 2002b., 226p.

Capron G. et García Sánchez, P. J., « L'urbanisme moderne de dalle, histoire d'un lent échouage urbain : le cas du centre-ville de Choisy-le-Roi » in *Flux, Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires* n° 50, 2002a, pp. 20-33.

Capron G., Garcia Sanchez P. et alii, () *Quand la ville se ferme. Quartiers résidentiels sécurisés*, Editions Bréal, collection "D'autre part", Paris, 2006.

Cefaï D, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », in *Réseaux* n° 75, 1996, pp. 43-67.

Cefai, D. & Joseph, I., eds., *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme.*L'aube, La Tour d'Aigues, 2002.

CEVIPOF – CSO, , Les violences urbaines de novembre 2005 : le temps des analyses, Journée d'études, 21 février 2006

Chadoin, O., Godier, P. & Tapie G., 2000, *Du politique à l'œuvre. Bilbao, Bordeaux, Bercy, San Sebastian. Système et acteurs des grands projets urbains et architecturaux*, La Tour d'Aigües, Editions de l'Aube.

Chateauraynaud F., Torny D., *Les sombres précurseurs; une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, ed. de l'EHESS, 1999.

Chelkoff, Grégoire.. L'ambiance sensible à l'architecture : paradoxes et empathies contemporaines », In : Thibaud Jean-Paul & Siret Daniel (eds.). Ambiances in action / Ambiances en acte(s). Proceedings of the 2nd International congress on Ambiances, Actes du 2nd Congrès International sur les Ambiances. Grenoble : Réseau International Ambiances. 2012, p. 27-32.

Cicourel, A., « Notes on the intégration of micro-and-macro-levels of analysis », in Cicourel, A., Knorr-Cettina et alii, (comp.), *Advances in social theory and methodology*. *Toward and intégration of micro-and-macro-sociologies*, Routledge, Boston, 1981, p.p. 51-79.

Cicourel, A., « La connaissance distribuée dans le diagnostique medical », in Sociologie du travail 4/1994, pp. 427-450.

Cornevin, C., « Strasbourg en état de siège pour le sommet de l'OTAN », *Le Figaro*, 13 mars 2009. Disponible sur lefigaro.fr

De Villanova R. & Bonnin P. (eds.). *Loges, concierges et gardiens, enquêtes en Europe*. Paris : Ed. Créaphis, 2006.

De Villanova, R., Architectures et cultures de l'entre-deux. *Espaces et Sociétés*. n° 113-114, 2003, p. 163-183.

Deboulet, A., « Le résident vulnérable. Questions autour de la démolition », *Mouvements*, n° 47-48, Sept-Décembre 2006, pp. 174-181.

Di Lampedusa, G. T., Le Guépard; Seuil, Paris, 1959 [2007].

Epstein, R., *La Rénovation urbaine ; Démolition-reconstruction de l'État*, coll. « Académique », éd. Presses de Sciences-Po, Paris, 2013.

Fiori S., Leroux M., Narboni R., « La conception d'ambiances nocturnes, de l'enquête sociologique au projet », in Deleuil Jean-Michel. (dir.), *Eclairer la ville autrement - Innovations et expérimentations en éclairage public, Presses Polytechniques Romandes*. Lausanne, PPUR, 2009, p. 124-141.

Foucault M., *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard – Seuil, 2004.

Garapon, A., « Que signifie maintenir l'ordre », in Esprit, n° 12, 1998, 121-133.

García Sanchez, P.J., « Ambiances et entre-deux », *Ambiances* [En ligne], Comptes-rendus, mis en ligne le 10 février 2014, consulté le 12 mai 2014. URL : http://ambiances.revues.org/413.

García Sánchez, P.J., « Conflits d'urbanité : du trouble habitant à la mobilité éprouvée », in *Lieux & Liens : Espaces, Mobilités, Urbanités*, A. Milon, C. Espinasse, E. Heurgon et E. Le Mouel (eds.), Actes du colloque de Cerisy, Nanterre, Editions de l'Université de Paris Ouest, 2012, pp.113-143.

García Sánchez, P. J.,. « Fronteras y umbrales de la urbanidad. Pensar el entre-dos urbano ». In : Ribas Mateos Natalia (ed.). *El Río Bravo Mediterraneo. Las regiones fronterizas en la época de la globalización*. Barcelona : Bellaterra, 2011, p. 93-109.

Garcia Sanchez, P.J., « Ressources et dilemmes de la vigilance. Des épreuves du trouble ordinaire à la sociabilité de surveillance », in *Etre vigilant : une activité distribuée* (sous la direction de J. Roux), Editions de l'Université de Saint Etienne, Saint-Etienne, 2006a, pp. 237 - 254.

Garcia Sanchez, P.J., « Urbanité et ordre public. Une écologie de l'usage des places à Caracas », in Espaces et sociétés, n° 126, dossier "Les lieux des liens sociaux", 2006b, pp. 103-118.

Garcia Sanchez, P.J., « La forme privative de l'urbanité : emprise sécuritaire et homogénéisation socio-spatiale à Caracas », in *L'Espace Géographique*, dossier "*Ensembles résidentiels fermés*", n° 2, 2004, pp. 114-130.

García Sánchez, P.J., et alii, « Entre urbanité, ambiances et pragmatisme : une écologie de l'ordre public » In : Qualité et sûreté des espaces urbains : onze expériences novatrices. PUCA, 2012. p.135-145.

Garnier A., Moreau de Saint-Martin, « Sur la normalisation de la prévention de l'insécurité par l'urbanisme », in *Les cahiers de la sécurité intérieure*, N°43, 2001, pp.9-17.

Gatignon S.& Supersac S., Pour en finir avec les dealers, Paris, Grasset, 2011.

Gaudin, H., Seuil et d'ailleurs, Editions du demi-cercle, Paris, 2002,

Geertz, C., "Thick Description: Toward an Interpretive Theory of Culture" In *The Interpretation of Cultures: Selected Essays*. New York: Basic Books, 1973, pp. 3-30.

Goffman Erwing, La Mise en scène de la vie quotidienne 2 : les rites d'interaction, Paris, Les Editions de minuit, 1974

Goffman, Behavior in Public Places. Notes on the social organization of gatherings, New York: The Free Press. 1963.

Goffmann, E., La mise en scène de la vie quotidienne II. Les relations en public, Editions de Minuit, Paris, 1973.

Goffmann, E., Behavior in Public Places. Notes on the social organization of gatherings, New York: The Free Press. 1963,

Goffmann, E., *La mise en scène de la vie quotidienne. La presentation de soi*, Tome I, Editions de Minuit, Paris, 1973.

Graffmeyer Y., et Joseph I.,, (ed.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, 1990 [1979].

Grumbach A., "Les relais de la ville", in *Villes en gares. Pôles d'échanges, relais et ressources de la ville*, RATP/SNCF/MELTT, 1997, pp. 5-6.

Gusfield J., La culture des problèmes publics L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique?, Paris, Economica, (1981 [2009]).

Hannerz, U., Explorer la ville, Minuit, Paris, 1982 [1980].

Heidegger M., , « Bâtir Habiter Penser », , in Essais et conférences, coll. Tel, Gallimard, 2001 (1958), p. 170-193

Hollard, A., Renouveler le renouvellement urbain ? Les ambiances face aux enjeux de la rénovation des grands ensembles. In : Thibaud Jean-Paul & Siret Daniel (eds.). *Ambiances in action / Ambiances en acte(s). Proceedings of the 2nd International congress on Ambiances, Actes du 2nd Congrès International sur les Ambiances*. Grenoble : Réseau International Ambiances. 2012, p. 377-382.

Jacobs J., *The Death and Life of American cities*, New York, Random House, 1961. [trad. Française: *Déclin et survie des grandes villes américaines*, présentation et traduction par Claire Parin, Liège, Pierre Mardaga, 1991.

Jolé M., Tonnelat S. & Kornblum W., « Vers une ethnographie coopérative. Trouver sa place dans « la ville en train de se faire », in *Isaac Joseph : Itinéraire d'un pragmatiste* (sous la direction de Daniel Cefaï & Carole Saturno), Paris, Economica, 2007, pp. 277-291

Joseph, I., L'athlète moral et l'enquêteur modeste, Paris, Economica, 2007

Joseph, I., Villes en gare. L'Aube, La Tour d'Aigües, 1999.

Joseph I, "Quelques pistes de réflexion sur l'écologie urbaine", L'écologie urbaine, un cadre pertinent pour l'action publique, Actes du séminaire, n° 122, 1999.

Joseph I., La ville sans qualité, La Tour d'Aygues, l'Aube, 1998.

Joseph, I., Erving Goffman et la microsociologie, PUF, Paris, 1998b.

Joseph I., 1996, "Ariane et l'opportunisme méthodique", Les annales de la recherche urbaine, n° 71, pp. 5-16.

Kokoreff M. & Duprez D., Les mondes de la drogue, Paris, Odile Jacob, 2000, 393 p.

Launay O., Royer-Vallat R-M., *Résidentialisation*, Paris, Fédération Nationale des Sociétés Anonymes et Fondations d'HLM, Caisse des Dépôts et Consignations, 1992

Lepoutre D., Cœur de Banlieue, Edition Coll. Poches n°70, Odile Jacob, 2001

Lofland L., « Self-Management in Public Settings», in Urban Life and Culture, V.1, n°1, 1972, p.p. 93 - 108.

Lofland L., *The Public Realm. Exploring the city's quintaessential social territory*, New York, Aldine de Gruyter. 1998.

Lussault, M., De la lutte des classes à la lutte des places, Paris, Grasset, 2009.

Lynch, K., *L'Image de la cité* [« The Image of the City » 1960], Paris, <u>Dunod</u>, coll. « Aspects de l'urbanisme », 1969.

Mires F., El discurso de la miseria o la crisis de la sociologia en América Latina, Nueva Sociedad, Caracas, 1993.

Moser, G., & Lidvan, « Environnement urbain et sentiment d'insécurité », in Bernard, Y & Segaud, M., La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité, Ed. de l'Espace européen, La Garenne-Colombes, 1991, p.p.53-67.

Newman O., Defensible space, New York, Mac Milan, 1973.

Noschis K., Signification affective du quartier, Paris, Méridiens-Klincksieck, p. 121

Padioleau, L'ordre social: principes d'analyse sociologique, L'Harmattan, Paris, 1986

Parsons, T., « Order as a sociological problem », in *The concept of Order*, P. Kutz (ed.) Seattle, University of Washington press, p. 374, 1968.

Pecqueux, Anthony. Politique des ambiances. Que faire du fond inextricablement politique des ambiances ? In : Thibaud Jean-Paul & Siret Daniel (eds.). *Ambiances in action / Ambiances en acte(s)*.

Proceedings of the 2nd International congress on Ambiances, Actes du 2nd Congrès International sur les Ambiances. Grenoble : Réseau International Ambiances. 2012, p. 145-151.

Peirce, C. S., Œuvres philosophiques 1. Pragmatisme et pragmaticisme, Paris, Cerf, 2002,

Pizzorno, A., Développement économique et Urbanisation », Actes du Ve Congrès mondial de sociologie, Washington, 28 septembre 1962.

Poupard, J-M, Les centres commerciaux, de nouveaux lieux de sociabilité dans le paysage urbain, Paris, L'Harmattan, 2005

Queré, L. et Brezger, D., « L'Étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », in *Les Annales de la Recherche Urbaine, Espaces Publics en Villes,* n° 57-58 Plan Urbain. Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme, Paris, Décembre 1992 - mars 1993, p.p. 88-100.

Raulin, A., L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines, Paris, L'Harmattan, 2000, 229 p.

Revue Enquête n°3 consacrée au thème « Interpréter, surinterpréter », 1996.

Roché S., Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité, Paris, Odile Jacob, 2002

Secchi B., *Première leçon d'urbanisme*, Marseille, Parenthèses, 2006, p. 97-111.

Sennett R., Les Tyrannies de l'intimité, Seuil, Paris, 1979.

Simmel G. (« Métropoles et mentalités », in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Grafmeyer Y., Joseph I. (dirs.), Paris, Aubier, 1979 [1903]),

Tabet J., « La résidentialisation du logement social », in *Annales de la recherche urbaine*, N°83-84, 1999, pp.155-163.

Thévenot, L., «Pragmatiques de la connaissance», in Borzeix A., Bouvier A. & Pharo, P., eds, Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives, Paris : Éd. du CNRS. 1998.

Thévenot, L., "L'action qui convient", in Pharo Ph. & Quéré, L. (eds.) Les Formes de l'action, Raison Pratiques n° 1, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990, pp. 39-69.

Thibaud J-P & Thomas R.,. L'ambiance comme expression de la vie urbaine. *Cosmopolitiques : aimons la ville*, n°7, 2004pp.102-113

Thibaud, J.-P., « La méthode des parcours commentés », in *L'espace urbain en méthodes*, Grosjean M., & Thibaud, J.-P., comps., Editions Parenthèses, Marseille, 2001, p.p.79-100.

Traverso E., Le passé mode d'emploi, Histoire mémoire politique, Editions La fabrique, Paris, 2005.